

# LE SOLEIL

Dans Le Soleil aujourd'hui

Bridge	28	Mots croisés	29
Décès	3	Pages fémin.	23 et 24
Ann. classées	25 à 29	Patron	23
A Québec aujourd'	20	Serv. des signaux	2
Bandes illustrées	31	Spectacles	20 et 21
Finance	13 et 15	Sport	6 à 11
Horoscope	29	Télévision	21

**Prévisions atmosphériques**

Quelques éclaircies aujourd'hui et de main. Chutes de neige intermittentes. Froid. Min. cette nuit et max. demain. Québec : 25 et 40.

★★★

69e ANNEE — No 110

QUEBEC, VENDREDI 6 MAI 1966

PRIX SEPT CENTS

## La quatrième tranche du rapport Parent

# Les Commissions scolaires locales appelées à disparaître

Par Gilbert ATHOT

— Restructuration administrative de l'enseignement public qui modifierait le rôle du commissaire d'écoles et impliquerait en même temps la disparition des commissions scolaires locales au niveau des études élémentaires.

— Contrôle et surveillance du ministère de l'Éducation sur toute institution privée ou publique, sauf pour l'enseignement supérieur.

— Confessionnalité en fonction de la "liberté" des parents et des élèves, qui entraînerait tout de même la multiconfessionnalité.

— Uniformisation de la taxe scolaire.

— Enseignement à prévoir aux Indiens et aux Esquimaux par la création d'un comité d'études à cette fin.

Bien que la dernière tranche du rapport Parent ne sera vraisemblablement pas publiée avant un mois, nous pouvons avancer ces points précis sur les grandes lignes de ce document à la suite d'informations qui ont "filtré" ici et là.

Touchant la restructuration administrative du secteur de l'enseignement public, la dernière tranche du rapport Parent recommanderait la création d'un "comité scolaire", d'une "commission régionale" et d'un "conseil de développement scolaire" pour les différentes régions et interrégions du Québec.

Cette restructuration ne détruirait pas les principes régionaux actuels, mais modifierait le rôle des commissaires d'écoles et surtout leur nombre.

Ces derniers, dont le nombre

### Les négociations se poursuivent

Les négociations se poursuivaient activement cet avant-midi entre les représentants du Conseil syndical des professionnels du gouvernement du Québec et les représentants du gouvernement lui-même.

Cependant, aucune déclaration n'a été émise de part et d'autre sur les discussions en cours.

Les professionnels devaient commencer hier, une série indéterminée de journées d'étude mais un délai a été accordé au gouvernement jusqu'à lundi le 9 mai. M. Eric Kierans, ministre de la Santé, ayant accepté d'agir comme médiateur entre les parties.

sera tout d'abord réduit, perdrait leur statut d'administrateurs et se verraient plutôt confier une représentation de la population au sein des nouveaux rouages administratifs.

Par ailleurs, ces transformations incluraient également la disparition des commissions scolaires locales. Dans les milieux concernés, on s'attend depuis un certain temps à une telle recommandation.

La disparition des commissions scolaires locales aurait été confirmée indirectement par Mgr. Alphons-Marie Parent à un administrateur scolaire au cours d'une réunion intime à eu lieu il y a plusieurs semaines.

D'un autre côté, selon un informateur, la régie et la surveillance prévues du ministère de l'Éducation sur toute institution d'enseignement, qu'elle soit publique ou privée, (sauf pour l'enseignement supérieur), serait une suite logique au régime d'institutions associées annoncé tout récemment.

En vertu de ce nouveau programme, une institution privée pourra recevoir des étudiants d'une commission scolaire régionale et sera financée entièrement à même les fonds publics. L'expansion des institutions de la commission scolaire et du secteur privé pouvant ainsi être coordonnée.

### CONFESIONNALITÉ

En ce qui a trait à la confessionnalité, on se souvient que le ministre de l'Éducation a déclaré le 4 février dernier, en Chambre, "que la Commission Parent proposera sûrement un jour l'institution d'écoles non-parties".

(Suite à la page 2, 3e col.)

## Jean Lesage s'élève contre le défaitisme

Par Normand GIRARD

AMQUI (De notre envoyé) — "Le marasme n'existe que dans l'esprit de ceux qui veulent le faire survivre dans le cœur des gens", a répondu, hier après-midi, à Amqui, le premier ministre Jean Lesage, au maire de l'endroit, le docteur Georges-Etienne Guérette.

Aux allégations du maire, voulant que le marasme sévise dans la Matapédia, le chef libéral a apporté la mise au point la plus vive et la plus vigoureuse qu'il ait faite depuis le début de la campagne électorale.

"Je trouve pénible, a dit le chef du gouvernement en gonflant le ton, que l'on prêche dans certains milieux un esprit de défaitisme. On devrait plutôt, précisa-t-il, prendre son courage à deux mains et, le sourire aux lèvres, se lancer vers l'avenir, sans peur et sans reproche."

Le maire Guérette, d'allégeance unioniste, avait souhaité la bienvenue à M. Lesage en disant qu'il avait manifesté de l'inquiétude en apprenant que le chef libéral ferait le trajet de Mont-Joli à Amqui par la vériste route no 6.

Il avait ajouté qu'il espérait, cependant, que cette visite dans le comté lui permettrait de se rendre compte du marasme qui sévit dans la région et que cela permettrait de faire en sorte que Matapédia participe dans le futur à la prospérité générale du pays.

Dans une allocution de 45 minutes, prononcée en plein après-midi, devant une salle comble d'au moins 400 personnes, M. Lesage a annoncé qu'une usine régionale de transformation du lait sera construite à Amqui au coût de \$400,000.

Le chef libéral a précisé que le Conseil des ministres a pris la décision de désigner les comités électoraux de Rivière-du-Loup, de Témiscouata, de Rimouski, de Matane et de Mata-

**Autre nouvelle, à la page 3**  
**La campagne électorale, à la page 32**

pédia, comme régions pilotes pour la fusion des petites usines peu efficaces de transformation du lait en de grandes usines centrales polyvalentes.

Ces usines seront construites à Amqui, à Trois-Pistoles et à Mont-Joli. On y transformera le lait en beurre, en fromage et en poudre, suivant des opérations distinctes mais s'exécutant d'une façon simultanée. Cette initiative permettra de faire bénéficier les producteurs laitiers du prix de \$4 les 100 livres de lait dont le chef libéral (Suite à la page 2, 4e col.)

## En bref

### Naessens condamné

PARIS (PC d'après AFP,PA) — Gaston Naessens, l'aventurier qui a tant fait parler de lui voici quelques années en prétendant avoir trouvé un remède contre le cancer, et qui s'est enfui en dernier lieu en Amérique (on a signalé récemment sa présence au Texas) a été condamné par défaut jeudi à deux ans d'emprisonnement, cinq ans d'interdiction de séjour, et dix ans de privation de droits civiques pour faux, par la XIIe chambre correctionnelle de la Seine.

Naessens était venu à Montréal en 1963 afin de traiter le fils du restaurateur René Guynemer. L'enfant était mort par la suite et son père avait intenté sans succès une action en dommages contre Naessens.

### La peur d'avoir peur

MONTREAL (PC) — "Malheureusement, il y a des gens, parfaitement de bonne foi, qui ont peur d'avoir peur! On se demande parfois s'ils ne trouvent pas une certaine satisfaction dans cette peur". Hier, au déjeuner — causerie du Lions Club de Montréal, le ministre Pierre Laporte n'a pas identifié les peureux, mais il a décrit leurs peurs.

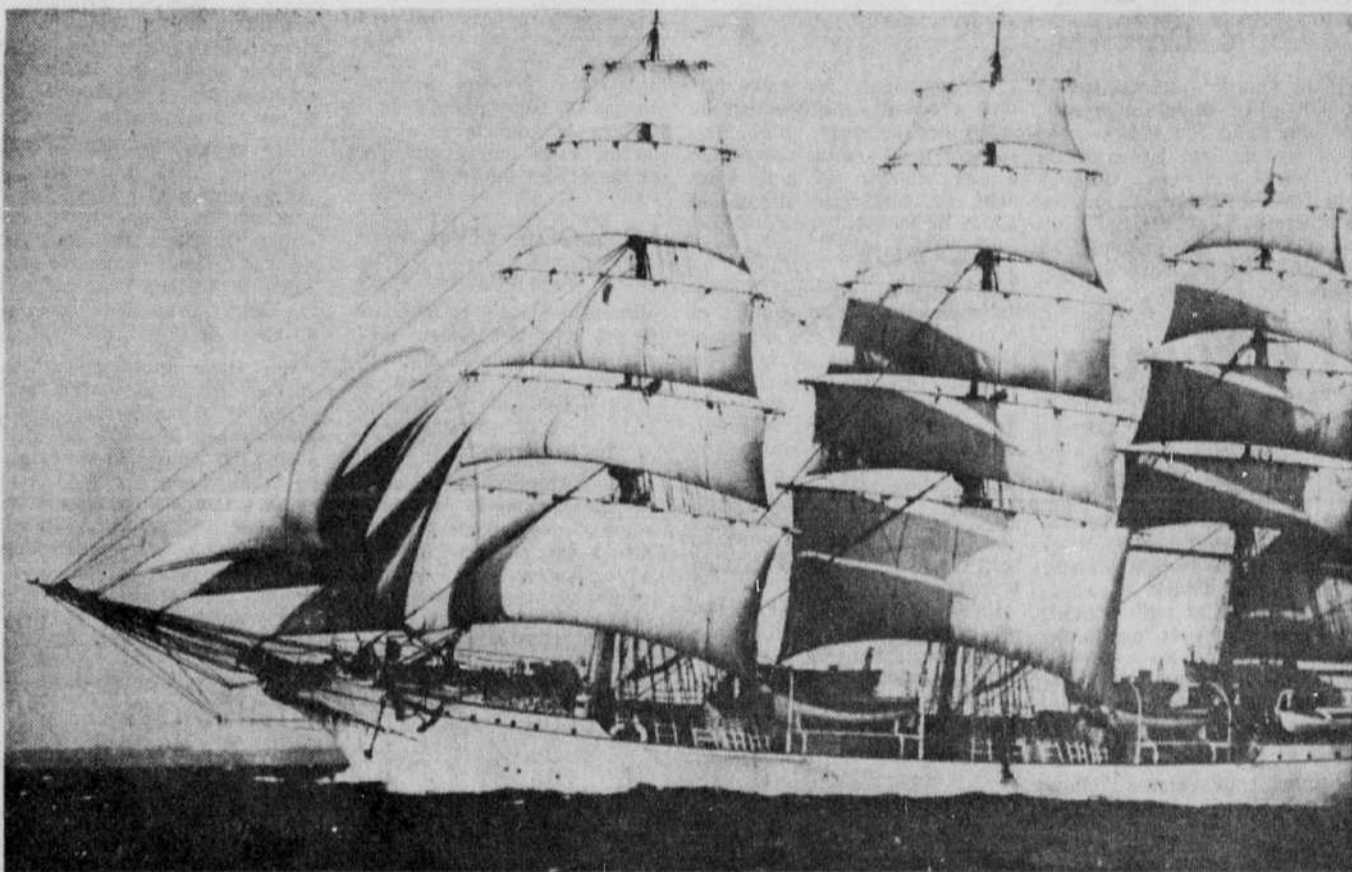
M. Laporte a voulu démontrer que l'éveil au Québec ne menaçait ni la confédération ni la population anglophone, mais il ne peut expliquer cet éveil. "Je pense sincèrement que nous sommes trop près des événements et trop engagés pour porter un jugement serein".

### Petites autos plus dangereuses que les grosses

DETROIT (UPI - AFP - PA) — Le critique par excellence des manufacturiers d'automobiles, Ralph Nader, a tenu des propos sévères au sujet des petites automobiles. Selon lui, les petites automobiles sont plus dangereuses que les grosses. Dans une collision, elles ne peuvent absorber le choc aussi bien que les grosses.

Depuis le 4 avril, plusieurs défauts ont été annoncés au cours de la campagne de sécurité des automobiles. Voici cette liste:

— Les Chevrolet 1964 et 1965 et les Chevrolet 1965. Environ 1,500,000 automobiles de ces modèles munies de transmissions automatiques ont dû subir une modification afin d'empêcher (Suite à la page 2, 1ère col.)



A L'EXPO '67 — Le consul général du Danemark à Montréal, M. J. D. Scheel, a annoncé que l'un des plus beaux navires du monde, le navire-école de l'Etat danois, le "Danmark" viendra au Canada pour l'Expo '67. Le navire devrait arriver à Montréal le 1er octobre 1967. Il passera devant Québec la journée précédente. Il quittera le Danemark au cours de l'été pour effectuer sa tournée

du monde comme tous les ans. Son escale à Montréal sera la première d'une tournée des ports nord-américains. Quand le navire-école quitte le Danemark, il y a 80 élèves à bord. A l'Expo, tous les navires visiteurs seront amarrés dans une rade spéciale faisant partie de l'emplacement de l'Exposition universelle de 1967.

## Les avocats décideront eux-mêmes si McClellan doit témoigner encore

### Une hormone aura raison du cancer

OTTAWA (UPI) — Deux chercheurs, le père et le fils, ont annoncé hier la découverte d'une hormone qui vaincra la plus terrible des maladies, le cancer.

Le docteur V.V. Mirkovich, 72 ans, et son fils, le docteur V.A. Mirkovich, 40 ans, ont entamé des pourparlers avec la Fondation pour la recherche et le traitement du cancer de l'Ontario afin que l'on fasse l'essai clinique de l'hormone anticancéreuse appelée ACH que produirait naturellement le corps humain afin d'enrayer la reproduction de cellules cancéreuses.

Le gouvernement fédéral enquête sur la valeur de cette découverte.

Les Mirkovich ont révélé avoir produit l'hormone en (Suite à la page 2, 1ère col.)

### Troisième commission d'enquête sur la sécurité

OTTAWA (UPI) — Le premier ministre Lester Pearson a révélé, hier, qu'une commission de trois membres fera enquête sur le réseau de sécurité au Canada.

"Nous sommes désireux de former la commission la plus tôt possible," a déclaré le premier ministre à la Chambre des Communes en réponse à des questions d'un député.

"Depuis une semaine, j'ai songé aux aspects de la sécurité et nous faisons tout en notre pouvoir afin de trouver le plus (Suite à la page 2, 3e col.)

### Le Code civil doit être révisé, dit C. Wagner

MONTREAL (PC) — En raison "des difficultés d'interprétations contradictoires", le Code civil du Québec doit être révisé, a déclaré le ministre de la Justice, M. Claude Wagner.

Parlant hier devant la "McGill Law Graduates Society", il a dit que le Code civil avait plus de 200 ans.

"C'est essentiellement le produit des dogmes philosophiques et moraux du 18e siècle, auxquels on a ajouté certaines théories économiques du 19e siècle."

Un comité travaille présentement à la révision de l'ancien code et un code révisé de procédures civiles a déjà été adopté.

"Des événements d'une (Suite à la page 2, 3e col.)

## Le remaniement de l'année scolaire a affecté les ressources des étudiants

La situation financière de l'étudiant dans l'enseignement spécialisé (écoles de métiers, instituts de technologie s'est détériorée, par suite de remaniement de l'année scolaire, et il semble que ce soit l'étudiant, mais aussi souvent ses parents qui doivent en absorber le coût.

"Peu d'étudiants, en 1965, (au cours de l'été) ont travaillé dans leur spécialité et on considère que la réforme du calendrier scolaire n'aura pas d'influence profonde de ce côté."

Telles sont les deux principales conclusions apportées par le comité d'étude formé par le ministère de l'Éducation en janvier dernier et qui a mis fin à une grave déclenchée par laquelle 27,000 étudiants de l'enseignement spécialisé du Québec.

On se souvient que les étudiants ont motivé leur geste à ce moment en déclarant que la prolongation de deux semaines de l'année scolaire leur causait beaucoup de difficultés financières et nuisait à leurs chances de se trouver un emploi durant la dans la situation financière des étudiants à cause de la prolongation du calendrier scolaire, mais a réalisé d'autre part que cette modification ne nuisait aucunement à leurs chances de se trouver un emploi durant l'été.

1) L'étudiant dans l'enseignement spécialisé a un âge moyen de 19 ans et un mois.

2) Six fois sur dix, son père est ouvrier ou agriculteur.

3) Il a trois chances sur quatre d'habiter dans la localité où il étudie, une chance sur deux d'appartenir à une famille d'au moins quatre enfants et six fois sur dix, ses parents gagnent (Suite à la page 2, 5e col.)



LES CHAMPIONS — Les Canadiens de Montréal ont conservé hier soir la coupe Stanley en l'emportant en temps supplémentaire, par 3-2 sur les Red Wings, à Detroit. De gauche à droite, entourant

l'instructeur Toe Blake et la célèbre coupe, les joueurs Jean-Claude Tremblay, Robert Rousseau, Gilles Tremblay, Terry Harper et Jean Béliveau. (Voir nouvelle en page 6)

### Petites autos plus...

(Suite de la première page)  
l'accélérateur de collier en hiver.  
— Les Ford et les Mercury 1966. Environ 28,500 Ford et

5,000 Mercurys ont dû subir un ajustement des conduits des freins hydrauliques.  
Les Dodge, les Chryslers et les Plymouths 1966. Plus de 17,000 automobiles de ces modèles ont dû faire vérifier les roues. Certaines roues étaient mal soudées.  
Les Tempests Pontiac 1961, 80,000 automobiles de ces modèles, qui sont très bas, avaient tendance à accrocher les points élevés sur la route, aux traverses à niveau par exemple.  
Les Continentals Lincoln 1965. Appareil de freinage fautif.

### Une hormone...

(Suite de la première page)  
laboratoire en 1958 et l'avoir expérimentée avec des résultats "étonnément positifs" sur cinq patients atteints du cancer, à Vera Cruz, Mexique.  
Deux des cinq patients sont morts. Le premier parce que les médecins ont manqué d'hormones à un stade critique du traitement, et le second parce que la maladie était trop avancée.

Ils ont demandé à la Fondation ontarienne de traiter quatre personnes souffrant d'un cancer pernicieux, et de vérifier scientifiquement la valeur du traitement.  
Ils estiment que les organes vitaux de ces patients ne devraient pas être atteints au-delà de toute récupération possible et que les patients ne devraient pas avoir reçu quelque traitement préalable.  
Le traitement devrait durer 30 jours. Selon les Markovich, les résultats seraient si extraordinairement évidents, qu'on n'aurait nullement besoin d'autres preuves de son efficacité.

Il a ajouté que la compagnie n'a pas fait faire de temps supplémentaire à ses employés depuis quelque temps.  
La General Motors a produit au Canada depuis le début de l'année jusqu'au 30 avril 113,486 voitures, comparativement à 143,953 pour la période correspondante en 1965.

Par ailleurs, à Oshawa, en Ontario, un porte-parole de la compagnie a fait savoir hier que GM du Canada n'a pas l'intention d'écouter la semaine de travail pour faire suite à la décision de la compagnie mère.  
Il a ajouté que la compagnie n'a pas fait faire de temps supplémentaire à ses employés depuis quelque temps.

La General Motors a produit au Canada depuis le début de l'année jusqu'au 30 avril 113,486 voitures, comparativement à 143,953 pour la période correspondante en 1965.

Par ailleurs, à Oshawa, en Ontario, un porte-parole de la compagnie a fait savoir hier que GM du Canada n'a pas l'intention d'écouter la semaine de travail pour faire suite à la décision de la compagnie mère.

Il a ajouté que la compagnie n'a pas fait faire de temps supplémentaire à ses employés depuis quelque temps.

La General Motors a produit au Canada depuis le début de l'année jusqu'au 30 avril 113,486 voitures, comparativement à 143,953 pour la période correspondante en 1965.

Par ailleurs, à Oshawa, en Ontario, un porte-parole de la compagnie a fait savoir hier que GM du Canada n'a pas l'intention d'écouter la semaine de travail pour faire suite à la décision de la compagnie mère.

Il a ajouté que la compagnie n'a pas fait faire de temps supplémentaire à ses employés depuis quelque temps.

La General Motors a produit au Canada depuis le début de l'année jusqu'au 30 avril 113,486 voitures, comparativement à 143,953 pour la période correspondante en 1965.

Par ailleurs, à Oshawa, en Ontario, un porte-parole de la compagnie a fait savoir hier que GM du Canada n'a pas l'intention d'écouter la semaine de travail pour faire suite à la décision de la compagnie mère.

Il a ajouté que la compagnie n'a pas fait faire de temps supplémentaire à ses employés depuis quelque temps.

La General Motors a produit au Canada depuis le début de l'année jusqu'au 30 avril 113,486 voitures, comparativement à 143,953 pour la période correspondante en 1965.

Par ailleurs, à Oshawa, en Ontario, un porte-parole de la compagnie a fait savoir hier que GM du Canada n'a pas l'intention d'écouter la semaine de travail pour faire suite à la décision de la compagnie mère.

Il a ajouté que la compagnie n'a pas fait faire de temps supplémentaire à ses employés depuis quelque temps.

La General Motors a produit au Canada depuis le début de l'année jusqu'au 30 avril 113,486 voitures, comparativement à 143,953 pour la période correspondante en 1965.

Par ailleurs, à Oshawa, en Ontario, un porte-parole de la compagnie a fait savoir hier que GM du Canada n'a pas l'intention d'écouter la semaine de travail pour faire suite à la décision de la compagnie mère.

Il a ajouté que la compagnie n'a pas fait faire de temps supplémentaire à ses employés depuis quelque temps.

La General Motors a produit au Canada depuis le début de l'année jusqu'au 30 avril 113,486 voitures, comparativement à 143,953 pour la période correspondante en 1965.

Par ailleurs, à Oshawa, en Ontario, un porte-parole de la compagnie a fait savoir hier que GM du Canada n'a pas l'intention d'écouter la semaine de travail pour faire suite à la décision de la compagnie mère.

Il a ajouté que la compagnie n'a pas fait faire de temps supplémentaire à ses employés depuis quelque temps.

La General Motors a produit au Canada depuis le début de l'année jusqu'au 30 avril 113,486 voitures, comparativement à 143,953 pour la période correspondante en 1965.

Par ailleurs, à Oshawa, en Ontario, un porte-parole de la compagnie a fait savoir hier que GM du Canada n'a pas l'intention d'écouter la semaine de travail pour faire suite à la décision de la compagnie mère.

Il a ajouté que la compagnie n'a pas fait faire de temps supplémentaire à ses employés depuis quelque temps.

La General Motors a produit au Canada depuis le début de l'année jusqu'au 30 avril 113,486 voitures, comparativement à 143,953 pour la période correspondante en 1965.

Par ailleurs, à Oshawa, en Ontario, un porte-parole de la compagnie a fait savoir hier que GM du Canada n'a pas l'intention d'écouter la semaine de travail pour faire suite à la décision de la compagnie mère.

Il a ajouté que la compagnie n'a pas fait faire de temps supplémentaire à ses employés depuis quelque temps.

La General Motors a produit au Canada depuis le début de l'année jusqu'au 30 avril 113,486 voitures, comparativement à 143,953 pour la période correspondante en 1965.

Par ailleurs, à Oshawa, en Ontario, un porte-parole de la compagnie a fait savoir hier que GM du Canada n'a pas l'intention d'écouter la semaine de travail pour faire suite à la décision de la compagnie mère.

Il a ajouté que la compagnie n'a pas fait faire de temps supplémentaire à ses employés depuis quelque temps.

La General Motors a produit au Canada depuis le début de l'année jusqu'au 30 avril 113,486 voitures, comparativement à 143,953 pour la période correspondante en 1965.

Par ailleurs, à Oshawa, en Ontario, un porte-parole de la compagnie a fait savoir hier que GM du Canada n'a pas l'intention d'écouter la semaine de travail pour faire suite à la décision de la compagnie mère.

Il a ajouté que la compagnie n'a pas fait faire de temps supplémentaire à ses employés depuis quelque temps.

La General Motors a produit au Canada depuis le début de l'année jusqu'au 30 avril 113,486 voitures, comparativement à 143,953 pour la période correspondante en 1965.

### Les commissions... Jean Lesage...

(Suite de la première page)  
confessionnelles afin de répondre aux exigences de notre société pluraliste."

C'est la plus sérieuse indication qui a précédé la transcription des notes à la suite des délibérations de la Commission royale d'enquête sur l'enseignement au Québec.

Touchant l'uniformisation de la taxe scolaire, les observateurs ne seraient aucunement surpris d'une telle recommandation à la suite du rapport Bélanger, paru il y a quelques mois, et qui a traité de la fiscalité au Québec.

On se souvient que le gouvernement a accepté de donner suite à la création d'une régie d'évaluation foncière conformément à une recommandation du rapport Bélanger.

Selon des experts interrogés à ce moment-là, seule une régie d'évaluation amenant une évaluation juste et réelle des biens dans chaque municipalité de la province pouvait conduire à l'uniformisation de la taxe scolaire.

Quant à l'enseignement à prévoir pour les Indiens et les Esquimaux, nous n'avons pu connaître les à-côtés du comité qui aurait été recommandé par la Commission Parent.

Une chose certaine, la tendance actuelle veut que les Indiens s'intéressent de plus en plus aux commissions scolaires régionales. D'un autre côté, on sait que l'instruction des Esquimaux est assumée en partie par le gouvernement fédéral et en partie par le gouvernement provincial.

Comme conclusion, nous pouvons dire que tous les détails orés entourant ces différents sujets pourraient se trouver dans un entrapôt de la ville de Montréal où seraient "remisés" quelque 30,000 exemplaires de la dernière tranche du rapport Parent, selon une source généralement bien informée.

### Le Code civil...

(Suite de la première page)  
dimension locale et mondiale ont considérablement touché notre mode de pensée et nos valeurs en ce qui a trait à beaucoup de problèmes sociaux, économiques et moraux," a-t-il dit.

M. Wagner a ajouté qu'il ne fallait pas hésiter à emprunter des lois des autres provinces et des autres pays, pourvu que ces lois soient adaptées à notre milieu.

### Troisième commission...

(Suite de la première page)  
vite possible les membres de cette commission", a déclaré le premier ministre.

Cette nouvelle commission sera la troisième commission d'enquête sur la sécurité. Il y a l'enquête sur l'affaire Spence; et l'enquête sur l'affaire Munsinger.

La nouvelle commission aura le vaste mandat de faire enquête sur toute la sécurité au Canada.

### Les commissions... Jean Lesage...

(Suite de la première page)  
confessionnelles afin de répondre aux exigences de notre société pluraliste."

C'est la plus sérieuse indication qui a précédé la transcription des notes à la suite des délibérations de la Commission royale d'enquête sur l'enseignement au Québec.

Touchant l'uniformisation de la taxe scolaire, les observateurs ne seraient aucunement surpris d'une telle recommandation à la suite du rapport Bélanger, paru il y a quelques mois, et qui a traité de la fiscalité au Québec.

On se souvient que le gouvernement a accepté de donner suite à la création d'une régie d'évaluation foncière conformément à une recommandation du rapport Bélanger.

Selon des experts interrogés à ce moment-là, seule une régie d'évaluation amenant une évaluation juste et réelle des biens dans chaque municipalité de la province pouvait conduire à l'uniformisation de la taxe scolaire.

Quant à l'enseignement à prévoir pour les Indiens et les Esquimaux, nous n'avons pu connaître les à-côtés du comité qui aurait été recommandé par la Commission Parent.

Une chose certaine, la tendance actuelle veut que les Indiens s'intéressent de plus en plus aux commissions scolaires régionales. D'un autre côté, on sait que l'instruction des Esquimaux est assumée en partie par le gouvernement fédéral et en partie par le gouvernement provincial.

Comme conclusion, nous pouvons dire que tous les détails orés entourant ces différents sujets pourraient se trouver dans un entrapôt de la ville de Montréal où seraient "remisés" quelque 30,000 exemplaires de la dernière tranche du rapport Parent, selon une source généralement bien informée.

### Le Code civil...

(Suite de la première page)  
dimension locale et mondiale ont considérablement touché notre mode de pensée et nos valeurs en ce qui a trait à beaucoup de problèmes sociaux, économiques et moraux," a-t-il dit.

M. Wagner a ajouté qu'il ne fallait pas hésiter à emprunter des lois des autres provinces et des autres pays, pourvu que ces lois soient adaptées à notre milieu.

### Troisième commission...

(Suite de la première page)  
vite possible les membres de cette commission", a déclaré le premier ministre.

Cette nouvelle commission sera la troisième commission d'enquête sur la sécurité. Il y a l'enquête sur l'affaire Spence; et l'enquête sur l'affaire Munsinger.

La nouvelle commission aura le vaste mandat de faire enquête sur toute la sécurité au Canada.

### Les avocats décideront...

(Suite de la première page)  
des personnages douteux ou des criminels. A ce moment-là, a dit M. Pearson, il était inquiet au sujet des accusations de trafic d'influence ayant accompagné des tentatives de faire libérer sous cautionnement le trafiquant de narcotiques Lucien Rivard.

Le commissaire a dit avoir fait mention de l'affaire Munsinger et, le 2 décembre 1964, avoir remis à M. Pearson le dossier en question. On lui a remis ce dossier le 1er avril de cette année, après l'institution de l'enquête sur l'affaire.

Mardi, aux Communes, le premier ministre a précisé qu'il avait demandé toutes les informations sur les relations que tout député avait pu avoir avec

### Le remaniement de l'année...

(Suite de la première page)  
moins de \$6,000 par année.

4) Avant la réforme du calendrier scolaire, le rapport du comité précise, en somme, que le financement de leurs dépenses de subsistance et de transport ne posait pas de problèmes majeurs aux résidents, alors que le revenu du travail d'été et les bourses laissaient un déficit appréciable aux non-résidents.

### IMPLICATIONS DU NOUVEAU CALENDRIER

Selon le rapport, "on prévoit que le réaménagement de l'année scolaire occasionnera des dépenses additionnelles de \$25 et \$60 respectivement aux résidents et aux non-résidents par rapport à leur situation antérieure respective, cependant que l'abrégement de la période de vacances affectera environ 10,000 étudiants dans leur revenu."

"Trois hypothèses peuvent être formulées, selon le comité, pour estimer l'incidence du nouveau calendrier sur le revenu: soit que le nouveau calendrier ne change rien, soit qu'il ait un effet proportionnel à la diminution de la période de vacances, soit que la diminution du revenu est plus que proportionnelle à l'abrégement des vacances."

Selon la première hypothèse, précise-t-on, la perte de revenu encourue serait de l'ordre de 23 pour cent, de telle sorte que les résidents afficherait un déficit allant jusqu'à \$135 et les non-résidents, un déficit variant entre \$200 et \$370.

La seconde hypothèse est plus facilement mesurable, dit-on, mais il semble qu'un certain nombre d'étudiants seront affectés plus ou moins proportionnellement à l'abrégement des vacances.

### Les avocats décideront...

(Suite de la première page)  
des personnages douteux ou des criminels. A ce moment-là, a dit M. Pearson, il était inquiet au sujet des accusations de trafic d'influence ayant accompagné des tentatives de faire libérer sous cautionnement le trafiquant de narcotiques Lucien Rivard.

Le commissaire a dit avoir fait mention de l'affaire Munsinger et, le 2 décembre 1964, avoir remis à M. Pearson le dossier en question. On lui a remis ce dossier le 1er avril de cette année, après l'institution de l'enquête sur l'affaire.

Mardi, aux Communes, le premier ministre a précisé qu'il avait demandé toutes les informations sur les relations que tout député avait pu avoir avec

### Le remaniement de l'année...

(Suite de la première page)  
moins de \$6,000 par année.

4) Avant la réforme du calendrier scolaire, le rapport du comité précise, en somme, que le financement de leurs dépenses de subsistance et de transport ne posait pas de problèmes majeurs aux résidents, alors que le revenu du travail d'été et les bourses laissaient un déficit appréciable aux non-résidents.

### IMPLICATIONS DU NOUVEAU CALENDRIER

Selon le rapport, "on prévoit que le réaménagement de l'année scolaire occasionnera des dépenses additionnelles de \$25 et \$60 respectivement aux résidents et aux non-résidents par rapport à leur situation antérieure respective, cependant que l'abrégement de la période de vacances affectera environ 10,000 étudiants dans leur revenu."

"Trois hypothèses peuvent être formulées, selon le comité, pour estimer l'incidence du nouveau calendrier sur le revenu: soit que le nouveau calendrier ne change rien, soit qu'il ait un effet proportionnel à la diminution de la période de vacances, soit que la diminution du revenu est plus que proportionnelle à l'abrégement des vacances."

Selon la première hypothèse, précise-t-on, la perte de revenu encourue serait de l'ordre de 23 pour cent, de telle sorte que les résidents afficherait un déficit allant jusqu'à \$135 et les non-résidents, un déficit variant entre \$200 et \$370.

La seconde hypothèse est plus facilement mesurable, dit-on, mais il semble qu'un certain nombre d'étudiants seront affectés plus ou moins proportionnellement à l'abrégement des vacances.

### Coupables de meurtre

CHESTER (PC) — Ian Brady, 28 ans, et sa maîtresse, Myra Hindley, 23 ans, ont été trouvés coupables du meurtre de Edward Evans, 17 ans, et de la petite Lesley Ann Downey, 10 ans.

Seul, Brady a été tenu responsable de l'assassinat de John Kilbride, 12 ans, la troisième des victimes de ceux que l'on a appelé, au cours du procès, "les sadiques de la lande". Ian Brady et Myra Hindley

ont été condamnés à l'emprisonnement à vie.

### Deux problèmes

TORONTO (PC) — Le ministre des Forêts a affirmé hier à Toronto que les deux problèmes internes les plus pressants du Canada sont les relations franco-anglaises et les relations fédérales-provinciales.

Les deux problèmes sont distincts, a dit M. Maurice Sauvé devant l'association des femmes libérales de l'Ontario.

Dimanche le 8 mai, invitez MAMAN à prendre un **SUCCULENT REPAS** au **RESTAURANT Place Laurentienne** ce sera certainement un geste très apprécié!

Musique d'atmosphère  
1175 RUE CLAIRE-FONTAINE  
Edifice Laurentienne  
RES.: 529-9559

FIANCES, FUTURS GRADUES. Le Salon de Gala Roger De Blois, carré d'Youville, vous invite à vous prévaloir du vaste choix de **VETEMENTS DE LOCATION** tels que: Full Dress - Directeur - Veston Blanc Morning Coat - Tuxedo - Complet Oxford

**SALON DE GALA ROGER DE BLOIS**  
790 Carré d'Youville  
Spécialiste en vêtements de location "Au Carrefour des meilleurs tailleurs"  
TEL.: 523-0382

**COMMIS VENDEUR DEMANDE**  
En confection et mercerie pour hommes

Cette personne devra être âgée de 45 ans et plus et avoir une bonne expérience dans le domaine mentionné. En surcroît, le candidat devra s'acquitter de la tâche de surveillance. Le candidat devra être bilingue et avoir une apparence soignée.

Remunération selon qualifications et conditions avantageuses.

**Simons'**  
Québec... place Ste-Foy  
Téléphoner à: 522-4043  
demander le gérant du personnel

Ca ne vous arrivera **Jamais**

**ER**  
ÉMILIEN ROCHETTE  
TAPIS  
TUILES-LINOLEUM  
550 est, rue St-Vallier,  
529-4164

"L'unique exposition du genre à Québec"

**"LE SALON DE LA MAISON MODERNE"**  
DU 6 AU 14 MAI.

Magnifiques exhibits:  
Nouvelles Créations dans:

- ★ CONSTRUCTION
- ★ RENOVATION
- ★ DECORATION
- ★ AMEUBLEMENT
- ★ APPAREILS MENAGERS

Des exposants de grande renommée vous invitent à assister le jour ou le soir à d'intéressantes démonstrations de la plus grande variété de nouveaux produits jamais présentés à Québec.

N.B. Le Salon de la maison moderne sera ouvert dimanche à partir de 1 hre p.m.

Le Salon de la Maison Moderne est une présentation de: "Les expositions de l'Est du Canada Inc."

**DANS LE MAIL DE PLACE STE-FOY**  
Stationnement illimité.

classique... ultra léger, notre complet en laine et térylène

Parfaitement coupé et du meilleur goût, notre modèle "Traditionnel" à ligne ultra souple... épaules naturelles. Le Tissu? Un judicieux mélange de laine peignée et de térylène assurant une tenue parfaite. Tons de marine et gris moyen. Tailles: 36 à 46, court, régulier ou long. \$80.

**Simons'**  
LE MAGASIN POUR HOMMES

Jean Lesage dans le Bas-Saint-Laurent

L'avenir de notre nation repose sur l'instruction



A Ottawa avec Amédée Gaudreault

Encore Laurier et son comportement lacrymal!

OTTAWA — Vous savez, le comité de la radiodiffusion siège toujours. Et on y étudie toujours le drame du programme télévisé "This Hour Has Seven Days".

Je suis donc retourné voir ça, hier.

M. "Bud" Walker répondait aux questions des députés, parfois à leurs discours, comme dans le cas de M. Mackasey, mais en se faisant inviter ensuite à être bref.

Vous ne me croirez peut-être pas, mais un député a aussi voulu savoir si Radio-Canada va soumettre le successeur de M. Lapierre à un test indiquant sa "résistance" en présence des oignons!

M. Walker a expliqué, hier, que ça ne marche pas trop bien, aux échelons du milieu, à Radio-Canada.

Après cette histoire de "candidat adverse désigné par lui", les journalistes n'en furent pas à leur dernière surprise avec le député du comté de Matapédia.

A Causapsal, alors que le premier ministre avait pris la parole à l'hôtel de ville, devant une salle remplie, au moins 250 personnes, il l'interrompit.

M. Lesage parlait d'une école polyvalente construite par son gouvernement au coût de \$1,200,000.

Quelques instants plus tard, lorsqu'il fut appelé à remercier M. Lesage, M. Arsenault tout penaud, s'excusa en expliquant qu'il pensait tellement aux problèmes de son comté qu'il n'avait pu se retenir...

Notons ici que M. Arsenault a estimé, à la fin de son allocution, que M. Lesage avait rencontré pas moins de 2,000 personnes au cours de son ratisage du comté, durant la journée.

Cette journée remplie a commencé, à 8h30, hier matin, par le départ du groupe, à Québec, 23 personnes en tout, journalistes et membres de la suite de M. et Mme Lesage.

Dès l'arrivée à Mont-Joli, à 10h, le premier ministre fut amené en voiture jusqu'à Sainte-Jeanne où il salua une centaine de citoyens qui l'attendaient dans un restaurant pour lui serrer la main.

De là, il partit pour Sayabec où le même geste se répéta avec un peu plus de 100 personnes dans un hôtel local.

De là, il se rendit à l'hôtel de ville d'Amqui pour y tenir une assemblée publique. C'est à cet endroit que survint l'accrochage avec le maire Guérette.

De cet endroit, M. Lesage fut conduit à Lac-au-Saumon où, au Camp Cartier, quelques 200 personnes l'attendaient encore pour lui serrer la main.

Il a passé la nuit à Carleton. Au cours de la matinée, il visitera de nouveau à la "John Diefenbaker" plusieurs localités du comté avant de quitter la péninsule à destination de Sept-Îles, sur la Côte-Nord.

CAPLAN (de notre envoyé) — Le chef du parti libéral du Québec a déclaré, hier soir, à Caplan, dans le Bas-Saint-Laurent, que l'instruction est la force des peuples et que si le gouvernement du Québec ne continue pas à mettre l'accent sur ce point, la nation canadienne-française est appelée à disparaître.

"L'instruction, dit-il, devant une foule de quelque 650 partisans réunis à l'occasion du congrès de nomination de Me Gérard-D. Lévesque, ministre de l'Industrie et du Commerce et député de Bonaventure, c'est la responsabilité de toute la population, c'est la responsabilité de la nation."

M. Lesage, qui est revenu sur ce thème à quelques reprises depuis le début de la campagne électorale, a précisé, hier soir, que l'instruction est la force des peuples et que c'est pour cette raison que son gouvernement a mis l'accent sur ce point depuis 1960.

"Si j'ai commis une erreur en mettant en oeuvre une telle politique, dit-il, si j'ai péché, eh bien! je suis un pécheur impénitent parce que je crois que nous n'irons nulle part sans instruction!"

LE MANDAT

M. Lesage est aussi revenu sur le mandat précis qu'il sollicite pour négocier avec Ottawa et les autres provinces de nouvelles ententes fiscales, signalant qu'il voulait à cette occasion faire montre de la fermeté qui a caractérisé ses pourparlers avec Ottawa et les autres provinces dans le passé.

"Je veux, dit-il, que la Constitution soit respectée dans tous ses détails. Je veux être ferme comme je l'ai été dans le passé"

BIEN-ETRE

Le chef libéral a également traité des réalisations de son gouvernement en matière sociale, faisant remarquer qu'en ce qui concerne la santé des citoyens la prochaine étape de son gouvernement sera l'institution de l'assurance médicale, ceci dès le premier juillet 1967.

Le programme couvrira, dès le début, les frais chirurgicaux et les honoraires, dit-il. Puis, nous y ajouterons les médicaments et les frais dentaires.

"Les gens, après une ou deux années, s'habitueront à ne plus payer leur médecin comme ils se sont habitués à ne plus payer leur hôpital et ils diront, Dieu que les taxes sont hautes! C'est ainsi!", conclut-il.

Journée remplie

Par Normand GIRARD

CAUSAPSCAL (de notre envoyé) — Le chef du parti libéral a connu, hier, dans le bas-Saint-Laurent, la journée la mieux remplie et sans doute la plus épuisante pour un chef politique, au cours d'une campagne électorale.

Cette journée, organisée en partie par "l'ineffable Bona Arsenault", n'a accordé aucun répit au premier ministre qui a, même, ô ironie, eu le loisir de se faire photographier, à Causapsal, en compagnie de Bona Arsenault et de l'adversaire de Arsenault lui-même, le candidat unioniste Jean-Paul Fiset.

Le secrétaire de la province, qui sollicite un troisième mandat dans son comté, a avoué en toute candeur que c'est lui-même qui avait invité M. Fiset qui, incidemment, est échelon de la ville de Causapsal. "C'est un de mes amis", expliqua M. Arsenault.

"L'ineffable", comme tout le monde le désigne, a été invité par les journalistes à expliquer d'où lui venait ce qualificatif. "C'est simple, dit-il après un moment de réflexion, cela vient de ceux qui sont trop caves pour me comprendre."

Après cette histoire de "candidat adverse désigné par lui", les journalistes n'en furent pas à leur dernière surprise avec le député du comté de Matapédia.

A Causapsal, alors que le premier ministre avait pris la parole à l'hôtel de ville, devant une salle remplie, au moins 250 personnes, il l'interrompit.

M. Lesage parlait d'une école polyvalente construite par son gouvernement au coût de \$1,200,000.

Quelques instants plus tard, lorsqu'il fut appelé à remercier M. Lesage, M. Arsenault tout penaud, s'excusa en expliquant qu'il pensait tellement aux problèmes de son comté qu'il n'avait pu se retenir...

Notons ici que M. Arsenault a estimé, à la fin de son allocution, que M. Lesage avait rencontré pas moins de 2,000 personnes au cours de son ratisage du comté, durant la journée.

Cette journée remplie a commencé, à 8h30, hier matin, par le départ du groupe, à Québec, 23 personnes en tout, journalistes et membres de la suite de M. et Mme Lesage.

Dès l'arrivée à Mont-Joli, à 10h, le premier ministre fut amené en voiture jusqu'à Sainte-Jeanne où il salua une centaine de citoyens qui l'attendaient dans un restaurant pour lui serrer la main.

De là, il partit pour Sayabec où le même geste se répéta avec un peu plus de 100 personnes dans un hôtel local.

De là, il se rendit à l'hôtel de ville d'Amqui pour y tenir une assemblée publique. C'est à cet endroit que survint l'accrochage avec le maire Guérette.

De cet endroit, M. Lesage fut conduit à Lac-au-Saumon où, au Camp Cartier, quelques 200 personnes l'attendaient encore pour lui serrer la main.

Il a passé la nuit à Carleton. Au cours de la matinée, il visitera de nouveau à la "John Diefenbaker" plusieurs localités du comté avant de quitter la péninsule à destination de Sept-Îles, sur la Côte-Nord.

Cette technique "tornado", développée par le chef conservateur fédéral semble avoir été adoptée par le chef libéral québécois. En tout cas, elle lui a permis de rencontrer, hier, un nombre record d'électeurs dans un temps record, tout en prononçant trois allocutions importantes à autant d'endroits.

Un organisateur du comté de Matapédia, à qui nous faisons montre de notre stupéfaction devant le programme chargé de la journée et le comportement du député du comté, M. Arsenault, lança cette phrase qui semble résumer cette journée mémorable d'hier: "Une campagne électorale avec Bona, c'est plus qu'un sport c'est une aventure".



AUX SCIENCES DE L'EDUCATION — Les professeurs de la faculté des Sciences de l'Éducation de l'université Laval ont tenu, hier, leur journée d'études annuelle et ont profité de la circonstance pour rendre hommage au docteur Armand Gauthier, qui compte 50 ans dans l'enseignement, et à M. l'abbé Armand Maranda, pour ses 25 ans de

prérisse. Ci-dessus, nous voyons de gauche à droite: M. Maurice Barbeau, doyen de la faculté, M. l'abbé Armand Maranda, directeur du département de l'Enseignement secondaire et de l'Orientation; le docteur Gauthier et M. Maurice Mercier, directeur général adjoint au ministère de l'éducation.

Inquiétude face au programme lancé par la faculté des Arts

par Monique DUVAL

Les professeurs de la faculté des Sciences de l'Éducation de l'université Laval sont très inquiets et mécontents du programme, émis dernièrement, par la faculté des Arts concernant le cours collégial.

A l'unanimité, ces professeurs, réunis hier à l'Institut Desjardins à l'occasion d'une journée d'études, ont trouvé que le fait d'offrir des options à ce niveau et à l'âge qu'auront alors ces élèves (16 ou 17 ans) présente des dangers.

Selon eux, ces élèves n'ont pas atteint, dans ces classes, la maturité nécessaire et l'instruction générale suffisante pour se "spécialiser" dans telle ou telle discipline.

Selon eux, également, les collèges classiques et les écoles secondaires, par ce nouveau programme d'études, deviendront en quelque sorte de petites universités. Les "grandes" universités recevront des étudiants munis de ce que, "elles seules" devaient leur donner.

Il semble, d'après les discussions d'hier, que le Conseil de l'université Laval n'acceptera pas ce programme préparé par la faculté des Arts. Il semble, également, toujours selon les propos entendus hier, que le ministère de l'Éducation agira quand même.

Quoi qu'il en soit, l'inquiétude règne dans le milieu de cette faculté et nos interlocuteurs ne nous ont pas caché que les autres facultés universitaires partageaient les mêmes sentiments.

Ce sujet a fait dire à plusieurs participants à cette journée d'études que les comités et sous-comités semblaient, au ministère de l'Éducation, avoir souvent le rôle de paravent et que les décisions semblaient prises en dehors des réunions même parfois préalablement.

De part et d'autres, on a émis le voeu que, dans les divers domaines, mais particulièrement en ce qui concernait la formation des maîtres, on invite

d'affirmer qu'il appartient exclusivement à l'État ou aux sociétés professionnelles de le faire. Cela, parce que divers types de professions se définissent par les exigences et les besoins des corps professionnels.

Une vive discussion s'ensuivit où intervenaient le rôle des trois éléments: Université, État, corps professionnels. Selon le doyen de la faculté, certaines comparaisons ne peuvent s'établir par exemple, l'ingénieur ou l'enseignant où, par ses écoles normales, l'État a toujours eu droit de regard.

L'UN créera un haut-commissariat du sport (Jean-Jacques Bertrand)

MONTREAL (PC) — Prenant la parole à une assemblée de mise en candidature dans Montréal-Mercier hier soir, M. Jean-Jacques Bertrand, député de Missisquoi, a particulièrement insisté sur l'urgence de créer au Québec un ministère de la jeunesse de qui relèvera un haut-commissaire des sports.

"L'idée n'est pas neuve, a-t-il souligné. Dès 1962, l'Union nationale l'inscrivait à son programme. Ce ministère, qui

Douglas Fisher siègera comme conciliateur

OTTAWA (PC) — La Fraternité des agents de train (CTC) a désigné M. Douglas Fisher, journaliste et ex-député fédéral, pour la représenter au sein de la commission de conciliation instituée par le ministre du Travail, M. John R. Nicholson, qui est chargée d'étudier le conflit qui oppose la Fraternité des agents de train aux Chemins de fer Nationaux du Canada.

Une des principales questions dans ce conflit, a souligné hier la Fraternité dans un communiqué, porte sur les recommandations du rapport Freedman selon lequel tout changement marqué dans les conditions de travail devrait être assujéti à des négociations que ce soit durant la période même des négociations en vue de la signature d'une convention de travail ou durant l'existence de la convention.

Le représentant du syndicat au sein de la commission de conciliation est réputé connaître à fond les questions touchant les chemins de fer. Ex-député NDP aux Communes, M. Fisher a fait partie du comité parlementaire permanent des chemins de fer, canaux et lignes télégraphiques.

CUISINIER DEMANDE (short order cook) Se présenter en personne seulement au: RELAIS DE LA PLACE D'ARMES 16, rue Ste-Anne

Vue sur le fleuve MAGNIFIQUE TERRAIN 12,145 pieds carrés, Place Merici. Mme Lionel Bouvrette 527-0860 Davis & Gagnon Ltée

AUBAINE Ready Mix Rex, six tonnes, sur camion White, 7 tonnes. En parfaite condition. 661-7895

Docteur REMY BEAULIEU o.d. OPTOMETRISTE 363 de la Couronne au carré Jacques-Cartier TEL: 524-2413 Jour 9 h. a.m. à 5 h.30 p.m. Le samedi de 9 à 12h.30 Le soir sur rendez-vous Examen de la vue Rééducation visuelle Choix de lunettes

GARDIEN Pour club de chasse et pêche. Situé dans le Comté de Portneuf. Ecrire à C.P. 17, Le Clérage, Québec.

CENTRE PHILATELIQUE DE QUEBEC INC. Tél.: 529-4412 Place Jacques-Cartier Sous-Sol Hôtel St-Roch TIMBRES MONNAIES

Dr Robert Noël Optométriste Examen Verres de la vue de contact 529-9841 Loc. 243 (Heures d'affaires du magasin) SIMPSONS-SEARS Place Fleur de Lys

L'orientation est née de la complexité d'un problème

"L'expression "orientation scolaire et professionnelle" désigne trois réalités bien distinctes qui sont: problème humain, discipline de l'art et fonction sociale" a déclaré, hier matin, le Dr Antoine Baby, professeur au département d'Orientation, faculté des Sciences de l'Éducation de l'université Laval alors qu'il prononçait une conférence devant les professeurs de cette faculté réunis à l'Institut Desjardins pour une journée d'études.

"Problème humain en tant qu'il se pose à tout individu, en des moments divers et variés de son existence et qui l'amène à préciser graduellement le sens de sa destinée".

"Discipline de l'art", puisqu'elle requiert du doigté et des caractéristiques qu'on retrouve ordinairement dans les choses relevant de l'activité artistique, "fonction sociale", parce que s'exerçant dans toutes les sociétés et dans tous les groupes".

Selon M. Baby, l'orientation, qui existe depuis toujours dans les familles soucieuses du sort de leurs enfants, n'est pas née d'une démission des "orienteurs" traditionnels de la parenté, c'est-à-dire ses parents.

"Elle est plutôt née de la complexité croissante du problème d'orientation lui-même", précise-t-il, "en même temps que des difficultés de plus en plus sérieuses éprouvées par les parents à remplir ce rôle".

Au sujet de la formation des conseillers en orientation, le conférencier insiste sur la nécessité de l'information scolaire,

professionnelle et sociale qui doit demeurer dans le programme des futurs conseillers.

En second lieu, il est nécessaire de faire de ce professeur d'information un "professionnel et un spécialiste" qui puisse traiter, d'égal à égal, avec ses collègues, professeurs dans diverses disciplines.

A ce sujet, le professeur Baby suggère "que les départements et les écoles de psychologie des universités mettent sur pied des programmes de licence et même d'études supérieures en psychométrie et en mesure en éducation.

Abordant, ensuite, le sujet de l'orientation spécifiée par le "counselling", M. Baby estime que le "counselling" d'orientation devrait se distinguer de toutes les autres formes de "counselling" en ce sens qu'il est essentiellement axé sur le processus de socialisation vu sous son angle subjectif, c'est-à-dire en tant que processus d'absorption et d'assimilation d'une culture donnée.

Cela suppose que les communications ne seront pas complètement coupées entre l'individu et le milieu et que les intersections se dérouleront dans un climat relativement normal.

La question du "tuteur" a ensuite fait l'objet de l'attention du conférencier qui, déclare: "La contribution du tuteur à l'orientation de l'élève me paraît être de tout premier ordre. Le tuteur est, après les parents, la personne la mieux placée pour transmettre à l'enfant la culture de notre société."

Poursuivre les fouilles

La réfection du mur de soutènement qui longe la Côte de la Montagne a permis de mettre à jour des vestiges de l'ancien palais épiscopal de Québec, bâti en 1690, par Mgr de Saint-Vallier, deuxième évêque de la Nouvelle-France.

Cette découverte a créé toute une sensation dans le milieu québécois. Se sont particulièrement émus et le sont encore le cercle assez restreint de nos archéologues et celui beaucoup plus important des fervents de la petite et de la grande histoire.

Le grand public lui-même, habituellement pas facile à émouvoir, a retrouvé un intérêt subit pour un passé auquel il ne songe guère en temps normal.

Aussi ne faut-il pas s'étonner d'entendre les suggestions les plus diverses au sujet du petit parc Montmorency, un des plus pittoresques de notre ville et un des endroits où la vue sur le fleuve est la plus saisissante.

Les recommandations vont de travaux d'excavation qui permettraient de dégager complètement les ruines pour qu'elles deviennent une sorte de musée permanent à la construction d'une réplique de l'ancien palais épiscopal dont on possède des plans détaillés et complets aux archives du séminaire de Québec.

Dans les deux cas, il s'agit de projets ambitieux dont la réalisation poserait un lot de problèmes. Dégager les ruines c'est consentir à sacrifier totalement ou en partie le parc Montmorency, sous lequel gisent les fondations de ce qui fut d'abord le palais épiscopal, sous le régime français, et ce qui fut ensuite le premier parlement canadien pendant le premier siècle de la domination anglaise.

Peut-on se lancer dans une telle transformation des lieux avant de posséder plus de renseignements sur la valeur des ruines proprement dites, sur leur état de conservation et sur la possibilité d'en faire une attraction touristique de première importance? En somme il s'agit de déterminer si la revalorisation des ruines constituerait un actif plus important et plus intéressant que le parc dans son état actuel.

Ce petit coin de terre québécois est un des plus riches en histoire que nous possédions, qu'il s'agisse de la période française ou de la période anglaise. A ce titre, il nous est et doit nous être particulièrement cher. Il est heureux que les travaux de réfection aient été pour un grand nombre l'occasion de se retourner vers un passé dont on n'a pas su protéger les monuments les plus dignes de notre vénération et dont on n'a dans l'ensemble qu'une bien vague et limitée connaissance.

Sous ce seul angle la mise à jour des fondations, même si elles doivent bientôt disparaître derrière un épais mur de maçonnerie, aura déjà été plus que profitable.

Le budget britannique

Comme il se devait, le dernier budget britannique a eu des répercussions. D'abord les milieux financiers et industriels britanniques entretenaient toutes sortes de craintes avant que le chancelier de l'Echiquier, James Callaghan, fasse son discours. Ainsi le gouvernement annonçait quelques jours auparavant que les réserves d'or et de devises convertibles avaient baissé de 19,000,000 de livres sterling en avril. Ce nouveau déclin faisait suite à ceux de septembre et de mars. On en attribuait la raison à la crainte du budget socialiste et à la crise rhodésienne.

Après le discours du budget, la première réaction du marché a été caractéristique et la livre sterling a baissé avec l'annonce des mesures prises par le gouvernement Wilson. Qu'énonçait ce premier discours du nouveau Parlement dirigé par les travaillistes? Londres augmente de 2 milliards le budget global, à un sommet de 25 milliards et demi de dollars. Même si aucune nouvelle taxe ne frappe le contribuable, des impôts nouveaux sur la main-d'œuvre et les profits des sociétés augmenteront les revenus du gouvernement de quelque \$400,000,000.

Toutefois pour contrebalancer l'effet de la taxe sur la main-d'œuvre imposée aux employeurs, le gouvernement Wilson accordera une subvention aux industries de transformation. La taxe sélective frappe les industries de la construction, le commerce, les banques et les assurances; dans l'optique du gouvernement, les employeurs de ces catégories d'emploi seront ainsi forcés de libérer une partie de leur main-d'œuvre qui se dirigera vers les secteurs industriels où la production laisse à désirer, comme l'industrie de l'auto, celle des produits chimiques, etc. Il espère aussi abaisser les prix de revient et favoriser le produit britannique sur le marché de la concurrence, augmenter les exportations et ainsi améliorer la balance des paiements. Il faudra voir si la pratique sera aussi efficace que la théorie.

ble, car elle nous rendra plus que jamais conscient de l'importance de conserver, de protéger, de rénover les bâtisses et monuments historiques trop rares que possède encore le Vieux-Québec.

Il est fort possible qu'en plus de satisfaire la curiosité de nos archéologues ce soit le seul résultat positif et le seul résultat qu'on puisse logiquement attendre.

Les vestiges ensevelis sous plusieurs pieds de terre valent-ils qu'on fasse le sacrifice du parc Montmorency? Est-il possible de les dégager, de les revaloriser sans détruire la beauté du parc? Pour le savoir, il faudrait une étude beaucoup plus poussée et des fouilles considérables qui exigeraient plusieurs semaines de travail. Est-il possible d'obtenir du gouvernement fédéral qu'il suspende les travaux pendant quelque temps pour qu'on procède à cet inventaire? Le conseil de ville de Québec se doit de faire les démarches nécessaires en ce sens et de demander au fédéral d'envoyer une équipe d'archéologues pour procéder à ce travail. Le parc Montmorency lui appartient tout de même. Il a été loué à la ville pour 99 ans. Les deux gouvernements ont donc un intérêt identique à ce qu'on explore le sous-sol du parc Montmorency pour déterminer dans quelle mesure les ruines peuvent être mises en valeur. Il serait en effet stupide et impardonnable de procéder à l'exécution des travaux comme si rien ne s'était produit. Il serait inconcevable qu'on ne cherche pas à tirer le plus grand parti possible des découvertes qu'a permis de faire la réfection du mur de la Côte de la Montagne. Ottawa ne peut décemment refuser de se rendre à la demande du maire Gilles Lamontagne de suspendre les travaux pour permettre de poursuivre les recherches.

Quant à ceux dont l'enthousiasme va jusqu'à la construction d'une réplique de l'ancien palais épiscopal, ils devraient se souvenir qu'on a parlé, il y a quelques années seulement, de rebâtir sur l'emplacement du parc Montmorency une réplique du premier parlement canadien, comme un mémorial à l'occasion du centenaire de la Confédération. Pour diverses considérations d'ordre réaliste on a conclu qu'il était préférable de n'en rien faire. Les mêmes raisons existeraient pour une réplique du palais épiscopal. Aussi bien en faire son deuil et faire porter nos efforts dans d'autres directions où on pourra faire oeuvre utile.

La plus élémentaire logique commande de commencer par protéger, conserver, rénover ce que nous possédons déjà avant de se lancer dans la construction de répliques qui, même si elles pourraient présenter un très grand intérêt, n'auraient pas la valeur d'authenticité des bâtisses historiques encore existantes, mais dont le sort est toujours incertain et le restera tant et aussi longtemps que tous les gouvernements ne conjugueraient pas leurs efforts pour conserver au Vieux-Québec son cachet, pour entreprendre une oeuvre de réaménagement qui s'impose tragiquement.

rer la balance des paiements. Il faudra voir si la pratique sera aussi efficace que la théorie.

On aura remarqué un passage du discours du chancelier de l'Echiquier, exhortant les capitaux britanniques à rester en Grande-Bretagne plutôt que de s'expatrier dans les pays sur-développés, comme le Canada, l'Australie et la Nouvelle-Zélande. Par contre, il espère que sa formule de subvention à l'industrie de transformation attirera en Grande-Bretagne d'importants investissements étrangers. Mais on peut penser qu'il restera toujours plus tentant pour des capitaux européens de s'investir dans les pays neufs que pour les capitaux américains ou autres de s'investir en Europe. Il suffit, par exemple, d'étudier la structure de l'économie britannique, l'exiguïté des îles, le manque de matières premières pour le comprendre. Ce n'est d'ailleurs pas un problème exclusivement britannique, car il affecte de plus en plus tous les pays d'Europe, du vieux continent.

Quoi qu'il en soit, le discours du budget de Londres paraît annoncer que le gouvernement Wilson veut miser sur le temps pour corriger le malaise de l'économie britannique. Ce premier budget est un essai qui durera vraisemblablement jusqu'à l'automne. De plus, en novembre, le gouvernement britannique abolira la surtaxe sur l'importation qu'il avait imposée dès son arrivée au pouvoir, il y a deux ans. La nouvelle politique fiscale travailliste ira-t-elle à l'échec ou au succès? Le gouvernement Wilson, en réponse aux critiques des Tories, par la bouche du ministre de l'Economie, George Brown, a laissé entendre, semble-t-il, qu'il n'en sait rien lui-même, puisqu'il a affirmé que les nouvelles mesures ne constituaient pas une fin en soi et qu'il faudrait prendre d'autres initiatives, si elles n'étaient pas suffisantes. Les choses en sont là.



Les chutes de Charny

L'OPINION DU LECTEUR

L'immigration au Québec

Le 4 avril, avec mes hommages et à mes frais, tous les députés du Québec ont reçu le volume "L'immigration au Canada". Depuis cette date, deux députés fédéraux: MM. Gilles Grégoire et Gérard Laprise et deux députés provinciaux: l'honorable Gérard-D. Lévesque et M. Antoine Raymond ont daigné accuser réception du livre.

En une autre période de l'année, nos députés auraient certes trouvé le temps de répondre à l'auteur. Il se peut que certains d'entre eux se soient plongés dans l'étude du problème soumis et des solutions proposées.

Quoi qu'il en soit, ne recevant aucune réponse de la majorité des représentants du peuple, je crois nécessaire de demander aux lecteurs de poser les questions suivantes à tous les candidats à l'élection du 5 juin:

1-Quelles réformes entendez-vous appliquer pour enrayer la décroissance du taux de natalité?

2-Quelle politique proposez-vous pour diminuer les départs de citoyens québécois vers l'Ontario et les Etats-Unis?

3-Quelle législation préconisez-vous pour créer une atmosphère française dans la Métropole et dans la Province?

4-Quelle action suggérez-vous pour promouvoir l'intégration des Néo-Québécois à l'élément français du Québec?

5-Quel programme vous engagez-vous à réaliser pour conserver à la population de la province sa proportion actuelle de 28 p.c. face à la population canadienne et pour conserver à la nation canadienne-française son pourcentage de 30,4 p.c. en regard de la population canadienne et de 80,6 p.c. en regard de la population québécoise?

Pour juger de la valeur des programmes proposés, souvenez-vous de la gravité de la situation présente:

1-Notre taux de la natalité pour 1.000 habitants représente 28,5 p.c. en 1960, 26,1 p.c. en 1961, 25,2 p.c. en 1962 et 24,4 p.c. en 1963. Notre natalité diminue à un rythme alarmant.

2-10,000 Québécois quittent le Québec chaque année. Des dizaines de milliers de citoyens domiciliés au Québec travaillent

Contre le choix des invités

M. le Président général, Société St-Jean-Baptiste, Montréal.

J'apprends avec désolation par des communiqués répétés à la RADIO-CANADA que les gamins du programme "les Couches-Tard" sont vos invités à votre grand ralliement des quarante-trois sections de notre société nationale, samedi, le 21 mai prochain.

Vos organisateurs auront à déplorer le mauvais goût de pareil choix et s'en mordront sans doute les pouces au lendemain de cette fête populaire.

En effet, les gaminières du programme des Couches-Tard passent trop souvent aux "voyouteries" pour ne pas dire aux "saloperies". A témoin, la dernière émission de vendredi le 22 avril où les deux artistes habituels, appuyés par deux invités de même acabit,

Les reçus de charité

Duburger, 28 avril 1966. Centre des Données Fiscales, C. P. 456, Ottawa 2, Ont. Messieurs,

Je reçois, aujourd'hui, votre avis de cotisation corrigé relativement à mon impôt sur le revenu, ainsi que votre chèque au montant de \$17,40 en remboursement du trop perçu.

Je mentionne que mon reçu de charité a été "réduit à un montant plus réaliste". Vous prétendez donc que le reçu que je vous ai présenté est faux. Vous mentionnez de plus, que "toute représentation doit être appuyée de pièces justificatives". Cette condition a été respectée, suivant les exigences mentionnées à l'article 9 de la formule "TI Abrégée" (1965).

Autre protestataire

Thetford Mines 29 avril 1966 Honorable C. K. Casgrain, Ministre des Transports

Madame, A la publication de la nouvelle que les plaques d'immatriculation des voitures pour '67 allaient contenir une réclamation en faveur d'un système politique, je m'étais bien promis de protester contre ce délit flagrant vis-à-vis la liberté de l'individu de militer en faveur de qui ou quoi il veut.

Je remercie M. Louis-Marie Bouchard, de Chicoutimi, de m'avoir rafraîchi la mémoire quant à l'exécution de ce devoir en écrivant le premier. J'endors

ROSAIRE MORIN

Le Mineur, Thetford Mines

WALTER LIPPMANN

Le fardeau de l'homme blanc

"Le président Johnson s'imagine", écrit M. Tom Wicker du New York Times, "qu'une raison pour laquelle le blâme à l'égard de la guerre du Vietnam ne cesse de croître aux Etats-Unis mêmes, c'est que trop d'Américains, en particulier les libéraux et les intellectuels, ne tiennent pas autant à la liberté pour les Asiatiques que pour les Américains et les Européens".

C'est évidemment une curieuse explication de la désapprobation croissante que d'attribuer celle-ci à la prévention raciale contre les Asiatiques que manifesterait précisément les hommes qui sont à l'avant-garde de la lutte contre l'inégalité raciale aux Etats-Unis, de la lutte pour faire bénéficier les pays sous-développés de l'aide américaine.

Si le président Johnson en tient pour cette explication, c'est certainement qu'il accepte la prétention selon laquelle la guerre du Vietnam ne diffère pas essentiellement de la

Seconde Guerre mondiale, Ho Chi Minh, d'Adolf Hitler, donc, peut-on supposer, Lyndon Baines Johnson de Winston Churchill.

Le noeud des difficultés croissantes qu'éprouve le président chez lui, c'est que non seulement les libéraux et les intellectuels, mais aussi de nombreux conservateurs, sont convaincus de la fausseté de l'analogie entre le Vietnam et l'Europe, analogie qui a conduit le gouvernement américain dans un marécage dont il n'est ni facile ni agréable de se débarrasser.

Si l'on examine le fond de la prétention officielle, j'affirme dès l'abord qu'une différence profonde sépare les relations des Etats-Unis avec l'Europe et leurs relations avec l'Asie. Cette différence résulte de l'histoire, de ce que les Américains, d'origine européenne pour la plupart, sont obli-

gés de reconnaître que les Asiatiques gardent le souvenir de trois siècles de colonisation, d'impérialisme blanc.

Les Américains sont séparés des peuples asiatiques non seulement par cette tradition, mais par la couleur, la richesse, la supériorité de l'armement. Il n'est pas facile d'effacer trois siècles de haine et de méfiance; il est donc naïf et dangereusement sot d'imaginer que les Américains puissent traiter le Vietnam comme s'il s'agissait de la région des Appalaches, d'une région défavorisée d'Amérique.

Une profonde différence sépare la situation des Occidentaux en Asie de la situation des Américains au sein de la communauté occidentale. La plus importante conclusion qui se dégage de cette constatation est que la condition première, la condition nécessaire des bonnes relations avec l'Asie est de liquider jusqu'au dernier vestige du régime impérial et colonial dans lequel le blanc d'Occident s'arroge le rôle de supérieur de l'Asiatique, — de "toutes les races inférieures et sans droit".

Les Américains ne doivent pas se repaître de l'illusion qu'ils puissent se charger de ce que les impérialistes de naguère appelaient "le fardeau de l'homme blanc". Il faut au contraire qu'ils s'en déchargent.

Les Américains comblent aujourd'hui le vide que laisse

en Asie la chute des Empires britanniques et français; bien qu'ils ne se considèrent pas impérialistes, ils en jouent le rôle. Tant que persistera cette situation, le projet qu'expose le vice-président Humphrey de réforme politique, de progrès économique et social en Asie, reste un songe creux, d'autant plus dangereux qu'il détourne des réalités l'attention des Américains.

Depuis que les Américains sont divisés au sujet de la guerre du Vietnam, on répète souvent que l'enjeu de la lutte, c'est l'influence des Etats-Unis sur le continent asiatique. L'enjeu est tel, j'en conviens. Mais je diffère de l'opinion régnante en ce que je suis convaincu que notre influence ne cessera de diminuer et commencera à remonter que quand nous aurons liquidé nos positions militaires du continent asiatique.

Dans le monde d'aujourd'hui, la force est nécessaire pour maintenir l'équilibre entre les puissances. Mais, pour emprunter le jargon officiel, elle est "contre-efficace" (counter-productive) pour résoudre les problèmes que posent les peuples faibles et arriérés. Moins ces peuples auront de méfiance à l'égard des Américains, plus ils auront confiance. C'est pourquoi les disciples attachés de Kipling, les prosélytes du "fardeau de l'homme blanc" en Asie, sont médiocres conseillers.

# Gaston Leclerc dépose un avis d'appel

Gaston Leclerc, 41 ans, du 147 de la rue Lachance à Ville de Duberger, qui avait été trouvé coupable, la semaine dernière, par le juge Albert Dumontier, des Sessions de la paix, d'avoir abrité un criminel en fuite, et condamné à quatre mois de prison, a déposé un avis d'appel contre ce jugement.

Comme cet appel ne pourra être entendu avant plusieurs mois, probablement pas avant l'automne, Leclerc par l'entremise de ses procureurs a également présenté une demande de cautionnement, demande qui a été acceptée.

L'ancien maître d'hôtel, qui travaillait au Louis XIV avant que cet établissement ne soit endommagé par le feu, restera donc en liberté après avoir fourni un cautionnement de \$950 par personne solvable, en attendant les résultats des procédures qu'il vient d'entreprendre.

Les procureurs de Leclerc, Mes Lawrence Corriveau et Guy Bertrand, ont basé leur requête pour en appeler sur des motifs de droit et des motifs de faits et de droit mixtes.

Ils allèguent dans le premier cas qu'une partie de la preuve présentée contre leur client en est une de circonstance qui ne rencontre pas les exigences de la loi.

Mes Corriveau et Bertrand soutiennent ensuite que cette preuve de circonstance est aussi compatible avec l'innocence de Leclerc qu'avec sa culpabilité, et que celui-ci n'a pas bénéficié du doute raisonnable quant à sa culpabilité.

### LA PREUVE

Leclerc était accusé d'avoir donné asile à Clovis Dufresne, briquetier de 26 ans, qui s'était échappé de la prison des Plaines en juillet 1965, alors qu'il savait parfaitement que Dufresne était un criminel en fuite.

La preuve présentée lors du procès de Leclerc est à l'effet que Clovis Dufresne a été retrouvé dans le salon de la maison de l'ancien maître d'hôtel, au 147 de la rue Lachance à Duberger, par les détectives québécois Ronald Truchon et Roch Moffet, au cours d'une

perquisition qu'ils effectuaient, au début de septembre.

Leclerc avait alors affirmé qu'il connaissait celui qu'on venait d'arrêter sous le nom d'André Paquet, individu qui lui aurait offert de travailler pour lui en échange du gîte et du couvert.

La Couronne, représentée par Me Jean Drouin, a cependant établi qu'au cours des jours qui ont suivi l'évasion de Dufresne, une photographie du criminel en fuite avait été montrée à Leclerc, au Louis XIV, par un policier municipal.

Après que le dénommé André Paquet eût travaillé pour Leclerc, il a été établi que le même individu qui se disait sans le sou était allé acheter une automobile pour une somme de \$800.

Dans son jugement, le juge Dumontier se disait d'avis que la Couronne avait réussi à établir hors de tout doute la culpabilité de Gaston Leclerc.

Le juge avait alors affirmé que la figure de Dufresne n'est pas de celles qu'on oublie faci-

lement et que, de plus, on avait nommé un photo du prisonnier à Leclerc.

"Il est évident que l'accusé a profité du fait que Dufresne était un criminel en fuite et qu'il l'a caché dans sa maison et dans son chalet et l'a fait travailler pour lui," ajoutait le juge.

Selon toutes probabilités, il est impossible que l'appel de Leclerc puisse être entendu avant plusieurs mois, voire même avant l'automne prochain.

Gaston Leclerc est le père de six enfants et n'avait jamais eu de démêlés avec la justice avant cette affaire.

### Garçonnet blessé par une voiture

Un garçonnet a été gravement blessé, hier soir, sur le boulevard Charest, Daniel Jobin 4 ans, du 47 rue Saint-Sauveur, a été heurté par une auto et l'ambulance Marceau l'a dirigé vers un hôpital. L'enfant aurait subi des fractures aux jambes et il était blessé à la tête.

# Un attentat pouvant découler de conflits ouvriers, rue Jeanne-Mance

L'attentat perpétré, hier, dans le quartier Limoilou, contre une jeune femme de la rue Jeanne-Mance, pourrait, d'après les autorités policières, être l'oeuvre d'adversaires syndicaux ou de couler de conflits ouvriers. Une enquête approfondie se poursuit.

Mme Maurice Gaulin, 35 ans, domiciliée au 1920, rue Jeanne-Mance, a été trouvée ligotée et bâillonnée, dans son logis, hier après-midi. La jeune femme était évanouie lorsque M. Gaulin l'a trouvée sous un lit, vers 5 h. Il n'y a pas eu de violence ni d'agression. Mme Gaulin porte toutefois une blessure qu'elle se serait infligée au front en tombant sur le plancher.

Depuis quelques jours, M. et Mme Gaulin auraient reçu des menaces par téléphone. On sait que M. Gaulin est directeur québécois de la CTC et délégué de la FTQ qui lui est affiliée.

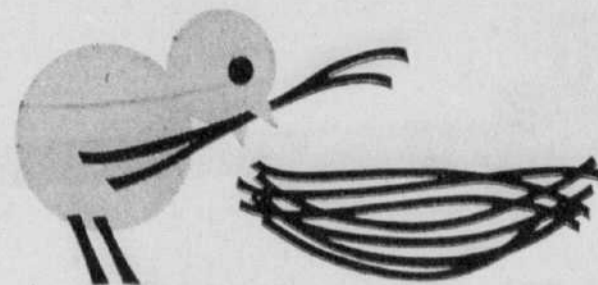
Mme Gaulin repose à l'hôpital Saint-François d'Assise. Elle n'a pu être interrogée à cause de son état de choc. Par contre, M. Gaulin a passé la matinée au quartier général de la police municipale et a fourni

une foule de renseignements à la police. Le chef-adjoint Aimé Guillemette et l'inspecteur G. Buteau ont déclaré que l'enquête en cours déterminera au jus-

te ce dont il s'agit. L'alerte a été donnée à la police municipale vers 3h15. Peu de temps après que M. Gaulin eut découvert son épou-

se. Le constable Angers fut le premier à répondre à l'appel. Les agents de la brigade criminelle ont ensuite pris charge de l'enquête.

Aujourd'hui... pour demain



## ACHETONS DES OBLIGATIONS D'ÉPARGNE DU QUÉBEC

Les Obligations d'épargne du Québec seront en vente au pair jusqu'au 16 mai 1966. N'attendez pas à demain. Achetez les vôtres aujourd'hui.

# JEUNE ! DYNAMIQUE ! LA MODE ESTIVALE '66

Les coordonnés battent la marche...



Ils sont à motifs imprimés de petites fleurs blanches, roses et oranges, sur fond café au lait. D'allure dynamique, ils sont adoptés d'emblée par la jeunesse moderne.

a) Blouson modèle droit, manches longues, col à pointes s'attachant à l'avant avec lacet. Grandeurs: 7 à 15 ans. 6.98

b) Pantalon "Cheminée", sans bande à la taille, fermoir à l'avant, large ceinture. Grandeurs: 7 à 15 ans. 6.98

c) Gilet en tricot de coton, sans manches, décolleté en rond à l'avant et à l'arrière. Couleurs: blanc, rose, marine. Grandeurs: 10 à 16 ans. 4.98

g) Gilet en tricot de coton côtelé, sans manches, encolure au cou, fermoir à l'arrière. Couleur: rose. Grandeurs: P.M.G. 3.98

h) Bermuda en coton, fermoir à l'avant, petites poches sur les côtés, large ceinture, bas de la jambe avec rabat. Grandeurs: 7 à 15 ans. 5.98

ÉCRIVEZ C.P. 1277 — TELEPHONEZ: 529-9292 Québec, coin de l'active (rayon 544) rez-de-chaussée

d) "Fuseau", modèle seyant, fermoir à l'avant, petites poches, large ceinture. Grandeurs: 7 à 15 ans. 6.98

e) "Pull" en tricot de coton côtelé, sans manches, col roulé. Couleurs: blanc, marine. Grandeurs: P.M.G. 3.98

f) Jupe ligne "A", fermoir à l'arrière, petites poches à l'avant, large ceinture. Grandeurs: 7 à 15 ans. 5.98



Formi... Sensa...  
Le nouveau crêpe "crème fouettée"!



de Junior Scope INC.

Un tissu merveilleux, une coupe parfaite, des couleurs aux tons doux... tous ces qualificatifs se rapportent bien au nouveau crêpe "crème fouettée", la toute dernière révélation de la mode.



a) Ligne simple, légèrement décolletée, coupe ajustée, sans manche. La petite jupe à elle seule attirera l'attention. Couleur: bleu/rose/gris. Grandeurs: 3 à 15 ans. 25.00

b) Ce modèle met en vedette le corsage garni d'un délicat volant, de 3 boutons et d'une longue boucle. La jupe est de ligne "A". Couleurs: Bleu/rose/gris. Grandeurs: 3 à 15 ans. 19.98

c) Toute la fantaisie de ce modèle réside dans le coquet petit noeud à la manche. Coupe sous le buste, jupe ligne "A". Couleurs: Bleu/rose/gris. Grandeurs: 3 à 15 ans. 19.98

ÉCRIVEZ C.P. 1277 — TELEPHONEZ: 529-9292 Québec, galerie des Idées Jeunes (rayon 500) deuxième Sainte-Foy, étage Laurier.

Commencant mardi le Concours Pollack - Sainte-Foy A GAGNER Une cagnotte de \$200.00 Tirage 9.30 p.m. Soyez présents

A QUÉBEC, 2 HEURES DE STATIONNEMENT GRATUIT AVEC TOUT ACHAT DE \$2.00 OU PLUS  
HEURES D'AFFAIRES: QUÉBEC: de 9h30 a.m. à 5h30 p.m. Jeudi et vendredi soir jusqu'à 9h30 p.m. SAINTE-FOY: lundi et samedi: 10h a.m. à 6h p.m. Les autres jours jusqu'à 10h p.m.

# Coupe Stanley aux Canadiens

## Detroit éliminé par Richard en surtemps



LE BUT DE LA VICTOIRE — Henri Richard (16) glisse sur la glace après avoir décoché un lancer, entraînant en même temps avec lui Gary Bergman

des Wings, et la rondelle glisse derrière le cerbère Roger Crozier qui était en position pour tenter de faire l'arrêt. (Téléphoto PA)

DETROIT (PC) — Un but de Henri Richard, à 2:20 de la première période supplémentaire hier soir, a donné un gain de 3-2 aux Canadiens de Montréal sur les Red Wings de Detroit et leur deuxième coupe Stanley consécutive.

Ce fut une dure pilule à avaler par les Wings, qui avaient dominé dans ce match. Le but victorieux fut chanceux, car il a résulté d'une glissade d'un Canadien. Les Wings ont protesté brièvement, mais sans insister.

Les Canadiens, qui se sont empressés d'entourer leur gardien Lorne Worsley immédiatement après la fin du match, ont ensuite effectué la coupe Stanley au centre de la glace. Ils prenaient le train en direction de Montréal dès hier soir.

Les champions, inspirés par Richard et Jean Béliveau, ont pris une avance de 2-0 à mi-chemin dans le match, mais les Wings n'ont jamais abandonné et ont nécessité le temps supplémentaire avec deux buts au cours des 30 dernières minutes de jeu régulier.

Béliveau, Léon Rochefort et Richard ont réussi les buts des vainqueurs tandis que Norm

Ullman et Floyd Smith répliquaient au profit des locaux.

Encouragés par la foule de 15,154 spectateurs, les Wings l'ont presque emporté dans les dernières secondes du temps régulier quand Gordie Howe est venu à un cheveu de prendre Worsley en défaut avec un lancer dans le coin gauche des filets, mais le petit cerbère des Canadiens a réussi à effectuer l'arrêt.

**RECORD**  
C'était le 7e titre des Canadiens en 11 ans sous la tutelle de Toe Blake, qui a ainsi établi un record. C'était également leur 15e triomphe dans l'histoire de la coupe Stanley et c'était la 5e fois dans l'histoire des Canadiens où ces derniers remportaient le trophée après avoir remporté le championnat du circuit.

De plus, les Canadiens sont devenus la deuxième équipe dans l'histoire de 74 ans du trophée à triompher après avoir perdu les deux premiers matches de la finale.

Les Leafs de Toronto avaient accompli l'exploit aux dépens de Detroit en 1947 après avoir subi trois revers au début de la série.

La victoire a rapporté \$2,000 à chaque régulier des Canadiens, portant le total de boni à \$5,750 chacun pour avoir remporté le championnat du calendrier régulier et les deux séries éliminatoires. Chaque Red Wing a récolté \$1,000 en finale et un total de \$2,750 dans les séries.

La rapidité des Canadiens et leur jeu de position se sont avérés la différence dans la série même si les Wings ont tenté de les ralentir avec une solide mise en échec.

**BUTS**  
Béliveau a ouvert le pointage après neuf minutes de jeu dans le premier engagement quand il a déjoué Crozier sur un lancer de revers. Le gardien des Wings avait brillé en volant Gilles Tremblay d'un but un moment auparavant.

Richard, dont le retour en forme au cours des quatre dernières parties a inspiré les Canadiens, a préparé le second but des visiteurs.

Il a évité Bert Marshall à la ligne bleue des Canadiens, puis a permis à Rochefort de s'approcher seul de Crozier. L'ex- (Suite à la page 11, 2e col.)

## Le trophée à Crozier

DETROIT (PC) — joueur le plus utile Roger Crozier, brillant dans les séries de la ligue gardien de but coupe Stanley. La coupe, remportée hier soir le Detroit, s'est vue décernée l'an dernier par Jean Béliveau à sa présentation inaugurale, est accordée par six gouverneurs de la LNH.

Crozier a mérité \$1,000 avec le trophée.

Crozier a évolué avec l'équipe vaincue dans la série finale, remportée par les Canadiens de Montréal, mais ce fut son beau travail qui a permis aux Wings de remporter les deux premières parties de la série et de se rendre aussi loin dans la compétition.

## Lynn Patrick avec les Blues

SAINT-LOUIS (UPI) — Les Blues de Saint-Louis, l'une des nouvelles équipes de la ligue Nationale de hockey, ont annoncé hier soir l'engagement de Lynn Patrick en qualité de général-adjoint du club. Patrick était général-adjoint et pilote

## Compteurs des séries Stanley

Équipe	B	A	Pts	Pen
Ullman, Detroit	4	9	15	12
J.-C. Tremblay, Mont.	2	9	11	2
Deivechlo, Detroit	5	3	10	4
Freestick, Detroit	3	5	10	4
Béliveau, Montréal	3	5	10	6
Howe, Detroit	4	3	10	12
Richard, Detroit	4	3	9	8
G. Tremblay, Mont.	4	5	9	0
Kousserou, Montréal	4	4	8	15
Smith, Detroit	3	3	7	4
Backstrom, Montréal	3	4	7	4
Duff, Montréal	4	4	8	15
Henderson, Detroit	3	3	6	10
Provost, Montréal	2	2	4	2
Cournoyer, Montréal	2	2	4	2
Stapleton, Chicago	2	2	4	4
Raton, Montréal	2	2	4	15
Harpes, Toronto	1	0	1	12
Richard, Montréal	1	4	5	2
Macgregor, Detroit	1	4	5	2
A. McDonald, Det.	1	4	5	2
Hull, Chicago	2	2	4	10
Gadsby, Detroit	1	3	4	12
Marshall, Detroit	1	3	4	10
Shack, Chicago	1	3	4	10
Mikita, Chicago	2	1	3	2
Ber, San, Detroit	2	0	2	14
Watson, Detroit	2	0	2	10
Ferguson, Montréal	1	0	1	12
Roberts, Montréal	1	1	2	10
Maki, Chicago	1	1	2	10
Rochefort, Montréal	1	1	2	10
Esposito, Chicago	1	1	2	10
Hillman, Toronto	1	1	2	10
Talbot, Montréal	1	1	2	10
Pulford, Toronto	1	1	2	10
Kelly, Toronto	0	0	0	10
Keen, Toronto	0	0	0	10
Hay, Chicago	0	0	0	10
Pitts, Chicago	0	0	0	10
Wharram, Chicago	1	0	1	4
Nesterenko, Chicago	1	0	1	4
Molina, Chicago	1	0	1	4
Fonteyne, Detroit	1	0	1	4
Mahovlich, Toronto	1	0	1	10
Horsien, Toronto	1	0	1	12
Boyer, Toronto	0	1	1	0
Favlich, Chicago	0	1	1	2
Armstrong, Toronto	0	1	1	4
Bain, Toronto	0	1	1	8
Douglas, Toronto	0	1	1	12
Rowin, Detroit	0	1	1	16
Larose, Montréal	0	2	1	28
P. MacDonnell, Det.	0	0	0	12
Wall, Detroit	0	0	0	12
Stanfield, Chicago	0	0	0	2
Spencer, Detroit	0	0	0	2
Kelly, Toronto	0	0	0	2
Angotti, Chicago	0	0	0	2
Misulo, Chicago	0	0	0	4
Vaska, Chicago	0	0	0	4
Pronovost, Toronto	0	0	0	6
Hodge, Chicago	0	0	0	8
Kurtenba, Toronto	0	0	0	20
Stemkowski, Toronto	0	0	0	28
Harris, Montréal	0	0	0	28

des Blades de Los Angeles de la ligue de l'Ouest.

Sidney Salomon, président du syndicat qui est propriétaire des Blues, a déclaré: "Nous voulions le meilleur homme dans le hockey et nous voulions quelqu'un capable d'organiser pour Saint-Louis le meilleur club possible pour 1967. Nous croyons l'avoir."

Patrick a joué dans la ligue Nationale avec les Rangers de 1934 à 1946. Il pilota les Rangers durant deux ans avant de devenir instructeur des Bruins de Boston en 1950. Il travailla aussi comme général-adjoint et vice-président des Bruins.

Salomon a ajouté que Patrick commencera son travail la semaine prochaine en engageant du personnel et en établissant un système de clubs-fermes en plus d'engager des éclaireurs. Il a ajouté que Patrick s'occupera de tous les détails en vue de la formation de l'équipe.

Lynn Patrick a vu le jour à Victoria et fut naturalisé citoyen américain en 1944. Il servit dans l'armée américaine au cours de la dernière guerre mondiale.

## HOCKEY

**HEUR**  
Coupe Stanley (Finale 4 de 7)  
Montréal 3, Detroit 2 (supp.)  
(Montréal gagne 4-2)

**Coupe Allan** (Finale 4 de 7)  
Sherbrooke 3, Drumheller 6  
(Drumheller en avant 1-0)

## ALJOURD'HUI

**Coupe Memorial** (Finale 4 de 7)  
Edmonton vs Oshawa (Toronto)  
(Edmonton en avant 1-0)

**Ligue de l'Ouest** (Finale 4 de 7)  
Portland à Victoria  
(Victoria en avant 2-1)

## Calendrier sportif

**AUTOMOBILE**  
Rallye Shell 4,000 milles: Arrivée du rallye à la place d'Armes, vers 7h 45 p.m.

## O.F.C.

UN WHISKY CANADIEN  
Un des 3 Grands Whiskys Canadiens  
EXPORTÉS AVEC FIERTÉ VERS PLUS DE 50 PAYS  
DISTILLÉ, VIEILLI ET EMBOÛTILLÉ À VALLEYFIELD PAR CANADIAN SCHEMLEY DISTILLERIES LTD.

## Connaissez ça, la vitesse



## Essayez le nouveau Evinrude 100



## Et pendant que vous y êtes, essayez le 60 et le 80 (nouveaux aussi)

A peine aurez-vous poussé légèrement la manette des gaz que vous aurez une bonne idée de la vitesse dont le Evinrude 100 est capable. Et vous vous demanderez pourquoi un moteur comme celui-ci n'a pas été fabriqué plus tôt. C'est qu'il s'agit d'un nouveau type de hors-bord à super performance. Il démolit l'idée que seul un moteur démesuré et laid peut donner le rendement que vous trouvez dans le Evinrude 100. Le Evinrude 100 est le chef d'oeuvre des ingénieurs de l'industrie du hors-bord. Au lieu de grossir le moteur la formule Evinrude consiste en une mise au point raffinée de l'échappement pour produire la puissance qu'exige le canotage moderne. Cette solution, trouvée à l'aide des ordinateurs les plus perfectionnés, produit le même effet qu'un super-chargeur sans complications mécaniques. Résultats: contre-pression réduite, combustion remarquablement améliorée, augmentation de couple, meilleure accélération, plus de vitesse, plus de milles au gallon que jamais auparavant avec un moteur à haute puissance.

Quelques autres avantages en découlent. Le moteur Evinrude 100 étant un V4, il a un roulement plus doux et n'ébranlera pas l'arceau de votre bateau. Le bruit en est étouffé jusqu'à la ligne de flottaison.

Voilà le nouveau Evinrude 100, ainsi que les deux autres hors-bord V4 — le 60 et le 80 chez votre dépositaire maintenant. La série Evinrude 1966 comprend 15 moteurs hors-bord ainsi que les modèles semi-hors-bord à 90, 120, 150 et 200cv.

Tous les Evinrude consomment un mélange essence/huile à 50 pour 1 qui augmente la durée du moteur et réduit les frais d'entretien. Et chaque Evinrude porte une garantie complète de 2 ans.

Une division de Outboard Marine Corporation of Canada Ltd., Peterborough, Canada. Manufacturiers des tendeurs à moteur Lawn-Boy, des autos-neige Snow Cruiser et des scies à chaînes Pioneer.

PROFITEZ-VOUS DES VACANCES EN BATEAU? Obtenez gratuitement de votre concessionnaire Evinrude les renseignements du Guide-Croisière

**EVINRUDE**  
SON EXPERIENCE EST SA FORCE

- ROUSSEAU & FRERE INC.**  
2325 ave du Colisée  
(En arrière du Colisée)  
Tél.: 529-5711
- ROBERT LANGLOIS**  
135 rue St-Joseph  
Lauzon  
Tél.: 837-7213
- MONTMAGNY CHAIN SAW REG'D.**  
17 ouest St-Jean-Baptiste  
Montmagny

## AU CARREFOUR DES SPORTS



PAR CLAUDE LAROCHELLE

### BELIVEAU PROPULSE L'EQUIPE

DETROIT — La renommée des Canadiens de Montréal qui a été effectuée dans un temps record, on n'en parle pratiquement plus aujourd'hui. Mais ce fut une remontée inattendue.

Le Canadien était au creux de la vague il y a à peine deux ou trois ans et encourait coup sur coup des éliminations humiliantes en semi-finale contre les Maple Leafs de Toronto. Les Habitants étaient tombés de haut après la glorieuse époque de cinq coupes Stanley d'affilée qui s'était terminée avec le triomphe des Hawks de Chicago en 1960-61.

Les départs de Don Marshall, Phil Goyette et Jacques Plante pour New York sont encore tout récents. Tous les experts sous-estimaient alors au cri de Jacques Plante: "Les Canadiens sont sur la descente; les Rangers sont sur la montée."

Sur la descente, dans l'esprit des observateurs, le Bleu-Blanc-Rouge l'était encore voici à peine un an et demi. A l'automne de 1964, avec une multitude de points d'interrogation suspendus sur lui, le Canadien était choisi par plusieurs pour la troisième ou la quatrième place.

Tout le monde attendait la chute fracassante de Charlie Hodge après une saison magnifique. Henri Richard se débattait avec une blessure qui ne voulait pas l'abandonner, et Jean Béliveau depuis trois saisons ne cessait de parler de retraite. Mais par-dessus tout, le club montréalais était amputé d'une autre super-vedette, Bernard Geoffrion.

Puis le 2 janvier 1965, les Canadiens mettaient fin à une série de 13 parties sans échec des Hawks, à Chicago, grâce à un gain de 2-1 remporté en dépit du 32e filet de Bobby Hull. Le Tricolore était en tête avec trois points d'avance à la surprise de tous.

Mais la question était sur toutes les lèvres: "A quand la bruyante chute du Canadien?"

En l'espace de quelques mois la question a été oubliée. Après une éclipse marquée de deux médiocres saisons de 18 buts, Jean Béliveau s'est chargé lui-même de la faire oublier.

### JEAN NE VOULAIT PAS ETRE GARDE PAR CHARITE

C'est précisément au cours de cette saison 1964-65 que le grand Jean a touché le point le plus bas de sa carrière avec une pitance de 5 buts en 35 joutes. Puis ce fut l'explosion du détail avec 18 points en 13 joutes. Au cours de cet abominable léthargie, questionné sur l'éventualité de sa retraite, le grand Jean eut cette réflexion qui fait sourire aujourd'hui:

"J'aime encore jouer au hockey, mais je ne voudrais pas qu'on me garde par charité."

C'est ce type qui ne voulait pas être gardé par charité qui en mars dernier était décrit par Punch Imlach comme le plus grand joueur de hockey d'aujourd'hui, supérieur à Bobby Hull.

L'attitude nouvelle et dynamique de Béliveau a eu comme amorce une diète très sévère qui lui a été imposée en février 1965. Depuis le retour au sommet du gros Bill, le Tricolore qui charrie pourtant son lot d'athlètes ordinaires a retrouvé son prestige passé. Les Canadiens sont maintenant considérés comme la plus forte puissance du grand circuit.

Pour le reste Béliveau n'a pas changé. Mardi soir, au Forum, il exécute des pirouettes de jeu magistrales, mais il ne récolte pas un seul point. Bernard Geoffrion l'enguirlande en ces termes après la rencontre: "Pas un but ce soir, Jean. C'est de ta faute. Regarde Hull d'où il le score; de la ligne bleue. Toi, t'es à 15 pieds du but et t'essayes encore de le donner à un autre. Avec le boulet que tu as, tu devrais penser un peu à toi."

C'est là la nature de Béliveau. Rien n'y pourra changer. Dans un autre match de la finale à Detroit, Gilles Tremblay et Béliveau poussent la rondelle en même temps dans le filet. Le but est accordé à Tremblay mais plusieurs croient que Béliveau en est l'auteur.

"Peu importe, de dire Béliveau. Nous avons le but et je suis bien content pour Gilles."

Plus tôt en février, un boulet de Jacques Laperrrière est dévié de sa course derrière le cerbère des Rangers par le bâton de Béliveau ou de Cournoyer postés à l'embouchure de la cage. L'arbitre ne sait pas à qui donner le but. Béliveau met fin à toute discussion en lançant:

"Donne le but à Cournoyer."

Aujourd'hui Béliveau a retrouvé toute sa vigueur passée il ne pense plus à accrocher ses lames. Il est même prêt à jouer à Los Angeles dans l'expansion s'il est enlevé dans le repêchage géant.

## DIMANCHE LE 8 MAI, 2h.30 P.M. GRANDE OUVERTURE DE LA PISTE No 1 DE L'EST DU CANADA!

**Quebec Modern Speedway**

Remis au dimanche suivant le 15 mai en cas de pluie.

Omer Brière promoteur

La rencontre d'hier n'a pas été télévisée à Detroit... Elle a cependant été présentée en circuit fermé à l'amphithéâtre "Fairgrounds Coliseum"... Glané à la vaste foire aux rumeurs ce bruit inraisonnable: Billy Reay deviendrait coach à Québec s'il était remercié à Chicago... Reay en aurait assez de la dictature de Tommy Ivan et ne serait pas dans les meilleurs termes avec lui.



**DES VAINQUEURS AU SNOOKER:** Un autre tournoi de snooker vient de se terminer à Salle Sam Renaud. De gauche à droite, nous voyons Claude Godbout, qui a revu le trophée pour Guy Paradis; Michel Plante, champion de la classe "B"; M. Laurent Paquet, représentant du commanditaire; M. Coulombe, de Montmagny; Rosaire Haince, champion de la Rive-Sud; Laurent Mathieu, du Congrès des Billardistes; Sam Renaud, organisateur; et Arthur Duguay, champion 1964-65.

## Nouveau circuit senior de balle-molle à Québec

Au cours d'une conférence d'information tenue hier, Robert Poirier, chef du service de la promotion des Ventes de la Brasserie Dow, a informé les sportifs de la Vieille Capitale que cette maison avait accepté de commanditer une puissante ligue de balle-molle qui opérera à Québec au cours de la prochaine saison estivale.

Cette ligue sera connue sous le nom de "Ligue Dow Senior de Balle-Molle". Cette nouvelle ligue de balle-molle sera la plus puissante du Québec Métropolitain et opérera sur trois différents terrains, soit le Parc Ferland, le Parc Dollard et à Sillery.

L'ouverture de la Ligue a été fixée au dimanche après-midi le 15 mai au Parc Dollard, et ses activités se continueront par la suite à Sillery, et au Parc Dollard les jeudis soirs, par la présentation de programmes doubles.

Sept clubs feront partie de cette ligue, soit les clubs Taverne, Garipé, Robert Julien, Sherwood, Legrand, Taverne 3 Étoiles, Nettoyeurs Maguire de Sillery et Couillard Entreprises de Sainte-Foy, et l'équipe championne de la ligue méritera une magnifique "Coupe Dow".

L'Association Professionnelle des Arbitres, dirigée par Guy Pagé, a été chargée de l'arbitrage de toutes les rencontres de ce circuit, qui rappellera aux amateurs de balle-molle de la Vieille Capitale, l'ancienne Ligue Senior qui a connu tant de popularité à Québec durant les années 1940 à 1950.

Le bureau de direction est constitué comme suit: Norbert Renaud, président, Rodrigue Patry, Laval Fortin et Roméo Bédard, vice-présidents; Marc Nadeau, secrétaire et statisticien; Raymond Paradis et

Louis-Georges Julien, mar- queurs officiels, et le populaire athlète Georges Maranda qui agit comme agent des rela-

tions extérieures. Un comité de discipline, formé du président et des trois vice-présidents verra à la bonne marche du circuit.

## Cours pratiques donnés par des experts pour l'entraînement des cyclistes juniors

Tous les cyclistes juniors qui n'ont pas reçu d'invitations sont priés de se rendre chez Pierre Gagné, demain à 1.30 p.m. alors que les coureurs juniors partiront de Québec pour Sainte-Anne de Beupré avec arrêt à cet endroit et finalement retour au même endroit.

Avec l'aide de Georges Lachance, Yvon Guillou et Gaston Pouliot qui enfourcheront eux-mêmes leur vélo, on surveillera l'entraînement des futures vedettes du cyclisme tout en les aidant à se tenir en peloton et apprendre les trucs du métier.

Pierre Gagné a bon espoir d'avoir avec lui son frère Maurice, deux fois "Monsieur Cycliste sur route". Benoit Dery ancien fameux grimpeur, Jean-Yves Lacombe officiel de l'UCQ et ex-fameux sprinter ainsi que le rouleur Jacques Racine.

Les jeunes coureurs auront donc des connaissances dans tous les domaines chaque samedi après-midi et parfois durant la semaine, Pierre Gagné et ses collaborateurs se feront un plaisir d'enseigner la technique de la course cycliste.

## Lanceurs pour aujourd'hui

### LIGUE NATIONALE

Chicago à New York — Holtzman (1-1) vs Gardner (0-0).

Pittsburgh à Philadelphie — Schwall (1-0) vs Duhl (0-0).

San Francisco à St-Louis — Perry (3-0) vs Gibson (2-2).

Atlanta à Houston — Lemaster (1-1) vs Latman (1-1).

Los Angeles à Cincinnati — Sutton (3-2) vs Pappas (0-2).

### LIGUE AMERICAINE

New York à Californie — Ford (0-2) vs McGlothlin (2-1).

Washington à Kansas City — Richert (1-3) vs Dobson (1-1).

Boston à Minnesota — Stigman (0-1) vs Grant (2-1).

Detroit à Chicago — McLain (3-1) vs Peters (1-0).

Cleveland et Baltimore — McDowell (4-0) vs McNally (3-0).

## Nouvelles de l'auto

Des pièces d'un nouveau moteur BRM de 16 cylindres, gardées secrètement, ont été volées mercredi soir au centre d'essai de l'usine à Folkingham, Angleterre. Ce moteur, pouvant atteindre une vitesse de 200 milles à l'heure, devait être utilisé sur les voitures BRM et d'autres équipes britanniques dans des courses à Silverstone, Monte Carlo et Indianapolis. Le champion Jim Clark et ses rivaux Graham Hill et Jackie Stewart ne pourront peut-être pas obtenir les moteurs à temps pour la course à Monaco le 22 mai. BRM s'est déjà retirée de la course à Silverstone le 14 mai.

Wally Bell et George Whalen seront les principales vedettes du championnat du printemps en fin de semaine à la piste d'accélération de Napierville près de Montréal. Plus de 400 bolides sont attendus à ce championnat d'un enjeu total de \$5,000.

Bruce McLaren de Nouvelle-Zélande, et son compatriote et partenaire Chris Amon ont inscrit deux voitures dans la course Player's 200 milles qui sera présentée à Mosport Park, Ontario, le 4 juin. Les épreuves d'éligibilité des cinq premiers partants auront lieu le 2 juin, et le lendemain, le choix des 28 autres conducteurs qui pourront concourir.

À la fin de la journée d'hier à Indianapolis, 46 des 79 bolides dans les 500 milles d'Indianapolis, avaient été mis sur piste et 22 voitures avaient passé l'examen technique. Un partenaire de A. J. Foyt, George Snider réussit le tour le plus rapide à 160.657 milles à l'heure, suivi de Mario Andretti, à une vitesse de 156.658 milles à l'heure. L'as de Grands Prix, Jackie Stewart a passé l'épreuve d'éligibilité des recrues.

Le magnat italien de l'automobile, Enzo Ferrari ne fera pas la lutte à Ford cette année dans les fameux 24 heures de Le Mans. "Nous enverrons seulement une 330-P3", de dire Ferrari, "et encore là, ce n'est pas une certitude". Ferrari a ajouté: "nous ne pouvons plus nous permettre d'envoyer une équipe complète à chaque course".

## Coupe Canada jouée au Japon

TOKYO (AFP) — Trente-sept équipes représentant 36 nations participeront à la 14e Coupe Canada qui se déroulera du 10 au 14 novembre prochains sur les "Links" du golf de Yomiuri à l'ouest de Tokyo.

Le Japon qui avait déjà organisé la Coupe Canada en 1957 reçoit donc la grande compétition mondiale de golf pour la seconde fois.

Le seul fait notable est l'engagement de la Tchécoslovaquie. Ce sera la première fois qu'un pays de l'est européen participera à la Coupe Canada.

## Le duo québécois veut retourner dans le rallye

"Nous avons trouvé l'expérience très intéressante et nous serons de retour dans le rallye 1967", ont déclaré les Québécois Jacques Beaudet et Richard Drouin é leur retour à Québec, après avoir dû abandonner le rallye Shell 4,000 milles, Vancouver-Québec. Durement éprouvé par des défauts du système électrique, le duo québécois dut se retirer de l'épreuve après la deuxième étape Calgary-Saskatoon.

C'était la première fois qu'une équipe québécoise prenait part au rallye qui se termine ce soir à la place d'Armes, à Québec.

Commentant qu'ils avaient rencontré plusieurs troupeaux de vaches, mais que les bestiaux ne leur avaient bloqué le passage en aucun temps, Beaudet, conducteur de la Renault Gordini R-8, a déclaré que la poussière l'avait beaucoup plus affecté qu'autre chose. "Avant même notre départ", d'expli-

quer Beaudet, "nous attendions encore des pièces de France pour renforcer le moteur". De toute façon, d'ajouter Beaudet, "les défauts mécaniques devaient se produire semblait-il". A venir jusque là, le duo québécois avait roulé 1,600 milles et passe une trentaine de postes de chronométrage.

Pour sa part, son partenaire Drouin, qui était le navigateur, a déclaré que le trouble de carburation qui s'ajoute à la défaillance de l'alternateur dans la première étape, avait porté le coup de grâce aux espoirs de l'équipe québécoise. "Nous étions en 17e place vers la fin de la première journée lorsque l'alternateur fit défaut", d'expliquer Drouin. "Après avoir réussi à le réparer", continue-t-il, "nous avons eu un trouble de carburation à environ 100 milles de Saskatoon". Cette défaillance néfaste leur a coûté 277 points de pénalités. Malgré leur échec, alors que le vainqueur de l'an dernier Klaus Ross dut abandonner dès la première journée du rallye, les Québécois ont néanmoins bien figuré dans deux sections fermées avec une première et une deuxième place pour les meilleurs temps enregistrés dans leur classe, 0-1150 c.c..

Revenus à Québec par la voie des airs, Drouin de conclure: "Nous aurions préféré revenir en auto".

## Association des arbitres

Guy Pagé, arbitre en chef de l'association officielle des arbitres, annonce la signature des arbitres suivants pour la saison 1966: Yvon Lacasse, Paul Dodridge, J.-P. Bidégaré, J. Cantin, E. Prud'Homme, Ray Pagé et Herman Vallée, tous avec Pagé, l'an dernier.

Les arbitres suivants ont également été mis sous contrat; il s'agit de recrues pour l'association, soit: Albert Laperrière, Roland Paquet, Les Nicholas, Bob Wallace, Marcel Lalonde, C. Gignac et Bill Leclair. Tous ont passé avec succès les examens requis. De plus cinq autres sont présentement à l'entraînement.

Plus de 1,000 parties de baseball, balle-molle et fastball seront couvertes par l'association de Pagé cette saison à Québec et dans la région, considérant le fait que six ligues importantes se sont affiliées avec l'association des arbitres.

## CHAUFFAGE SANS FOURNAISE!

**TURGEON & JOBIN Ltee**

APPAREILS ET ACCESSOIRES ÉLECTRIQUES  
205 RUE MONTMAGNY, QUÉ.

Location d'outillage de tout genre.

Tél.: 529-2161

- POUR CHAUFFER UN 2e ou un 3e
  - POUR CHAUFFER UNE MAISON SANS CAVES
  - POUR CHAUFFER UNE MAISON SANS CHEMINÉE
  - POUR CHAUFFER UN SOUS-SOL NOUVELLEMENT FINI
  - POUR RECUPERER UNE CHAMBRE AU SOUS-SOL
  - POUR UN CHAUFFAGE TEMPERE
  - POUR UN CHAUFFAGE SANS FEU SANS DANGER
  - POUR LE CHAUFFAGE LE PLUS MODERNE
- CONSULTEZ LES EXPERTS DE TURGEON & JOBIN LTEE ou L'ELECTRICIEN DE VOTRE CHOIX ET EXIGEZ LA MARQUE **Electroheat**

## À QUÉBEC:

# un million de gallons de bonne bière détruite inutilement?

De fortes rumeurs liaient la bière à une étrange maladie dans la ville de Québec. Cependant Dow savait que sa bière à Québec était bonne, et cela avant de se décider à la détruire. Des tests de contrôle de la qualité et des analyses gouvernementales avaient clairement établi la parfaite condition du produit... ceci, le public l'a depuis appris de source officielle.

Dow était au courant que d'autres brasseries étaient impliquées... un autre fait qui a été confirmé publiquement depuis. Dow le savait mais n'en dit rien, préférant garder le silence jusqu'à la publication des faits plutôt que s'associer à des rumeurs non fondées.

Cette maladie n'étant restreinte qu'à la basse-ville de Québec, Dow n'a jamais pensé que la bière, quelle que soit la marque, puisse en être la cause. Toutefois, Dow étant la brasserie la plus importante de la région de Québec, accepta à ce titre ses responsabilités et retira volontairement sa bière du marché.

Malheureusement, ce geste fut mal interprété, et provoqua une réaction défavorable du public.

Mais tant qu'il existait l'ombre d'un doute, et

- si le public consommateur a été rassuré,
- si l'industrie de la bière s'en est trouvée grandie,
- si nous avons fait honneur à notre bonne réputation acquise à produire des bières de qualité depuis 176 ans.
- si nous avons agi de manière à justifier la confiance que vous avez en nous, quels que soient les circonstances et le coût impliqué...

alors, peut-on vraiment conclure que notre geste a été inutile? Nous ne le croyons pas!

Notre bière était bonne. Notre bière est bonne. Et si une telle situation devait se reproduire, nous croyons qu'il serait de notre devoir d'agir de la même façon.

Telle est l'importance que nous attachons à nos obligations envers le public.

LA BRASSERIE DOW LIMITÉE  
LES MAÎTRES-BRASSEURS DU QUÉBEC



## HORIZONS LITTÉRAIRES

DEMAIN, dans la page littéraire: "L'insoumise", roman de Marie-Claire Blais, une lecture de Clément Lockquell, é.c.

### DANS LES NOTES DE LECTURE:

"D'un cri à l'autre" de Marie Laberge, "A patience d'aimer" de Jean Royer et "Élégie de hauts volts" de Raymond Laberge, analysés par Yolande Chéné.

"Pour l'amour" de Roger Bésus, une analyse de Gérard Gagnon.

"Les premières illusions" de Michel Del Castillo, texte de Conrad-André Gaulin.

ÉGALEMENT, les chroniques "Livres reçus" et "Dernières parutions".

La page "Horizons littéraires" vous revient tous les samedis, dans votre journal

LE SOLEIL



# Willie Mays se lance maintenant à la poursuite du record de Williams

SAN FRANCISCO (UPI) — Pour le moment, on peut dire que Willie Mays, le quatrième meilleur frappeur de circuits

dans l'histoire du baseball majeur, ne ressent plus aucune pression, mais le fameux voltigeur est le premier à admettre

qu'il est probablement à la veille d'en ressentir encore. Mercredi soir, après avoir frappé le 512e circuit de sa carrière, ce qui brisait le record de la ligue Nationale de 511 établi par Mel Ott, Mays a dit: "Il est certain que je suis soulagé. J'avais hâte de frapper ce 512e circuit après avoir égalisé le record à Houston. De plus, je sais que ma moyenne a baissé depuis mais, maintenant, je recommencerai à ressentir une certaine pression à mesure que je m'approcherai des autres."

chambre des Giants avec la balle pendant qu'Henry attendait un peu plus loin.

Garron déclara alors aux journalistes: "Je crois que cette balle vaut beaucoup plus que la somme de \$100 que les Giants ont offerte." C'est alors que le gérant Herman Franks déclara: "Je suis certain que Mays lui donnera cette balle." Et Mays arriva.

"Est-il vrai que l'on demande \$1,000 pour une balle de baseball...? C'est ridicule. Je n'ai pas dit que cette balle valait \$1,000", répondit le père d'Henry.

Et Mays continua: "Voici, sois mon invité et garde cette balle si cela te fait plaisir." Devant les photographes, Mays autographia la balle, la remit au père d'Henry qui la donna à Henry lui-même.

Quand on demanda à Mays s'il avait vu la balle passer par-dessus la clôture, il a répondu: "Il y a tellement longtemps que je n'avais pas frappé de circuit que j'ai bien été obligé de surveiller cette balle."

**BELIVEAU**  
 non sur la place, mais sur un plancher de danse vous excelleriez comme lui — Leçon \$2.50 Cours complet \$25.00 — Valentine 827  
 1411 St-Jacques

## Larry Brown est le joueur le plus utile des Indians

NEW YORK (PA) — "Si nous accordons un trophée au joueur le plus utile à notre équipe, nous devrions le donner à Larry Brown."

Voilà ce que déclarait hier Birdie Tebbets, gérant des Indians de Cleveland, en parlant de son arrêt-court, qui a subi des fractures du crâne et du nez lors d'une collision avec son coéquipier Leon Wagner mercredi soir dans une joute avec les Yankees de New York.

"Brown a réussi le coup sûr important au cours de trois de nos quatre derniers gains, a ajouté Tebbets, et nous a aidé à égaler les chances dans l'autre match ici, à New York, vous ne savez épeler que le nom de Whitfield, mais Brown a été réellement notre pilier."

L'épouse de Brown est arrivée de Cleveland par avion afin d'être au chevet de son mari et Tebbets demeurera ici jusqu'à vendredi même si l'équipe se dirigeait à Baltimore après leur partie d'hier à New York.

Pour sa part, Wagner, qui a subi une fracture nasale, devrait rejoindre l'équipe prochainement, mais Brown sera peut-être absent pendant la balance de la saison. On a fait appel à deux neurologues, mais on ne l'a pas opéré.

Lorsqu'on a parié à Wagner après l'accident, ce dernier a déclaré: "C'était un de ces jeux incertains. J'ai vu Brownie et, lorsque j'ai réalisé qu'il ne pouvait attraper la balle, j'ai accéléré. Je croyais qu'il avait été simplement secoué jusqu'à ce que je vois sa bouche ensanglantée."

Les Indians, qui dominent présentement la ligue Américaine, furent très heureux d'apprendre que Brown avait passé une bonne nuit à l'hôpital.

Dick Howser, qui était l'arrêt-court régulier jusqu'à ce qu'il cède sa place à Brown l'an dernier à la suite d'un accident, a repris son poste hier et Chuck Hinton a remplacé Wagner dans le champ gauche.

Mercredi soir, après avoir frappé le 512e circuit de sa carrière, ce qui brisait le record de la ligue Nationale de 511 établi par Mel Ott, Mays a dit: "Il est certain que je suis soulagé. J'avais hâte de frapper ce 512e circuit après avoir égalisé le record à Houston. De plus, je sais que ma moyenne a baissé depuis mais, maintenant, je recommencerai à ressentir une certaine pression à mesure que je m'approcherai des autres."

Mays riait en disant cela. Il faisait alors allusion à Ted Williams qui s'est retiré de la ligue Américaine avec 521 circuits et à Jimmie Fox qui en frappa

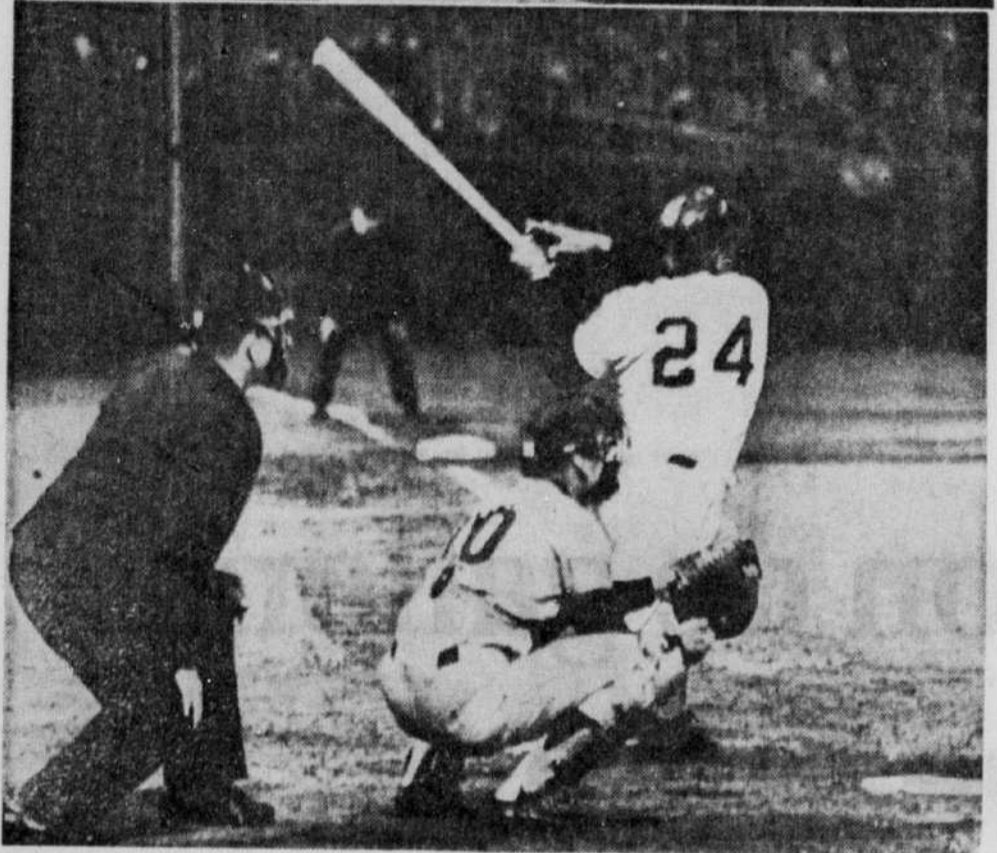
534. Mays a encore besoin de dix circuits pour surpasser le total de Williams et il pourrait devenir le deuxième meilleur frappeur de circuits dans l'histoire des majeurs avec 23 autres circuits. Mays a 35 ans aujourd'hui et 23 autres circuits porteraient son total de la saison à 30.

Babe Ruth est bien installé au premier rang avec un grand total de 714 circuits au cours de sa carrière.

Mercredi, Mays a frappé son fameux circuit à la cinquième manche et les Giants de San Francisco ont alors triomphé des Dodgers par 6-1. Mays a frappé son circuit contre Claude Steen alors que deux joueurs avaient déjà été retirés. Il n'y avait personne sur les buts. Auparavant, Mays avait mordu la poussière à deux reprises devant le fameux gaucher des Dodgers mais, à la cinquième manche, il expédia le premier lancer par-dessus la clôture du champ droit.

"Ce fut un lancer haut, à l'extérieur", a dit Osteen. Et il ajouta: "Ce fut un mauvais lancer." Ce à quoi Mays a répondu: "Ce fut un bon lancer pour moi."

Henry M. Garron, un amateur de 17 ans d'Oakland, Cal., a dit aux journalistes qu'il avait réussi à s'emparer de la balle après le premier bond dans les estrades. Mais il ne la garda pas longtemps. Un peu plus tard, son père se présenta à la



UN AUTRE EXPLOIT DE WILLIE: Le fameux champ centre des Giants de San Francisco, mercredi soir. La photo du bas a été prise au moment historique. L'arbitre est Ed Vargo, tandis que le receveur des Dodgers de Los Angeles est Jeff Torborg. (Téléphotos Presse Associée)

## Vancouver, Portland et Victoria placent chacun deux joueurs sur l'équipe de rêve

par l'United Press International  
 Les trois meilleures équipes de la ligue de hockey de l'Ouest ont placé chacune deux joueurs sur l'équipe d'étoiles du circuit choisie par les joueurs de la ligue.

Le centre Billy McNeill du club Vancouver, qui a déjà été choisi comme le joueur le plus utile, a récolté le plus de points dans ce scrutin avec un total de 358. Gilles Villeneuve du club Vancouver a été choisi dans les buts.

Le joueur d'attaque Cliff Schmutz et le joueur de défense Connie Madigan du club Portland ont également été choisis

sur cette équipe d'étoiles tandis que les deux autres sont Bob Barlow et le joueur de défense Fred Hucul du club Victoria.

Les clubs Portland et Victoria s'affrontent actuellement dans la finale en vue de la coupe Lester Patrick. Les Leafs de Victoria ont une avance de 2-1 et la quatrième partie sera jouée ce soir à Victoria.

La deuxième équipe des Etoiles est formée de Don Head du Portland; des filets, de Larry Cahoon de Vancouver et de Sandy Hucul du Victoria à la défense et des joueurs d'attaque Guyle Fielder du Seattle, Bill MacFarland de Seattle et de Wayne Connelly du club San Francisco.

## Confirmation de 5 provinces

Cinq des 10 provinces canadiennes ont accepté de présenter des compétiteurs dans chacun des 13 sports inscrits sur la liste des jeux qui seront présentés à Québec en février prochain, lors de la tenue des Premiers Jeux d'Hiver Canadiens.

Ces provinces sont le Québec, l'Ontario, le Manitoba, la Saskatchewan, et l'Alberta.

En tout, 1898 athlètes seront choisis par élimination à travers le Canada, durant les prochains mois afin de participer aux Premiers Jeux d'Hiver Canadiens qui auront lieu du 11 au 19 février 1967 dans la capitale provinciale.

Pour sa part, le Yukon qui jusqu'ici n'a pas encore annoncé sa participation officielle aux jeux, songe cependant à inscrire une équipe aux compétitions de curling.

## Swift gagne la décision

BELFAST (UPI) — Wally Swift, ancien champion poids-moyen d'Angleterre, l'a emporté hier soir par décision contre Peter Sharpe, champion de l'Irlande du Nord, dans une bataille de douze rondes et cette victoire lui vaudra un combat pour son ancien titre.

Swift a attaqué de la gauche dès le début de la bataille en plus d'attaquer plusieurs fois des deux mains. La foule n'a pas manqué d'encourager le boxeur irlandais mais a applaudi le boxeur anglais à la fin du combat.

## Amendes à des clubs majeurs

MILWAUKEE (PA) — Des amendes de \$5,000 ont été imposées à chacune des 10 équipes de la ligue Nationale hier, à la suite de la poursuite antitrust contre le baseball.

Les Braves devront de plus payer \$485.35 et les neuf autres équipes, \$358.35 chacune, pour défrayer les frais de la cour.

**ASSORTIMENT COMPLET DE PNEUS "MICHELIN"**  
 pour autos européennes et canadiennes.  
**POLIQUIN ENR.**  
 895 Ste-Thérèse, 681-6111

## André Retrain, un pistard populaire

MONTREAL — De tous les coureurs que l'on reverra au départ des Six-Jours qui commenceront au Centre Paul Sauvé, le 8 mai, le Parisien André Retrain est sans contredit l'un des plus populaires.

Sans être un champion du monde, ni même un pistard de la plus grande classe, Retrain est un coureur courageux qui fait honnêtement sa besogne. C'est là d'ailleurs l'une des raisons qui le rendent si sympathique et attachant à la foule.

Les dames le portent tout particulièrement dans leur cœur. Avec son petit nez en trompette, ses grands yeux noirs d'éternel adolescent, il a radie ce charme séducteur qu'on attribue d'ordinaire à nos cousins les Français. C'est également un coureur de métier et un pistard rompu à tous les petits trucs des Six-Jours. Mais savait-on qu'il était devenu un monsieur très sérieux depuis sa dernière visite au Canada, et qu'on l'appelle désormais en blaguant, bien entendu, monsieur le Docteur?

La raison, c'est que l'ami Retrain, s'est porté tout récemment acquéreur d'un service d'ambulances et qu'il véhicule ses malades d'un bout à l'autre de Paris. Vêtu d'une tunique blanche, il a tout l'air de jeune interne et André prend ses nouvelles fonctions fort au sérieux.

"Vous ne me croirez peut-être pas, confiait-il tout récemment à un ami canadien de passage à Paris, mais l'expérience acquise sur les pistes des Six-Jours m'est très utile dans l'exercice de mon métier."

"Dans la circulation effroyable de Paris, c'est un peu comme dans une arrivée massive au sprint, et il faut avoir de bons réflexes et savoir se faufiler avec son ambulance pour conduire son malade sain et sauf à l'hôpital."

**ECONOMISEZ! MATERIAUX USAGES**  
 Matériaux usages de toutes sortes provenant en grande partie du camp militaire de Valcartier.  
 Ces matériaux sont à l'état de neuf et vous sont offerts à prix d'appoint.  
 Bois de toutes sortes, 2" x 4" - 2" x 6" - 2" x 8", planche embouteffée, "Veneer", portes, châssis de bois et de métal, isolants, électricité, bardeaux d'amiante, poutres d'acier, plomberie de toute sorte telle que: toilette, lavabo, baignoire, tuyaux de 1/2" à 6", calorifères, chauffage à l'eau et chauffage à air chaud, fournaises de plancher, réservoirs à eau chaude.  
**MODERN PLYWOOD RED'G**  
 74 Boul. Pie XI — Ville de Bélair  
 (Chemin du Camp Valcartier)  
 OUVERT LE SOIR Livraison Québec et environs  
 TEL: 842-1911 — TEL: 842-1911 — TEL: 842-1911

**AUTO-CENTRE WESTERN**

# FOIRE aux PNEUS

COUPONS D'ESCOMPTE DE 5% sur achat au comptant et sans livraison

**LES MEILLEURES VALEURS DE PNEUS EN VILLE!**

**OLYMPIC CUSTOM**

Dimension	Prix Western avec échange
560/590/600/13	13.89
650/700/13	13.89
775/14(750/14)	14.89
560/590/600/15	14.89
775/15(670/15)	14.89
815/15(710/15)	15.89*
845/15(760/15)	17.89*

\*Disponible en flancs noirs seulement

**OLYMPIC CUSTOM 100% NYLON DU PONT**  
 A compter de **13.89** avec échange

**FLANGS BLANCS SEULEMENT \$1 DE PLUS**

**Pneus économiques LANCE 9.95** avec échange 670/15, 600/16

**SAHARA FLANGS BLANCS 12.95** avec échange Rég. 14.95

**Mettez ça sur votre compte!**

OUVERT JEUDI ET VENDREDI JUSQU'À 9.30 P.M.

**AUTO-CENTRE WESTERN**

**BOUL. DES CAPUCINS**  
 Près de LA CANARDIERE — TEL: 529-0528

66-21F

# Un autre que moi aurait dû compter ce but-là (Richard)



UNE JOIE PASSAGÈRE : Floyd Smith des Red Wings de Detroit sautait de joie hier soir après avoir égalisé les chances 2-2 contre les Canadiens à la troisième période mais les Montréalais devaient finalement gagner la série avec un

gain de 3-2 en supplémentaire. En plus de Smith qui lève les bras on voit Talbot des Canadiens et Terry Harper (19) ainsi que Bathgate (21) des Wings et son coéquipier A. MacDonald (22).

DETROIT (PCV) — Le petit homme à qui on a accordé le crédit d'avoir apporté à Montréal sa septième coupe Stanley en 11 ans, a déclaré hier soir qu'un autre joueur aurait dû réussir le point qui a donné une victoire de 3-2 aux Canadiens sur les Red Wings de Detroit.

Le centre Henri Richard, qui à 2:20 de la période supplémentaire a réussi son premier but des éliminatoires, semblait plus mécontent que joyeux à la suite de la partie.

"Un autre comme J. C. Tremblay ou Jean Béliveau, qui a bien joué tout le long de la série aurait dû compter ce point-là, pas moi," a déclaré Richard.

Il a décrit le point vainqueur comme étant une passe venant du coin de la patinoire qui l'a frappé à la jambe et qui s'est glissée derrière Roger Crozier dans les buts de Detroit.

"Dave Balon m'a lancé la rondelle et quelqu'un a retenu mon bâton et le lancer m'a frappé et est entré dans les buts," a-t-il ajouté. "Mais trompez-vous pas, j'étais content qu'il ait entré."

Un Toe Blake tout joyeux a déclaré que Detroit avait joué "une diable de bonne partie".

"Je crois que ce fut la meilleure série éliminatoire depuis des années. Ils ont joué mieux que nous ce soir et cependant nous avons gagné... Ce sont les points qui comptent."

"Il nous fallait gagner cette

année. Nous ne pouvions pas perdre. Comment pouvez-vous battre une combinaison de 11 et de sept?"

Il faisait allusion au fait que la coupe gagnée par Montréal était la septième en 11 ans.

Blake a déclaré que son équipe avait eu les meilleures chances de compter et "il faut dire que nous avons été chanceux".

Léon Rochefort, l'ailier droit venu des As de Québec, de la Ligue Américaine, pour remplacer Claude Larose, a marqué le premier but de sa carrière dans des éliminatoires alors qu'il a déjoué Crozier au cours de la deuxième période pour donner aux Canadiens une avance de 2-0.

Lorne (Gump) Worsley, qui a remporté le trophée Vézina avec Charlie Hodge au cours de la présente saison, comme le meilleur duo de gardiens de buts dans la Ligue Nationale de hockey, a déclaré qu'en tant qu'il était concerné "le lancer de Howe et mon arrêt ont fait toute la différence dans la partie".

Worsley a exécuté le grand écart pour effectuer un superbe arrêt aux dépens de Gordie Howe alors qu'il ne restait que deux minutes de jeu régulier.

"C'est ma septième équipe gagnante d'une coupe Stanley et je pense que c'est une équipe chanceuse," a déclaré Jean Béliveau, le capitaine de l'équipe

des Canadiens, après avoir été arrosé du champagne de la coupe Stanley.

"Je ne suis pas désappointé de ne pas avoir remporté le trophée Conn Smythe," a-t-il déclaré répondant à une question. "C'aurait été trop de deux ans de suite. La coupe Stanley... c'est assez."

Béliveau a déclaré qu'il croyait que les Wings avaient joué hier soir leur meilleure partie de la série.

"Nous n'avons pas patiné autant que nous l'avions fait à Montréal mardi dernier quand nous les avons battus 5-1, mais nous avons patiné assez pour gagner et c'est ce qui compte," a ajouté Béliveau.

DETROIT

Sid Abel, le pilote gérant des Red Wings de Detroit, après que son équipe eut perdu la coupe Stanley à cause d'un point compté par Richard, a déclaré qu'il aurait aimé "que la partie soit décidée par un franc but".

Abel, qui parlait tranquillement dans le vestiaire des Wings, venait d'aller féliciter Toe Blake et ses joueurs.

"Je savais que nous avions eu une mauvaise partie à Montréal mardi soir, alors que nous n'avons rien fait," a déclaré Abel. "mais les parties se gagnent en comptant des points et ils ont réussi celui qui comptait ce soir."

"Mon seul désir aurait été

que le point décisif soit un franc but. J'en ai parlé à Crozier et il m'a dit que Henri Richard avait poussé la rondelle dans les filets avec son gant."

"Richard glissait à ce moment, et il a frappé la rondelle avec sa main et l'a poussée dans les filets," a affirmé Crozier. "J'ai demandé à l'arbitre Frank Udvari si c'était un bon point et il m'a répondu que oui. Et je ne les ai encore jamais vu changer d'idée."

**PARC MONTSTEANNE**

Venez admirer le plus beau panorama de l'Est du Canada, à 2625 d'altitude.

TELECARINES  
RESTAURANT-BAR  
en opération tous les jours de 10h.m. - 8p.m.

- CAMPING
- PIQUE-NIQUES
- EXCURSIONS
- PROMENADES

## Dans le monde du Sport par LEONCE JACQUES

### UNE QU'IL N'OUBLIERA PAS

Pour la majorité des joueurs qui ont passé la dernière saison dans l'uniforme des As de Québec, principalement pour ceux qui se sont trainés les pieds au cours de la semi-finale contre Rochester, il est certain que l'été sera long.

Il y a cependant une exception à la règle et il s'agit de Léon Rochefort rappelé d'urgence par les Canadiens pour la troisième rencontre de la finale de la coupe Stanley à Detroit et qui a joué un brillant rôle dans la victoire que les représentants du Forum ont connue hier soir.

Rochefort, reconnu par tout le monde comme un athlète qui donne toujours cent pour cent de son rendement, a ni plus ni moins lancé les Canadiens vers la victoire hier en leur donnant une avance de 2-0 dans le match. On a vu les Red Wings égaliser les chances par la suite mais les Canadiens devaient l'emporter au début de la période supplémentaire grâce à un but d'Henri Richard auquel Rochefort a participé directement. Officiellement, il n'a pas récolté d'assistance sur le but victorieux de Richard mais c'est lui qui transporta la rondelle dans le coin de la patinoire avant de la lancer en avant des filets.

Rochefort était un athlète très désappointé à la suite de l'élimination des As par les Americans de Rochester à Toronto l'autre soir et quand il quitta le Maple Leaf Gardens, les patins en mains, il ne devait pas se douter qu'il jouerait un tel rôle avec les Canadiens.

Mais Toe Blake a su lui faire confiance avec le résultat que l'on connaît. La semaine dernière, on disait dans les cercles du hockey que Léon Rochefort avait tellement impressionné la direction des Bruins dernièrement qu'il était quasi certain qu'on le verrait à Boston l'automne prochain. C'est encore dans le domaine du possible mais on peut prendre pour acquis que Sam Pollock y songera sérieusement avant de le laisser aller.

Il n'est pas question ici de tenter d'insinuer que Rochefort a gagné la coupe Stanley à lui seul. C'est une véritable victoire d'équipe que les Canadiens viennent de décrocher, et une victoire d'autant plus impressionnante qu'ils ont remporté quatre gains consécutifs après avoir vu les Wings prendre une avance de 2-0 dans la série.

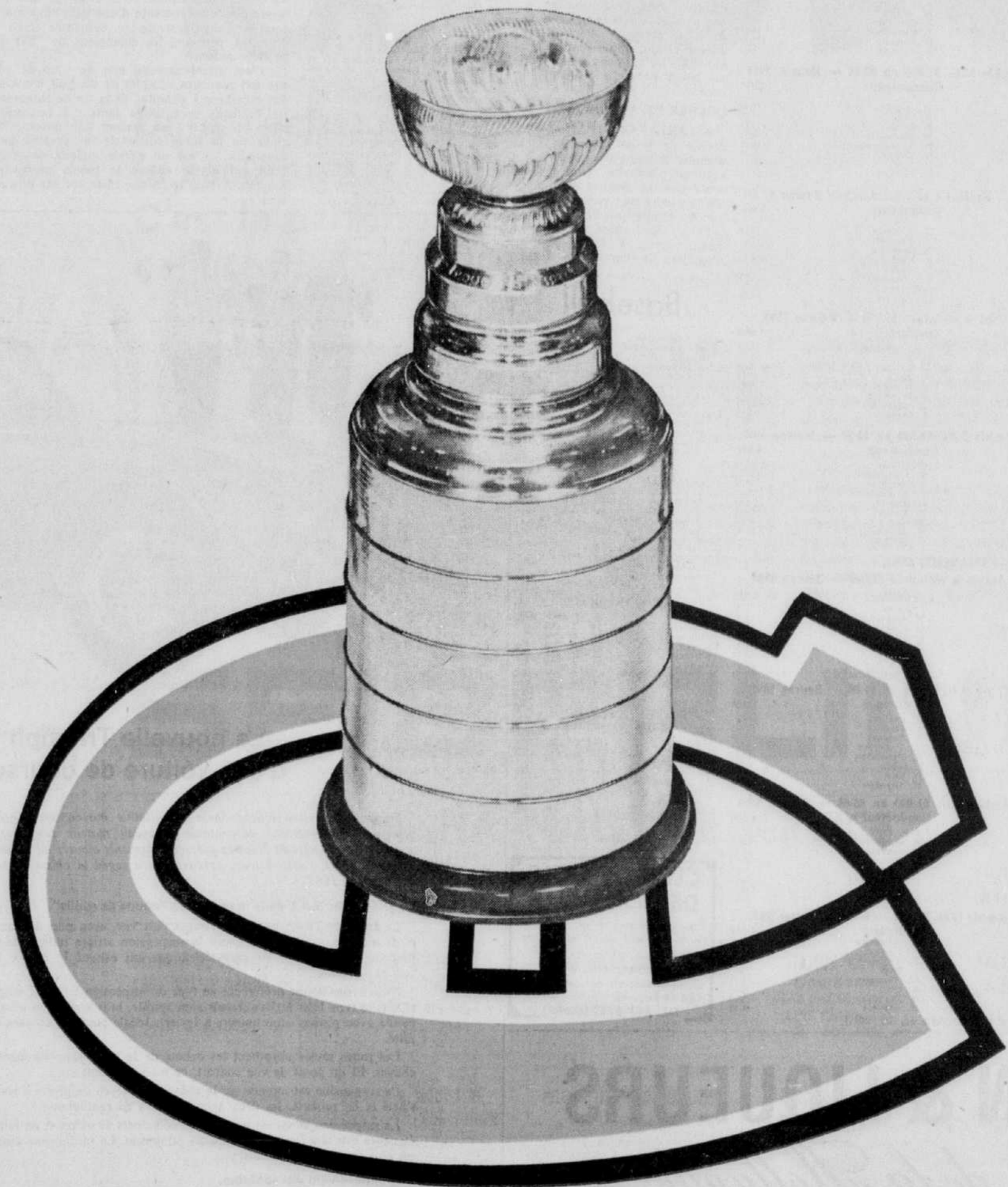
Hier soir, les Wings ont lutté avec l'énergie du désespoir dans le but de prolonger la finale mais ça ne devait pas être suffisant.

Les Canadiens sont sortis vainqueurs et c'est réellement le temps de dire que la meilleure équipe a triomphé. Et c'est une fin de saison que Rochefort n'est pas à la veille d'oublier.

### ICI ET LA DANS LE SPORT

Il y a deux équipes dans la ligue Américaine de baseball qui n'ont jamais eu beaucoup de succès contre le lanceur gaucher John O'Donoghue... Il y a d'abord les Yankees de New York... O'Donoghue a de nouveau battu les Yankees hier et sa marque est de 3-0. Il y a aussi les Indiens de Cleveland que le même lanceur avait battus quatre fois en six tentatives alors qu'il s'alignait avec les Athlétiques de Kansas City... Mais les Indiens n'ont plus à s'inquiéter de lui puisque O'Donoghue défend maintenant leurs couleurs. Voyant qu'ils ne pouvaient le vaincre, les Indiens sont allés le chercher.

Un dirigeant du hockey amateur de l'ouest du pays voudrait qu'une équipe formée d'Indiens soit envoyée jouer des parties hors-concours en Europe à l'occasion des fêtes du Centenaire de la Confédération... Je n'ai rien contre les Indiens du Canada mais je me demande si l'on pourrait trouver parmi eux assez de bons joueurs de hockey pour former une équipe représentative... Si l'on veut à tout prix envoyer des Indiens en Europe, pourquoi... (Suite à la page 10, 5e col.)



Ya pas d'erreur,  
les Canadiens sont là!

La Brasserie Molson

Distillateurs depuis

**1857**

**WISER'S**

Buvez un whisky bien vieilli... celui qui porte le nom de Wiser

Wiser's De Luxe, âgé de 10 ans;  
Wiser's 101, âgé de 6 ans;  
Wiser's Special Blend, âgé de 4 ans.

WISER'S DISTILLERY LIMITED,  
BELLEVILLE, CANADA

# Un 14e gain des Indiens, par 4-0

## Inscrits aux courses

SAMEDI SOIR

### COURSE NO 1 — Ambie N.G. \$1,000 en 65-66 — Bourse \$500

Cheval	Conducteur	Cote
1—Evergreen Star	L. Bergeron	(12-1)
2—Gazelle Ibat	R. Guerin	(8-1)
3—My Son's Abbie	J. L. Gingras	(7-2)
4—Tia Drummond	J. Guenette	(5-2)
5—Dof's Happy	L. Hamelin	(4-1)
6—Rizam Bumpas	K. Béland	(3-2)
7—Admiral Richelieu	A. Ouellet	(2-1)
8—Royal Match	R. Gervais	(16-1)

### COURSE NO 2 — Trot N.G. \$1,500 en 65-66 — Bourse \$550

Cheval	Conducteur	Cote
1—Fleet Cadet	N. Tremblay	(12-1)
2—The Moor	A. Doré	(10-1)
3—June Crispin	A. Page	(7-2)
4—Lusty Tom	V. Béland	(4-1)
5—Federal Agent	T. Noël	(3-2)
6—The Web	J. Cyrénne	(2-2)
7—Eddie F. Scot	L. Pettigrew	(5-2)
8—Fair Doll	I. Aubin	(8-1)

### COURSE NO 3 — Ambie à réclamer \$1,000 — Bourse \$500

Cheval	Conducteur	Cote
1—Buddy Frisco \$1000	R. Babbin	(6-1)
2—Emil Jay \$1000	C. Demain	(4-1)
3—Northwood Tom \$1000	N. Tremblay	(2-2)
4—Shadydale Babe \$1250	I. Guenette	(2-2)
5—Janet's Pride \$1000	M. Aubin	(12-1)
6—Cherito \$1000	F. Blouin	(5-2)
7—Freddie Volo \$1000	T. Broisève	(4-1)
8—Dick Nelson \$1000	J. Paquet	(10-1)

### COURSE NO 4 — Ambie N.G. \$1,000 cd. — Bourse \$550

Cheval	Conducteur	Cote
1—Conestoga Fritz	R. Bélanger	(7-2)
2—Caster	J. Ouellet	(4-1)
3—Henry Dillon	J. P. Courchesne	(10-1)
4—Lucky Bill	V. Béland	(8-1)
5—Christian Ana	M. Goussayer	(4-1)
6—Earl Express	V. Pelchat	(5-2)
7—Saint Mary Girl	M. Giguère	(5-2)
8—Flying Choice	A. Page	(12-1)

### COURSE NO 5 — Trot N.G. \$3,000 cd. — Bourse \$800

Cheval	Conducteur	Cote
1—Frysis Rosenroff	P. E. Alain	(6-1)
2—Windsor Chris	C. Miville	(3-2)
3—Madam Sampson	W. Bourgen	(8-1)
4—Emiss Haveroy	I. Aubin	(5-2)
5—President Pick	J. P. Courchesne	(10-1)
6—Ray Day	R. Gervais	(7-2)
7—Southern Chief	Y. Gamache	(4-1)

### COURSE NO 6 — Ambie N.G. \$1,500 en 65-66 — Bourse \$550

Cheval	Conducteur	Cote
1—Gilbert Mir	Y. Gamache	(5-2)
2—Addie Majesty	M. Turcotte	(10-1)
3—Jovover	J. P. Courchesne	(10-1)
4—Stewart's Bell	M. Aubin	(6-1)
5—Brooks Lee C	J. Cyrénne	(7-2)
6—Sir Royal Roman	I. Guenette	(4-1)
7—Chief Moken	C. Demain	(12-1)
8—Countess Clay	Y. Pelchat	(5-2)

### COURSE NO 7 — Ambie N.G. \$2,000 en 65-66 — Bourse \$650

Cheval	Conducteur	Cote
1—Shadydale Ralaid	M. Giguère	(7-2)
2—Mighty Counsel C	R. Guerin	(5-2)
3—Eliminator	E. Béland	(12-1)
4—Camden Guy	H. Rousseau	(12-1)
5—Jimmy Wyn	C. Beauchemin	(10-1)
6—Sir Yankee	W. Hébert	(4-1)
7—River Boy	Y. Pelchat	(8-1)
8—Sep June	Y. Pelchat	(8-1)

### COURSE NO 8 — Ambie Préféré 1 et 2 handicap — Bourse \$1,500

Cheval	Conducteur	Cote
1—Hiland Lark	E. Bradette	(12-1)
2—Meadow Smoke	Y. Gamache	(7-2)
3—Conférence Mir	Y. Ouellet	(8-1)
4—Devil Mir	A. CMA	(10-1)
5—Chiquanin	M. Aubin	(6-1)
6—Janet's Yankee	(C. Dupont)	(4-1)
7—Gee Dee Frisco	J. Cyrénne	(5-2)
8—Will Diamond	M. Giguère	(5-2)

### COURSE NO 9 — Trot à réclamer \$1,000 — Bourse \$500

Cheval	Conducteur	Cote
1—M. J. Volo \$1250	J. P. Lavallée	(7-2)
2—Scott Bomb \$1000	T. Roubin	(5-2)
3—Bright Forecast \$1000	Y. Pelchat	(6-1)
4—Argo Dream \$1000	A. Alain	(4-1)
5—Centaur \$1000	R. Guerin	(8-1)
6—Cleary Haveroy \$1000	E. Béland	(10-1)
7—Bordenview Tom \$1000	M. Giguère	(12-1)
8—Freight Dean \$1000	J. Lemay	(12-1)

### COURSE NO 10 — Ambie N.G. \$3,500 en 65-66 — Bourse \$800

Cheval	Conducteur	Cote
1—Ives Hope	C. Miville	(6-1)
2—Salan	Y. Pelchat	(12-1)
3—Danny Bee	Y. Ouellet	(10-1)
4—Reese Rodney	D. Larochelle	(7-2)
5—Adios Pierre	C. Dupont	(4-1)
6—Knight Knight	J. Paquet	(8-1)
7—Highawn Spud	R. Gervais	(5-2)
8—Noble Jet	W. Bourgen	(5-2)
ELIGI: Jacqueline Star	G. Malard	(5-2)

### DIMANCHE SOIR

#### COURSE NO 1 — Ambie à réclamer \$1,000 — Bourse \$500

Cheval	Conducteur	Cote
1—Sleepy Hollow Girl \$1250	I. Aubin	(3-2)
2—Merry Cadet \$1000	M. Gougen	(12-1)
3—Miss Capital Direct \$1250	C. Miville	(6-1)
4—Ed Rang \$1000	P. Noël	(12-1)
5—Big Jim \$1000	J. Noël	(4-1)
6—Miss Cousy \$1250	G. Fillion	(4-1)
7—Success Sam \$1000	Y. Ouellet	(5-2)
8—Wauvo \$1000	J. M. Marceau	(10-1)

#### COURSE NO 2 — Trot N.G. \$1,000 en 65-66 — Bourse \$500

Cheval	Conducteur	Cote
1—May Eve Queen	Y. Pelchat	(3-2)
2—Gallion	A. CMA	(5-2)
3—Nihbie's Prince	Y. Pelchat	(8-1)
4—Duke Lee	N. Tremblay	(6-1)
5—Eagle Mir	H. Rousseau	(10-1)
6—Lex Day	I. Aubin	(4-1)
7—Risque Volo	P. Noël	(12-1)
8—Ann Denon	M. Giguère	(7-2)

#### COURSE NO 3 — Ambie N.G. \$1,000 en 65-66 — Bourse \$500

Cheval	Conducteur	Cote
1—Foudre Noire	J. P. Courchesne	(7-2)
2—G.P. Ibat	R. Gervais	(4-1)
3—Windy Day	H. Rousseau	(12-1)
4—Whiz Way	M. Béland	(5-2)
5—Bobby Lip	E. Soltus	(5-2)
6—Erick Maria	H. Rousseau	(6-1)
7—Reka Wann	Y. Pelchat	(10-1)
8—Glo On	L. Pettigrew	(8-1)

#### COURSE NO 4 — Ambie N.G. \$1,500 en 65-66 — Bourse \$550

Cheval	Conducteur	Cote
1—Keynot	G. Robitaille	(12-1)
2—Jack Boy	Y. Pelchat	(10-1)
3—Duc Red	J. P. Tremblay	(5-2)
4—Betty's Ren	A. Page	(5-2)
5—Shatter King	W. Bourgen	(7-2)
6—Just Barry	A. CMA	(5-2)
7—Glory Belle	N. Tremblay	(8-1)
8—David A. Lee	M. Giguère	(4-1)

(Suite à la page 11, 2e col.)

## Cinquième victoire contre les Yankees

NEW YORK (PA)—Dick Howser et Chuck Hinton, remplaçant les blessés Larry Brown et Leon Wagner, ont produit les deux premiers points hier alors que les Indiens de Cleveland ont blanchi les Yankees de New York 4-0.

Fred Whitfield et Vic Davalillo avaient précédé les deux substituts avec un triple chacun.

C'est le 14e gain des Indiens en 15 matches, y compris cinq victoires successives aux dépens des Yankees cette saison. Le gaucher John O'Donoghue a limité les Yankees à trois coups sûrs en sept manches à ses débuts sous la grande tente.

Duke Sims a complété le total des vainqueurs avec un triple de deux points dans la dernière reprise.

## GAIN TARDIF

SAN FRANCISCO (PA) — Après avoir perdu une avance de 7-0, les Giants de San Francisco ont dû revenir de l'arrière pour l'emporter 9-8 sur les Dodgers de Los Angeles en 10 manches hier.

D'ailleurs, deux erreurs et une balle passée ont procuré le but victorieux aux Giants.

Des circuits de Wes Parker, Ron Fairly et Lou Johnson avaient permis aux Dodgers de revenir de l'arrière après que Sandy Koufax eût été victime d'un assaut de sept points au cours des deux premières manches.

Les Dodgers ont égalé les chances dans la 5e reprise et ont pris les devants dans la 8e manche, profitant alors d'une erreur rivale, mais les locaux ont égalé les chances à leur tour au bâton dans ce 8e engagement.

## DOUBLE DE AARON

ATLANTA, Ga. (PA) — Un double de Hank Aaron a fait compter le point vainqueur à la septième manche jeudi soir alors que les Braves d'Atlanta ont remporté une victoire de 4-2 sur les Phillies de Philadelphie.

Felipe Alou, dont un simple avait permis à Denis Menke d'égaliser le compte, a brisé

## Les survivants du rallye sont attendus à Québec

OTTAWA — Le rallye Shell 4000 de 1966 est entré dans sa phase finale aujourd'hui après son arrivée triomphale à Ottawa hier soir. C'est en effet ce soir que le rallye prendra fin dans la ville de Québec où l'on s'attend à une foule particulièrement considérable à la Place d'Armes, face au Château Frontenac.

En ce moment le meneur demeure Paul MacLennan accompagné du navigateur John Wilson dans leur Cortina. MacLennan n'a encore accumulé que 12 points alors que son plus proche rival, Roger Clarke, qui est accompagné du navigateur Robin Edwardes de Fabreville en banlieue de Montréal a 67 points. MacLennan et Clarke condui-

sant Gilles Vincent personne ne doute qu'il ne reprenne le rallye l'an prochain. Dans le cas de Roger Clarke qui a perdu sa seconde position, remarquons qu'il a accumulé 30 points dans la région du lac Echo, en Ontario, à cause d'un brio de ses instruments de navigation.

Le rallye Shell 4000, qui a débuté à Vancouver samedi soir dernier, tire maintenant à sa fin et quoique Paul MacLennan de Toronto soit en tête depuis quelques jours déjà rien ne peut présager de la victoire finale. En effet MacLennan comme les autres conducteurs est sujet à toute défectuosité ou à tout brio mécanique de sa voiture. Ce fut le cas de plusieurs conducteurs du début du rallye et ce pourrait également l'être pour MacLennan. C'est donc dire que le Shell 4000 continue à être chaudement disputé parmi les compétiteurs. Sur un total de 60 conducteurs qui ont pris le départ à Vancouver il en reste maintenant moins de trente pour prendre le départ d'Otawa et qui l'a forcé à rebrousse chemin Gilles a fait son entrée à Ottawa avec un pneu dégonflé. Il nous a également mentionné que sa montre lui avait été subtilisée et que comme toute il se sentait passablement fatigué. Mais connais-

Hier soir c'est un Gilles Vincent passablement découragé qui est arrivé à Ottawa dans le terrain réservé au rallye face à l'hôtel Beaucun Arms. Répondant à l'une des questions qui lui ont été posées Gilles nous a dit ignorer s'il se présentera de nouveau dans le Shell 4000 l'an prochain. En plus des trois crevaisons qu'il a subies le premier jour et du chevreuil qu'il a frappé et qui l'a forcé à rebrousse chemin Gilles a fait son entrée à Ottawa avec un pneu dégonflé. Il nous a également mentionné que sa montre lui avait été subtilisée et que comme toute il se sentait passablement fatigué. Mais connais-

C'est ce soir à Québec que l'on connaîtra les résultats finals de l'épreuve.

## Dans le monde du ...

(Suite de la page 9)

pas former une équipe de crose, un sport où ils n'ont jamais manqué de briller...

La Piste de Courses de Québec se prépare pour son premier programme complet de fin de semaine avec une carte à l'affiche pour demain soir et une autre pour dimanche soir. Demain et dimanche, on distribuera \$14,000 en bourses. Demain soir, dans l'épreuve principale, le conducteur Jean Cyrenne fera prendre son premier départ à Gee Dee Frisco qui sera le favori mais on devra surveiller également Wil Diamond et Meadow Smoke...

À la lecture du sommaire, il est clair que le jeu rude n'a pas fait déjauger mercredi soir à Cleveland lors de la deuxième partie de la finale de la coupe Calder entre les Barons et les Américains de Rochester et c'est une chose à laquelle il fallait s'attendre, surtout avec la présence des frères Fred et Howie Glover sur l'alignement des Barons...

On rapporte que les Rangers de New York seraient intéressés à échanger Harry Howell aux Maple Leafs de Toronto en retour de Carl Brewer... bien entendu à la condition que Brewer fasse un retour dans le hockey... Par contre, on dit que Punch Imlach voudrait échanger Brewer aux Black Hawks en retour pour Stan Mikita mais les Hawks insisteraient pour avoir Keon en plus de Brewer... Bobby Hull des Blackhawks de Chicago recevra le 18 mai prochain un certificat de citoyen honoraire de la ville de Hull... Les Oil Kings d'Edmonton sont arrivés à Toronto pour la finale de la coupe Memorial avec trois ou quatre joueurs empruntés d'une autre équipe et la direction des Generals d'Oshawa a raison d'être mécontente d'une telle situation... Si on permet aux équipes de l'Ouest de se présenter avec une sorte d'équipe d'étoiles pourvue des champions de l'Est ne pourraient-ils pas en faire autant?...

C'est maintenant au tour du Club de golf Lévis d'annoncer que son parcours complet de dix-huit trous sera à la disposition des membres à compter de la fin de semaine... Le fameux derby de Kentucky sera couru demain à Louisville... Les clubs européens de hockey ne veulent pas devenir professionnels et les clubs de la ligue Nationale ne veulent pas jouer contre des amateurs. C'est un cercle vicieux qui ressemble beaucoup à celui qui divise encore le tennis professionnel et le hockey amateur... Tout le monde reste sur ses positions et l'on avance à rien.

### OUVERTURE

## CLUB DE GOLF LAURENTIDES INC

RUE ST-VICTORIEN, Notre-Dame des Laurentides

### SAMEDI LE 7 MAI

Golf par 3.

## Baseball

### HIER

Ligue Américaine	Cote
Cleveland	4
New York	0
Kansas City	0
California	1

### Ligue Nationale

Philadelphie	Atlanta	Pittsburgh	Cincinnati	Los Angeles	San Francisco	Chicago	Houston
2	4	10	10	4	9	4	4

### Ligue Internationale

Jacksonville	Buffalo	Richmond	Toronto	Rochester	Columbus	Syracuse	Toledo
12	1	6	6	4	4	4	4

## AUJOURD'HUI

### Ligue Nationale

Chicago	New York	Pittsburgh	Philadelphie	San Francisco	St-Louis	Atlanta	Houston	Los Angeles	Cincinnati
3	3	3	3	3	3	3	3	3	3

### Ligue Américaine

New York	California	Washington	Kansas City	Boston	Minnesota	Detroit	Chicago
3	3	3	3	3	3	3	3

### Ligue Américaine

Cleveland	St-Louis	Baltimore	Chicago	California	Detroit	Minnesota	Washington	Bos.	New York	Kansas City
6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6

### Ligue Nationale

Pittsburgh	San Francisco	Houston	Los Angeles	Atlanta	New York	St-Louis	Cincinnati	Chicago
3	3	3	3	3	3	3	3	3

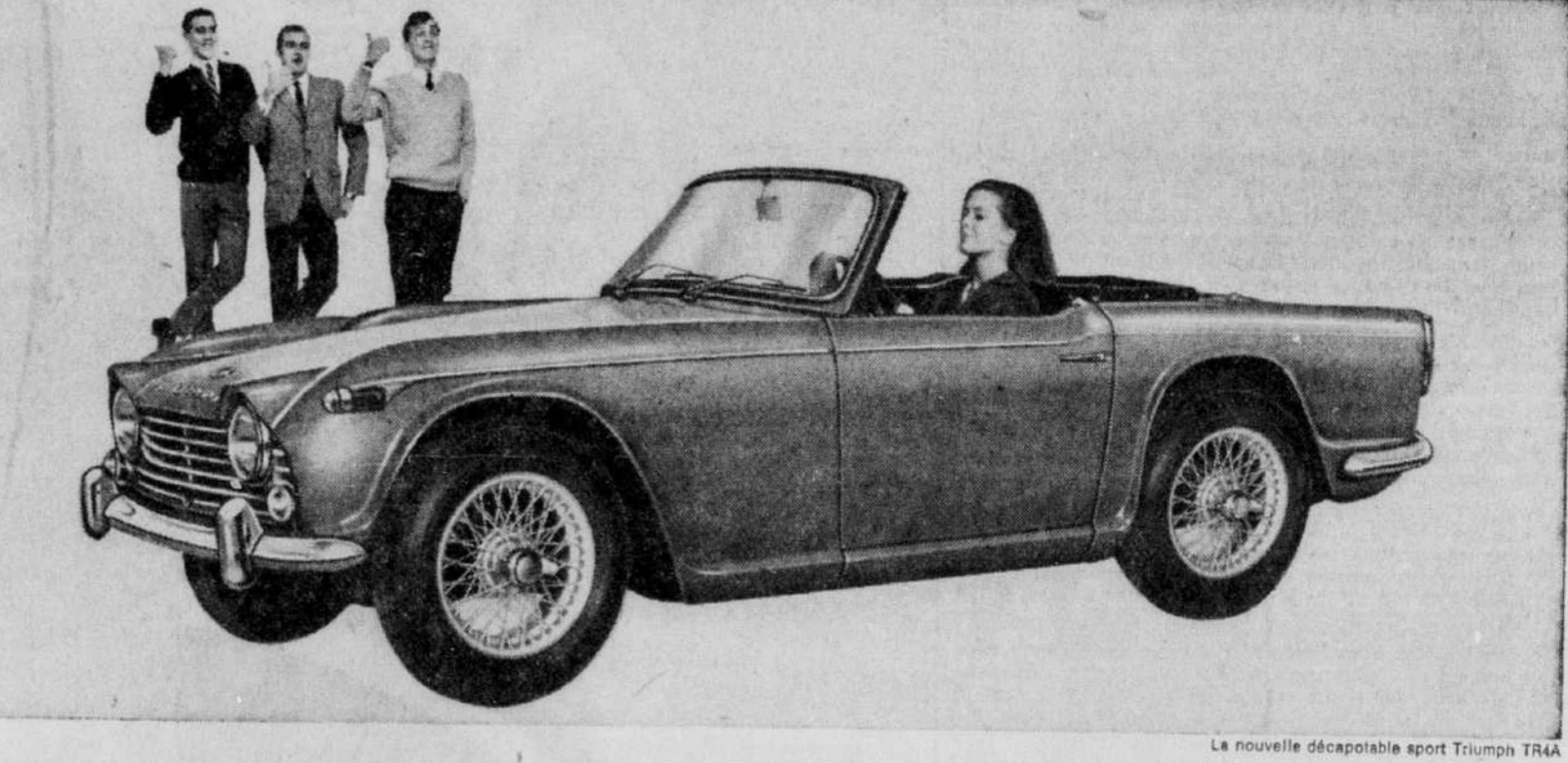
### CLUB DE GOLF DE COURVILLE

Nous ouvrons tous les omis (es) que le terrain sera ouvert en fin de semaine.

Abonnement: \$75

Invitation spéciale aux gens de la Côte de Beauport.

Tél.: 661-8712 (cholet)



La nouvelle Triumph TR4 allie la performance d'une voiture de course à la sécurité et au confort.

Suspension arrière indépendante (facultative moyennant supplément)—toit entièrement décapotable—nouveau moteur toujours—nouvelle carrosserie—et 7 autres perfectionnements ajoutés au modèle Triumph TR-4, l'auto à toute épreuve qui a gagné la classe 11-GT à Sebring en 1965.

La TR4 avec S.A.I. évite le mieux les "coups de rouls".

La nouvelle TR4 prend les virages plus vite, avec plus d'aisance et de sécurité. Nous avons choisi la suspension arrière indépendante parce qu'elle possède les caractéristiques qui évitent le mieux les "coups de rouls".

Nous avons donné préférence au type de suspension à la fois simple et sûr: le type bras arrière (ressorts en spirale, bras arrière en alliage moulé avec pistons amortisseurs à levier). Idéale pour les courses de piste.

Les roues seules absorbent les cahots de la route sans secouer le châssis. Et du point de vue confort, ce n'est pas tout.

La suspension est montée sur le châssis au moyen de pivots à coussinets et de ressorts, les deux avec isolation en caoutchouc.

La suspension avant est pourvue de coussinets de nylon et de joints étanches qui réduisent l'entretien au minimum. Le mécanisme entier est plus durable que jamais.

Toit entièrement décapotable.

Faites jouer deux loquets sur la barre du pare-brise; presto, d'une main, vous faites disparaître le toit. Un étui élégant le dissimule complètement. Pour le faire remonter, c'est aussi vite fait. En un clin d'oeil, votre TR4 se referme, étanche aux rafales soudaines.

Moteur éprouvé aux parcours de rallye.

La TR4 est pourvue de la nouvelle version améliorée (110 CV) du célèbre moteur Triumph, 4 cylindres, 2.2 litres, qui a permis à la TR-4 de gagner le Championnat de la Classe Nationale "D" en 1964.

Vous roulez facilement à 90 m/h et vous filez à 120 quand les conditions le permettent. Accélération de 0 à 50 en 7,9 secondes.

Rapports:	Haut	3e	2e	1ère	Arr.
Totaux:	1.00	1.33	2.01	3.14	3.22
	3.7	4.9	7.43	11.61	11.92

Freins à disques sur roues avant.

Les énormes freins assurent des arrêts de toute sécurité. Vous arrêtez plus vite, plus droit, sans relâchement, sans effort. Freins autorégulateurs, donc minimum d'entretien.

Tapis d'une porte à l'autre, sièges de l'ère spatiale.

Le confort de la TR4 égale celui d'une limousine. Epais tapis d'une porte à l'autre et nouveaux sièges anatomiques plus rembourrés recouverts de tissu extensible Ambla—la plus douce des tapisseries d'auto.

Les instruments sont montés sur un tableau de bord fini noyer. Tous les interrupteurs sont en retrait. Pare-soleil rembourrés.

Dispositifs de sécurité efficaces.

Des avertisseurs puissants annoncent votre présence, et des lumières répétitives sur les ailes redoublent les indicateurs de direction. Les basculeurs des phares se manoeuvrent au pied. Un levier placé sur la colonne de direction permet de donner des signaux intermittents avec vos phares en cas d'urgence.

Deux essuie-glaces rapides dégagent votre pare-brise de la pluie, du gel et de la neige même à haute vitesse. Le frein d'urgence est placé sur la colonne de transmission.

Cette année, la Triumph est "dans le vent"!

Triumph du Canada

STANDARD TRIUMPH

Leyland-Triumph Motors Canada Limitée

Membre de la grande société Leyland Motor Corporation

Concessionnaires d'un océan à l'autre. Siège social: 1463 avenue Eglinton, Toronto 10, Ont. Tél.: 787-1463. Agences à Montréal, Toronto et Vancouver.

Les nouvelles Triumph TR4 sont en vedette à présent dans les salles de montre des concessionnaires suivants:

- Boivin et Guay Enr.  
344 boul. Hénel, Québec
- Garage Économique Enr.  
St-Joseph de Beauce, Qué.
- Richard Automobile Enr.  
94, rue Fusay,  
Cap-de-la-Madeleine, Qué.
- Rocheleau Auto Enr.  
7710 rue Notre-Dame,  
Trois-Rivières, Qué.
- Garage Levesque,  
Cité Montpèsière, Qué.
- Cité Automobile Enr.  
140 boul. Lomarche,  
Chicoutimi, Qué.

# GIN & LIQUEURS

de la Hollande

## à des prix domestiques

Faits d'authentiques concentrés importés de Wynand Fockink, Hollande, ces liqueurs et gin de genièvre tout à fait délicieux sont distillés et embouteillés au Canada par Corby.

Crème de Menthe WF  
25 oz \$4.75

Triple Sec WF  
25 oz \$5.40

Gin de Genièvre WF  
40 oz \$7.30 — 25 oz \$4.80  
10 oz \$2.10

WF WYNAND FOCKINK

M. CORBY DISTILLERY LIMITED MONTREAL

# Les deux pilotes préfèrent oublier la première joute

TORONTO (PC) — Les Generals d'Oshawa se consolent hier à la pensée qu'une partie n'était pas une série éliminatoire.

Les représentants de l'est ont subi un échec de 7-2 mercredi soir, lors de l'ouverture de la finale en vue de la coupe Memorial, aux mains des Oil Kings d'Edmonton, qui en sont à leur 7e participation successive dans la finale canadienne junior.

Alors que les deux équipes se préparaient au deuxième match de ce soir, les pilotes des deux équipes ont spécifié que la partie d'ouverture ne pouvait être considérée comme le barème de la puissance des deux formations.

Ce serait d'ailleurs une pilule trop difficile à digérer si l'on considère avec quelle aisance les Oil Kings ont dominé leurs rivaux par la marge de 52-20 dans les lancers.

Il n'en reste pas moins que, en fouillant dans les statistiques des finales antérieures, il est assez général de noter ces scores élevés. Ainsi, en 1960, St. Catharines a gagné le trophée après avoir perdu le premier match 5-3. Ils ont ensuite vaincu les Oil Kings 6-2 et 9-1, puis ont perdu 9-3 avant de l'emporter 9-6.

### OPINIONS

"Nous savons très bien que les Generals peuvent jouer mieux et nous ne comptons pas sur le premier match pour nous assurer la série", a déclaré Ray Kinastwick, pilote de Edmonton.

"Je sais que notre équipe est meilleure que celle d'Edmonton", a dit Bep Guidolin, pilote des Generals, "et il ne me reste plus qu'à convaincre mes protégés de ce fait."

Les deux équipes ont pratiqué pendant une heure hier, les Oil

Kings, légèrement, mais les Generals, sérieusement. Ces derniers doivent parcourir 35 milles pour tenir un exercice, car leur aréna est présentement occupé par une revue, si bien que toutes les joutes de la série sont disputées au Maple Leaf Gardens.

La troisième partie aura lieu

dimanche à 2h. p.m. et la troisième, mercredi soir.

Les joueurs de Edmonton ont assisté à l'ouverture locale des Maple Leafs de Toronto dans la ligue Internationale de baseball dans l'après-midi, puis ont regardé la série finale de la coupe Stanley à la TV en soirée.

# Sherbrooke perd 6-3 contre Drumheller

CALGARY (PC) — Ron Léopold a marqué deux buts en troisième période pour aider les Miners de Drumheller à triompher des Castors de Sherbrooke par 6-3 hier dans la première joute de la série finale 4 de 7 pour le championnat de hockey senior du Canada et mettant à l'enjeu la coupe Allan.

**DRUMHELLER 6, SHERBROOKE 3**  
**SHERBROOKE** — But: Aubry. Défense: Roy, Robidas, Cossette, Fortin, Lévesque. Avants: Drouin, Riches, Beckman, Cartier, Hurtubise, Pélissier, Black, Mallette.

**DRUMHELLER** — But: Rollins. Défense: Sawka, Yucyuk, Rudichuk, Linnell, E. Bralithwaite, L. Bralithwaite. Avants: Hales, Kollman, Crawford, Lambert, Voss, Leopold, Malley, Finney, McCulley.

Arbitre: Swick. Juges de lignes: Kozma, Hamilton.

Première période	
Aucun but.	
Punitions: Kollman, 2:32; Leopold, 7:50; Lévesque, 10:28.	
Deuxième période	
1-Sherbrooke: Cartier, (Gaudreault)	4:24
2-Drumheller: Kollman, (McCulley)	13:27
3-Sherbrooke: Mallette, (Black, Roy)	17:11
4-Drumheller: Finney, (Linnell)	19:57
Punitions: Riches, Hales 10:44; Cardin, Yucyuk, 12:46; Kollman, 16:33.	
Troisième période	
5-Drumheller: Mallette, (Sawka, Hales)	3:14
6-Sherbrooke: Mallette, (Cardin, Robidas)	6:07
7-Drumheller: Voss, (Crawford, Kollman)	9:02
8-Drumheller: Leopold, (Finney, Lambert)	10:06
9-Drumheller: Leopold, (Lambert, Finney)	16:43
Aucune punition.	
Arrêts:	
Aubry	14 12 13-39
Rollins	7 9 9-25

# Coupe Stanley aux...

(Suite de la page 8)

As de Québec n'a commis aucune erreur avec un lancer précis dans le coin des filets, marquant son premier but des séries.

Ted Harris, des Canadiens, a écopé d'une mineure peu après et Norm Ullman, qui domine tous les compteurs dans les séries avec 15 points, a fait dévier un lancer de la pointe derrière Worsley en réduisant la marge des Canadiens à 2-1.

Les Wings ont égalé les chances à 10:30 de la troisième période quand Al McDonald a dégagé la rondelle dans un coin de la patinoire, puis l'a passée à Gary Bergman qui a lancé de la pointe. Smith a fait dévier la rondelle derrière Worsley.

Les deux équipes ont ensuite tenté désespérément à mettre fin au pointage en temps régulier, mais les gardiens Crozier et Worsley n'ont pas voulu céder.

Le but victorieux fut réussi par Henri Richard, frère cadet de Maurice Richard, qui a également réussi deux buts victorieux en supplémentaires aux dépens des Wings dans la série semi-finale 1951.

### MONTREAL 3, DETROIT 2

**Première période**  
 1-Montréal: Béliveau (5e), (Provost, G. Tremblay) 9:08  
 Punitions: Watson, 11:15; Balon, 15:04.

**Deuxième période**  
 2-Montréal: Rochford (1er), (Richard, Balon) 10:11  
 3-Detroit: Ullman (6e), (Delvecchio, Howe) 11:35  
 Punitions: Bousin, 0:22; Marshall, 1:31; Harris, 10:42; Roberts (mauvaise conduite), 11:53; Watson, 12:18; A. McDonald, 16:42.

**Troisième période**  
 4-Detroit: Smith (3e), (A. McDonald, Bergman) 10:30  
 Aucune punition.

**Période supplémentaire**  
 Montréal: Richard, (Balon, Talbot) 2:20  
 Punition: Aucune.

**Lanceurs:**  
 Montréal 5 4 8 2-32  
 Detroit 10 9 10 1-20  
 Assistance: 15,154.

# Inscrits aux courses...

(Suite de la page 10)

### COURSE NO 5 — Trot N.G. \$3,000 cd. en 65-66 — Bourse \$700 Cheval

Cheval	Conducteur	Cote
1-Nevele Jamie	C. Miville	(3-2)
2-Landon Hanover	F. Bélanger	(6-1)
3-Van Song R \$2000	M. Poulin	(10-1)
4-Paris Lad	E. Bradette	(12-1)
5-Titan Galopone	W. Bourgeon	(14-1)
6-Scotch Vanity	M. Breton	(15-2)
7-Missouri Chuck	J.-P. Courchesne	(8-1)
8-Scotch Irish	Y. Gamache	(17-2)

### COURSE NO 6 — Amble N.G. \$2,500 en 65-66 — Bourse \$700 Cheval

Cheval	Conducteur	Cote
1-Mado Cax	V. Béard	(5-2)
2-Adios Widow	M. Cournoyer	(3-2)
3-Skipper Sir	W. Bourgeon	(4-1)
4-Miss Gideon	J.-P. Courchesne	(10-1)
5-Chockyotte Papa	M. Giguère	(6-1)
6-Senator Eric	D. Bélanger	(7-2)
7-J-Rn	J. Guenette	(8-1)

### COURSE NO 7 — Amble à réclamer \$2,000 — Bourse \$600 Cheval

Cheval	Conducteur	Cote
1-Felipe \$2500	C. Miville	(7-1)
2-Diplomat Rolan \$2000	J. Guenette	(3-2)
3-Princesse Stars \$2500	W. Bourgeon	(5-2)
4-Eros \$2000	F. Blouin	(6-1)
5-Little Miss Jerry \$2500	E. Bradette	(4-1)
6-Eugene Ed \$2000	B. Bélanger	(8-1)
7-Vote M. Queen \$2750	Y. Pelchat	(12-1)
8-Perching's Polly \$2500	M. Poulin	(10-1)

### COURSE NO 8 — Amble N.G. \$1,000 cd. — Bourse \$550 Cheval

Cheval	Conducteur	Cote
1-Lord Bri	A. Orlé	(3-2)
2-Grandy Girl	Y. Pelchat	(4-1)
3-Exp-us B	M. Giguère	(6-1)
4-Intégrité C	Y. Gamache	(7-2)
5-Da J Law	J. Giguère	(8-1)
6-Captain Forever	M. Aubin	(8-2)
7-Helen Goose	B. Gervais	(10-1)

### COURSE NO 9 — Trot préféré No 1 — Bourse — \$1,500 Cheval

Cheval	Conducteur	Cote
1-Arco Ray	C. Poulin	(3-2)
2-Doctor Bert	C. Dupont	(7-2)
3-Queen's Impel	D. Laroche	(4-1)
4-Gloria Eklington	P.-E. Alain	(5-2)
5-Missouri Hanover	V. Béard	(10-1)
6-Foundation	J. Cyrène	(8-1)
7-Scott's First	M. Aubin	(6-1)

### COURSE NO 10 — N.G. \$5,000 cd. en 65-66 — Bourse \$900 Cheval

Cheval	Conducteur	Cote
1-Regal Yaler	N. Tremblay	(8-1)
2-Winter Ales Abe	M. Cournoyer	(7-2)
3-Connie Lori	C. Desautel	(6-1)
4-The Castle Mar Mie	D. Laroche	(5-2)
5-Carol Mar Mic	J. Guenette	(5-2)
6-Lancer Hanover	B. Gervais	(4-1)
7-Rig Gled M	R. Bruyère	(12-1)
8-Bonanza Pick	R. Babin	(10-1)

# Résultats à Québec

### COURSE No 1

Miss Corporal Direct, Claude Miville, 15:50, 4:50, 6:00; Princeling, C. H. Fortin, 16:00, 4:00; Lord Fughi, N. Tremblay, 6:00.

Ont aussi couru: Voling Lady Park Review, Wausu, Sheraton Pick, Mervin Hal.

Temps: 33, 1:05 4-5, 1:40 2-5, 2:14 2-5.

### COURSE No 2

Duke Lee, N. Tremblay, 10:00, 10:00, 4:20; Dolph Hanover, Y. Pelchat, 10:20, 4:30; Andy King, J. Giguère, 4:50.

Ont aussi couru: Emperor Mir, Jaguar, Bambée, Scott's Janet, Faivre Calet.

Temps: 32 4-5, 1:03 2-5, 1:34 4-5, 2:12.

### COURSE No 3

Flyal, M. Cournoyer, 10:00, 4:50, 3:50; Intrigante C, Y. Gamache, 8:10, 3:20; Express B, M. Giguère, 4:50.

Ont aussi couru: Nettie Herbert, Senator Pointer, G. Stirling Mir, Anticipation C, Dale Law.

Temps: 32, 1:04 1-5, 1:37 2-5, 2:11 4-5.

### COURSE No 4

Glorie Belle, N. Tremblay, 10:50, 2:50, 4:50; Edgewood Wae, André Côté, 11:50, 6:20; Carol Ann Colby, A. Vanderpeijl, 4:10.

Ont aussi couru: Brown Joe, Penny Lady, Lady Champ, Debbie Z., Meadow Wiley.

Temps: 32 2-5, 1:06 1-5, 1:39 2-5, 2:12 1-5.

### COURSE No 5

Quinnella: No 4 Glorie Belle — No 5 Edgewood Wae \$15.70.

### COURSE No 6

Maid's Scamp, Denis Laroche, 15:50, 5:00, 2:50; Armbr Nibble, Jean-Paul Courchesne, 12:00, 4:70; Centaur, R. Guertin, 4:10.

Ont aussi couru: Lucky Symbol, Van Dean, King's Cadet, Luxmité.

Temps: 33 1-5, 1:07 4-5, 1:40, 2:14.

### COURSE No 7

Jet Byrd, Y. Pelchat, 11:20, 5:50, 2:50; Phil Butler, Y. Pelchat, 1:20, 2:50; Smart Al Hec, M. Aubin, 2:30.

Ont aussi couru: Danny Hal, Beau Cheval, Jonover, Ruf.

Temps: 33, 1:05 2-5, 1:40 4-5, 2:13 2-5.

### COURSE No 8

Spangler Frost, C. Berrigan, 13:60, 3:30, 4:00; Sir Cyr, M. Cournoyer, 4:30, 3:50; Lover Hal, André Côté, 6:40.

Ont aussi couru: Champion Pick, Gazelle Inst, Réka Wann, Morgan Lee, No 2 David A. Lee, P. M. pas terminé.

Temps: 33, 1:06 2-5, 1:39, 2:13 2-5.

### COURSE No 9

Poplar Tassy, F. Blouin, 13:00, 12:30, 11:00; Black Maria, H. Brousseau, 12:30, 8:40; Even's Jet, J. Cyrène, 3:20.

Ont aussi couru: Thunder Ray, Foudre Notre, Navajo Boy, William Byrd, Homestretch Bell.

Temps: 32 2-5, 1:03 2-5, 1:40 4-5, 2:13.

### COURSE No 10

Widow Mar Mic, Jos. Guenette, 14:30, 3:20, 3:80; Eros, F. Blouin, 4:70, 4:00; Ricci Herbert, D. Laroche, 2:70.

Ont aussi couru: Kik Slater, Castle Hal, Prince E. Gratias, Commander Henry, Chocquette Papa.

Temps: 31 3-5, 1:05, 1:34 3-5, 2:11 2-5.

### COURSE No 11

Quinnella: No 2 Widow Mar Mic — No 1 Eros \$20.80.

**Lamb's Rum**  
 Navy Rum  
 White Cap  
 Palm Breeze  
 Lamb's Rum Company Limited — Montreal

**1500**  
**SEIBERLING**

Dans l'achat de pneus, la sécurité est chiffrée. C'est la performance calibrée de Seiberling.

Combien devez-vous payer pour vos pneus? Quelle classe de pneus devriez-vous acheter? Un pneu de \$12 est-il une aubaine? Un pneu de \$39 est-il trop dispendieux? Cela dépend. De vous et votre auto, où et comment vous conduisez. Du parcours que vous faites. Du genre de voyages que vous faites. De votre vitesse moyenne. Du roulement que vous désirez de votre voiture. De la durée que vous attendez de vos pneus. Il y a des différences dans les prix et la performance des pneus. La différence de prix correspond à la différence de performance. Il y en a qui sont faits pour une façon de conduire, d'autres pour des conduites différentes. C'est pourquoi une personne peut acheter un pneu bon marché et obtenir une aubaine—le pneu donnera un bon rendement. Inversement, une autre personne achètera le même pneu et aura des ennuis—le pneu ne donnera pas satisfaction. Votre but est d'acheter un bon pneu. Le prix convenable est celui que vous êtes satisfait de payer pour obtenir un bon pneu. Les bons pneus sont disponibles dans toute une gamme de prix. Ce qui importe, c'est de savoir que le pneu est celui qui convient à votre auto et votre façon de la conduire. C'est pourquoi Seiberling, le seul de tous les

# SEIBERLING

DESIGNAIRE TIRE SERVICE

710 OUEST, BOUL. CHAREST TEL: 681-6041

<b>STATION DE SERVICE (BP) WELIE GAGNE</b> 3260 Ch. Ste-Foy Tél.: 656-1072	<b>STATION SUPERTEST CLAUDE DANCAUSE</b> 2787 Ch. Ste-Foy Tél.: 653-2744	<b>LAUREAT TURGEON</b> 2624 Ch. Ste-Foy Tél.: 653-2508	<b>STATION STE-FOY (WHITE ROSE)</b> René Larivière, prop. 2125 Ch. Ste-Foy Tél.: 681-4220	<b>STATION WHITE ROSE DONALD KILGANAN</b> 2180 Boul. Laurier Tél.: 656-9462
<b>STATION HENRI FULHAM WHITE ROSE</b> 310 La Canadière Tél.: 525-9859	<b>PICARD &amp; SIOUJI TIRE SERVICE - VILLAGE HURON</b> Loretteville Tél.: 842-7685	<b>HOUE TIRE SERVICE ENR.</b> 163 Chamberland Duberger Tél.: 525-5770	<b>LE ROND-POINT DES BOULEVARDS INC.</b> Rond-Point, Lévis Tél.: 837-8811	<b>MARCEL GOSSELIN STATION SHELL</b> St-Louis-Pintendre. Tél.: 837-6988
<b>LABRECQUE &amp; FRERE</b> Ste-Claire Cité Dorchester Tél.: 645-3342	<b>GARAGE ROBITAILLE</b> 147 rue Provencher Cap-Rouge Tél.: 653-1562	<b>GARAGE R. LEBLANC</b> Ste-Sabine Cité Dorchester Tél.: 2253	<b>GARAGE L. VERREAULT</b> St-Léonard Cité Portneuf Tél.: 337-7159	<b>GARAGE L.-G.-A. PLAMONDON</b> 613 rue St-Joseph St-Raymond, Portneuf Tél.: 337-2221
<b>DUPLAIN AUTOMOBILES ENR.</b> Paul-A. Bailly, prop. St-Raymond, Portneuf Tél.: 337-6634	<b>GARAGE CHS-N. NADEAU</b> St-Luc Cité Dorchester Tél.: 2561	<b>GARAGE BOURDON &amp; FRERE ENR.</b> St-Cyprien Cité Dorchester Tél.: 4522	<b>GARAGE ROSAIRE VACHON</b> St-Edouard de Frampton Cité Beauce Tél.: 479-2868	<b>VULCANISATION BEAUCEVILLE</b> Jacques Poulin, prop. Beauceville Tél.: 204
<b>BLAIS AUTO PARTS LTEE</b> St-Patrice de Beauvillage Cité Latinière Tél.: 18	<b>GARAGE JOS. GAGNE ENR.</b> 7 rue Elgin Bagotville Tél.: 544-2161	<b>J.-R. THEBERGE LTEE</b> 596 O., ave Price Chicoutimi Tél.: 543-7793	<b>TREMBLAY AUTO ENR.</b> 193 St-Etienne La Malbaie P.Q.	<b>GARAGE EDMOND BRADETTE</b> Les Eboulements Charlevoix Tél.: 635-2485

**Automobilistes de Québec!**  
**Avez-vous fait l'affaire de votre vie?**  
**Ne la manquez pas! Profitez de la**

# Grande Saison des belles occasions

**des concessionnaires Chevrolet-Oldsmobile.**



Coupé Cutlass Holiday

Décapotable Impala

55-366AP

Profitez pleinement de meilleures valeurs de reprise et d'offres imbattables. Il est encore temps de choisir la voiture neuve dont vous rêvez: le choix est vaste! Si vous recherchez un modèle, une couleur, un choix d'équipement particulier, venez **sans tarder**. Vous trouverez ce qui vous convient au prix qui vous convient, pendant la Grande Saison des belles occasions. Vous trouverez aussi les meilleures voitures d'occasion OK: le choix est sensationnel. Ne manquez pas l'affaire de votre vie. Venez cette semaine... sans faute!

**CHEVROLET · CHEVELLE**  
**CHEVY II · CORVAIR · CORVETTE**  
**OLDSMOBILE · OLDS F-85**  
**EPIC · VOITURES D'OCCASION**



Concessionnaires de votre localité

**LAPORTE AUTOMOBILES Ltée**   **ROGER BARRE AUTOMOBILES Ltée**   **DENIS PEPIN AUTOS Ltée**

250 est Boul. Charest - Québec - Tél.: 529-4561

1095 de la Canardière - Québec - Tél.: 529-3331

2500 Quatre-Bourgeois - Ste-Foy - Tél.: 653-2861

Ne manquez pas de regarder "Cinéma International" tous les vendredis soir à 8h30 et "Tous pour un" tous les jeudis soir à 8h. sur le réseau complet de Radio-Canada.

La Bourse de New York connaît sa plus violente réaction depuis l'assassinat du président Kennedy

NEW YORK (PA) — La cote a marqué hier sa plus forte baisse depuis l'assassinat du président Kennedy le 22 novembre 1963...

MONTREAL (PC) — BC Telephone a pris la vedette en Place locale hier alors que l'ensemble de la cote présentait une tendance à la baisse...

TORONTO (PC) — Le fléchissement de la Bourse de New York a eu son écho hier à la Bourse de Toronto...

Prix stables sur le marché canadien des obligations

TORONTO (PC) — Les prix étaient inchangés à l'issue d'une séance calme hier, sur le marché canadien des obligations...

MONTREAL (PC) — Les fonds d'Etat canadiens à court terme et les émissions industrielles étaient stables...

NEW YORK (PA) — Les prix des bons du Trésor américain et ceux des émissions industrielles étaient généralement inchangés...

NOMINATION MacLAREN



H. M. Snell, vice-président, région est, MacLaren Advertising Co. Limited, annonce la nomination de M. André Dugas au poste de directeur du service français de relations publiques...

Progrès rapides d'un fonds mutuel

Le neuvième rapport semestriel de l'United Accumulative Fund Lid pour la période qui s'est terminée le 31 mars 1966 témoigne des progrès rapides de ce fonds mutuel...

L'actif net total est passé de \$214,890,303 à \$244,667,538 ce qui représente une augmentation de 13,9 pour cent...

Le Fonds existe maintenant depuis huit ans et demi, et durant cette période, la valeur nette des actions est passée de \$3,83 à \$9,63...

NOMINATION A LA BANQUE ROYALE



La Banque Royale du Canada annonce la nomination de M. R. G. P. Styles au poste de surintendant des dispositions bancaires...

Année active pour Westburne Industries

Le quatorzième rapport annuel de Westburne Industries Limited (auparavant Westburne Oil Company Limited) pour l'exercice clos le 31 décembre 1965 révèle que ses bénéfices ont atteint un nouveau sommet...

Le bilan note qu'en 1965, les investissements consacrés à la construction de logements, d'écoles, d'universités, d'hôpitaux et d'usines ont continué de s'accroître...

Prime accrue sur la monnaie américaine

MONTREAL (PC) — Le dollar américain a gagné hier 1-32 de cent à \$1,07 1-32, en terme de devises canadiennes...

NEW YORK (PC) — Le dollar américain a gagné hier 1-64 de cent à \$1,27 21-64...



Mme Denis Lachance, présidente de DAVIS & GAGNON LTEE, avise sa distinguée clientèle que Mme Denis Lachance demeure représentante des ventes pour DAVIS & GAGNON LTEE...

Le livret sterling a gagné hier 1-32 de cent à \$1,07 1-32, en terme de devises canadiennes...

Records établis par Reitman's

Reitman's (Canada) Limited a atteint le plus haut niveau de bénéfices et de ventes dans toute son histoire au cours de l'exercice terminé le 31 janvier 1966...

Le revenu net de l'exercice s'établit à \$956,172 en augmentation de 27,4 pour cent sur le total de \$750,072 atteint l'année précédente...

Ce revenu à \$1,03 par action sur les actions Classe "A" et ordinaire en circulation, comparativement à \$0,81 par action pour l'année précédente...

Durant l'exercice, la compagnie a poursuivi son programme d'expansion. Elle a ouvert 11 nouveaux magasins et en a fermé un qui était devenu démodé...

La compagnie se propose d'ouvrir 15 nouveaux magasins en 1966, dont 10 seront des magasins de détail ordinaires et cinq, des rayons loués, a dit M. Reitman.

Revue hebdomadaire des marchés aux bestiaux

MONTREAL (PC) — Les prix des bovins ont été stables comparativement à ceux de la semaine dernière, tandis que ceux des veaux et des porcs ont augmenté de \$1,00 cette semaine...

Les arrivages comprenaient 1,368 bovins, 2,442 veaux, 319 porcs et 69 agneaux et moutons. Les bouvillons de bonne qualité valaient de \$27 à \$28,25...

Les génisses de bonne qualité rapportaient de \$22,75 à \$24, celles de qualité moyenne, de \$19,25 à \$22,50, les communes de \$15,50 à \$24.

BOURSE DE TORONTO

Cours transmis par la Presse Canadienne

Table of stock market data for Toronto, including columns for Titrés, Ventes, Haut, Bas, Frm., Chan., and various stock symbols like Acad Uran, Alcan, etc.

Dividendes déclarés

(Renseignements transmis par la Presse Canadienne)

Table of dividend announcements for various companies like International Utilities Corp., Standard Paving and Materials Ltd., etc.

Fonds mutuels

Cours fournis par A. M. Kilder & Co. et transmis par la Presse Canadienne

Table of mutual fund performance data including Growth Equity, Canadian Growth, etc.

FONDS AMÉRICAINS

Table of American fund performance data including Titrés, Off. Dem., etc.

BOURSE DE NEW YORK

Cours fournis par la Presse Associée et transmis par la Presse Canadienne

Table of stock market data for New York, including columns for Titrés, Ventes, Haut, Bas, Frm., Chan., and various stock symbols like ACP Ind, Adress, etc.

Les marchés des produits agricoles

On trouvera ci-dessous un aperçu des prix du beurre, des œufs, du volaille et des pommes de terre sur le marché de Québec

Table of agricultural market prices for products like butter, eggs, poultry, and potatoes.

Les marchés des produits agricoles (continued)

Table of agricultural market prices for various types of flour and other products.

NOUVELLE ÉMISSION

Table of new emission data for various companies and funds.

AVIS PUBLIC

(Re: Vente d'actions ordinaires de Québec-Téléphone)

La Goodyear construira une nouvelle usine à Valleyfield

NEW TORONTO, Ont. — The Goodyear Tire and Rubber Company of Canada, Limited a annoncé hier la construction d'un complexe de Valleyfield d'une fabrique de pneus de tracteurs au coût de \$4 millions...

de tracteurs de diverses dimensions utilisées au Canada et produisant 75 nouveaux emplois. M. Spencer signalait qu'il s'agit de la troisième expansion des établissements de Goodyear-Canada au Québec depuis que la compagnie a entrepris la production de pneus d'automobiles de tourisme à Valleyfield l'automne dernier...

\$1,000,000 de débiteurs garantis 7% à fonds d'amortissement, série A

de la Coopération fédérée de Québec. Date d'émission: le 1er mai 1966. Date d'échéance: le 1er mai 1976. Fiduciaire: Société de Fiducie du Québec.

PRIX: 100 plus l'intérêt couru

Nous offrons les débiteurs garantis série A pour notre compte, sous les réserves d'usage quant à leur acceptation par la Coopérative et leur acceptation par nous, ainsi que sous réserve de l'attestation de leur validité juridique par Me Claude Grignon...

Une copie du prospectus sera fournie sur demande.

MORGAN, OSTIGUY & HUDON LTÉE, RENÉ-T. LECLERC INCORPORÉE, CLEMENT, GUIMONT INC., GRENIER, RUEL & CIE INC.



EN LONG ET EN COURT — Oscar, une girafe du jardin zoologique de Philadelphie, s'est penchée le plus possible et la petite Catherine Hess, 5 ans, s'est soulevée le

plus possible, ce qui a permis à l'animal de partager le goûter de la fillette, un gros sac de maïs soufflé. (Téléphoto PA)

## Depuis 5 ans, la majorité des incendies survenus à Québec sont dûs à des mégots de cigarettes

Les incendies font 13.000 victimes — morts et blessés — chaque année au Canada, estime la Croix-Rouge canadienne. Et dans la seule ville de Québec, pas moins de 1.219 incendies, dont 538 d'importance, se sont déclarés au cours des cinq dernières années. On eût à déplorer vingt-et-une pertes de vie, dont trois pompiers en 1961.

Ces 1.219 incendies, de 1961 à 1965, ont donné lieu à des enquêtes du Commissariat municipal des incendies, alors que de fait le total des incendies de toute nature a dépassé le millier pour chacune de ces cinq années.

Les mégots de cigarettes constituent — et de loin — la cause première, par le nombre, des incendies à Québec. C'est ainsi que les cigarettes mal éteintes ont provoqué 872 feux majeurs et mineurs en 1961; 931 en 1962; 693 en 1963; 731 en 1964.

Bien des gens ont en effet la détestable habitude de fumer couchés. Ils s'endorment en tirant sur leur cigarette et mettent le feu au lit ou au divan sur lequel ils reposent.

Le sempiternel mégot, qu'on jette négligemment dans une chute à ordures ménagères ou dans une poubelle contenant du papier-journal, est encore, dans ces cas, une autre cause de

ravages et d'effroi. Combien de maisons de rapport n'ont-elles pas déjà brûlé de fond en comble parce qu'une main imprudente avait mis le feu dans un dépotier à déchets, au sous-sol de l'immeuble ?

N'est-il pas infiniment triste de jeter dehors, à peine vêtus, par une glaciale nuit d'hiver, femmes et très jeunes enfants apeurés et transis, comme j'en fus le témoin lors d'un grand incendie provoqué par une femme qui fumait au lit, dans un immeuble à logements de l'avenue Monk, au cours de l'hiver 1964-65.

Après les cigarettes, les graisses et les huiles de chauffage répandues sur les poëles, les déficiences des installations et des appareils et accessoires électriques de toutes sortes, les cheminées mal ramonnées, constituent les principales causes des incendies à Québec, nous déclarait M. Benoît Lafrance, directeur du Commissariat municipal des Incendies.

De nos jours, la consommation d'électricité dans les foyers est telle, aux heures de pointe, que les lignes sont surchargées entre autre en soirée. Il en résulte une surtension et, conséquemment, le danger de court-circuit est latent, surtout si l'installation électrique est déjà ancienne.

— Enregistrez-vous, à Québec, plus d'incendies qu'avant la Seconde guerre mondiale ?

— Non, répond M. Lafrance. Beaucoup moins même qu'au temps où les gens se chauffaient au bois ou au charbon. La généralisation du chauffage au mazout (huile) a donc eu pour corollaire de réduire considérablement les incendies de toutes origines.

— On entend dire parfois, dans le public, que dans les quartiers de la ville où les affaires tendent à périr, le nombre des incendies qui se déclarent dans les établissements commerciaux

est plus élevé que la moyenne. Y a-t-il un rapport de cause à effet ?

— Il se dit beaucoup de choses sans doute, mais au Commissariat municipal des Incendies, aucune statistique ne prouve péremptoirement que les incendies sont plus nombreux dans les artères commerciales de la vieille capitale.

La rigueur du climat canadien et un hiver de plus de six mois, comme aussi les sautes brutales de température, amènent bien sûr un vieillissement rapide des maisons résidentielles. Il est commun, ici de considérer

comme "ancienne" une maison construite il y a vingt ans. Après quarante ans d'âge, on est porté à la qualifier d'"historique".

L'emploi généralisé du bois dans la construction ne constitue pas en soi un danger de feu, en autant que la maison est bâtie en bons matériaux et que l'installation électrique répond aux normes de la sécurité, nous déclarait M. André Robitaille, architecte québécois.

Ce qui est réellement dangereux, a-t-il ajouté, c'est adjonction de cloisons, de planchers et autres modifications de toutes sortes dans des maisons déjà vétustes.

## Si vous avez besoin d'argent maintenant, pour quoi attendre? Un prêt économique Laurentide vous attend déjà!

Contre un versement mensuel de	VOUS POUVEZ OBTENIR				
	régulier en 12 versements	régulier en 18 versements	régulier en 24 versements	régulier en 30 versements	régulier en 36 versements
\$ 35	591.67	858.74	1,111.37	1,355.73	1,529.28
\$ 65	702.97	1,021.65	1,327.68	1,567.97	1,807.34
\$ 75	814.65	1,186.60	1,507.75	1,809.19	2,085.39
\$ 80	870.53	1,269.71	1,608.26	1,929.81	2,224.41
\$ 90	982.56	1,437.10	1,809.30	2,171.03	2,502.46
\$105	1,151.68	1,650.24	2,110.85	2,532.87	2,919.54

Prêts jusqu'à \$5,000 remboursables en 5 ans.

Laurentide consent des prêts à un taux très abordable, que ce soit pour le grand ménage du printemps ou de l'été, les améliorations de toutes sortes, les vacances, les appareils électro-ménagers, etc. Pourquoi ne pas en profiter vous-même? Tout ce que vous avez à faire est de téléphoner.

**LAURENTIDE**

Bureaux :

Québec	550 Ave. Hamel	533-9311
Québec	119 rue St-Joseph est	539-6644
Québec	1218 Boul. Chartrand	681-6151
Limoulin	3ième Avenue	532-4711
Lévis	Centre d'Achats Lévis	837-3871

## ÉTUDIEZ L'ANGLAIS AUX ETATS-UNIS PENDANT L'ETE

Intéressés peuvent écrire au

Director, Program of English for Foreign Students, Box 1, St. Michael's College, Winooski, Vermont, U.S.A.

Programme d'anglais pour étrangers - quatre sections - élémentaire, intermédiaire, avancée et institut pour professeurs, du 20 juin au 12 août. St. Michael's College, dirigé par les Pères de St-Edmond. Pension pour religieux et religieuses ainsi que pour laïques. Classes formelles et laboratoire linguistique. Ces cours sont répétés quatre fois pendant l'année scolaire.

## Un nouveau vaccin contre la rubéole a été mis au point aux Etats-Unis

WASHINGTON (AFP)—L'institut national de la santé annonce la mise au point par deux de ses savants d'un vaccin contre la rubéole qui ne produit aucun des effets secondaires hasardeux des sérums utilisés jusqu'à présent.

Le nouveau vaccin, le HPV-77 est le résultat d'expériences faites pendant plusieurs années par les docteurs Harry Meyer et Paul Parkman de la division biologique de l'institut. Ces derniers ont présenté mercredi un rapport sur leurs travaux au congrès des pédiatres américains réuni à Atlantic City.

Jusqu'à présent, le vaccin a été administré à 31 enfants à titre expérimental. Tous ces enfants ont été immunisés contre la rubéole et aucun des symptômes caractéristiques de cette maladie ne s'est manifesté. Ce qui est tout aussi significatif, c'est que pas un seul des compagnons de jeu des enfants vaccinés n'a été infecté. Les expériences semblent également indiquer que le vaccin ne comporte aucun danger pour les bébés nés de mères inoculées pendant leur grossesse.

Le HPV-77 (High Passage Virus) est un vaccin vivant qui tient son nom du fait que pour faire disparaître ses effets annexés, il est passé 77 fois dans une culture organique. Cette culture est constituée par des cellules prélevées sur les reins de petits singes africains de la

**Un confort parfait tout le jour!**

Pieds fatigués et sensibles, transpiration? Appliquez chaque matin la poudre pour les pieds du Dr Scholl. Adoucit la douleur, facilite le port des souliers, dissipe les odeurs, prévient le pied d'athlète. En vente partout.

**POUDRE POUR LES PIEDS Dr Scholl**

# Grands jours d'économies!

## chez les vendeurs Chrysler!

Joignez-vous aux acheteurs avisés qui réalisent les meilleures économies de l'année sur l'achat des meilleures voitures de l'année! Achetez maintenant ET ECONOMISEZ sur les merveilleux produits Chrysler 1966 pendant ces 'grands jours d'économies'!

**Il y a des économies 'du tonnerre' chez ces vendeurs Chrysler!**

**Plymouth FURY** Economisez sur la Fury — la voiture de l'homme d'action — aux performances spectaculaires. La Fury est dotée de puissants moteurs allant jusqu'au Commando V-8 de 440 po. cu. Vous l'aimerez et vous serez ravis de son prix exceptionnel en ce moment!

Sport Fury — hardtop à 2 portes Empatement de 119"

**Belvedere** La toute nouvelle... la pétulante Belvedere construite pour convenir au budget des jeunes familles. Moteurs 6 cylindres ou V-8. Trois séries épatantes. Une allure FANTASTIQUE à un prix LOGIQUE!

Belvedere Satellite — hardtop à 2 portes Empatement de 116"

Chrysler Sport 300 — hardtop à 2 portes Empatement de 124"

Signet décapotable Empatement de 111"

**Dodge** Voulez-vous une voiture qui représente "beaucoup plus au prix voulu"? Alors choisissez la Dodge! Une grande voiture en tout... sauf le prix! Grande par sa souplesse, son confort, sa spacieuxité et ses performances! La Dodge est munie de moteurs allant jusqu'au puissant 440 po. cu. Achetez la Dodge maintenant! Grandes seront vos économies!

Dodge Monaco — hardtop à 2 portes Empatement de 121"

**Coronet... par Dodge** La Coronet vous épatera par son prix modique. Elle vous étonnera davantage si vous la choisissez équipée du moteur facultatif Commando V-8 de 383 po. cu. Trois séries en 10 modèles. Economisez... achetez la surboul! Coronet... par Dodge! C'est dans l'intérêt!

Coronet 500 — hardtop à 2 portes Empatement de 117"

**CHRYSLER** Il n'a jamais été si facile de se distinguer et de profiter de la joie de vivre Chrysler. Quatre séries luxueuses et les nouveaux stations-wagons 'Town & Country'. Suprêmement luxueuse, la Chrysler est dotée cette année des plus puissants moteurs jamais construits par Chrysler. Adoptez-la maintenant!

**Valiant** Sa valeur est insurpassable et, en ce moment, plus que jamais la Valiant est la voiture la plus avantageuse de sa catégorie au Canada! Choix de moteurs V-8 ou 6 cylindres inclinés. Souples, confortables, économiques et élégants! Modèles variés. Economisez avec la Valiant 1966!

**GARANTIE DE 5 ANS 50,000 MILLES DU ROUAGE D'ENTRAÎNEMENT**

Garantie de 5 ans ou 50,000 milles, selon le cas — pièces et main-d'œuvre comprises. Votre vendeur Chrysler sera heureux de vous donner plus de détails.

- |  |  |  |
|--|--|--|
| <b>UNIVERSAL AUTO LIMITEE</b><br>777, 1re Ave, Québec 3, P.Q.                    | <b>ARMAND FOURNIER AUTOMOBILES INC.</b><br>Rond-Point, Lévis, P.Q.           | <b>R. TANGUY AUTOMOBILES LTEE</b><br>Rond-Point, Lévis, P.Q. |
| <b>CHAMPOUX AUTOMOBILES INC.</b><br>2015 Ouest, Boul. Chartrand, Ste-Foy, Québec | <b>CHOUINARD AUTOMOBILES INC.</b><br>150, Boul. St-Sacrement, Québec 8, P.Q. | <b>CHRYSLER CANADA LTD.</b>                                  |



Grande reconnaissance pour faveurs obtenues à Marie Reine des Cœurs avec promesse de publier.

**FRERE EFFICACE A MARIE REINE DES COEURS**

O Marie Reine des Cœurs, avocate des causes désespérées. Mère si pure et si compatissante. Mère du Divin Amour et pleine de lumière divine, je mets entre vos mains si tendres, les faveurs que nous attendons de vous aujourd'hui. Regardez nos misères, nos douleurs, nos larmes, nos peines intérieures, nos souffrances, vous pouvez nous élever, par les mérites de votre Divin Fils Jésus-Christ. Nous promettons si nous sommes exacts de répandre votre gloire et de vous faire connaître sous le titre de "MARIE REINE DES COEURS" et Reine de l'univers entier. Exaucez-nous près de votre sein où tous les jours vous donnez tant de preuves de votre puissance et amour pour la gloire de l'âme et du corps. Nous espérons contre toutes espérances, demandez à Jésus notre guérison, notre pardon et notre persévérance finale.

O Marie, Reine des Cœurs, guérissez-nous. Nous avons confiance en vous.

(3 fa)

Rédiger cette prière 9 jours consécutifs, se confesser et faire la sainte communion.



Faute d'accommodations à Québec

# Congrès de l'UMP tenu à Montréal

Le 45e congrès de l'Union des municipalités de la province de Québec n'aura pas lieu à Québec en 1966 comme il avait d'abord été prévu, mais à Montréal, pour la 2e année consécutive.

La nouvelle a été annoncée hier, au cours de la séance du conseil, par le délégué de la Capitale auprès de cet organisme, le conseiller J.-A. Charland.

## La clique Alouette à Winnipeg

La clique Alouette, corps de musique du patro Laval de Québec, a été invitée dernièrement par les organisateurs de l'exposition de Winnipeg à donner une démonstration lors de la prochaine exposition annuelle qui se déroulera du 23 juin au 3 juillet prochain.

Les 75 musiciens de la clique joueront devant la grande estrade de l'exposition, mieux connue sous le nom de "Red River Exhibition".

Dès leur retour à Montréal, le 5 juillet, ils prendront la direction de New York, où ils doivent participer à la parade internationale des Clubs des Lions sur le Broadway.

## Les visites d'étudiants sont un bon moyen d'améliorer les relations entre Canadiens

Le président général de la Société Saint-Jean-Baptiste du diocèse de Québec, M. Gilles Desmarais, est d'avis que les moyens d'améliorer la compréhension entre les Canadiens des deux cultures résident dans les échanges d'étudiants entre provinces.

S'adressant justement à un groupe de 60 jeunes gens et jeunes filles de Toronto, M. Desmarais s'est dit assuré que leur séjour d'une semaine dans la Vieille Capitale leur permettrait de mieux connaître les Canadiens français.

Pendant que les étudiants de la Ville Reine visitent Québec, un groupe de jeunes gens et jeunes filles tout aussi nom-

C'est la première fois que ces assises ont lieu deux années de suite dans la Métropole. Le maire Gilles Lamontagne a commenté cette nouvelle, à l'issue de la séance, en disant qu'il n'en était pas surpris, car les congrès de l'Union des municipalités du Québec ont pris une telle ampleur que la ville de Québec ne peut accommoder tous les congressistes.

"Tant que Québec ne sera pas dotée d'un hôtel pouvant accommoder un aussi grand nombre de visiteurs à la fois et mettre à la disposition des organisateurs un assez grand nombre de salles pour accommoder les nombreuses commissions d'étude, Québec pourra faire son deuil de telles conventions" a dit le maire.

Au congrès de 1965, il avait été convenu que le congrès de 1966 aurait lieu pour la dernière fois dans la capitale.

Mais les directeurs de l'U. des M. se sont ravisés quand ils ont constaté que le nombre des congressistes dépassera, cette année le nombre de 1.800.

Le congrès aura lieu du 6 au 8 octobre et le thème sera "Regionalisation, 3e étape."

Le maire Lamontagne s'est joint à son collègue M. Charland, pour inviter tous les membres du conseil à participer à ces assises afin de participer à l'évolution qui se poursuit depuis ces dernières années dans le domaine municipal.

breux de la région métropolitaine séjourneront dans la ville de Toronto.

Il s'agit là d'une initiative de la SSJB du diocèse de Québec. C'est la première fois, selon M. Desmarais, qu'un échange d'étudiants se fait durant l'année scolaire.

Le groupe d'étudiants ontariens doit incidemment assister en chef adjoint, et M. Jacques Dussault, secrétaire administratif du ministère des Travaux publics.

## Le nouveau pont de Québec

### Offres de quatre entreprises pour la construction de deux piliers

Janin Construction Ltée, 580 est Grande-Allée, à Québec, a offert le plus bas prix pour la construction des deux piliers du nouveau pont de Québec. Le prix offert par cette société de constructeurs est de \$6,717,000.

Trois autres soumissionnaires ont participé à cet appel d'offres du ministère des Travaux publics: ce sont Carrière du Pont Limitée, Villieu, comté de Lévis, \$7,345,260; la compagnie Foundation Limitée et Dufresne Construction, Montréal, \$7,638,000, et Simard, Beaudry Inc., Montréal, \$7,678,522.

Les soumissions ont été ouvertes mercredi après-midi par le sous-ministre des Travaux publics, M. Hervé-A. Gauvin, en présence de M. Lucien Martin, ingénieur en chef du service de-

points aux Travaux publics, M. Hervé Saint-Arnaud, ingénieur en chef adjoint, et M. Jacques Dussault, secrétaire administratif du ministère des Travaux publics.

Un premier contrat a déjà été accordé pour la construction des amarrages sur les deux rives du fleuve. Les soumissions entrées mercredi seront maintenant étudiées par les ingénieurs pour constater si elles suivent bien les plans et devis et le contrat sera accordé par la suite, avec l'approbation du conseil de la trésorerie, du conseil des ministres et du ministre des Travaux publics, M. René Saint-Pierre.

## Recherches dans le Maine pour le Cessna

Un nouveau champ de recherches a été exploré, hier, en vue de retrouver l'avion Cessna 182 disparu depuis le 24 mars entre Rivière-du-Loup et Québec avec deux personnes à son bord. Les recherches doivent se poursuivre, aujourd'hui, si le temps le permet.

Cette information revient au garagiste Dionne, de Vallée-Jonction, qui est aussi propriétaire d'un avion. Dans la soirée du 24 mars, entre 8h30 et 9h, M. Dionne dit qu'il a entendu passer un petit avion qui se dirigeait vers le Maine. Il neigeait à ce moment-là.

Un avion a survolé la région de la Beauce vers Jackman, hier. La PP qui a fourni l'information à l'ARC n'a appris aucun développement hier soir. L'ARC doit effectuer des recherches aujourd'hui.

## INVITE D'HONNEUR



L'honorable Maurice Sauvé, ministre fédéral des Forêts, adressera la parole aux délégués, le 9 mai, lors du Congrès annuel de l'Association des Manufacturiers de Bois de Sciage, lequel se tiendra au Château Frontenac, à Québec, les 8, 9 et 10 mai prochains.

# SIMPSONS-SEARS



## SPÉCIAUX de 9 h.30 a.m. SAMEDI

PAS DE COMMANDES POSTALES OU TELEPHONIQUES, S.V.P.

N'OUBLIEZ PAS!  
NOTRE FABULEUX CONCOURS!  
NOS CLIENTS ONT GAGNÉ À DATE \$35,600

20 seulement! Pour Dames!

## CHAPEAUX EN PAILLE DE RAYONNE!

MOINS QUE **1/2 Prix**

Soyez les premières arrivées pour profiter de cette aubaine extraordinaire. Superbes chapeaux en paille de rayonne de texture variée et de teintes estivales.

REG. 6.98 à 12.98 **99¢** ch.

Chapeaux pour Dames (Rayon 78), au Rez-de-Chaussée.

50 seulement! Pour Dames!

## PANTALONS OU FUSEAUX!

MOINS QUE **1/2 Prix**

Pantalons ou fuseaux extensibles pour dames. Choix de lainages, Terylene, Viscose ou nylon. Couleurs variées. Tailles: 10 à 16 ans.

REG. 5.98 à 10.98 **1<sup>88</sup>** ch.

Vêtements Sport pour Dames (Rayon 7), au Rez-de-Chaussée.

## Quantités limitées! ROBES ET MANTEAUX 1/2 Prix POUR ENFANTS!

Manteaux: REG. 8.98 à 18.98 **4<sup>49</sup> à 9<sup>49</sup>** ch.  
Robes: REG. 4.98 à 18.98 **2<sup>49</sup> à 9<sup>49</sup>** ch.

Manteaux en lainage, tissu envers mousse ou autres! Robes en coton et couleurs variées. Magnifique choix pour fillettes ou garçonnets de 2 à 6X ans!

Vêtements pour Enfants (Rayon 29), au Rez-de-Chaussée.

## 100 seulement! PELLICULES 2 TONS SIMPSONS SEARS!

REG. 3.99 **4 pour 88¢**

Pellicules Simpsons-Sears en noir et blanc. Grandeurs 127 et 620 les plus en demande. Ne ratez pas une telle offre!

Photographie (Rayon 3), au Rez-de-Chaussée.

## Quantité limitée! Pour Garçons CHEMISES SPORT

MOINS QUE 1/2 PRIX! REG. 2.98 - 3.98 - 4.98 **99¢** ch.

Chemises sport pour garçons. Modèle à manches longues. Cotons variés unis ou rayés. Couleurs variées. Grandeurs: P.M.G.

Vêtements pour Garçons (Rayon 40), au Rez-de-Chaussée.

## Quantité limitée! BRACELETS DE MONTRES!

Valant \$4 **1<sup>95</sup>** ch.

Bracelets de montres en véritable cuir aussi choix de nylon. Couleurs: brun ou noir. Une occasion inespérée de changer le vôtre!

Bijouterie (Rayon 4), au Rez-de-Chaussée.

## 100 SEULEMENT! 1 PAR CLIENT SEULEMENT! CARTONS de CIGARETTES

Venez choisir votre marque préférée parmi les plus en vogue! Hâtez-vous, car à ce bas prix, ces cartons s'enlèveront vite.

Aucun carton vendu à des enfants de moins de 16 ans!

REG. 3.89 **2<sup>99</sup>** ch.

Tabagie, au Rez-de-Chaussée.

## 40 paires seulement! Pour Hommes! SOULIERS SPORT!

RABAIS 3.99 REG. 10.98 **6<sup>99</sup>** pai.

Souliers sport pour hommes. Souple cuir de daim tan ou beige. Confortable intérieur coussiné et semelles en caoutchouc-mousse. Pointures: 7 à 11.

Chaussures pour Hommes (Rayon 67), au Rez-de-Chaussée.

## 10 seulement! Pour Dames! SACS A MAIN!

1/2 Prix et moins! REG. 7.98 à 10.98 **3<sup>99</sup>** ch.

Sacs à main de bon choix en véritable cuir ou vinyle noir. Modèles variés et pratiques. Une belle aubaine... à ne pas manquer!

Accessoires pour Dames (Rayon 88), au Rez-de-Chaussée.

## 20 seulement! DOUILLETES EN SATIN!

MOINS QUE 1/2 Prix REG. 8.98 **3<sup>99</sup>** ch.

Chaude douillette en satin matelassé et réversible. Teintes rouge vin et turquoise. Dimensions: 66 x 72".

Literie (Rayon 96), au Deuxième.

## Quantité limitée! SECHOIRS A CHEVEUX!

1/2 Prix REG. 19.98 **9<sup>88</sup>** ch.

Modèle économique! Séchoir Lady Sunbeam à 3 positions de chaleur. Moteur silencieux. Portatif avec courroie pour l'épaule. Blanc seulement.

Cosmétiques (Rayon 8), au Rez-de-Chaussée.

## 50 paires seulement! Pour Dames! SANDALES EN CUIR!

1/2 PRIX! REG. 2.98 **1<sup>99</sup>** pai.

Sandales très pratiques pour l'été! Modèle avec courroie entre les orteils. Une très belle qualité pour un si bas prix! Blanc ou beige. Pointures: 4 à 9.

Bas pour Dames (Rayon 75), au Rez-de-Chaussée.

## 4,000 pieds seulement! CORDES A LINGE!

Bas prix spécial! **1<sup>99</sup>** (100')

Robuste corde à linge faite de fils d'acier en torsade recouverts de résistant plastique.

Quincaillerie (Rayon 9), au Rez-de-Chaussée.

## Quantité limitée! Pour Hommes! CARDIGANS!

MOINS QUE 1/2 PRIX! REG. 7.98 à 12.95 **2<sup>44</sup>** ch.

Choix incomparable de cardigans en laine ou mélange laine-Orlon. Couleurs variées. Grandeurs: M.G.T.G. A ce bas prix, choisissez-en plusieurs!

Accessoires pour Hommes (Rayon 33), au Rez-de-Chaussée.

## Quantité limitée! Pour Hommes! CHEMISES DE TRICOT!

RABAIS 4.96 REG. 10.95 **5<sup>99</sup>** ch.

Chemises de tricot "Viyella" confectionnées par un manufacturier très renommé! Manches courtes. Brun, jaune or, beige, rouge, blanc, vert ou bleu. Grandeurs: P.M.G.

Accessoires pour Hommes (Rayon 33), au Rez-de-Chaussée.

## 20 seulement! Pour Dames! MANTEAUX PRINTEMPS!

1/2 PRIX ET MOINS! REG. 19.98 à 29.98 **9<sup>99</sup>** ch.

Manteaux de printemps faits de lainages envers mousse, de lainages ou tweeds. Choix de bleu, gris, noir, etc... Tailles: 10 à 18 - 16 1/2 à 24 1/2 dans le groupe.

Manteaux pour Dames (Rayon 17), au Rez-de-Chaussée.

## 40 seulement! Pour Dames! ROBES ET COSTUMES!

RABAIS 6.99 à 19.96! REG. 16.98 à 29.95 **9<sup>99</sup>** ch.

Groupe imposant de robes et costumes en crêpe, toile, soie, shantung, etc... Teintes printanières. Tailles: 7 à 15 - 16 1/2 à 22 1/2 dans le groupe.

Robes pour Dames (Rayon 31), au Rez-de-Chaussée.

Semez un grain de bonheur Aidez-nous à réhabiliter le malade mental



SANTÉ MENTALE



un apéritif à la française... Importé de France EN VENTE PARTOUT C.D.C. 30 Kiéber, Paris 16, France

SIMPSONS-SEARS GARANTIT: "SATISFACTION OU REMBOURSEMENT"

## Le restaurant Pichette

### Le problème demeure toujours aussi épineux, à Sainte-Anne de Beauport

Dans le but de mettre un terme à la désastreuse affaire de l'ancien restaurant Pichette, "parachuté" sur la propriété des Pères Rédemptoristes à Sainte-Anne de Beauport, le conseil municipal de cette municipalité a ajourné "sine die", tard en soirée son assemblée d'hier, afin de faciliter une rencontre entre les personnes en litige et d'amorcer dans le plus bref délai possible un règlement à l'amiable entre les deux parties.

Ces deux parties sont les Pères Rédemptoristes, qui pour certaines redevances ont autorisé un citoyen à démolir son restaurant sur un terrain qui leur appartient en bordure du fleuve, et l'Association des Hôteliers de Sainte-Anne de Beauport qui déclare que les Pères favorisent ainsi une concurrence déloyale. Le litige devait connaître une certaine ampleur surtout lorsqu'il y a un mois, environ, la municipalité décida d'y installer les services d'aqueduc et d'égoût, à ce restaurant, donc sur une propriété destinée à des fins de culte et conséquemment intaxable sur le plan foncier.

Pour régler la question, les Pères préparèrent deux formu-

les de compromis, la première était que le restaurant reste sur les bords du fleuve, la communauté assurait le conseil qu'il disparaîtrait dans trois ans de l'échéance du contrat de location, qu'aucune autre partie de ce terrain voué au culte ne serait ultérieurement louée et que par contre, l'on ne parle plus d'imposition foncière. La seconde était que le restaurant soit retransféré sur son site original, celui de la nouvelle voie d'accès au terrain de stationnement du sanctuaire.

Après avoir consulté quelques dirigeants de l'Association des Hôteliers et du Cyclorama, le conseil avait décidé le 22 avril d'en rester à la seconde alternative, la première n'ayant pas eu l'heur de plaire à personne.

Mais voici, cependant, qu'au cours des derniers jours, les vents ont semblé vouloir changer: Le président de l'Association des Hôteliers et Restaurateurs a appuyé la direction du Cyclorama pour affirmer que la présence du restaurant dans le voisinage immédiat d'un édifice qui abrite une oeuvre artistique unique au monde constituait de risques sérieux d'incendie et qu'il en coûterait plusieurs milliers de dollars pour compléter

le système de protection contre le feu et rencontrer la hausse des primes d'assurances. Et, de leur part, les Pères ont affirmé qu'ils s'en tenaient définitivement à la décision prise par le conseil le 22 avril.

Tel est l'état de choses qui est venu aboutir sur la table du conseil, hier soir. Au milieu d'échanges parfois acerbes, le maire Placide Myrand, est demeuré "placide" et calme. Son intervention finale fut d'inviter les deux parties en cause à négocier une entente "bona fide" pour mettre fin au litige.

Le directeur du Cyclorama, M. Benoit Paré, a fait valoir qu'avec la venue du restaurant dans le voisinage de cette entreprise, l'on devrait envisager l'installation d'un écran protecteur contre le feu, à l'extérieur, de gicleurs automatiques supplémentaires, à l'intérieur, et un taux d'assurance beaucoup plus élevé.

De son côté, le président de l'Association des Hôteliers, M. Guy Blouin a reproché aux Rédemptoristes d'être à l'origine de toute l'affaire. Quant au fait qu'il ait suggéré au conseiller municipal Jos. Rousseau, qu'il serait opportun que le restaurant soit remis sur son emplacement initial, il a avoué qu'il donnait à une opinion purement personnelle, n'engageant pas l'Association, ni même le Cyclorama dont il est l'un des directeurs.

Il a déclaré hier que l'on devrait cependant "Subir le restaurant plutôt que d'hypothéquer le Cyclorama d'une menace constante d'incendie".

Il a déclaré qu'advenant un incendie détruisant les toiles de cet édifice, le conseil pourrait avoir de très lourdes responsabilités. M. Blouin a fait valoir, qu'en permettant au restaurant d'être remis sur son site original, la municipalité allait à l'encontre d'un règlement municipal voté en 1947 exigeant que toute bâtisse soit érigée sur une surface de 20 pieds de la rue.

A cette objection, le porte-parole des Pères rédemptoristes, le notaire Paul Beauregard, de Beauport, a demandé comment il se fait que c'est la première fois depuis 1947 que l'on exige le respect de ce règlement alors que bon nombre de maisons ne sont qu'à 20 pouces du trottoir, et surtout, alors qu'on veut l'imposer aux seuls Pères rédemptoristes.

L'échevin Rousseau affirma avoir servi de médiateur entre le conseil et les personnes concernées dans l'unique but de

## Pour l'année 1965

# Surplus de \$240,382 à l'Expo provinciale

Par Lucien BOUCHARD

La commission de l'exposition provinciale a enregistré un surplus financier de \$240,382 au cours de l'année 1965, révèle le rapport annuel soumis par la commission aux membres du conseil municipal de Québec, hier.

Les revenus ont été de l'ordre de \$1,168,075.

Les dépenses se sont montées à \$927,693, améliorations incluses.

Le nombre de visiteurs a été légèrement inférieur à celui de l'année précédente.

Le directeur de l'expo, M. Emery Boucher, en attribue la cause aux nombreuses grèves qui sévissaient à cette période de l'année.

"La grève générale des postiers, la grève des électriciens-Plombiers qui a causé l'interruption des travaux à l'intérieur du Colisée ont tant d'événements qui ont fait naître une publicité défavorable en même temps que des rumeurs laissant

croire à la probabilité que la foire soit contremandée", dit M. Boucher dans son rapport.

Les "parades" de tracteurs sur les routes du royaume du Saguenay ont privé l'exposition provinciale des habitants de cette région.

"L'effet s'est fait sentir immédiatement sur la vente des billets en série, dit M. Boucher. Lorsqu'on les retira des dépôts une semaine avant l'ouverture, la demande arriva de toutes parts, mais trop tard, hélas. La conséquence de tous ces faits fut une diminution de visiteurs comparativement à l'année antérieure."

Le nombre d'entrées payées s'est élevé à 420,481 comparativement à 431,863, pour l'année précédente, soit une diminution de 11,382 sur l'année 1964.

M. Boucher a donné un exemple de l'influence de la grève des postiers sur l'exposition provinciale en disant qu'elle a contribué à diminuer d'une façon appréciable les enregistrements des exposants dans les classes de peinture, photographie et diapositive à la section des beaux-arts.

Comme à chaque année, la direction de l'expo a refusé des demandes de la part de maisons d'affaires qui désirent profiter de l'exposition pour présenter leurs produits.

"Nous continuons à déplorer l'absence d'un pavillon additionnel", écrit M. Boucher, mais nous conservons l'espoir de réaliser ce projet pour le Centenaire de la Confédération."

Le rapport mentionne que la décision importante qui a été prise dernièrement et qui aura des répercussions sur l'avenir de l'exposition provinciale fut la formation d'un comité de planification pour repenser les besoins de l'exposition à la lumière des exigences d'un Québec nouveau, en voie de s'industrialiser rapidement.

"La 54e exposition, conclut le directeur, a été dans son ensemble, en dépit des handicaps qui ont précédé son ouverture, un événement satisfaisant."



## Service de loisirs

Conformément à la recommandation qu'avait formulée le comité des loisirs dans son rapport, le conseil a adopté en dernière lecture, hier, un règlement créant un service des loisirs et des parcs pour la ville de Québec. Selon le président du comité, M. Armand Trotter, ce service permettra à la ville d'avoir une politique cohérente et planifiée en matière de loisirs communautaires.

## Ville ouverte

Tel que le maire Lamontagne l'avait annoncé précédemment, le conseil a été appelé à ratifier par l'adoption d'un règlement, hier, la décision prise par le comité exécutif de ne plus limiter les heures d'ouverture des restaurants, clubs et autres établissements similaires dans la ville de Québec. Le règlement fut adopté en dernière lecture sans rencontrer d'opposition.

## Licences de taxis

Les édiles ont adopté un nouveau règlement, hier, afin d'assurer un meilleur contrôle sur les échanges de permis de taxis pour éviter la spéculation intempestive. Le nouveau règlement dit qu'un propriétaire de taxi peut céder sa licence à toute personne autre que son conjoint à la condition que cette dernière n'ait pas été détenteur d'une telle licence au cours des cinq dernières années. Le règlement prévoit dans ces cas, des formalités à remplir dont un certificat par un garagiste autorisé par le chef de police pour établir la bonne condition et la valeur de la voiture.

## Annexion

Les édiles de Québec ont décidé d'annexer un secteur de la ville de Charlesbourg situé au sud du futur boulevard métropolitain pour régulariser la frontière des deux villes et éliminer les problèmes que le boulevard occasionnerait à Charlesbourg pour assurer les services de ces terrains. Il s'agit d'un territoire d'une superficie de plus de 900,000 pieds carrés pour lequel Québec versera en retour \$18,170.

## La Canardière

Le maire Lamontagne ne désespère pas d'obtenir l'aide du ministre provincial de la Voirie pour restaurer l'avenue de la Canardière. "Notre demande a été accueillie avec sympathie." Entre-temps, il n'en demande pas moins à ses collègues et au public de prendre leur mal en patience et d'espérer.

## Durant les vacances à Québec-Ouest

Les religieux de Saint-Vincent-de-Paul s'occuperont des loisirs des jeunes

La Commission municipale des loisirs de Québec-Ouest a fait savoir hier que les religieux de Saint-Vincent-de-Paul avaient accepté une entente avec cette ville, afin de s'occuper des loisirs dans les parcs pour toute la période des prochaines vacances.

Par cet accord, nous a déclaré M. André Morin, membre de la commission des loisirs et échevin de la ville, nous sommes maintenant assurés de la collaboration des religieux de Saint-Vincent-de-Paul qui ont accepté de veiller à la coordination des jeux et des divertissements des jeunes de notre ville.

Le conseil de Québec-Ouest, a dit M. Morin, se réjouit de cette heureuse décision qui a pris la communauté, sachant qu'elle saura faire bénéficier nos jeunes de leur vaste expérience en ce domaine. Les religieux de Saint-Vincent-de-Paul dirigent notamment le patro Laval de Québec.

Par cette entente, la ville et la Commission scolaire de Québec-Ouest rendent disponibles les cours d'écoles nécessaires, les terrains de jeux ainsi que la piscine. Les Pères auront le contrôle absolu du côté éducatif et pédagogique en matière de loisirs et d'amusements.

Cette expérience est en quelque sorte un sondage qui permettra à la ville d'étudier, si possible dès cet automne, les résultats obtenus et d'en tirer des conclusions afin d'améliorer constamment les loisirs à Québec-Ouest. Dans son budget, la ville a voté un montant d'environ \$25,000 à la commission des loisirs pour l'année 1966. UNE PREUVE DE BONNE VOLONTÉ

## Les Saints

L'Église célébrera, demain, la fête de saint Stanislas, évêque, martyr. Ce sera le premier samedi du mois dédié au saint Coeur de Marie.

## Les marées

Basse 2h.19 a.m.  
Haute 6h.57 a.m.  
Basse 3h.06 p.m.  
Haute 7h.35 p.m.

## Le soleil

Lever 4.23 Coucher Long du Jour 14.37

**CAMPING**

FRANCE  
GIFACO  
LAMA  
REMORQUE ERKA  
CHEZ  
Guy Massicotte Sports Inc.  
915 Est. St-Vallier,  
529-4956

**EXPOSITION**

8.30 a.m. à 9.00 p.m. du  
lundi au vendredi inclus  
samedi 8.30 a.m. à 5.30 p.m.

## Les étudiants des Beaux-Arts de Québec pleurent leur école "défunte"

Les étudiants de l'école des Beaux-Arts de Québec ont célébré hier vers trois heures, un triste événement (la démolition de leur école), d'une manière assez burlesque. Les étudiants menaient leur école vieille de 45 ans à son dernier soupir.

Rien ne manquait pour simuler le convoi funèbre: un vieux fourgon mortuaire, désaffecté depuis 15 ans, qu'on avait loué à un entrepreneur de pompes funèbres de Québec, les femmes pleureuses, qui s'y donnaient à coeur joie pour pleurer, des croque-morts affichant des visages lugubres et même cyniques, semblaient le rire sur le visage de ceux qui s'interrogeaient sur la raison de cette mascarade.

Le "cortège funèbre" est parti de l'école des Beaux-Arts de la rue Saint-Amable pour se rendre à la "succursale" de la rue Saint-Joachim.

Les tambours et les trompettes requisitionnés pour "le triste événement, laissant entendre des rythmes lugubres et sinistres, donnaient encore plus de vigueur aux femmes pleureuses (pour pleurer).

Le tout rappelait les joyeux carnivals de Québec. Mais sans les entendre, on aurait juré que ces gens étaient vraiment dans le deuil et la tristesse.

Après que les chevaux, qui tiraient le vieux carillonneur furent faillis prendre le mors aux dents, la "dépouille mortelle", l'école en effigie, fut déposée devant l'école de la rue Saint-Joachim, où son oraison funèbre fut célébrée par M. Guy Tremblay, président des étudiants.

Durant sa courte allocution, M. Tremblay a fait remarquer que lors de sa création en 1921, l'école comptait 139 étudiants et ce n'est qu'en 1961 que l'on a

réussi à atteindre de nouveau ce nombre. L'école compte aujourd'hui 230 étudiants. Entre 1930 et 1940, il n'y avait pas plus de 40 étudiants à l'école des Beaux-Arts de Québec.

La manifestation se terminait hier soir par un spectacle à la salle de l'Union Saint-Laurent, où plusieurs chansonniers et artistes étudiants ont fait valoir leurs talents d'amateurs.

## Fin des restrictions sur les routes pour la période du dégel

Toutes les restrictions sur la pesanture des camions et des autobus, imposées durant la période de dégel, seront levées à compter de dimanche, à minuit, mais les pesantures d'été seront rigoureusement contrôlées aux différents balanciers installés à cette fin, et le ministère de la Voirie se réserve le droit de rétablir ces restrictions si besoin s'en fait sentir après le 8 mai.

## Côte de la Montagne

### Pas nécessaire d'arrêter les travaux

"Il ne sera pas nécessaire d'arrêter les travaux de réfection du mur de soutènement de la Côte de la Montagne", a dit hier le président de la Commission des sites et des monuments historiques, M. Paul Gouin.

Ce dernier a dit qu'il en avait la conviction selon les informations qu'il avait obtenues des archéologues qui se sont intéressés aux découvertes récentes faites à cet endroit.

Il s'agit de l'exhumation des fondements du premier palais épiscopal qui fut aussi le siège du premier gouvernement sous le régime anglais.

M. Gouin dit que les archéologues lui ont dit qu'il était possible d'accéder aux ruines découvertes par l'intérieur du parc Montmorency et que le mur de

soutènement ne nuirait d'aucune façon.

Pour ce qui est de la reconstitution d'une partie de la bâtisse historique ou de la restauration dans le Vieux-Québec, M. Gouin a dit qu'il n'avait pas juridiction sur ce parc, mais il s'est dit convaincu que les autorités fédérales se rendraient spontanément aux désirs que la Commission qu'il préside pourrait formuler après une étude sérieuse de ces découvertes.

Avant l'évaluation de l'impor-

tance des découvertes archéologiques par des experts, il est difficile de déterminer si l'état des ruines est de nature à motiver des travaux de restauration. MGR GOSSELIN

Le secrétaire général du Conseil de la Vie française, Mgr P.-E. Gosselin, questionné à ce sujet, semble toutefois d'avoir qu'une reconstitution du premier épiscopal est hors de question, étant donné l'énormité des frais qu'impliqueraient de tels travaux.

"L'existence même des voû-

## Concours lancé par la Jeune Chambre

### Réglementer les enseignes du Vieux-Québec (Me Paul Gouin)

Au cours de l'allocution qu'il a prononcée lors du lancement, M. Denis Gaumond, président du comité du Vieux-Québec de la Jeune Chambre, a déclaré que les organisateurs souhaitent une large participation de tous les artistes et les artisans de la province de Québec.

A l'issue du concours, les projets soumis seront offerts à la Commission des sites et des monuments historiques afin que cet organisme en fasse bénéficier les établissements commerciaux désireux d'améliorer l'apparence de leurs boutiques pour les grands événements de 1967.

Le jury sera composé de sept membres, dont six ont déjà été choisis, soit M. Noël Mainygué, directeur de l'École d'architecture de la province; M. Benoit Côté, artiste-peintre; M. André Robitaille, architecte-urbaniste; M. Charles Michaud, directeur du service d'urbanisme de la ville de Québec; M. Denis Gaumond, président du comité de la Jeune Chambre, et Me Roger Garneau.

Voici les conditions du concours:

- Toute personne demeurant dans la province de Québec peut s'y inscrire.

- Chaque participant devra s'inscrire au secrétariat du comité du Vieux-Québec, à la Maison Maillo.

- Les projets devront être remis à cet endroit avant 5h du soir le 3 juin.

- Chaque concurrent devra présenter deux projets: le premier représentant l'enseigne ou le panneau-réclame et le second représentant l'enseigne installée à l'édifice choisi.

- Tous les projets devront être soumis en couleurs, sur des cartons de 26" par 20" et chaque concurrent aura le privilège d'en présenter autant qu'il le désire.

## Le monde de la finance

Par Marcel Boutin, rédacteur financier

Le mouvement de baisse se poursuivait ce matin à la Bourse de New York où les investisseurs étaient passablement nerveux à la suite de la violente réaction qu'a connue le marché hier. On sait que la moyenne des industrielles de Dow Jones a dégringolé jeudi de 15.09 points à 899.77, le pire recul enregistré à Wall Street depuis l'assassinat du président Kennedy le 22 novembre 1963.

La nouvelle que la General Motors réduirait sa production dans quatre de ses usines d'assemblage par suite d'une baisse des ventes et du niveau élevé des inventaires semble à l'origine du mouvement de baisse.

Par ailleurs, la nécessité de relever les impôts pour atténuer les pressions inflationnistes, ainsi que l'ont souligné des porte-parole du gouvernement, a contribué également à l'affaiblissement du marché.

A l'ouverture de la Bourse ce matin, les valeurs ont continué à fléchir sous l'influence d'une nouvelle vague de liquidations. L'appareil enregistreur accusait même un retard de quelques minutes tellement les dégagements étaient pressants. Le volume des transactions pour la première heure de la séance a atteint 3,440,000 actions à comparer à 1,700,000 durant la même période hier. A 11 heures, l'indice des industrielles de Dow Jones marquait une baisse de 4.01 points à 895.76. General Motors a fléchi de \$1.00 à \$57.00 dans un virement initial de 13,700 actions. De son côté,

Xerox a baissé de \$5.00 à \$241.50. A l'heure du lunch, la Bourse semblait vouloir se stabiliser à la suite de la rentrée dans le marché de nombre d'investisseurs en quête d'aubaines.

Le plongeon de la cote à Wall Street n'a pas manqué d'influencer l'orientation des bourses canadiennes. Dans la métropole, les cours étaient nettement à la baisse à la fin de la matinée alors que les pertes l'emportaient en nombre sur les gains dans la proportion de 54 à 7. Par ailleurs, 25 stocks n'accusaient aucun changement. Les pertes individuelles atteignaient plus d'un point comme on pourra le constater par le tableau ci-dessous. A Toronto, le marché s'est de nouveau replié face à l'allure erratique de la Bourse de New York. Ce midi, la moyenne des valeurs industrielles enregistrait une baisse de 1.61 point à 163.46 comparativement à un recul de 2.42 points au terme de la séance d'hier.

**DANS LA METROPOLE**

Hud. B. Min.	\$80.12 1/2	- \$2.87 1/2
Int. Nickel	88.75	- 1.50
Massey	33.50	- 1.25
Mussens	8.50	- 1.25
Phillips C.	33.00	- 1.25
Rothmans	27.00	- 1.00
St. L. Cem. A.	31.00	- 1.00
Cons. Min.	41.00	- 0.87 1/2
B. A. Oil	31.25	- 0.75
Denison	47.00	- 0.75
Dom. Steel	11.25	- 0.75
Ban. Royale	74.25	- 0.75
C. P. R.	58.62 1/2	- 0.50
Bell Phone	52.62 1/2	- 0.37 1/2
Brazilian	9.62 1/2	- 0.37 1/2

# Besoin d'un impôt sur le revenu pour l'éducation

(Vincent Chagnon)

M. Vincent Chagnon, président de la Commission scolaire de Lévis, s'est vivement élevé contre le système actuel du mode de taxation scolaire, "système absolument inadéquat, qui impose de lourdes charges au petit propriétaire et n'affecte pas nombre de salariés qui auraient pourtant les moyens de faire leur part".

taxe était de \$1.35; l'augmentation est donc de 43 cents. Le ministère de l'Éducation avait préconisé la fixation du taux de la taxe à \$1.80, ce que les commissaires ont refusé. Finalement le taux de \$1.78 a été déterminé de la façon suivante: Taux normalisé de \$1.70 plus huit cents par suite du fait que l'année dernière, le taux de \$1.35 était inférieur de huit cents du taux normalisé de l'époque, fixé alors à \$1.43, et que, au cours du dernier exercice fiscal, la commission scolaire a subi un déficit d'opération de \$27.955.

provient presque exclusivement des augmentations de salaires que nous avons dû consentir aux membres du personnel enseignant."

M. Chagnon a émis le vœu que les autorités compétentes étudient avec attention les recommandations du rapport Bélanger, et que les taux de taxation soient ramenés à de plus justes proportions, la différence devant être comblée par un impôt sur le revenu, perçu spécialement à cette fin.

"Il faudrait que toutes les classes soient atteintes, que tout le monde participe," a-t-il conclu.

# Sentences de deux années avec sursis pour conspiration dans des incendies

Deux individus ont bénéficié de sentences de deux ans avec sursis, hier, après avoir été trouvés coupables d'avoir conspiré pour commettre des incendies criminels.

Les deux hommes, demeurant à Distré, étaient accusés dans deux incendies différents, mais les personnes mentionnées comme complices dans les actes d'accusation étaient les mêmes, à savoir Eugène Bérubé et Ovide Boulet. On sait que ces deux derniers doivent répondre à une impressionnante série d'incendies allumés en vue de retirer l'argent des assurances.

Dans le premier cas, l'incendie de sa maison est survenu en 1959 et dans le deuxième cas, la destruction de son chalet par les flammes en 1960.

Il semble, d'après les représentations faites devant le juge Gérard Simard, hier, que les deux hommes n'ont absolument rien retiré de ces incendies. L'un d'eux a même remboursé la compagnie d'assurances et a versé plus de \$1,500 en surplus.

Le procureur de la couronne, Me Roch Lefrançois, a déclaré que l'un des deux accusés avait été la victime d'Eugène Bérubé.

**VOL AVEC VIOLENCE OU ACTE DE REPRESAILLES ?**

Deux jeunes gens de la côte de Beauré, accusés de vol avec violence sur la personne d'un citoyen du même endroit, âgé de 35 ans, subirent leur procès au terme d'octobre des Assises.

Un cours de l'enquête préliminaire présidée par le juge Gérard Simard, hier, deux versions différentes des faits ont été présentées, de sorte qu'à un certain moment on s'est demandé s'il s'agissait réellement d'un vol avec violence ou d'un acte de représailles.

Une jeune femme accompagnant les accusés a en effet affirmé que la prétendue victime lui aurait fait des propositions malveillantes et aurait tenté de commettre des actes indélicats avec lui. Ses compagnons se seraient fâchés et auraient frappé l'homme.

# Il nie avoir allumé quatre incendies

La mise au jour de deux importants réseaux d'incendiaires dans la province de Québec, a amené la découverte de toute une série de cas isolés d'incendies criminels. C'est un autre de ces cas isolés qui a donné lieu, hier, à la mise en accusation d'un individu demeurant à New York.

Clermont Gilbert, journaliste de 20 ans, du 1 de la rue Fulton à New York, a nié toute culpabilité aux accusations d'avoir mis le feu à trois granges et à un chalet, et d'avoir causé des dommages à deux automobiles.

En raison du fait que l'accusé demeure aux États-Unis, le juge Thomas Tremblay, des Sessions de la paix, a fixé un cautionnement de \$2,000 sur immeuble enregistré au de \$1,500 en argent, pour assurer la présence de Gilbert à son enquête préliminaire qui doit avoir lieu le 13 mai.

Ce montant élevé pour la liberté provisoire de l'accusé a été fixé en dépit des représentations de son avocat qui a déclaré que le jeune homme s'était livré de lui-même à la police,

# M. F. Rochette, nouveau président

M. Ferdinand Rochette vient d'être élu président de la Société nationale Samuel de Champlain, succédant à M. Georges Boulanger, dont le terme présidentiel de quatre années était arrivé à expiration.

Au cours de l'assemblée générale annuelle de la Société, qui s'est déroulée mercredi dernier, on a également procédé à l'élection des membres du conseil d'administration qui sont les suivants: MM. Louis-Philippe Arcand, André Boivin, Georges Boulanger, Mlle Micheline Breton, Mlle Germaine Drolet, André Huard, Joseph Kelly, Ferdinand Rochette, Claude Soulard et Louis Turgeon.

Quant au comité exécutif il sera composé de MM. André Boivin, et Louis Turgeon et Georges Boulanger, qui choisiront ultérieurement les titulaires des diverses fonctions admi-

La victime de son côté raconte qu'elle avait invité un jeune homme à prendre une bière dans son auto, sur le terrain de stationnement de la chute Montmorency, et que c'est alors que deux compagnons de son jeune passager seraient arrivés, l'auraient roué de coups et délesté de son portefeuille. Il a nié avoir tenté de faire quoi que ce soit avec le jeune homme.

**PAS DE JUGEMENT SANS TRANSCRIPTION DES NOTES STENOGRAPHIQUES**

Les frères Denis, Yvan et Rodrigue Beauré devront attendre une autre semaine avant de connaître la décision du juge Albert Dumontier, dans l'affaire du vol à main armée de la Banque Canadienne Nationale de Cap-Rouge, dont ils sont accusés d'être les auteurs.

Le juge Dumontier a en effet déclaré qu'il ne rendrait pas son jugement tant qu'il n'aurait pas obtenu la transcription des notes sténographiques, ce qui ne sera pas fait avant la fin de la semaine prochaine.

Rodrigue Beauré, 28 ans, du 2345 boulevard Henri-Bourassa, Denis Beauré, 22 ans, du 1635 de la rue De Léry et Yvan Beauré, 20 ans, demeurant à la même adresse, devront attendre en prison que le juge se prononce, tout cautionnement leur ayant été refusé.

**HUIT JOURS DE PRISON POUR FRAUDE**

Une femme de la rue Du Pont, âgée de 47 ans, a été condamnée à huit jours de prison, hier, par le juge en chef Thomas Tremblay, des Sessions de la paix, pour fraude.

Le juge lui a fait remarquer qu'elle avait déjà bénéficié de deux sentences avec sursis, mais que cela n'avait pas eu l'air de la remettre dans le droit chemin.

La fraude qu'on lui reprochait a été commise aux dépens d'un grand magasin de Québec, pour une somme de \$75.

**UNE ACCUSATION SERAIT PORTÉE CONTRE UN POLICIER**

Une source d'information di-

gne de foi a fait savoir qu'un membre de la Sûreté provinciale sera accusé, au cours des prochains jours, d'avoir causé des lésions corporelles à un prisonnier dont il avait la garde.

La prétendue victime de ce caporal de la PP serait Victor Larose, entraîneur de chevaux de Distré, qui a été trouvé coupable d'une accusation de conspiration pour incendie criminel par un jury des Assises criminelles, dernièrement, et qui a été condamné à 20 mois de prison.

**VOL CHEZ ME SIMARD: LAPENSEE VEUT ADMETTRE SA CULPABILITE SA CULPABILITE**

L'avocat de Jean-Paul Lapensée, marin de 20 ans, du 175 de la rue Saint-François, a déclaré hier devant le juge Thomas Tremblay que son client avait l'intention, au cours des prochaines semaines, de reconnaître sa culpabilité à l'accusation d'avoir perpétré un vol à main armée chez l'avocat Irénée Simard, sur la rue de la Couronne, en mars dernier.

Le juge Tremblay était censé prononcer sa sentence contre Lapensée dans une autre affaire de vol avec effraction, mais a suspendu sa décision jusqu'au 8 juin après que l'avocat de l'accusé lui eut fait part de l'intention du jeune homme.

Lapensée avait admis sa culpabilité à cette accusation de vol avec effraction. Des marchandises évaluées à \$2,385 avaient été dérobées au magasin Electronique Enr. et au Centre Audio Musical, à Sainte-Foy, dans la nuit du 10 au 11 août 1965.

"Je vois que vous n'avez pas mis à profit la chance que je vous avais donnée", a commenté le juge en faisant allusion à l'ajournement de sa sentence, période au cours de laquelle a été commis le vol chez Me Simard.

"Je ne crois pas que je vais être aussi clément lorsque je prononcerai ma sentence", a ajouté le juge.

Lapensée demeurera en prison jusqu'au 8 juin.

Lors de sa comparution, il y a deux semaines, Dorval avait expliqué qu'il était "sur la brosse" alors qu'en compagnie de Gilbert il avait été décidé d'allumer les incendies qu'on leur reprochait.

Les dommages aux automobiles ont été causés dans la même nuit du 6 au 7 avril.

**L'adolescente et l'amour**

Quelles sont les conséquences de l'intimité préconjugale? Quand et comment dire "non"? Que faire s'il est déjà trop tard? Les adolescents soucieux de ne pas compromettre leurs chances de bonheur, liront avec intérêt les sages recommandations que leur fait un spécialiste à ce sujet, dans le numéro de mai de Sélection du Reader's Digest. Un article à ne pas manquer!



# Il en coûterait \$10,500 pour le prolongement de la rue Champagnat, à Lévis

Il en coûterait \$10,500 à la ville de Lévis pour ouvrir le prolongement de la rue Champagnat jusqu'à la jonction avec la rue Saint-Omer nouvellement construite.

C'est ce qu'a révélé un rapport de l'ingénieur municipal, M. R. Pouliot, déposé, hier soir, devant le conseil.

Ce prix de \$10,500 comprend également l'installation des services d'aqueduc et d'égouts, et le pavage final de la rue, qui sera d'une longueur de 750 pieds. Mais... car il y a un "mais", les terrains nécessaires à cette réalisation appartiennent au collège de Lévis pour une superficie de 24,824 pieds carrés, et à M. Bégin, pour une part de 6,700 pieds carrés, et les membres du conseil se souviennent de longues négociations qui ont dû être menées avec les autorités du collège de Lévis, quant à l'acquisition des terrains nécessaires à la construction de la

rue Saint-Omer. Il a donc été décidé que "l'on allait essayer de négocier à nouveau avec le collège de Lévis", et demander, si possible, la cession gratuite des espaces utiles à la construction du prolongement de la rue Champagnat.

"Nous souhaiterions, ont dit plusieurs échevins, que les responsables du collège reconnaissent qu'agir de telle façon, ne procure pas seulement un avantage pour la ville, mais bien aussi pour eux, puisque cela leur permet de vendre des terrains destinés à des développements domiciliaires".

Quant à l'échevin Denis Lemieux, il a simplement mentionné que le carrefour, rue Champagnat et rue Saint-Omer, serait un endroit idéal et tout désigné pour envisager... un jour, la construction d'un hôtel de ville commun aux municipalités de Lévis et de Lauzon.

# B. Girard se voit imposer quatre sentences diverses

Bertrand "Pat" Girard, 21 ans, de Québec s'est vu imposer quatre sentences variant d'un an à deux ans de pénitencier, hier au palais de justice de Montmagny, pour des infractions criminelles sur lesquelles il a avoué sa culpabilité.

Le juge Paul-Eugène Baillargeon a cependant rendu les peines concurrentes à une sentence de cinq ans de pénitencier qu'il avait prononcée contre l'inculpé, quelques mois auparavant, pour un vol à main armée perpétré le 17 mars 1965 à la Caisse populaire de Saint-Camille, comté de Bellechasse.

Girard n'a tout d'abord fait des aveux que sur une première plainte de complicité dans une tentative de vol à main armée commise dans la nuit du 19 au 20 mars 1965, à la Caisse populaire de Saint-Juste, comté de Montmagny.

Toutefois après avoir été invité par le juge Baillargeon à "vider son sac, une fois pour toutes", l'accusé a reconnu sa culpabilité à trois autres infractions criminelles: un vol à main armée de \$2,315 perpétré le 15 mars 1965 à la Caisse populaire de Notre-Dame de L'Espérance, à Giffard; un vol d'auto d'une valeur de \$3,500 commis le même jour à Sainte-Foy, voiture appartenant à M. Armand Girard de Saint-Apollinaire et un vol par effraction au montant de \$45.00 en argent commis à l'hôtel de ville de Val-Saint-Michel, dans la nuit du 18 au 19 novembre 1964.

Avant que le président du tribunal ne rende jugement, le substitut de la Couronne à Montmagny, Me Yvon Mercier, lui a demandé la permission d'interroger l'accusé sous serment pour savoir si ses aveux avaient pu être influencés de quelque façon que ce soit, par des promesses, menaces ou mauvais traitements.

Aux questions posées par le juge, Girard a catégoriquement nié avoir été l'objet d'intimidations, de promesses ou de quelque autre procédé du genre.

# Modifications à l'usine de filtration de Lévis Deux ingénieurs sont chargés par la ville de préparer les plans et devis

La ville de Lévis a chargé les ingénieurs Carrier et Trotter de préparer les plans et devis concernant les modifications, changements et améliorations jugés nécessaires à l'usine de filtration et au réseau d'aqueduc, dans le but d'assurer en même temps qu'un service adéquat aux usagers, un moyen efficace de lutte contre l'incendie.

Il a été dit, en effet, lors de la séance du conseil municipal de Lévis, qui s'est déroulée hier soir, que si la récente mise en service d'un réservoir d'une capacité de 4,000,000 de gallons apporte un élément primordial quant à l'emmagasinement et à la réserve d'eau, il convient toutefois que tout le système soit aménagé en fonction des besoins, tant sur le plan de l'approvisionnement que sur celui de la sécurité.

"C'est un vaste plan d'ensemble, a dit le maire Thivierge, c'est un déroulement logique des choses, et il ne faut pas attendre qu'il faille tout changer pour le faire, nous voulons prendre nos précautions avant." Le docteur Thivierge faisait tout particulièrement allusion à l'usine de filtration, dont la machinerie, en partie du moins, est très ancienne et donne des preuves... d'essoufflement.

L'échevin Jean-Louis Lemieux a dit, pour sa part, que

le projet de la ville n'était pas un qui serait forcément exécuté dans l'immédiat, mais qu'il convenait néanmoins de prévoir l'avenir en ce domaine.

Pour M. Denis Lemieux, c'est l'aspect "sécuritaire" qui importe le plus: "Il ne faudrait pas, a-t-il notamment dit, que l'on puisse nous parler un jour de surtaxe dans le taux des primes d'assurance-incendie, parce que notre système de protection serait défaillant par suite du manque de pression ou de difficultés quant à notre approvisionnement en eau."

M. Lacroix, de plus, a précisé que les ingénieurs Carrier et Trotter étudient un nouveau procédé de filtration de l'eau, procédé actuellement en pratique dans certaines villes des États-Unis, qui a pour effet d'augmenter très sensiblement

la rapidité du filtrage de l'eau, sans qu'il faille pour autant augmenter la capacité des bassins de filtration.

En résumé, trois points devront retenir l'attention des ingénieurs. 1—Augmentation de la capacité de l'usine de traitement des eaux, et études de toutes modifications et aménagements à y apporter; 2—Étude des modifications du réseau d'aqueduc par suite de l'augmentation de la capacité de l'usine; 3—Étude de tous aménagements nécessaires au réseau d'aqueduc.

Me Yvan Mercier, Greffier.

**Vous désirez UN Service spécialisé !**

**CITE DE LEVIS BUREAU DU GREFFIER SOUMISSIONS POUR PEINTURE DE TRAFIC**

Des soumissions cachetées et endossées pour la fourniture de peinture blanche devant servir à tracer les lignes blanches dans les rues, seront reçues au Bureau du Greffier, à l'Hôtel de Ville de Lévis, Édifice des Postes, jusqu'à vendredi, le 13 mai 1966, à 3.00 heures de l'après-midi. La peinture devra être fournie en récipients de cinq gallons, pour une quantité d'environ 1000 gallons.

La Cité de Lévis ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Me Yvan Mercier, Greffier.

**CONSULTEZ LE GUIDE UTILISEZ LES ANNONCES CLASSEES**

**VENDEUR DU MOIS D'AVRIL LEVIS AUTO INC.**

**M. JACQUES CARRIER**

La direction de Lévis Auto Inc., annonce avec extrême plaisir que M. Jacques Carrier s'est classé premier vendeur du mois d'avril, dans les voitures Envoy, Corvair, Chevrolet, Oldsmobile, Cadillac usagées et Camrios usagés. M. Jacques Carrier invite toutes les personnes intéressées dans l'achat d'une bonne voiture à venir le rencontrer chez Lévis Auto Inc., Rond-Point à Lévis.

**MAISON GIRON**

de toutes sortes et grandeurs. MARCHES EN CIMENT, béton armé. CHAINES DE TROTTOIRS en ciment.

**GROS ET DETAIL 2901 Chemin Ste-Foy TEL: 652-7258**

**AUBAINES 'Eager Beaver' TRUE TEMPER.**

**Épargnez sur ces outils de jardin!**

Rendez-vous maintenant chez votre marchand True Temper du voisinage durant cette vente spéciale "Eager Beaver". Constatez par vous-même toutes les caractéristiques de qualité qui font que les outils True Temper sont une meilleure valeur... Profitez de ces aubaines à des prix très spéciaux... et obtenez le long-jeu boni décrit ci-dessous. La vente prend fin le 31 mai, mais les "spéciaux" sont limités aux "stocks en magasin"!

**TEL QU'À LA TV JOHNNY CARSON 'TONIGHT' SHOW VU LA TV HUGH DOWNS 'TODAY' SHOW**

le plus joli... le plus pratique... le plus apprécié...

**UNE LAVEUSE À VAISSELLE pour la fête des mères !**

Lave parfaitement la vaisselle sans rinçage ni récurage à la main préalables.

**SYNONYME DE SERVICE et QUALITE**

**Belanger**

440 DU PONT — TEL.: 529-1301

fabriqué au Canada

**ÉPARGNEZ \$1.00**

**ÉPARGNEZ 79c**

**PELLÉ DE JARDIN**

Léger mais solide. Idéale pour les femmes et le bêcheur léger. Appui retourné pour le confort du pied. Poignée en "D". Lame de qualité. La pointe ne pèse pas et garde son tranchant. Prix de \$3.99

**SÉCATEUR "ROCKET"**

Facile le travail — Tête angulaire pour une coupe naturelle. Lame tranchante (avec enclume remplaçable) coupant aisément les branches d'un diamètre de 1/2" ou plus. Prix de \$2.98

**RÂTEAU À TOUT USAGE**

Idéal pour la pelouse... déraciner le digitale... et travailler le sol! Rattissage nouveau genre — glissez et tirez simplement. C'est tellement plus facile! \$6.20

**ARROSOIR ROTATIF**

Conçu scientifiquement pour un meilleur mouillage. Le réglage "dial-a-distance" exclusif se fixe à des dia. de 10 à 50 pi. Les petits diamètres sont excellents pour arroser sous les arbustes. \$12.20

**OUTILS MANUELS CHROMÉS**

Un choix très varié comprenant 5 autres outils commodes en plus de ceux illustrés ici... Toutes les têtes sont plaquées en chrome épais. Poignées coussinées en néoprène pour plus de confort. Chacun... \$1.99

**BONI!**

"SWING-IN SPRING" LONG-JEU DE \$4.50

Un album à édition limitée disponible durant la vente "Eager Beaver" seulement. Ains, printaniers favoris de Stan Kenton, George Shearing, etc. Demandez à votre marchand True Temper le coupon qui vous le procurera pour le \$1.50\* prix de... \$4.50

\*Taxe inc. — Aucun extra!

**GERARD BOURBEAU 8285, 1ère AVENUE CHARLESBOURG TEL: 623-1463**

**Vitrierie Canadienne Inc. 106, Champigny Ouest Ancienne-Lorette Tél.: 872-2903**

# Les services coûtent beaucoup moins à Val-St-Michel qu'à Ville Bélar - (Le maire Jean-Marc Gagné)

**Gérald OUELLET**  
 "Val-Saint-Michel est tout à fait disposé à collaborer avec qui que ce soit, en autant qu'il s'agisse de gens... de bonne volonté". C'est en ces termes que M. Jean-Marc Gagné, premier magistrat de Val-Saint-Michel, a rejeté les alléguations du maire de Bélar, M. Gaston Robitaille, selon lequel il y aurait eu refus net de collaborer de la part des édiles de la municipalité de Val-Saint-Michel.

**POURQUOI LA FUSION?**  
 Se faisant le porte-parole du

conseil de Val-Saint-Michel, M. Gagné a profité de l'occasion pour expliquer pourquoi, selon lui, l'idée de fusion entre cette municipalité et Bélar était non seulement sans intérêt pour Val-Saint-Michel, mais que la fusion elle-même serait fortement préjudiciable à ses administrés.

Voici les faits tels qu'ils se présentent, selon le maire de Val-Saint-Michel: "Il se trouve présentement que les mêmes services coûtent dix fois plus

chers à Bélar qu'à Val-Saint-Michel; c'est ainsi qu'un déboursé de \$11.50 seulement est nécessaire ici, quand il faut payer \$115 à Bélar pour obtenir les mêmes services, ni plus ni moins. A ce compte-là, qui peut me dire maintenant quels seraient les avantages d'une telle fusion des deux municipalités? Il me semble bien, de poursuivre M. Gagné, qu'il n'entre pas du tout dans le rôle de Val-Saint-Michel de renflouer Bélar ou de payer pour ses erreurs...

Le maire de Val-Saint-Michel a ajouté que, selon lui, le conseil de Ville de Bélar songerait à la fusion uniquement pour profiter du pouvoir d'emprunt que détient présentement Val-Saint-Michel.

**EGOUTS ET AQUEDUCT**  
 Le maire Gagné a ensuite abordé la question des égouts, point qui, selon lui, constituait l'argument principal de l'attaque dont il avait été l'objet: "Le problème, dit-il, est vi-

te régi: c'est que Val-Saint-Michel ne participe pas à l'égout de Bélar, mais seulement à ses égouts. Toutefois, pour bien montrer que la thèse de fusion Bélar-Val-Saint-Michel ne tient pas, voici ce qu'il en est exactement: Bélar a été contraint, en construisant ses égouts, de prévoir pour desservir Val-Saint-Michel et l'ancienne-Lorette, de façon à acheminer l'ensemble dans l'égout collecteur de la ville de Sainte-Foy. A ce moment-là, ne serait-il pas tout aussi logique de demander

la fusion de Bélar, Val-Saint-Michel et l'ancienne-Lorette?"

**PLAN D'URBANISME**  
 Abordant la question du plan directeur de Bélar, qui englobe implicitement la municipalité de Val-Saint-Michel, M. Gagné a déclaré que son administration avait procédé à un sondage pour voir jusqu'à quel point Val-Saint-Michel pouvait profiter du dit plan, et en a conclu que celui-ci n'était pas de tout intérêt pour Val-Saint-Michel. "Le maire a ajouté que si ce plan d'urbanisme n'était pas en

mesure de satisfaire Val-Saint-Michel, il n'était pas sûr qu'il n'en serait pas aussi de même pour Bélar même.

Parlant ensuite du service de protection contre les incendies, le porte-parole du conseil de Val-Saint-Michel a affirmé qu'il préférerait un service dont les immobilisations appartiennent à cent pour cent à Val-Saint-Michel, et dont l'installation ne lui coûte que \$5,000 après subvention à une installation de \$80,000 qui appartiendrait à Bélar;

"De cette façon, de conclure le maire Gagné, on n'aura pas à payer le coût d'exploitation du service de protection de nos voisins."

**NOUVELLE EVALUATION**  
 La municipalité de Val-Saint-Michel mettra très bientôt en application le système de l'évaluation technique. Le maire a confirmé qu'il y avait eu réunion avec les évaluateurs, dans le but de répondre aux normes nouvelles exigées par le gouvernement dans ce domaine.

## LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC DEMANDE...

### DES OFFRES

#### MINISTÈRE DE LA VOIRIE

**Projet 9240-66**  
 Revêtement en béton bitumineux d'une section de la route no 52, dans la ville de Huntingdon et le canton de Huntingdon. Longueur de 1.905 mille.

Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur établissement principal dans les comtés de Beauharnois, Châteauguay, Huntingdon, Vaudreuil et Soulanges.

Un versement de \$10.00 non remboursable, à l'ordre du Ministre des Finances, est requis pour obtenir les plans et devis nécessaires.

Cheque visé ou cautionnement de soumission exige \$2,000.00.

Clôture des soumissions à 3 heures de l'après-midi (h.o.e.) mercredi le 25 mai 1966.

**Projet 9241-66**  
 Revêtement en béton bitumineux d'une section de la route no 3, dans la paroisse de Sainte-Barbe, comté de Huntingdon. Longueur de 1.882 mille.

Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur établissement principal dans les comtés de Beauharnois, Châteauguay, Huntingdon, Vaudreuil et Soulanges.

Un versement de \$10.00 non remboursable, à l'ordre du Ministre des Finances, est requis pour obtenir les plans et devis nécessaires.

Cheque visé ou cautionnement de soumission exige \$1,800.00.

Clôture des soumissions à 3 heures de l'après-midi (h.o.e.) mercredi le 25 mai 1966.

**Projet 9245-66**  
 Revêtement en béton bitumineux d'une section de la route no 14, dans la paroisse de Saint-Malachie, comté de Châteauguay. Longueur de 1.245 mille.

Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur établissement principal dans les comtés de Beauharnois, Châteauguay, Huntingdon, Vaudreuil et Soulanges.

Un versement de \$10.00 non remboursable, à l'ordre du Ministre des Finances, est requis pour obtenir les plans et devis nécessaires.

Cheque visé ou cautionnement de soumission exige \$1,700.00.

Clôture des soumissions à 3 heures de l'après-midi (h.o.e.) mercredi le 25 mai 1966.

**Projet 1221-66**  
 Ensemencement et gazonnement du carrefour boulevard Laurentien et avenue Notre-Dame, dans la ville de Notre-Dame des Laurentides, comté de Québec. Superficie 27,700 verges carrées.

Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur établissement principal dans les comtés de Lévis, L'Assomption, Québec-Centre, Québec-Cote, Québec-Est, Québec-Ouest et Saint-Sauveur.

Un versement de \$10.00 non remboursable, à l'ordre du Ministre des Finances, est requis pour obtenir les plans et devis nécessaires.

Cheque visé ou cautionnement de soumission exige \$1,300.00.

Clôture des soumissions à 3 heures de l'après-midi (h.o.e.) mercredi le 25 mai 1966.

**Projet 5247-66**  
 Terrassement et gravelage du chemin Haut du 2e Rang, dans la municipalité de Charette, comté de Saint-Maurice. Longueur de 0.40 mille.

Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur établissement principal dans les comtés de Gaspé-Nord, Matapédia, Gaspé-Sud, Bonaventure et Îles de la Madeleine.

Un versement de \$10.00 non remboursable, à l'ordre du Ministre des Finances, est requis pour obtenir les plans et devis nécessaires.

Cheque visé ou cautionnement de soumission exige \$1,400.00.

Clôture des soumissions à 3 heures de l'après-midi (h.o.e.) mercredi le 25 mai 1966.

**Projet 5250-66**  
 Terrassement et gravelage du chemin du 5e Rang, dans la paroisse de Saint-Élie de Caxton, comté de Saint-Maurice. Longueur de 0.80 mille.

Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur établissement principal dans les comtés de Champlain, Lavolette, Maskinonge, Saint-Maurice et Trois-Rivières.

Un versement de \$10.00 non remboursable, à l'ordre du Ministre des Finances, est requis pour obtenir les plans et devis nécessaires.

Cheque visé ou cautionnement de soumission exige \$4,000.00.

Clôture des soumissions à 3 heures de l'après-midi (h.o.e.) mercredi le 25 mai 1966.

**Projet 5253-66**  
 Terrassement et gravelage du chemin Rang Saint-Joseph dans la paroisse de Saint-Barnabé, comté de Saint-Maurice. Longueur de 0.19 mille.

Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur établissement principal dans les comtés de Champlain, Lavolette, Maskinonge, Saint-Maurice et Trois-Rivières. Longueur de 0.19 mille.

Un versement de \$10.00 non remboursable, à l'ordre du Ministre des Finances, est requis pour obtenir les plans et devis nécessaires.

Cheque visé ou cautionnement de soumission exige \$3,800.00.

Clôture des soumissions à 3 heures de l'après-midi (h.o.e.) mercredi le 25 mai 1966.

**Projet 8248-66**  
 Revêtement en béton bitumineux de divers chemins, dans les paroisses de Sainte-Anne de Sorel et Saint-Robert, comté de Richelieu. Longueur de 2.221 milles.

Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur établissement principal dans les comtés d'Arthabaska, Bagot, Nicolet, Drummond, Richelieu, Saint-Hyacinthe et Yamaska.

Un versement de \$10.00 non remboursable, à l'ordre du Ministre des Finances, est requis pour obtenir les plans et devis nécessaires.

Cheque visé ou cautionnement de soumission exige \$2,700.00.

Clôture des soumissions à 3 heures de l'après-midi (h.o.e.) mercredi le 25 mai 1966.

**Projet 8249-66**  
 Terrassement et gravelage du chemin Estman-Ballon-Sud, dans la municipalité de Ballon-Est et le village de Estman, comté de Brême. Longueur de 2.75 milles.

Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur établissement principal dans le Québec.

**Projet 2209-66**  
 Terrassement et gravelage d'une section de la route no 6, dans la paroisse de Saint-Moise, comté de Matapédia. Longueur de 1.95 mille.

Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur établissement principal dans les comtés de Gaspé-Nord, Matapédia, Gaspé-Sud, Bonaventure et Îles de la Madeleine.

Un versement de \$10.00 non remboursable, à l'ordre du Ministre des Finances, est requis pour obtenir les plans et devis nécessaires.

Cheque visé ou cautionnement de soumission exige \$14,000.00.

Clôture des soumissions à 3 heures de l'après-midi (h.o.e.) mercredi le 25 mai 1966.

**Projet 2212-66**  
 Aménagement des carrefours de la route no 6 et du boulevard Jacques-Cartier, dans la ville de Mont-Joli et la paroisse de Saint-Jean-Baptiste, comté de Matane. Longueur de 0.5 mille.

Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur établissement principal dans les comtés de Matane, Rimouski, Sagouéy et Duplessis.

Un versement de \$10.00 non remboursable, à l'ordre du Ministre des Finances, est requis pour obtenir les plans et devis nécessaires.

Cheque visé ou cautionnement de soumission exige \$6,300.00.

Clôture des soumissions à 3 heures de l'après-midi (h.o.e.) mercredi le 25 mai 1966.

**Projet 3215-66**  
 Terrassement et gravelage d'une section de la route no 32, dans le village de Marblent et le canton de Dudswell, comté de Wolfe. Longueur de 1.27 mille.

Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur établissement principal dans les comtés de Compton, Richmond, Sherbrooke, Stanstead et Wolfe.

Un versement de \$10.00 non remboursable, à l'ordre du Ministre des Finances, est requis pour obtenir les plans et devis nécessaires.

Cheque visé ou cautionnement de soumission exige \$7,800.00.

Clôture des soumissions à 3 heures de l'après-midi (h.o.e.) mercredi le 25 mai 1966.

**Projet 3220-66**  
 Terrassement et gravelage du chemin Fitchby-Magog, dans le canton de Stanstead, comté de Stanstead. Longueur de 1.05 mille.

Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur établissement principal dans les comtés de Compton, Richmond, Sherbrooke, Stanstead et Wolfe.

Un versement de \$10.00 non remboursable, à l'ordre du Ministre des Finances, est requis pour obtenir les plans et devis nécessaires.

Cheque visé ou cautionnement de soumission exige \$24,000.00.

Clôture des soumissions à 3 heures de l'après-midi (h.o.e.) mercredi le 25 mai 1966.

**Projet 5249-66**  
 Terrassement et gravelage du chemin Saint-Sévère-Saint-Barnabé, dans les paroisses de Saint-Sévère et Saint-Barnabé, comté de Saint-Maurice. Longueur de 1.50 mille.

Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur établissement principal dans les comtés de Champlain, Lavolette, Maskinonge, Saint-Maurice et Trois-Rivières.

**Projet 6214-66**  
 Drainage, terrassement et gravelage du chemin de raccordement du village Lac des lacs à la route no 35, dans la municipalité de Saint-Aimé du Lac des lacs, comté de Labelle. Longueur de 0.91 mille.

Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur établissement principal dans les comtés de Belleschasse, Kamouraska, L'Islet, Montmagny, Rivière-du-Loup et Temiscouata.

Un versement de \$10.00 non remboursable, à l'ordre du Ministre des Finances, est requis pour obtenir les plans et devis nécessaires.

Cheque visé ou cautionnement de soumission exige \$7,800.00.

Clôture des soumissions à 3 heures de l'après-midi (h.o.e.) mercredi le 25 mai 1966.

**Projet 8250-66**  
 Traitement bitumineux de surface de divers chemins dans diverses municipalités, comtés de Richelieu, Drummond, et Brême. Longueur de 30.29 milles.

Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur établissement principal dans le Québec.

Un versement de \$10.00 non remboursable, à l'ordre du Ministre des Finances, est requis pour obtenir les plans et devis nécessaires.

Cheque visé ou cautionnement de soumission exige \$1,500.00.

Clôture des soumissions à 3 heures de l'après-midi (h.o.e.) mercredi le 25 mai 1966.

**Projet 9257-66**  
 Terrassement, gravelage et revêtement en béton bitumineux d'une section de la route no 36, dans la paroisse de Lacadie, comté de Saint-Jean. Longueur de 0.879 mille.

Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur établissement principal dans les comtés d'Iberville, Napierville, Laprairie et Saint-Jean.

Un versement de \$10.00 non remboursable, à l'ordre du Ministre des Finances, est requis pour obtenir les plans et devis nécessaires.

Cheque visé ou cautionnement de soumission exige \$2,600.00.

Clôture des soumissions à 3 heures de l'après-midi (h.o.e.) mercredi le 25 mai 1966.

**Projet 9260-66**  
 Terrassement et gravelage du chemin Montée Bullock, dans la municipalité de Henryville, comté d'Iberville. Longueur de 1.033 mille.

Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur établissement principal dans les comtés d'Iberville, Napierville, Laprairie et Saint-Jean.

Un versement de \$10.00 non remboursable, à l'ordre du Ministre des Finances, est requis pour obtenir les plans et devis nécessaires.

Cheque visé ou cautionnement de soumission exige \$3,800.00.

Clôture des soumissions à 3 heures de l'après-midi (h.o.e.) mercredi le 25 mai 1966.

**Projet 2210-66**  
 Terrassement et gravelage d'une section de la route no 2, dans la paroisse de Saint-Louis de Kamouraska, comté de Kamouraska. Longueur de 1.01 mille.

Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur établissement principal dans les comtés de Belleschasse, Kamouraska, L'Islet, Montmagny, Rivière-du-Loup et Temiscouata.

**Projet 2214-66**  
 Terrassement et gravelage de la route Jeffrey, dans la paroisse de Sainte-Anne de la Pacotière, comté de Kamouraska. Longueur de 1.26 mille.

Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur établissement principal dans les comtés de Belleschasse, Kamouraska, L'Islet, Montmagny, Rivière-du-Loup et Temiscouata.

Un versement de \$10.00 non remboursable, à l'ordre du Ministre des Finances, est requis pour obtenir les plans et devis nécessaires.

Cheque visé ou cautionnement de soumission exige \$4,700.00.

Clôture des soumissions à 3 heures de l'après-midi (h.o.e.) jeudi le 26 mai 1966.

**Projet 2215-66**  
 Terrassement et gravelage du chemin du 3e Rang Ouest, dans la paroisse de Saint-Luc, comté de Matane. Longueur de 0.55 mille.

Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur établissement principal dans les comtés de Matane, Rimouski, Sagouéy et Duplessis.

Un versement de \$10.00 non remboursable, à l'ordre du Ministre des Finances, est requis pour obtenir les plans et devis nécessaires.

Cheque visé ou cautionnement de soumission exige \$2,200.00.

Clôture des soumissions à 3 heures de l'après-midi (h.o.e.) jeudi le 26 mai 1966.

**Projet 2216-66**  
 Terrassement et gravelage du chemin Rang 2 Est, dans la paroisse de Saint-Jérôme de Matane, comté de Matane. Longueur de 0.36 mille.

Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur établissement principal dans les comtés de Matane, Rimouski, Sagouéy et Duplessis.

Un versement de \$10.00 non remboursable, à l'ordre du Ministre des Finances, est requis pour obtenir les plans et devis nécessaires.

Cheque visé ou cautionnement de soumission exige \$1,500.00.

Clôture des soumissions à 3 heures de l'après-midi (h.o.e.) jeudi le 26 mai 1966.

**Projet 2217-66**  
 Terrassement et gravelage de la route Dufresne (au de l'Entrepi) dans la municipalité de Rivière-au-Renard, comté de Gaspé-Sud. Longueur de 0.38 mille.

Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur établissement principal dans les comtés de Gaspé-Nord, Matapédia, Gaspé-Sud, Bonaventure et Îles de la Madeleine.

Un versement de \$10.00 non remboursable, à l'ordre du Ministre des Finances, est requis pour obtenir les plans et devis nécessaires.

Cheque visé ou cautionnement de soumission exige \$7,200.00.

Clôture des soumissions à 3 heures de l'après-midi (h.o.e.) jeudi le 26 mai 1966.

**Projet 2218-66**  
 Terrassement et gravelage de la route Îlelet-Saint-Adolphe, dans la paroisse de Saint-Cyrille de Lessard, comté de L'Islet. Longueur de 0.72 mille.

Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur établissement principal dans les comtés de Belleschasse, Kamouraska, L'Islet, Montmagny, Rivière-du-Loup et Temiscouata.

**Projet 3242-66**  
 Revêtement en béton bitumineux d'une section de la route no 28, dans la municipalité de Winslow West, comté de Frontenac. Longueur de 2.61 milles.

Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur établissement principal dans les comtés de Beauce, Dorchester, Frontenac et Mégantic.

Un versement de \$10.00 non remboursable, à l'ordre du Ministre des Finances, est requis pour obtenir les plans et devis nécessaires.

Cheque visé ou cautionnement de soumission exige \$2,000.00.

Clôture des soumissions à 3 heures de l'après-midi (h.o.e.) jeudi le 26 mai 1966.

**Projet 8252-66**  
 Terrassement et gravelage du chemin Sainte-Cécile - Saint-Valérien, dans le canton de Saint-Valérien de Milton, comté de Shefford. Longueur de 1.36 mille.

Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur établissement principal dans les comtés de Brême, Missisquoi et Shefford.

Un versement de \$10.00 non remboursable, à l'ordre du Ministre des Finances, est requis pour obtenir les plans et devis nécessaires.

Cheque visé ou cautionnement de soumission exige \$8,000.00.

Clôture des soumissions à 3 heures de l'après-midi (h.o.e.) jeudi le 26 mai 1966.

**Projet 8253-66**  
 Pour tous ces projets les documents nécessaires sont obtenus au ministère de la Voirie, Bureau E-5, Hôtel du Gouvernement, Québec.

### MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS

**Projet no 225-66**  
 a) DRUMMONDVILLE

Démolition et terrassement, gazonnement et pavage, pour le Centre d'Accueil de Drummondville. Un versement de \$30.00 (chèque certifié ou mandat-poste) à l'ordre du Ministre des Travaux Publics (remboursable aux soumissionnaires seulement, sur remise des documents, lorsque retournés en bonne condition avant le 25 mai 1966) est requis pour obtenir plans et devis à la chambre 33, Édifice "A", Parlement, Québec.

Clôture des soumissions à 3.00 heures p.m. (heure avancée de l'Est) à la chambre 33, Édifice "A", Parlement, Québec. MERCREDI LE 18 MAI 1966.

Garanties avec la soumission, un cheque visé de 10% à l'ordre du Ministre des Finances. Seuls les entrepreneurs et compagnies qui ont leur établissement principal dans la zone du Centre, soit les comtés de Bagot, Drummond, Rouville, St-Hyacinthe, Yamaska, Missisquoi, Veitchères, Richelieu, Brême, Shefford, Richmond, Sherbrooke, Stanstead, Nicolet, Arthabaska, Wolfe, Compton, Trois-Rivières, Saint-Maurice, Maskinonge, Champlain et Lavolette, sont invités à soumissionner.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues.

Le Sous-ministre, Hervé A. Gauvin.

### SERVICE GENERAL DES ACHATS

**Projet no 898**  
 Film et fournitures de photographie. Ministère de l'Éducation, Montréal, P.Q.

Clôture des soumissions: 11.00 a.m. 18 mai 1966, temps réglementaire.

**Projet no 899**  
 Table à radiographie et accessoires. Ministère de la Santé, Sherbrooke, P.Q.

Clôture des soumissions: 11.00 a.m. 18 mai 1966, temps réglementaire.

**Projet no 900**  
 Table de radiographie et accessoires. Ministère de la Santé, Saint-Jean, P.Q.

Clôture des soumissions: 11.00 a.m. 18 mai 1966, temps réglementaire.

**Projet no 901**  
 Classeurs verticaux en acier. Ministère des Travaux Publics, Entrepôt de l'Ameublement, Québec.

Clôture des soumissions: 11.00 a.m. 18 mai 1966, temps réglementaire.

**Projet no 902**  
 Bibliothèques en chêne. Ministère des Travaux Publics, Entrepôt de l'Ameublement, Québec.

Clôture des soumissions: 11.00 a.m. 18 mai 1966, temps réglementaire.

**Projet no 903**  
 Choix de bureau différents styles, en chêne. Ministère des Travaux Publics, Entrepôt de l'Ameublement, Québec.

Clôture des soumissions: 11.00 a.m. 18 mai 1966, temps réglementaire.

**Projet no 904**  
 Pupitres en chêne, différents modèles. Ministère des Travaux Publics, Entrepôt de l'Ameublement, Québec.

Clôture des soumissions: 11.00 a.m. 18 mai 1966, temps réglementaire.

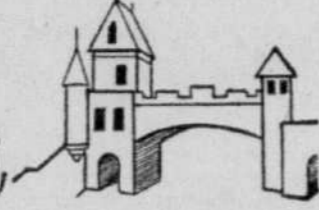
**Projet no 905**  
 13 machines (générateurs) à souder à arc électrique. Ministère de l'Éducation Ecole de Matias, Montréal.

**Projet no 907**  
 Machines à calculer. Divers ministères. Québec.

Clôture des soumissions: 4.00 p.m. 18 mai 1966, temps réglementaire.

**Projet no 908**  
 Papier à dessin. Ministère de l'Éducation, Montréal.

# A Québec aujourd'hui



## Arts

Expositions: Peintures de l'École de Paris, émaux de Thérèse Brassard, œuvres de Robert et Sonia Delaunay, exposition du concours artistique section arts appliqués, sculptures africaines. Au Musée du Québec. — Inauguration de l'exposition d'art religieux canadien d'aujourd'hui au Musée à 8h30. — Salon du printemps à l'Académie de Québec. — Exposition de cinq peintres québécois et un céramiste au Centre Mgr Marcoux.

Théâtre: "Les bonheurs-Z-essentiels" de Jean O'Neil à l'Estoc, 8h30.

Music-Hall de mai: Jean-Guy Moreau, imitateur et Marco, chansonnier, au Théâtre Populaire Petit Champlain à 8h30 et 10h30.

Y'S-A-Poppin '66: Spectacle de variétés à l'Institut canadien à 8h30.

Cor du Roy: Le trio de Jean Tachereau, "Les Vents Alizés" 8h00.

Chansonniers: Le chansonnier Tex à la "Réville", Pavillon Pollack, 8h30 et 11h00. Claude Laroche et Jean Nadeau, monologues, à l'Échourie, parc municipal de Courville, 8h30.

## Convocations

Cercle Goethe: Réunion ce soir de 8h00 à 11h00, aux Votées Jean-Talon.

Club Optimiste St-Laurent: Inauguration du salon de la Maison Moderne à 8h00 p.m. Coin Laval, Place Ste-Foy.

Finissants du petit Séminaire de Québec: Traditionnelle cérémonie de prise de rubans ce soir à 8 h00, au Palais Montcalm.

Association des clubs sociaux: Réunion au cercle universitaire à 8h00 p.m.

## Cabarets

A la Porte Saint-Jean: Les Folies de Paris présentent: "Vive l'amour", 16 artistes — Ma-

rius — Bill McGrath. Ce soir: 10h, 12h30.

Page Blanche: Concours de danseuses à Go-Go et danseuse à Go-Go aussi à La Madrague.

A l'Italia: Groupe de chanteurs et musiciens italiens. Ce soir: 8h à 2 heures.

Au Bal Tabarin: Taika — Maria — Sweetie Del Rio — Line Robert. Ce soir: 10h30, 12h30.

Au Baril d'Huitres: César et ses Romains — Gloria Marcon. Ce soir: 10h30, 12h30.

Au Club Shamrock: Fritz Pereira et son ensemble. Ce soir de 9h à la fermeture. Aussi: L'heure exquise 8h15 à 9h15.

Au Coronet: Les Gendarmes — Louise Dalia — Nickle Nantel. Ce soir: 10h et minuit.

Cabaret Panorama: Spectacle 4h30, 10h30, 12h a.m., avec 3 danseuses.

Cabaret Victoria: Gerry Toussaint, ce soir à partir de 9h30.

Château Frontenac: Salle Terrasse: Johnny Thiboutot, 9h30 à la fermeture.

Chez Gérard: La Revue Girls à Go-Go et les Guerrières — Liette Lanier — Bob Vocolle. Ce soir: 10h, 12h30.

Congress Inn — Auberge des Gouverneurs: Pierre Roche au piano, Bar, 10h à la fermeture.

Hôtel-Motel Bois-Joli: A partir de 9h: Les Havanaises.

Le Chalet (L'Escapade): Nelly — Bambie — Gaston Boileau, ce soir 10h30, 12h30.

Lafayette: Les Biankis — Praline — Armando — Jean Quirouet — Roger Guertin — Cécile Coulombe — Paul Touzin. Ce soir 10h15, 12h30.

Motel Admiral: Marc LeGrand à l'orgue, ce soir à partir de 9 heures.

Motel Le Voyageur: A la salle Rendez-vous. Les Belvédères. Ce soir: de 9h30 à la fermeture.

Nouvelle-Orléans: France Perrier — Trio Roger Lachance. Ce soir.

Sirène Tropicale — Hôtel Motel Neptune: André D'Amour — Marucky Molina Darleune — Los Comparos. Ce soir: 10h30, 12h.

Au "Barillet Danse": Jean Brousseau, ce soir de 9h à 2h.

Waikiki Casino: Jacques Côté à l'orgue — Les Hawaïens — Les Tip-Tops. Spectacle continu.

## Cinéma

### COTES MORALES ET HORAIRES

On trouvera dans cette rubrique quotidienne la classification morale des films actuellement projetés sur les écrans dans les cinémas de Québec et de la Rivé Sud.

La classification morale est établie par l'Office catholique national des techniques de diffusion sur les films tels qu'approuvés par le Bureau de Censure de la province de Québec. Elle est adaptée au public des grands centres urbains.

Les cotes morales s'inspirent aux meilleures sources. Elles ont une valeur pour le film auquel elles s'appliquent. Il va sans dire qu'elles ne peuvent témoigner pour le reste du programme, si reste il y a.

#### SIGNIFICATION DES COTES MORALES

- T — Films qui peuvent être vus par tout le monde.
- AA — ADULTER ET ADOLÉSCENTS: Films qui, en général, peuvent être vus sans danger par tous les spectateurs ordinaires des salles de cinéma (16 ans ou plus).
- A — ADULTER: Films qui ne conviennent qu'aux gens formés, soit qu'ils présentent des problèmes moraux d'adultes, soit qu'ils traitent d'un sujet trop sérieux pour les jeunes. Les adultes n'en tirent pas d'impression malsaine à condition de vouloir réfléchir et agir. Ces films ne conviennent donc généralement pas aux adolescents.
- AR — ADULTER AVEC RESERVES: Films qui présentent des dangers soit à cause des scènes suggestives de la thèse qu'ils développent, soit à cause des idées qu'ils émettent, soit encore en raison de l'atmosphère qui s'en dégage. Ces films s'adressent à un public d'adultes particulièrement avertis et ne conviennent jamais aux adolescents.
- D — A DÉCONSEILLER: Films dangereux pour tous, ne peuvent que nuire à la majorité des adultes et porter préjudice à la santé spirituelle et morale de la société.
- F — A PROSCRIRE: Films franchement condamnables au point de vue religieux et moral.

**Bienvenue:** — "Terror à Silver City" (A) 7h30. — "Un chef de Rayon Explo-ri" (T) 8h00.

**Capital:** — Représentation continue de 1h30 à 1h55. "La Reine du Colorado" (AA) (127 min.) Technicolor. CinémaScope. 2h. 2h30. 3h30. "Le Motel du Crime" (AR) (103 min.) 4h00 et 4h30. Dernier spectacle complet à 8 h30.

**Cartier:** — "Patate" (AR) 1h20; 2h20; 3h20; 4h20; 5h20; 6h20; 7h20; 8h20. Sujets courts: 1h00; 2h00; 3h00; 4h00; 5h00; 6h00; 7h00; 8h00; 9h00; 10h00.

**Cinéma:** — "La bataille de Naples" (—) 1h. 4h15. 7h15. "Meurtre au galop" (AA) 2h53. 4h12. 5h36. Fin: 11h.

**Cinéma Canadienne:** — "Je ne suis qu'une femme" (AR) 1h30. 2h30. 3h30. "Angélique Marquise des Anges" (D) 2h40. 4h. 5h10. Continuél de 1h30 à 11h30.

**Cinéma de Paris:** — "Moi et les hommes de 40 ans" (AR) 12h00. 2h20. 4h30. 6h40. "Une blonde comme ça" (AA) 1h35. 3h00. 4h30.

**Classique:** — "Les pas dans la course" (D) Panavision. Technicolor. 1h20. 3h10. 5h10. "Les dents du diable" (D) Technicolor. Technicolor. 2h20. 3h30. Fin: 11h15.

**Empire:** — "Zorba le Grec" (AR) 1h. 3h30. 6h. 8h30.

**Imperial:** — Sujets: 12h45. 4h44. 8h40. "Boccaccio 70" (F) 12h48. 4h47. 8h46. "Une femme est une femme" (D) 2h30. 4h15. Fin: 11h14.

**Lairét:** — "L'île des braves" (AA) 1h. 4h21. 7h46. Programmes à venir: 2h43. 5h29. "Les dingues sont lâches" (AR) 2h45. 4h30. 6h15. Nouvelles et annonces: 4h14. 7h39. Fin: 11h30.

**Comédie Québécoise:** — Sur la scène: Le Grand Roméo à 8 h30.

**Lévis:** — "Patrouille de la violence" (AR) Couleur 7h30. "L'Amour à l'italienne" (A) Couleur, 9h00.

**Lido:** — "Le couteau dans la plaie" (—) 7h30. "Goldfinger" (AR) (Francis) 9h15.

**St-Foy:** — Salle Aubette: — "The Sound of Music" (T) à 2h15 et 8h15; mercredi samedi et dimanche. Sa soirée seulement les autres soirs.

**St-Foy:** — Salle Champlain: — "L'île des braves" (AA) 1h30. 4h21. 7h46. Programmes à venir: 2h43. 5h29. "Les dingues sont lâches" (AR) 2h45. 4h30. 6h15. Nouvelles et annonces: 4h14. 7h39. Fin: 11h30. Lundi, Mardi et Jeudi fermé en matinée, ouvert en soirée seulement.

**St-Romuald:** — "L'enter est pour les héros" (—) 7h30. "L'idole d'Acapulco" (A) 9h10.

**Traverse:** — Sujets: 11h00. 6h00. "Opération Jupon" (—) 3h10. 6h10. "Le soldat recalcitrant" (A) 3h10. 6h12. "Le mors aux dents" (—) 4h38. 9h40. Fin: 11h04.

**Pigalle:** — "A cause d'Ève" (AR), 12h50. 4h30. 8h20.

Copains, c'est moi qui vous le dis, ça c'est comique!

**FRANK SINATRA**

Barbara Rush - Jill St. John  
"TES PLUS DANS LA COURSE, PAPA!"  
Panavision, Technicolor  
2e film  
Rites sauvages, morale primitive et choupiante. Aventures fantastiques.

**ANTHONY QUINN**  
"LES DENTS DU DIABLE"  
TECHNICOLOR  
classie

# 200e anniversaire du célèbre théâtre de la cour suédoise

Le théâtre de la cour de Drottningholm, à l'extérieur de Stockholm (le seul théâtre authentique du 18e siècle dans le monde entier) aura 200 ans cet été.

Les manifestations de ce second centenaire, qui commenceront en mai, marqueront une date dans l'histoire du théâtre international. Plusieurs représentations seront données par les meilleures troupes d'opéra du continent européen, dont le Covent Garden de Londres, l'opéra de Salzbourg et le Théâtre royal du Danemark. Ces troupes alterneront avec des premières mondiales présentées par l'Opéra royal suédois.

Le vieux théâtre, adossé au palais royal d'été sur l'île Drottningholm, a été construit en 1766. Son histoire n'est pas seulement longue, mais variée. Il est étrange de noter que durant la plus grande partie de son existence, presque 130 ans, ce fut une bâtisse abandonnée qui a servi occasionnellement de remise pour hampes de drapeaux ou de vieux meubles, de caserne pour les dragons de la garde royale ou d'amusant abri pour les jeux des jeunes princes, les jours de pluie.

Les spécialistes affirment que l'accumulation de la poussière pendant plus d'un siècle a servi de préservatif au décor élégant et à la complexe mécanique théâtrale.

Un jour, en 1921, un jeune universitaire, M. Agne Beijer, cherchant une illustration pour un livre auquel il travaillait, est venu par hasard dans le vénérable théâtre. Sous la poussière, il a trouvé des rangées de sièges marqués "Grande Garde du Roi", ou "Capitaines des gardes", ou "Cavaliers de la Cour".

Derrière les coulisses, il a trouvé pas moins d'une trentaine de décors complets et bien conservés, à l'endroit même où les décorateurs les avaient laissés 130 ans plus tôt. Il a aussi trouvé la machine servant à imiter le bruit du tonnerre et une autre machine de bois imitant les vagues de la mer, le tout en parfait état de fonctionnement.

Avec la permission enthousiaste et l'aide financière du roi, Beijer entreprit alors de restaurer le théâtre. Il rouvrit en août 1922. Rien n'a été changé ni sur la scène ni dans la salle elle-même, sauf que les anciennes chandeliers de cire ont été remplacées par les lampes électriques.

M. Agne Beijer est maintenant professeur émérite de l'université de Stockholm. Le théâtre de la cour de Drottningholm est devenu une institution réputée dans le monde entier. Avec l'ancien navire de guerre "Vasa", il est devenu l'une des principales attractions touristiques de toute l'Europe nordique.

La saison anniversaire s'ouvrira par une présentation de "Acis et Galathea", par la troupe du Covent Garden de Londres, dans une mise en scène de John Cooper. Le chef d'orchestre sera James Loughran, et les solistes Elizabeth Harwood, John Wakefield et Duncan Robertson.

Le 10 mai, l'Opéra de Salzbourg prendra l'affiche avec deux représentations de "Così fan tutte" de Mozart. Parmi les solistes, on remarque les noms d'Elizabeth Schwartzkopf, de Christa Ludwig et de Graziella Sciutti.

Le gala anniversaire a été fixé au 2 juin. L'Opéra royal de Stockholm présentera "La Cantarina" de Haydn, œuvre composée l'année de l'inauguration du théâtre de Drottningholm. La chorégraphe britannique

Mary Skeping, autrefois de la troupe Sadlers Wells, présentera un ballet baroque, et l'étoile d'opéra de Suède Elizabeth Soderstrom, qui a fait ses débuts sur la scène même du Drottningholm, chantera l'ouverture de "Il Re Pastore" d'Uttini, dont la première a eu lieu en 1755.

Deux autres productions nouvelles d'opéras seront données au cours de la saison: "L'honestà Negli Amori" de Scarlatti, avec Madame Soderstrom dans le principal rôle, et l'opéra comique de Cimarosa "Il Maestro di Capella", avec le ténor Arne Tyren.

L'Opéra royal du Danemark prendra l'affiche en août avec deux grandes représentations d'"Iphigenia de Tauris"; suivra une production grandiose d'"Or-

feo" de Monteverdi par la troupe du Festival Herrenhausen, de Hanover. Vers le milieu du mois de septembre, le Centre Dramatique National du Nord offrira sur la scène de Drottningholm un Marivaux: "Le triomphe de l'amour".

**LE MEURTRE AU GALOP**  
ROBERT MORLEY  
MARGARET RUTHERFORD  
"LE MEURTRE AU GALOP"  
CINÉAC

**CINEMA LIDO** Centre d'Achats, Rond-Point, Lévis  
Tel. 837-2272  
Commençant demain, samedi le 7 mai  
**"GOLDFINGER"**  
avec SEAN CONNERY  
AGENT 007  
**COUTEAU SUR LA PLAIE**  
Sophia Loren et Anthony Perkins  
Samedi le 7 mai, à 1h. p.m., pour les enfants de 10 ans et plus  
2 films en couleurs et cinémascope:  
**LES COMMANCHEROS \* BAGARRERS DU MONTANA**

**A LA DEMANDE GENERALE**  
IL N'Y A PAS UNE FEMME AU MONDE QUI N'AIT REVE D'ETRE ANGELOQUE  
IL N'Y A PAS UN HOMME AU MONDE QUI N'AIT REVE D'ANGELOQUE  
EN COULEURS  
et irrémédiablement DERNIERE SEMAINE  
**ANGELIQUE**  
Marquise des Anges  
MARTA SELL (en couleurs) JE NE SUIS QU'UNE FEMME...  
CINÉMA CANARDIERE  
Tel. 661-8572 Site au centre d'achats de La Canardière

**LE PIGALLE** COMMENCANT DEMAIN  
Une lutte SAUVAGE entre filles ENRAGÉES!  
L'HOMME RENCONTRE LA FEMME ET LES RITES D'AMOUR COMMENCENT!  
Scènes que vous n'avez jamais vues!  
**5 filles en furie** **CHACUN SON PARADIS**  
Aujourd'hui dernier jour  
**A CAUSE D'ÈVE**

**CINÉMA DE PARIS**  
56, RUE ST-JEAN TEL. 522-7811  
COMMENCANT DEMAIN  
Le drame d'un homme renonçant à tout pour dénoncer les scandales du pouvoir et faire triompher la liberté!  
Franscope-Eastmancolor  
**Mathias Sandorf**  
LOUIS JOURDAN  
BERNARD BLIER  
SERENA VERGANO  
RENAUD MARY  
Le Triomphe d'un amour romantique  
La loi de la pègre ne pardonne pas, et qui cherche à s'y soustraire en est victime.  
**HOLD'UP A L'AUBE**  
Aujourd'hui dernier jour:  
● Moi et les hommes de 40 ans  
● Une blonde comme ça!

**LA Déesse de l'Amour**  
Domenico BOSCHERO  
George RIVIERE  
522-8465 VICTORIA

Gagnant de 5 Oscars  
dont le meilleur film et la meilleure production  
**13e Grande Semaine**  
RODGERS - HAMMERSTEIN  
**THE SOUND OF MUSIC**  
avec JULIE ANDREWS Christopher Plummer  
Matinée du Mercredi - Samedi, 2:15h. \$1.50  
Matinée du Dimanche, 2:15h. \$2.00  
Tous les soirs, 8:15h. \$2.00  
Pour vente en groupe, contacter le garant  
656-6593  
Centre d'Achat Place Ste-Foy

toutes les vedettes "dans le vent", réunies!  
**"LES DINGUES SONT LÂCHES"**  
TECHNICOLOR  
FRANK SINATRA  
**"L'ILE DES BRAVES"**  
Technicolor \* Panavision \* From Warner Bros.  
Matinées au Champlain  
Mercredi - Samedi  
Dimanche seulement  
SALLE CHAMPLAIN  
CINÉMA STE-FOY  
CINÉMA LAIRÉT  
Place Ste-Foy - 656-0593 1044, 3e Ave. 523-5050

**"ZORBA LE GREC"**  
A l'affiche depuis 1 an à Montréal  
4e SEMAINE  
ANTHONY QUINN  
ALAN BATES IRENE PAPA  
MICHAEL CACCIAMINI PRODUCTION  
**"ZORBA LE GREC"**  
1h. 3h. 30  
6h. 8h. 30  
CINÉMA Empire  
24 de la Fabrique  
524-7880

2e Sem.  
JEAN MARAIS  
DANIELLE DARRIEUX  
ANNE VERNON  
SYLVIE VARTAN  
**"PATATE"**  
Ouf! papa est affolé! Son vieil ami vole le berceau... où repose la fille adolescente de mon Père! Mon Dieu!  
Spec. complet: 1h., 3h., 5h., 7h., 9h. 1019 ave Cartier - 525-9340  
CINÉMA CARTIER

Commençant demain  
**JERRY LEWIS**  
Jerry chez les Cinqoques  
SEAN FLYNN  
"LE FILS DU CAPITAINE BLOOD"  
Technicolor  
le garçon d'Érol Flynn  
Dernier Jour  
La Reine du Colorado  
et  
Le Motel du Crime  
**CAPITOL**  
972 RUE ST-JEAN, TELEPHONE 522-6300



Michèle Mercier, vedette du film à succès "ANGÉLIQUE, MARQUISE DES ANGES", que la direction du CINÉMA CANARDIERE se voit dans l'obligation de garder à l'affiche pour une VINGTIÈME ET IRREVOCABLEMENT DERNIERE SEMAINE à la demande générale. Au même programme, Maria Sell dans l'excellente comédie en couleurs, "Je ne suis qu'une femme". Profitez de cette dernière chance car ce programme ne sera montré nulle part ailleurs à Québec. Plus de 100,000 PERSONNES l'ont vu, faites comme eux. Dès vendredi prochain, le 13 mai, le CINÉMA CANARDIERE mettra à l'affiche pour la première fois à Québec, "LE DIABOLIQUE DOCTEUR MABUSE", le meilleur film de la série "Docteur Mabuse", ainsi que l'excitant film en scope et couleurs, "L'ENFER VERT".

# Le théâtre de langue française en Belgique (II)

Les théâtres belges de langue française se sont diversifiés à mesure qu'ils se multiplient. Les différences de l'un à l'autre ne sont pas radicales, mais chacune a son style, sa vocation ou au moins une orientation particulière.

Le Théâtre National, dirigé par Jacques Huisman, assure officiellement depuis vingt ans et avec une subvention spéciale, une mission d'éducation populaire et de décentralisation. Il pratique un répertoire étendu, qui va des classiques aux nouveautés internationales. Il dispose d'un nouveau théâtre au cœur de Bruxelles, avec une salle de grand format et une petite salle propice aux expériences.

Le Rideau de Bruxelles, outre qu'il organise des spectacles classiques très suivis, inventorie surtout ce qu'on pourrait appeler les classiques modernes, — ou futurs. Dans ses deux salles du Palais des Beaux-Arts, Claude Etienne, qui a fondé le Rideau il y a vingt-trois ans, a été le premier à jouer Tennessee Williams, Arthur Miller, Valle Inclán, Billeloux, Durrenmat, etc. Il a accompli de surcroît un travail sans égal dans la découverte des dramaturges belges.

Le "répertoire" — des œuvres célèbres à la comédie de qualité — a trois maisons: le Parc, les Galeries, le Molière. Encore ces trois maisons différentes assez pour se faire un public particulier.

### METTEURS EN SCÈNE

Roger Reding, directeur du Théâtre Royal du Parc, aime engager des metteurs en scène internationaux et donner du prestige à ses programmes. Lucien Fonson et Aimé Declercq,

directeurs du Théâtre Royal des Galeries, y ont fondé la Compagnie des Galeries. Aidés de Jean-Pierre Rey, ils dosent brillamment les œuvres graves et légères. Georges Jamin, qui dirige le Molière, choisit ses programmes en acteur, car il a une longue expérience de comédien.

Roger Domani et Raf Claeys ont dû abandonner leur petite salle d'Ixelles, englobée dans des travaux urbains. Leur Théâtre de Poche s'est réfugié, jusqu'à des temps meilleurs, dans la petite salle du Théâtre National. Roland Ravez, lui, occupe, avec son Théâtre de Quat'Sous, une cave de la Grand'Place. Poche et Quat' ont accompli l'expérience qu'on attend d'eux: la recherche, l'avant-garde, le divertissement insolite.

Maurice Sévenant, le dernier venu des directeurs, produit son Théâtre de l'Alliance dans la dernière venue des salles bruxelloises, le Théâtre 140, installé à l'écart du centre. L'Alliance tente d'accorder le théâtre populaire et les tentatives vers les formes nouvelles du spectacle.

À Liège, le Théâtre Royal du Gymnase assume vaillamment à lui seul presque toutes les tâches que les théâtres bruxellois se répartissent. Il joue les classiques, les modernes et les pièces de divertissement. L'Étude, qui a sa petite cave et va s'installer plus largement en devenant le Centre Dramatique de Liège, le complète avec originalité pour tout ce qui relève du théâtre d'avant-garde ou d'essai.

Le Centre Dramatique de Wallonie, lui, veut être un

"théâtre populaire" qui ne répugne pas aux tendances marxistes. Bertold Becht est un peu sa bible.

L'art dramatique n'est évidemment pas seulement d'interprètes. Les auteurs ont leur mot à dire... Entre 1945 et 1955, une génération douée s'est révélée, et l'on espère qu'une autre va bientôt la rejoindre. Des noms comme ceux d'Herman Closson, Suzanne Lilar, Charles Berlin, Jean Mogin, Paul Willem, se sont imposés bien au-delà de la Belgique. Il faudrait encore citer Edmond Kinds, Jean Sigrid, Liliane Wouters, Guy van Zandijck, Charles Cordier. Ou, encore ceux qui ont quitté la Belgique pour Paris et y ont été assimilés: un Claude Spaak, un José-André Lacour, un Félicien Marceau, etc.

Mais le jeune théâtre attend une relève.

### ECHANGES CULTURELS

Il est encore une autre activité, moins éclatante mais aussi utile, que le théâtre exerce dignement en Belgique. En art comme en économie, ce pays a une vocation d'échange. Placé au carrefour de deux langues et de plusieurs cultures, il est un facteur de communication intellectuelle et artistique. Dans la mesure où son caractère est moins marqué — moins homogène — que celui de ses grands voisins, il est plus ouvert à tous les courants, plus disponible, mieux préparé à les accueillir. Si les "classiques naturels" de la Belgique de langue française sont français (comme Vondel l'est pour les Belges de langue néerlandaise), nous sommes également prêts à sentir Shakespeare comme Racine, mieux

que les Anglais ne le sont à sentir Racine et les Français à sentir Shakespeare. Le problème serait plutôt pour Goethe, pour O'Neill, Bernard Shaw et quelques grands Modernes.

Dans ce pays, on a deviné avant Paris certains auteurs étrangers. On les a traduits, joués et applaudis plus vite. Les "premiers en langue française" ne se comptent plus: T. S. Eliot ou Tennessee Williams, Thornton Wilder ou Ugo Betti, Friedrich Dürrenmatt ou William Inge, Robert Bolt ou Arnold Wesker, Karl Wittlinger ou Max Frisch, Harold Pinter ou James Saunders...

Même si ce labour de truchement est relativement modeste au regard de la création pure, il est honorable et fécond. La disponibilité, la curiosité sont des richesses.

### L'OPERA

On aurait envie de relever encore bien des choses dans la vie théâtrale de ce pays. Quoique le ballet se passe du langage et que l'opéra s'y chante dans la langue originale, il faut dire que l'Opéra National (Théâtre Royal de la Monnaie) est une grande scène internationale et que la direction de Maurice Huisman lui a donné beaucoup d'éclat. L'atout majeur en est le Ballet du XXe siècle, marqué par la personnalité de Maurice Déjart, jeté dans les expériences les plus hardies du spectacle total, et couvert d'invitations et de lauriers à travers le monde.

Pendant ce temps s'esquisse une réorganisation des taureaux lyriques restées attachées à l'opéra en langue française. On parle d'un Opéra de Liège et juraient dans les principales villes wallonnes, ainsi que d'un Ballet qui attendrait la tâche de l'actuel Ballet du Hainaut.

### LE ROLE DE L'ETAT

Un dernier mot: l'Etat, et dans une moindre mesure, certains pouvoirs comme les Provinces ou les Villes, subventionnent les théâtres de langue française, à condition qu'ils atteignent un certain niveau de permanence et de qualité culturelle. L'intervention est sûrement nécessaire, peut-être encore insuffisante. Si le théâtre s'est magnifiquement développé à Bruxelles et défendu à Liège, la tendance à la décentralisation s'accroît de plus en plus. C'est partout qu'existe un large public à trouver, à retrouver, à satisfaire. On peut prévoir que les prochaines années seront caractérisées par cette décentralisation, grâce aux efforts de tous les pouvoirs publics. Des maisons récentes ou neuves comme le Palais des Beaux-Arts de Charleroi ou la Maison de la Culture à Namur offrent des possibilités séduisantes et annoncent une infrastructure dont a besoin cette politique d'expansion.

Le trait essentiel de l'appui officiel au théâtre est une aide sans contrainte. Elle n'impose rien, ni personne sur aucun plan. Elle stimule et permet à l'effort personnel de vivre. L'Etat subventionne une liberté.

Ainsi le théâtre de langue française a-t-il pu se développer largement depuis vingt ans. Il a gagné en ampleur et en talent. De nouvelles tâches l'attendent. On souhaite qu'il puisse les accomplir.

(Institut Belge d'Information)

# Concours annuel des fanfares scolaires et juniors

Dimanche 8 mai, Saint-Jean sera l'hôte de plusieurs centaines de jeunes musiciens venus des diverses régions de la Province de Québec prendre part au concours annuel de fanfares scolaires et juniors, d'ensembles et de solistes d'instruments à vent.

Le programme se déroulera dans la salle académique du Séminaire de Saint-Jean et débutera à 11 h. du matin pour se poursuivre sans arrêt jusqu'à vers 6 h.00 de l'après-midi.

Ces concours sont organisés par l'Association des Fanfares Amateurs de la Province de Québec sous les auspices de la Société Philharmonique de Saint-Jean.

Les auditions des concurrents solistes d'instruments à vent débuteront à compter de 11 h. du matin. Les concurrents seront jugés par deux chefs de musique de fanfares militaires, le Capt. Armand Ferland, chef de la fanfare du 22ème et inspecteur des fanfares militaires de la Province de Québec et par le Capt. Henri LePage, ancien inspecteur des musiques militaires du Québec.

Les points sont alloués sur la sonorité, justesse, interprétation, présentation et effet général pour un total de 100 points. Neuf finalistes, des classes "A", avancée, "B", intermédiaire, "C" débutante, se mé-

ritent des bourses d'étude leur donnant droit à un séjour de deux semaines dans un camp musical d'été à Silvercreek Ranch, près de Calgary en Alberta. La Commission du Centre du Canada et l'Association des Fanfares Amateurs sont à compléter les arrangements pour cet échange étudiants-voyages entre le Québec et les autres Provinces.

**La "RESILLE"**  
Université Laval  
Cité Universitaire, Pavillon Pallack  
Vous présente, vendredi et samedi  
**TEX**, chansonnier  
Spectacles: 8h30 p.m. et 11h p.m.  
Admission: 75 et \$1.25

**LA FENIÈRE**  
Commencant demain:  
**"MOUMOU"**  
de Jean de Létra  
Réservations: 872-2424

**Concert Institut Canadien**  
MERCREDI, 11 MAI A 20h.30  
**LES FANTASISTES**  
Cartes \$1.00 chez Sansfaçon & Frère Enr.  
760 rue St-Jean.

**RESTAURANT**  
La grasse gouluche  
à la place de vous présenter tous les jours à l'heure des repas et en soirée:  
**PATRICIA... ses chansons**  
et **GILLES à l'orgue**  
**DANSE DU LUNDI AU DIMANCHE INCL.**  
681 rue St-Louis - Réservation: 529-9545

**La Nouvelle Orléans**  
(Boul. Laurier)  
vous invite à vous détendre et à vous divertir à son  
**"COCKTAIL LOUNGE"**  
★ **DANSE**  
avec l'orchestre de **ROGER LACHANCE**  
et la ravissante chanteuse **France Perrier.**  
Ouvert tous les soirs de 9h. p.m. à la fermeture, excepté le lundi.  
**ENTREE GRATUITE**  
BOUL. LAURIER

**LA SENTINELLE**  
VOUS INVITE  
À DANSE AVEC  
**JULES BERNIER**  
À L'ORGUE

**MUSIC HALL DE MAI**  
ou Théâtre Populaire  
Petit Champlain  
39, Petit Champlain  
RÉSERVATIONS  
692-1919  
**JEAN-GUY MOREAU**  
l'inimitable imitateur  
et **MARCO**  
chansonnier  
Spectacle: 8h.30 et 10h.30

**Y's-A-POPPIN '66**  
Le spectacle de variété  
de l'année  
Les 5-6-7 mai - 8h.30 p.m.  
**INSTITUT CANADIEN**  
Rue St-Stanislas

**THEATRE DE L'ESTOC**  
9 rue St-Louis (Studio 9) 529-9947  
**LES BONHEURS Z-ESSENTIELS**  
de Jean O'Neil  
Tous les soirs à 8h.30 Adm. \$2.00 - 7h.30  
Etudiants: \$1.50 Prix unique: \$1.00

# Voyages organisés dans l'Ouest canadien

(sans escorte)



Les voyages organisés Maple Leaf vous feront passer des vacances inoubliables

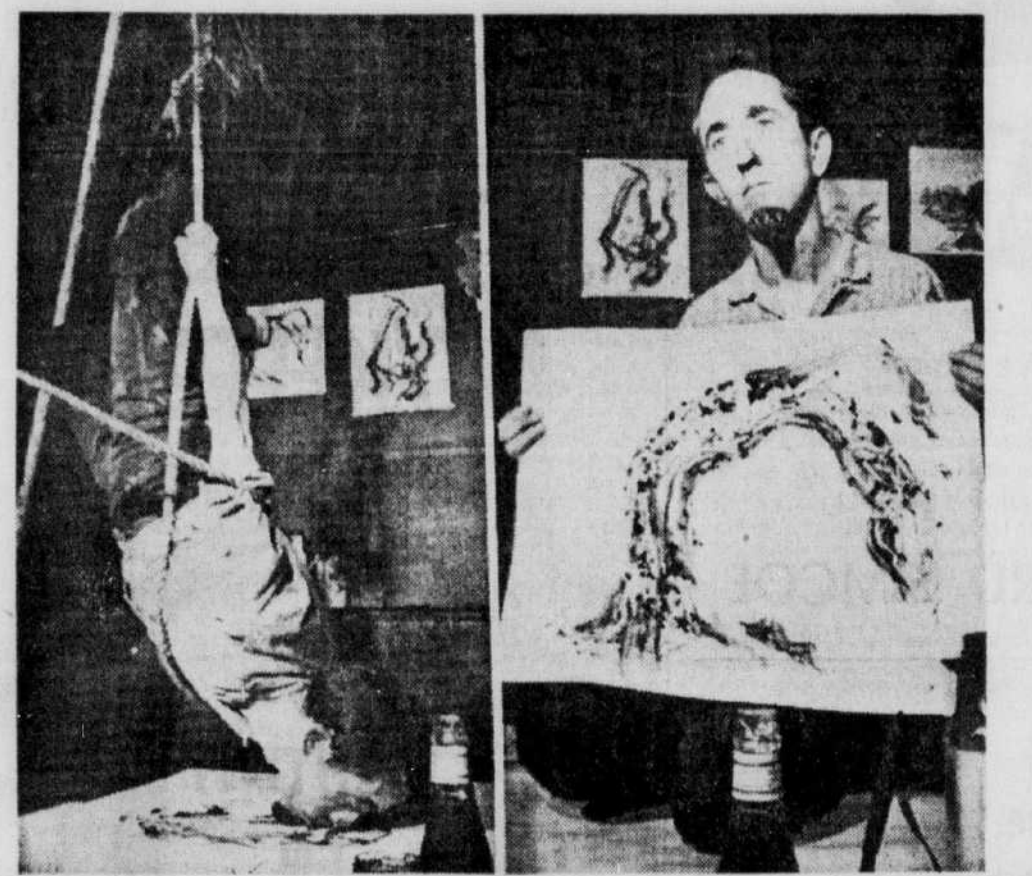
**Voyage «A»** — 12 jours — De Montréal à Edmonton, Calgary, Banff, le Lac Louise, La Mer de glace Columbia, Jasper — \$415.00 par personne (2 par chambre).

**Voyage «B»** — 12 jours — De Montréal à Vancouver et Jasper — \$359.00 par personne (2 par chambre). Les voyages organisés Maple Leaf du CN dans l'Ouest canadien vous révéleront un pays magnifique. Vous verrez les pics majestueux de Colombie, les pics enneigés des Rocheuses, le Lac Louise, Jasper, la célèbre Mer de glace Columbia et bien d'autres merveilles. Le versement initial n'est que de 10% et vous avez jusqu'à 36 mois pour payer le reste. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez l'agent de voyages accrédité par le CN, ou procurez-vous la brochure en postant le coupon ci-dessous.



**VOYAGES ORGANISÉS MAPLE LEAF**  
Bureau des ventes du CN (C.P. 8100)  
935 ouest, rue LaGauchetière  
Montréal 3, P.Q.  
Veuillez m'expédier les renseignements et la brochure qui se rapportent aux voyages organisés Maple Leaf.

NOM \_\_\_\_\_  
ADRESSE \_\_\_\_\_  
VILLE \_\_\_\_\_ PROVINCE \_\_\_\_\_



**COMMENT UTILISER L'INUTILISABLE** — Pat Paulsen, un peintre de San Francisco, estime que les mains de l'artiste ne trahissent pas toutes l'esprit créateur et c'est pourquoi il a décidé d'utiliser sa barbe pour exprimer son moi inconscient. Suspendu à un trépid de métal, il... laisse agir l'inspiration. Lorsque la barbe ne suffit plus, il fait appel à son menton. "Mon œuvre ne possède peut-être pas l'impact des choses identifiables, mais elle respire" de dire Paulsen. Surtout, cela se vend. La vente se fait la plupart du temps dans un petit cabaret de la ville.

(Téléphoto PA)

# Pavillon central du camp JMC au Mont Orford

QUEBEC — L'honorable Bona Arsenaud, Secrétaire de la Province et ministre chargé du programme du Centenaire dans le Québec, annonce que le projet de construction d'un pavillon central au Camp des Jeunesses musicales du Canada - Mont Orford, a été officiellement approuvé.

Ce pavillon, dont le coût s'élève à \$235,000, comprendra, au rez-de-chaussée, la cuisine avec le caféteria à l'usage des élèves, la salle à dîner pour les professeurs; au sous-sol, une salle pour les campeurs avec cabine de projection, écran et dépôt, un studio de musique, une salle de séjour pour le personnel, des chambres froides, un salon et un bureau pour les cuisiniers, une bibliothèque, une musicothèque, une discothèque avec cinq studios équipés de tables d'écoute, un atelier de reliure, un dépôt de livres, une salle pour les professeurs, une salle de lecture pour les élèves ou campeurs, une table de magnétophone et un hall d'entrée pouvant servir également à des expositions.

En vertu de l'entente fédérale-provinciale concernant l'exécution de projets commémoratifs du Centenaire, le gouvernement de la province de Québec versera \$133,166.67, tandis que le gouvernement fédéral contribuera pour \$78,333.33, et le promoteur \$23,500.

Le coût des projets du Québec ayant reçu l'approbation de

principe de la Commission du Centenaire s'élève maintenant à \$15,648,360. Le Québec contribuera pour \$5,222,400.25, alors que le gouvernement fédéral versera \$4,462,333.34 et les promoteurs, \$5,500,314.71.

**Palais MONTCALM**  
Demain, dimanche et lundi à 8h.30 p.m.  
**CLAUDE LEVEILLÉE**  
et la chanteuse **NICOLE PERRIER**  
Billets en vente au guichet  
Adm. ORCH. \$3.50 - 4.  
BALC. \$2.50 - 3

# à la T.V.

à la **T.V.**

**CFM-TV — Canal 4**

11:00 Météo et musique
11:30 Taxis animés
12:15 Horaire commenté
12:30 Nouvelles
12:35 Éditorial
12:58 Météo
12:58 Sports
12:58 De tout de tout
1:10 Palmiers
1:30 TV Bingo
1:51 Fantôme
2:30 La sieste
"Le grand pavé"
avec Jean Chevrier
4:00 Capitaine Bonhomme
4:30 Titi-Poussé
4:30 Histoire du Far-West
2:55 Ou ?
4:00 Télé-Québec
4:25 L'air du temps
4:34 Nouvelles sportives
4:44 Nouvelles
6:58 Éditorial Télé-4
7:00 La famille Stone
7:31 En première
"Opération Américain"
avec Peter Finch et Eva Marie
8:30 M. Banco
10:00 Arctique
11:00 Nouvelles
11:11 Éditorial
11:21 Météo
11:34 Nouvelles sportives
11:20 Ou ?
11:25 Heure exquise
"Folie du dessin"
avec Humphrey Bogart et Eleanore Parker
12:30 FIN DES ÉMISSIONS

# Qui dit marabout dit livres de bon goût

**CKMI-TV — Canal 5**

9:15 Test pattern and music
9:43 Opening
9:45 Québec School
10:00 Québec School
10:30 Friendly Giant
10:45 Chez Hélène
11:00 Rutherford Square
11:20 Actes Canada
11:30 CBC-TV News
2:30 Test pattern and music
2:55 Opening
3:00 To tell the truth
3:25 Take Thirty
4:00 World in contrast
4:31 Razzie Dazzle
5:00 Cartoon
5:30 Music hop
6:00 Spring edition
6:35 Hullabaloo
7:00 12 O'Clock High
8:00 Get Smart
8:30 Tommy Hunter Show
9:00 Friday night at the movies: "Susan slade" avec Connie Stevens
11:00 CBC-TV News
11:14 Viewpoint
11:20 Late scores
11:26 Penthouse 5: "Nun's story" avec Audrey Hepburn et Peter Finch

**CBVT-TV — Canal 11**

9:30 Météo et musique
11:25 Aujourd'hui à CBVT
11:30 Long métrage: "Amour sous les toits" avec William Holden et Jeanne Crain
1:00 Téléjournal
1:05 Long métrage: "Aigle des neiges" avec Errol Flynn
3:00 Femme d'aujourd'hui
4:00 Bonheur
4:30 La boîte à surprise
5:00 Nos frères les hommes
5:30 "L'indien" "Diabolique"
6:00 Jeunesse oblige
6:30 Téléjournal
6:45 Supplément régional
6:50 Rond Point
7:01 Aujourd'hui
8:00 Du côté de Québec
8:30 Cinéma International: "Autopsie d'un crime" avec Danielle Gaudet
10:15 Les couchetards
10:45 Michelée
11:00 Téléjournal
11:15 Supplément régional
11:24 Bulletin météorologique
11:26 Nouvelles du sport
11:31 Cinéma: "Les Amants diaboliques", drame de Visconti

**CINERAMA A MONTREAL**  
avec HENRY FONDA, ROBERT DYAN, PIER ANGEL, ROBERT SHAW...  
**BATTLE OF THE BULGE**  
en Technicolor  
5e mois  
1430 Steurs, Montréal - AV 8-7102 ou 5403

HORAIRE SUJET À CHANGEMENTS

## Conférence fédérale-provinciale On tentera de mettre de l'ordre dans les lois sur les valeurs mobilières

Le méli-mélo des lois canadiennes régissant le marché des valeurs mobilières, qui sont périodiquement critiquées depuis des décennies, sont de nouveau en vedette.

On s'attend à ce qu'une conférence fédérale-provinciale soit convoquée prochainement à Ottawa pour tenter — comme on l'a fait à des conférences antérieures — de mettre un peu d'ordre dans une situation d'autant plus confuse que chaque province possède ses propres réglementations.

Cette absence d'uniformité dans les lois sur les valeurs mobilières fait l'objet depuis quelque temps d'un mécontentement accru de la part de courtiers en valeurs. Ceux-ci se plaignent de retards indus et de dépenses inutiles dans l'obtention de l'autorisation des autorités provinciales pour lancer un nouveau titre sur le marché canadien. Par ailleurs, des groupes d'investisseurs se plaignent de ce que la situation actuelle laisse la porte ouverte à un grand nombre d'abus de la part d'hommes d'affaires véreux.

Il reste à savoir cependant si les gouvernements provinciaux, qui ont institué ces lois que les provinces administrent elles-mêmes, sont disposés à considérer sérieusement soit un contrôle fédéral, soit une collaboration plus étroite entre les diverses juridictions provinciales.

### Enquête de la PC

Selon l'ingénieur minier et financier torontois Larry Labow, les tentatives antérieures visant à éliminer la confusion interprovinciale ont échoué parce que les provinces et les personnes chargées de faire appliquer les règlements "étaient trop jalouses de leurs prérogatives".

Une enquête menée par la Presse Canadienne d'un bout à l'autre du pays a démontré qu'en général, les autorités provinciales, de même que les officiels du monde des affaires, sont en faveur d'une uniformité dans la réglementation. L'enquête a également démontré que seules la Saskatchewan et le Manitoba semblent disposées pour l'instant, à accorder un appui sans réserve à l'idée de règlements uniformes pour toutes les provinces. La plupart des autres provinces s'en tiennent à des généralités ou parlent du besoin de tenir compte de circonstances spéciales qui ne devraient pas être incluses dans les futurs accords. Dans quelques cas en main, il semble s'agir d'une attitude dictée par des raisons politiques d'ici à ce que les gouvernements puissent évaluer ce que réserve la conférence fédérale-provinciale.

### En Ontario

Une exception doit être faite pour l'Ontario qui, le 16 mars dernier, a adopté une nouvelle loi, qualifiée par Queen's Park comme une première mondiale sous certains rapports. Il va sans dire que la province d'Ontario s'attend à ce que toute mesure éventuelle tendant à uniformiser les lois devrait tout au moins être égale à ses propres standards.

A l'heure actuelle, une société qui désire vendre ses titres dans les 10 provinces doit obtenir l'autorisation de 10 organismes différents, c'est-à-dire de la Commission des valeurs mobilières établie dans chacune des 10 capitales provinciales.

Il n'y a pas à s'étonner que l'Ontario, le Québec et la Colombie-Britannique, les trois provinces comptant les centres financiers les plus actifs, dis-

posent des règlements considérés comme les plus sévères régissant le marché des valeurs mobilières.

En pratique, le fait d'obtenir la reconnaissance dans ces provinces se traduit la plupart du temps par l'obtention rapide de l'autorisation des autorités des autres provinces.

"Lorsqu'un permis a été octroyé par le Québec et l'Ontario, nous en émettons un automatiquement au demandeur", explique le trésorier provincial de l'île du Prince-Édouard, M. Alban Farmer.

La même chose s'applique en Nouvelle-Écosse dans 99 p.c. des cas la règle étant: "Si l'Ontario accorde son approbation, nous faisons de même".

### Estampillage

Cet estampillage de la part de certaines provinces ne correspond pas, selon certains courtiers, à ce que la situation devrait être. Pourquoi, demandent-ils, les titres qu'ils mettent sur le marché étant soumis aux exigences les plus sévères, doivent-ils consacrer et leur temps et leur argent pour soumettre des demandes dans des provinces où l'approbation sera automatique?

En second lieu, soutiennent ces mêmes hommes d'affaires, là où les lois sont moins qu'adéquates, les administrateurs ont parfois pris des décisions basées sur leurs propres opinions. Cela signifie, argumentent-ils, que leurs offres doivent non seulement être conformes aux exigences techniques, mais aussi aux exigences personnelles.

"Tout le problème est là et c'est la raison pour laquelle nous avons besoin de lois uniformes", de commenter un promoteur financier de Toronto.

"L'interprétation des présentes lois est si abominable que ce qui était acceptable le mois dernier dans une province peut être rejeté le mois suivant par le même fonctionnaire simplement parce que ce dernier a changé d'avis.

"L'uniformité dépendrait encore de l'administration, mais cela nous fournirait tout au moins une base solide sur laquelle nous pourrions travailler."

### Protection du public

Une autre plainte grave au sujet de l'absence d'uniformité dans les lois concerne la protection des épargnants. Si une société n'est acceptée que dans une seule province, elle n'est pas sensée vendre ses titres dans les autres provinces. Cependant, il n'y a rien pour empêcher les citoyens des autres provinces d'acheter des actions de la compagnie en question s'ils en ont connaissance même si cette société est considérée comme trop louche pour être enregistrée ailleurs.

### Enquête royale

Il y a deux ans, la commission royale Porter sur les banques et la finance a lancé l'avertissement que des racketteurs connus ont pu dans le passé agir librement dans certaines provinces en dépit de l'expérience et des conseils des autres provinces.

Les autorités gouvernementales admettent cependant qu'il y a eu depuis quelques années une coopération plus étroite, tout particulièrement dans le domaine de l'échange de l'information. Il y a trois ans, les commissions des valeurs mobilières ont commencé à se réunir deux fois par année au lieu

d'une seule et des canaux réguliers de communications ont été établis, du moins entre les principales commissions.

### Les hommes d'affaires

La plupart des hommes d'affaires sont en faveur de lois uniformes pour tout le pays. M. A.G. Thompson, directeur d'une maison de courtage et président de la Bourse de Vancouver, déclare qu'il favorise "tout ce qui améliorera la façon de diriger l'industrie des valeurs mobilières dans l'intérêt général du public".

M. A. K. Snell, d'Edmonton, avoue que des lois uniformes seraient "une excellente chose et simplifieraient énormément le lancement sur le marché de nouveaux titres".

M. George A. Cruikshank, vice-président exécutif de la Bourse de Montréal et de la Bourse de Toronto, note qu'il n'est pas clair quant à savoir si c'est Ottawa ou les provinces elles-mêmes qui régissent les transactions mobilières interprovinciales. "Au point où en sont les choses, c'est la confusion et cela occasionne des dépenses superflues".

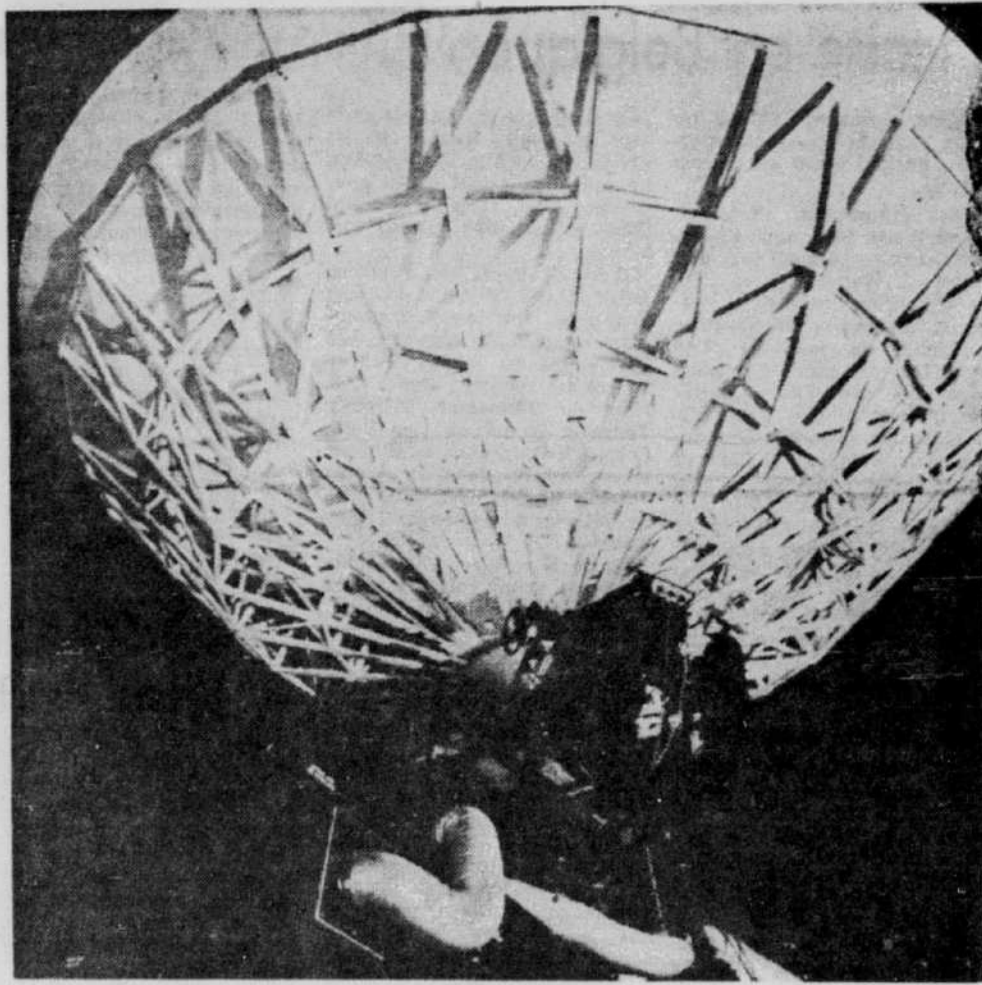
Le major général R. H. Keefler, président de la Chambre de commerce canadienne dit que c'est l'opinion générale de cet organisme que le gouvernement fédéral devrait avoir recours à son influence pour "encourager le développement de standards élevés et uniformes par tout le Canada des lois régissant les valeurs mobilières".

### Lois "obscurcs"

M. Donald MacPherson, trésorier de la firme Greenshields Inc., une maison de courtage de Montréal, a ceci à dire: "Nous favorisons une législation uniforme d'autant plus que la loi du Québec en ce domaine est plutôt vague; une loi uniforme aurait pour effet d'éliminer les règlements plus ou moins obscurs".

Un courtier de Fredericton est d'accord en principe avec la législation proposée en Ontario mais il "craint qu'ils aillent trop loin".

"Qu'on garde l'entreprise propre, mais qu'on nous fasse grâce de la chasse aux sorcières. Il y a une telle variété de lois d'une province à une autre qu'il n'est pas facile de toutes les suivre."



A L'ECOUTE — Cette antenne en forme de soucoupe, qui a un diamètre de 40 pieds, servira en Angleterre à capter les signaux transmis d'un satellite de communication.

L'antenne est présentement en construction. On la fabrique à l'intérieur d'un dôme de 60 pieds afin de la protéger contre les intempéries. (Téléphoto PA)



### Un Service Amical

Service amical — une combinaison imbattable... depuis la garde des enfants jusqu'au sourire de la serveuse. Passez un séjour agréable à Toronto à la FAÇON DU LORD SIMCOE!

## HÔTEL LORD SIMCOE

University & King Street (au métro) Tél.: 362-1848

### Une autre primeur Wawanesa

Une nouvelle formule pour acheter l'assurance automobile  
La moitié du coût - Moins de comptant



# POLICE de 6 MOIS

## MOINS DE COMPTANT

Une nouvelle police de 6 mois de Wawanesa nécessite moins de comptant qu'une police annuelle. Le dépôt initial en est ainsi réduit et le solde peut être payé en 2 ou 4 versements.

## MEILLEUR TAUX

Wawanesa offrait l'assurance automobile à meilleur taux. La nouvelle police de 6 mois de Wawanesa offre toujours un meilleur taux plus une facilité incomparable d'en acquitter la prime.

# Wawanesa

RENSEIGNEZ-VOUS DÈS AUJOURD'HUI

2070 CHEMIN DE LA CANARDIERE

CENTRE D'ACHATS STE-FOY

PLACE FLEUR-DE-LYS

CENTRE COMMERCIAL LEVIS

Téléphone à toutes succursales: 661-7741

548 RUE ST-HUBERT - JONQUIERE  
Téléphone: 547-9379

184 EST RUE JACQUES-CARTIER CHICOUTIMI  
Téléphone: 543-7791

PREMIÈRE EN ASSURANCE AUTOMOBILE AU CANADA

## DÉCOUVREZ CHAMPLAIN

et gagnez un voyage en FRANCE via AIR CANADA



### LES RÈGLEMENTS DU CONCOURS SONT SIMPLES

1.—Prix hebdomadaire—Chaque semaine du concours, de bulletin sera tiré au sort. Le premier participant dont le bulletin sortira la bonne réponse à la question de la semaine gagnera un séjour en France. Les trois suivants, une radio AM/FM—GE, les six suivants, un coffret électrique GE avec boîtier.

2.—Le grand prix—Tous les bulletins de participation reçus durant le concours seront accumulés et deviendront éligibles pour le grand prix. Si la personne, dont le nom est tiré au sort, répond correctement à une question qui lui sera posée, elle gagnera un voyage de deux semaines en France.

HUIT SEMAINES — HUIT QUESTIONS — Vous recevrez bulletin aussi souvent que vous le voulez. Vous trouverez des bulletins de participation à l'enseigne du grand "C" rouge CHAMPLAIN.

### QUESTION DE LA SEMAINE DU 1er AU 7 MAI

Qui a établi "L'Ordre du Bon Temps" en Nouvelle France?

Samuel de Champlain  Charles de Brissac

Pointez votre réponse, découpez ce coupon et déposez-le à votre poste d'essence CHAMPLAIN.

NOM \_\_\_\_\_

ADRESSE \_\_\_\_\_



**LA MODE PASSERA** — "Les parents qui peuvent plus dire le sexe de leurs enfants ne doivent pas s'inquiéter, c'est une mode qui passera", a dit le Dr Wladimir G. Eliasberg, ex-président de la Société américaine des médecins psychanalystes. Elias-

berg soutient que les jeunes, comme les phénomènes de Hollywood que l'on voit ici, quitteront avant longtemps leurs costumes identiques pour reprendre leur identité de jeunes filles féminines et de garçons à l'air viril.

## La féminité reprend ses droits dans la mode estivale

Les premiers jours de mai invitent à la rêverie... C'est à ce moment que les élégantes songent à se composer une garde-robe d'été qui soit en accord avec les joies de l'été, les imprévus qui viennent l'agrémenter, et tout le cortège de bonnes choses que cette saison apporte. C'est précisément le moment que la maison Simon, s'a choisi pour présenter sa collection d'été devant plus de 400 québécoises, réunies hier après-midi, à cette occasion.

C'est une collection jeune, aux coloris vibrants et audacieux qui a su charmer l'assistance. Il est à remarquer que M. Simon s'est rendu en France, en Italie, et en Angleterre afin de choisir les "prêt-à-porter", les plus représentatifs de la mode des grands courants de mode qui circulent en Europe.

Ce qui ressort de la collection, c'est que les dos attirent l'attention... on les découvre généralement, on n'en découvre qu'une partie, grâce à des découpages de formes triangulaires, circulaires, ou ovales, mais toujours, on a soin de les mettre en valeur.

L'influence Courrèges continue de s'infiltrer partout, dans

les pantalons, les tailleurs, les ensembles robes et manteaux; il semble que le pantalon Courrèges volera la vedette au cours de la belle saison. Il s'agit d'un pantalon "tuyau de poêle, très droit," pas question de s'élargir au bas, pas de question de gagner la jambe non plus. Porté avec une veste marine, ce pantalon avantage la silhouette; il s'appuie sur les hanches et s'accompagne d'une large ceinture.

La collection étonnait par la juxtaposition de lignes architecturées et de modèles délicieusement féminins.

En effet, aux côtés des vêtements Courrèges, on trouvait de délicieuses petites robes agrémentées de volants, de dentel-

les, de boucles placées à la taille, sous le buste, sur l'épaule.

On notait également la juxtaposition de coloris que jamais, on n'eût l'audace d'allier auparavant. Les yeux étonnés n'en étaient pas moins charmés... Le rouge bourgogne et l'orange n'avaient jamais fait bon ménage, jusqu'à présent. Le vert acide audacieux, est également apparu sur scène, accompagné d'une touche de blanc.

Préparées de ces couleurs vibrantes, les belles iront à la plage, et elles porteront cette année des bikinis révélateurs accompagnés de blousons de plages plus discrets. Il est à remarquer que les bretelles des maillots de bain et des bikinis



**FRAIS ET CONFORTABLE**, ce deux pièces se compose d'un chemisier à col en pointe, d'une jupe de crépon blanche, gansée de noir sur les côtés. La large ceinture s'appuie sur les hanches.



**D'IMPORTATION ANGLAISE**, cet ensemble se compose d'un pantalon tissé chevron, ceinturé aux hanches. Le chandail de lainage côtelé bleu et blanc est recouvert d'une veste marine ceinturée.

sont beaucoup plus étroites cette année. Elles se réduisent à leur plus simple expression.

Celles qui ne peuvent porter le bikini en seront vite consolées, car les maillots de bain sont particulièrement attrayants. Ils découvrent une seule épaule, et exploitent à fond les contrastes

de couleurs, en particulier le noir et le blanc.

Les robes "cage" composées d'un fourreau recouvert d'une mousseline imprimée ont séduit l'assistance. Légères, fluides, elles sont tout à fait de mise pour les beaux jours, et on les retrouve dans les coloris de jaune, de rose, de blanc.

### FILLES de TABLE DEMANDES

• Avec expérience • Bonne apparence • Bilingues  
Ecrire à DEPT 2249, LE SOLEIL

## Le bal du gouverneur général, une "petite fête amicale" pour les députés

**OTTAWA (PC)** — Le premier bal officiel depuis plus de dix ans a eu lieu mercredi soir à la demeure du gouverneur général du Canada.

Plus de 250 députés de tous les partis, dont le premier ministre, M. Lester B. Pearson, et le chef de l'opposition, M. John Diefenbaker, et leurs femmes. La réunion a été très gaie. L'orchestre a attaqué la première pièce musicale peu après 9h 30 et la danse n'a cessé qu'à 1h 15 du matin.

L'orchestre de l'Aviation canadienne a interprété des airs de valses, de rythmes sud-américains et des extraits de comédies musicales. Ici et là, pour les plus jeunes et les plus

adaptés à la vie moderne, les musiciens ont offert des pièces au rythme vraiment enlevé.

Parmi les couples les plus enthousiastes on notait le député conservateur Patrick Nowlan et son épouse. Cette dernière portait une robe blanche de style princesse. M. John Turner, ministre fédéral sans portefeuille, et sa femme ont aussi été remarqués sur le plancher de danse. Mme Turner portait une robe imprimée d'organdi aux teintes roses.

Bien que tous les invités étaient en costumes de soirée, la petite fête a été amicale et mouvementée.

Le buffet froid était constitué de rosbif, de saumon et de sa-

lades servis dans un salon, magnifiquement décoré pour l'occasion par Mme Esmond Butler, épouse du secrétaire privé du gouverneur général, M. Georges Vanier.

Mme Butler avait réalisé à la

main des tapisseries représentant des scènes de l'histoire de la ville d'Ottawa. Malheureusement, elle n'a pu participer à la fête, étant retenue à la maison par la maladie.

### Aide-maman

Les jouets pour l'extérieur

peuvent constituer un danger.

Ayez un endroit spécial pour ranger les bicyclettes, les voitures, les patinettes, etc., et faites l'inspection tous les jours avant le repas du soir. Si les jouets sur roues sont éparpillés par toute la maison faites venir leurs propriétaires et faites-les ranger leurs choses convenablement. Ils apprendront bientôt que c'est plus facile de ranger leurs véhicules avant d'entrer.



### Travail à l'aiguille

No 881

Elle fera sûrement parler d'elle, cette jolie poupée, que vous pouvez placer sur votre malaxeur, ce qui embellira votre cuisine.

Ce patron No 881 vous donnera toutes les instructions nécessaires pour la confectionner.

Ecrire lisiblement votre nom et votre adresse et mentionner correctement le numéro du patron ainsi que la grandeur s'il y a lieu. Ne pas demander des mesures autres que celles spécifiées.

Adressez vos commandes comme suit:

SERVICE DES PATRONS  
LE SOLEIL  
QUÉBEC 2 (P.Q.)

Prix : 50c

Envoyer les mandats-payables et les chèques PAYABLES AU PAIR à Québec seront acceptés. Ne pas envoyer de monnaie ni de timbres-poste.

Les patrons offerts par notre journal ne sont pas échangeables et ne sont pas en vente à nos bureaux. Ils sont habituellement livrés dans un intervalle de 15 à 20 jours.

N.B. — Ces patrons sont en anglais et accompagnés d'un lexique français et sont d'un usage rapide et facile.



881

### Patron-mode



4998  
6-14

No 4998

Votre fillette aimera sans doute cette jolie robe matelot, qui se confectionne d'une manière très originale.

Ce patron 4998 est disponible dans les tailles 6, 8, 10, 12, 14. La taille 10 requiert 2 5-8 verges dans un tissu de 35 nouces. Ecrire lisiblement votre nom et votre adresse et mentionner correctement le numéro du patron ainsi que la grandeur s'il y a lieu. Ne pas demander des mesures autres que celles spécifiées.

Adressez vos commandes comme suit:

SERVICE DES PATRONS  
LE SOLEIL  
QUÉBEC 2 (P.Q.)

Prix : 50c

N.B. — Ces patrons sont en anglais et accompagnés d'un lexique français et sont d'un usage rapide et facile.

ANNONCE

### Aidez vos reins à éliminer 3 lb de liquide par jour

En général, nous éliminons environ trois choquines de liquide par jour, soit environ trois livres. Mais si les reins deviennent paresseux, il peut s'ensuivre une irritation des voies urinaires et des troubles de la vessie, d'où peut-être un mal de dos et un sommeil agité. C'est alors que les Pilules Dodd's pour les Reins peuvent aider à procurer du soulagement. Les Dodd's stimulent les reins et aident à soulager l'état d'irritation qui cause le mal de dos. Prenez des Dodd's — vous vous sentirez mieux et vous dormirez mieux. Depuis 70 ans, des millions de gens en prennent avec succès. Nouveau gros format économique.



### UN CADEAU POUR MAMAN

Offrez-lui, pour sa fête, une jaquette ou une étole de vison choisie parmi votre collection spéciale, y compris:

Jaquettes de Vison . . . A partir de \$795 (Pastel ou Foncé)

Etoles de Vison . . . A partir de \$495 (Pastel, Pearl ou Foncé)

LA GRIFFE H.R. EST VOTRE GARANTIE

HOLT RENFREW

Place de l'Hôtel de Ville

Station, gratuit, 1 h., nouveau garage Frontenac, 47, St-Louis

Pour la FÊTE DES MÈRES la recevoir en cadeau voilà son rêve...

LA LAVEUSE DE VAISSELLE DE G.E. FAIT VOTRE VAISSELLE... MÊME SI VOUS SORTEZ !

**MODELE 13S61**  
Panier articulé sous le couvercle. Commandes boutons-poussoirs de 3 cycles. Dispensateur "Rinse Glo" pour rinçage parfait. Fil électrique automatiquement escamotable. Poignée chromée pleine largeur.

Son système exclusif "Thoro-Wash" est un produit des techniques nouvelles les plus avancées. Lavage réellement remarquable.

Fabriquée au Québec

**L.-P. DORAIS ENR.**

464 rue St-Vallier est - Québec - Tél.: 524-1146

**Ce qu'on demande aux parents nourriciers**

# Un foyer normal sur tous les points

Par Anne-Marie VOISARD

Un foyer normal à tous points de vue! Voilà ce que la Sauvegarde de l'Enfance attend des familles qui souhaitent prendre des enfants en foyer nourricier.

Il n'est pas nécessaire d'être riche. Mais il ne faut pas que l'arrivée d'un enfant soit envisagée comme moyen de solutionner un problème financier.

Plus que l'argent, l'harmonie qui règne au foyer et l'affection qu'on saura apporter à l'enfant doivent être considérées.

La présence du père et de la mère sont indispensables. "On ne veut pas faire des orphelins des enfants que l'on place en foyer nourricier", a remarqué M. l'abbé Noël Simard, directeur du Service de Protection de la Sauvegarde de l'Enfance.

L'enfant dirigé vers un foyer nourricier vient très souvent d'une famille désunie ou, tout au moins, d'une famille où l'un des deux parents est absent. Il serait ridicule de lui donner un autre foyer qui répéterait les problèmes qui ont conduit à son placement.

Bien sûr, les parents nourriciers doivent aussi être en mesure de donner une bonne éducation à l'enfant. Puisqu'ils acceptent de remplacer les parents naturels, ils doivent, par le fait même, agir envers l'enfant de la même façon que s'ils lui avaient donné la vie.

**L'AIMER COMME**

**NOTRE ENFANT**  
"Les traiter comme s'ils étaient nos propres enfants". Cette phrase est revenue très souvent dans la bouche des parents nourriciers avec qui nous avons causé. Les travailleurs sociaux de la Sauvegarde de l'Enfance n'y attachent d'ailleurs pas moins d'importance. "C'est d'un foyer, d'une famille, qui lui apportera sécurité et affection", que l'enfant a surtout besoin.

Noble et grande, la tâche des parents nourriciers est à la fois exigeante. Il ne suffit pas de faire un toit à des enfants qui n'en ont pas. Il faut, en même temps, les aimer "comme s'ils étaient nos propres enfants".

Tout être humain a besoin d'être aimé... et à plus forte raison l'enfant qui, pour développer une personnalité équilibrée, doit se sentir entouré d'affection.

**ILS SE SENTENT ABANDONNES**

Pensons maintenant à ces enfants qui arrivent en foyer nourricier. Par suite de la maladie de leur mère ou de la séparation de leurs parents, ils se sentent abandonnés. Parfois, même ils ont été maltraités dans leur famille. Ce sont des petits êtres innocents qui n'ont pas mis de temps à comprendre qu'ils étaient de trop. On n'avait jamais le temps de s'occuper d'eux... sinon pour les battre.

D'autres sont des enfants illégitimes. Ils ne savent pas ce que c'est d'avoir un père et une mère. Leur famille a été limitée, depuis leur naissance, aux murs de la Crèche. Des visiteurs sont parfois venus les voir. Mais aucun ne les a adoptés: ils n'étaient pas assez beaux.

Pour ces enfants aussi, forcés de quitter la Crèche parce qu'on n'a plus de place pour eux, l'arrivée en foyer nourricier présente un choc émotif. Ils se sentent perdus. C'est tout un monde nouveau qui se présente à eux, et ils ont peur.

Accueillir ces enfants demande, on le conçoit aisément, une grande compréhension de la part des parents nourriciers. L'enfant qui se sent abandonné, ou qui a peur, ne saute pas au cou des gens qu'il voit pour la première fois. Au contraire, il aura plutôt tendance à s'isoler, à se refermer sur lui-même. Il se peut aussi que son désemparement se manifeste par une certaine obstination. Il sera maussade, refusera d'obéir.

**PREPARATION A L'ACCUEIL**

Afin que les parents nourriciers ne soient pas déçus de l'attitude de l'enfant, durant les premières semaines qui suivent sa réception au foyer, la Sauvegarde de l'Enfance prend soin, au préalable, de les préparer à toute éventualité. En effet, dès que, après enquête, une famille est jugée capable de prendre en charge l'éducation d'un enfant un travailleur social de la Sauvegarde de l'Enfance se rend au foyer pour l'aider à préparer la réception de l'enfant. Les parents nourriciers sont alors invités à prendre conscience de toutes les modifications qui pourront survenir à la suite de l'arrivée d'un nouveau membre à

l'intérieur de la famille. Quand le choix de l'enfant, ou des enfants, sera fixé, le travailleur social verra encore à donner au foyer tous les renseignements sur le caractère de l'enfant, sa famille etc... ceci, afin de permettre aux parents nourriciers d'adopter envers leur petit protégé l'attitude la plus favorable.

**CARACTERE TEMPORAIRE DU PLACEMENT**

Il est un point aussi sur lequel les travailleurs sociaux attirent toujours l'attention des parents nourriciers: le caractère temporaire de la garde de l'enfant. Dans la majorité des cas, les enfants placés en foyer nourricier ont leurs parents naturels. La maladie de la mère, la mauvaise conduite d'un des parents ou la séparation des époux sont presque toujours à l'origine du placement de l'enfant. Si la mère revient à la santé, l'enfant retournera dans sa famille. Lorsque les travailleurs sociaux auront réussi à rétablir l'unité au sein de la famille — c'est le but que poursuit la Sauvegarde de l'Enfance — l'enfant retournera aussi dans sa famille.

Les parents nourriciers ne doivent donc jamais perdre de vue qu'ils ne remplacent que temporairement les parents naturels. En moyenne, la durée du placement est d'un an et demi. Certains placements pourront se poursuivre durant plusieurs années. C'est le cas des enfants placés à cause de problèmes familiaux graves ou encore des enfants illégitimes. Ces derniers peuvent toujours être adoptés par leurs parents nourriciers. Quant aux autres, la famille naturelle conserve toujours ses droits.

**IL Y AURA TOUJOURS DES ENFANTS**

En définitive, il faut, tout en aimant l'enfant comme s'il était le nôtre, prévoir qu'il devra un jour nous quitter. Et c'est peut-être justement ce qui donne le plus de difficulté aux parents nourriciers. Ce départ, si redouté, n'arrive jamais toutefois du jour au lendemain. Les parents nourriciers y sont préparés graduellement par le travailleur social. Et puis, quand le vide laissé par l'enfant est trop grand, il y a toujours la possibilité de remplacer celui-ci par un autre jeune. La Sauvegarde de l'Enfance est toujours à la recherche de bons foyers nourriciers... surtout pour les enfants d'âge scolaire et les adolescents.

Ouvrir son foyer à un enfant demande bien sûr un effort, voire même une certaine abnégation. Ce n'est pas un moyen de faire de l'argent, comme certains le croient. L'allocation versée par la Sauvegarde permet tout juste de couvrir les dépenses encourues pour le soin de l'enfant.

Poutant la joie, qu'apporte au foyer la présence d'un enfant, dépasse largement les sacrifices que s'imposent les parents nourriciers. Ouvrir son foyer à un enfant et l'aimer, c'est se rendre heureux en même temps. Voilà d'ailleurs la plus belle récompense qui est donnée aux parents nourriciers.

Poutant la joie, qu'apporte au foyer la présence d'un enfant, dépasse largement les sacrifices que s'imposent les parents nourriciers. Ouvrir son foyer à un enfant et l'aimer, c'est se rendre heureux en même temps. Voilà d'ailleurs la plus belle récompense qui est donnée aux parents nourriciers.

Par mesure de sécurité, attachez toujours bébé dans son petit siège d'auto lorsque vous sortez en voiture. Bien que le siège d'auto soit en lui-même une bonne protection, un harnais spécial constitué une double précaution. Vérifiez si les crochets ajustés au siège de l'auto sont posés bien solidement pour prévenir contre les arrêts brusques. Les bébés adorent aller en auto mais ils ont besoin de précautions spéciales de sécurité.



**Futurs Mariés...**

Venez fixer votre choix sur un des 150 modèles de services de

# VAISSELLE

en montre à notre magasin

aussi: **VERRES COUTELLERIES USTENSILES DE CUISINE**

chez **Renaud & cie**

82, rue St-Paul, Québec 476, rue Lafontaine, Rivière-du-Loup



**LA SEMAINE DES BEBES** — Pierrot est triste. Il se demande quel sort lui réserve l'avenir. Son jeune ami n'en sait guère plus que lui. Tous les deux sont placés devant la même incertitude. Seront-ils adoptés? Ils l'espèrent, car ils ont déjà deux ans et ne devront bientôt quitter la Crèche Saint-Vincent-de-Paul... même s'ils ne trouvent pas de parents adoptifs. Il n'y a plus de place pour eux. D'autres enfants plus jeunes viendront vivre dans leur salle. Ne faut-il pas d'abord loger les bébés? Quant à ces deux bambins, seule une adoption apporterait la solution de leurs problèmes.

## Journée d'étude chez les diététistes

La Corporation des Diététistes du Québec, chapitre de Québec, tiendra samedi le 7 mai une journée d'étude sous la présidence d'honneur du Dr Rolland Poirier, doyen de la faculté d'Agriculture de l'université Laval.

Parmi les sujets qui figurent à l'ordre du jour, on remarque un entretien sur le diabète qui sera présenté par le Dr Mimi M. Belmonte, fellow du Collège Royal des médecins du Canada.

Le Dr Belmonte est attachée au Montreal Children's Hospital. La même conférencière parlera aussi, dans un autre exposé, des maladies du métabolisme.

Notons également la tenue d'un symposium sur les "relations humaines". Les participants seront: Mlle Andrée Beaulieu, dt. p., qui parlera des "relations humaines vues par la diététiste thérapeute"; Mlle Pierrette Drolet, dt. p., dont le sujet portera sur les "relations humaines vues par la diététiste en administration"; et le Dr Harry Grantham, directeur scientifique à l'Hôpital Saint-Michel-Archange, dont le sujet s'intitulera: "les autres et moi". Mlle Nicole Letellier, dt. p., a accepté de diriger le symposium.

Les diététistes ont également invité un ingénieur conseil, M. Léonard Savoie, à venir leur exposer le rôle de l'ingénieur conseil en planification de services alimentaires.



**CARTE DE PARTICIPATION!**  
Vendredi et samedi, 6 et 7 mai, nous tirerons au sort un soutien-gorge choix. Venez au Gothic de votre Kiosque "Dominion Corset" ou au Fleur-de-Lys pour remplir une carte et vous serez peut-être l'heureuse gagnante. Nul achat requis.

**SARONG SUIT CHACUN DE VOS MOUVEMENTS!**

Ce soutien-gorge Sarong en jolie dentelle et Lycra\* a des bretelles extensibles descendant sous le buste pour une complète liberté de mouvements. Incrustations Cordtex\* pour plus de soutien. Grand décollé dans le dos. Grands: 32 à 36A, 32 à 38B, 32 à 40C & D. #2308 Blanc \$6 #2309 Noir \$7

Gaine Sarong à glissière latérale pour celles qui requièrent plus de contrôle. Le panneau avant en dentelle amincit l'abdomen, le panneau arrière en satin de Lycra\* amincisse — fillet puissant de Lycra\* avec bande haleinée de 3" à la taille. Grands: 26 à 38. #5262 Blanc \$15

Commandes Postales ou Téléphoniques exécutées: 529-9811

Simpsons-Sears — Rayon de la Corseterie (Rayon 18), au Rez-de-Chaussée.

**SIMPSONS-SEARS**

## Les suggestions pour cadeaux ne manquent pas pour nos mères

MONTREAL (PC) — La Fête des Mères sera célébrée dimanche prochain. A cette occasion, les suggestions pour cadeaux ne manquent pas, à commencer par les fleurs, les bonbonnières, les bijoux, les parfums et autres articles de toilette. On peut ajouter aussi les accessoires vestimentaires, soit les gants, écharpes, bas de nylon, pièces de lingerie, et enfin les blouses qui apparemment sont toujours très appréciées.

On suggère aussi les blouses imprimées à motifs de fleurs

minuscules sur un fond de couleur pâle ou blanc pour mettre en valeur les dessins de fleurs exotiques.

Un cadeau de ce genre, qui joint l'utile à l'agréable, saura plaire aux mères dont on célèbre collectivement la fête le 8 mai.

## Les enfants, son sujet de prédilection

OTTAWA (PC) — Les enfants demeurent un sujet de conversation intéressant pour une mère, que son mari soit premier ministre, chef de l'opposition, ou marchand à Rivière-Madeleine.

C'est pourquoi la "Mère canadienne de l'année", Mme Jeanne - Pauline Beaulieu, âgée de 52 ans, avec Madame Lester B. Pearson, et plus tard avec Madame John Diefenbaker, ont abordé ce sujet de prédilection, au cours de la journée de mardi.

Pour sa première visite, Mme Beaulieu, qui ne parle que le français, était accompagnée de Mme Hedard Robichaud, épouse du ministre fédéral des Pêcheries.

La Mère de l'année s'est rendue ensuite chez Madame Diefenbaker des objets d'art réalisés par son fils, Eric, âgé de 19 ans. L'épouse du premier ministre a reçu une sculpture sur bois représentant le Rocher de Percé; une peinture montrant un paysage de la Côte gaspésienne fut offerte à l'épouse du chef de l'opposition.

**HOTEL-MOTEL**  
**Château Bonne Entente**  
3400 CHEMIN STE-FOY  
NOS SPECIALITES:  
● DINERS D'HOMMES D'AFFAIRES  
● CONVENTIONS  
● BANQUETS  
● RECEPTIONS DE TOUT GENRE  
Réservations: 653-5221



**UN VRAI CADEAU pour la "FETE DES MERES"**

**Ce bon d'achat** vous donne droit à un **ESCOMPTE de 20%**

sur tous vos achats dans le département de votre choix, durant les jours suivants:

**Aujourd'hui, demain et samedi,** chez

# J.-M. CLEMENT LTEE

2795 — 2797 — 2799  
Boul. Laurier - Ste-Foy

VALABLE SUR PRESENTATION...

## A la gloire de nos mamans

A celle qui pense les blessures et console



Parce qu'elle éprouve elle-même les tourments infligés à ceux qu'elle aime, la mère sait panser et consoler, et le faire avec un sourire. Il y a dans son cœur une source inépuisable de sympathie et de compréhension, une source aussi profonde que son dévouement. Voilà pourquoi votre mère mérite votre admiration sans réserve. Témoinnez-lui lors de la Fête des Mères. Vous n'aurez jamais trop d'égards pour elle.

(Ce rappel à la Fête des Mères fait partie d'une série spéciale d'annonces publiées par votre journal pour mettre en lumière le mérite des mères sous les différents aspects de leur inlassable dévouement.)

# Tout le monde aime les annonces classées en argent !

"Le Soleil", fondé en 1896, est imprimé au No 590, rue de la Couronne, à Québec, par Le Soleil Limited, qui en est l'éditeur. Seule La Presse Canadienne est autorisée à utiliser et à diffuser les informations publiées dans "Le Soleil".

En plus de ses nombreux correspondants, "Le Soleil" est abonné à La Presse Canadienne, La Presse Associée, Reuters, France-Presse et United Press International ainsi qu'aux services de Téléphoto de La Presse Canadienne et de La Presse Associée.

"Le Soleil" est membre de plusieurs associations et groupements professionnels dont les principaux sont : L'Association des Quotidiens de Langue Française (AQLF), "Canadian Daily Newspaper Publishers Association" (CDNPA), "Audit Bureau of Circulation" (ABC), Union Internationale de la Presse Catholique (UIPC), "Commonwealth Press Union" (CPU), Institut International de la Presse (IIP), "Newspaper Advertising Executives Association" (NAEA) et "Institute of Newspaper Controllers and Finance Officers" (INFCO).

La direction du journal "Le Soleil" ne peut garantir la publication d'une annonce à la date exigée par le client, mais elle s'efforce toujours de se rendre à son désir. La direction du journal "Le Soleil" n'assume aucune responsabilité des erreurs, des pertes pécuniaires ou des dommages attribuables à une erreur ou à une inexactitude dans l'illustration ou le texte d'une annonce.

Le ministère des Postes, à Ottawa, a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'encre comme objet de deuxième classe de la présente publication.



## TARIF D'ABONNEMENT LE SOLEIL

**Livraison par colis aux adresses extérieures**  
Alaska, États-Unis, République Dominicaine, République de Cuba, République de Chine, République de Corée, République de Taïwan, République de Singapour, République de Malaisie, République de Thaïlande, République de Philippines, République de Indonésie, République de Brunei, République de Singapour, République de Malaisie, République de Thaïlande, République de Philippines, République de Indonésie, République de Brunei.

## 13 ARGENT A PRETER

**N'EMPRUNTEZ PAS sans nous consulter.**  
1ère. 25 hypothèque, prêts temporaires, Investissements hypothécaires Divers, Prêts à long terme, 4-10 ans, 4-10%  
2ème. 25 hypothèque, Québec, sans hypothèque, prêt à long terme, 4-10 ans, 4-10%  
3ème. 25 hypothèque, prêt à long terme, 4-10 ans, 4-10%  
4ème. 25 hypothèque, prêt à long terme, 4-10 ans, 4-10%  
5ème. 25 hypothèque, prêt à long terme, 4-10 ans, 4-10%  
6ème. 25 hypothèque, prêt à long terme, 4-10 ans, 4-10%  
7ème. 25 hypothèque, prêt à long terme, 4-10 ans, 4-10%  
8ème. 25 hypothèque, prêt à long terme, 4-10 ans, 4-10%  
9ème. 25 hypothèque, prêt à long terme, 4-10 ans, 4-10%  
10ème. 25 hypothèque, prêt à long terme, 4-10 ans, 4-10%  
11ème. 25 hypothèque, prêt à long terme, 4-10 ans, 4-10%  
12ème. 25 hypothèque, prêt à long terme, 4-10 ans, 4-10%  
13ème. 25 hypothèque, prêt à long terme, 4-10 ans, 4-10%

## 30 BUREAUX A LOUER

**711 St-Joseph, bureau, divisions, tout le local, 25-30-40-50-60-70-80-90-100-110-120-130-140-150-160-170-180-190-200-210-220-230-240-250-260-270-280-290-300-310-320-330-340-350-360-370-380-390-400-410-420-430-440-450-460-470-480-490-500-510-520-530-540-550-560-570-580-590-600-610-620-630-640-650-660-670-680-690-700-710-720-730-740-750-760-770-780-790-800-810-820-830-840-850-860-870-880-890-900-910-920-930-940-950-960-970-980-990-1000-1010-1020-1030-1040-1050-1060-1070-1080-1090-1100-1110-1120-1130-1140-1150-1160-1170-1180-1190-1200-1210-1220-1230-1240-1250-1260-1270-1280-1290-1300-1310-1320-1330-1340-1350-1360-1370-1380-1390-1400-1410-1420-1430-1440-1450-1460-1470-1480-1490-1500-1510-1520-1530-1540-1550-1560-1570-1580-1590-1600-1610-1620-1630-1640-1650-1660-1670-1680-1690-1700-1710-1720-1730-1740-1750-1760-1770-1780-1790-1800-1810-1820-1830-1840-1850-1860-1870-1880-1890-1900-1910-1920-1930-1940-1950-1960-1970-1980-1990-2000-2010-2020-2030-2040-2050-2060-2070-2080-2090-2100-2110-2120-2130-2140-2150-2160-2170-2180-2190-2200-2210-2220-2230-2240-2250-2260-2270-2280-2290-2300-2310-2320-2330-2340-2350-2360-2370-2380-2390-2400-2410-2420-2430-2440-2450-2460-2470-2480-2490-2500-2510-2520-2530-2540-2550-2560-2570-2580-2590-2600-2610-2620-2630-2640-2650-2660-2670-2680-2690-2700-2710-2720-2730-2740-2750-2760-2770-2780-2790-2800-2810-2820-2830-2840-2850-2860-2870-2880-2890-2900-2910-2920-2930-2940-2950-2960-2970-2980-2990-3000-3010-3020-3030-3040-3050-3060-3070-3080-3090-3100-3110-3120-3130-3140-3150-3160-3170-3180-3190-3200-3210-3220-3230-3240-3250-3260-3270-3280-3290-3300-3310-3320-3330-3340-3350-3360-3370-3380-3390-3400-3410-3420-3430-3440-3450-3460-3470-3480-3490-3500-3510-3520-3530-3540-3550-3560-3570-3580-3590-3600-3610-3620-3630-3640-3650-3660-3670-3680-3690-3700-3710-3720-3730-3740-3750-3760-3770-3780-3790-3800-3810-3820-3830-3840-3850-3860-3870-3880-3890-3900-3910-3920-3930-3940-3950-3960-3970-3980-3990-4000-4010-4020-4030-4040-4050-4060-4070-4080-4090-4100-4110-4120-4130-4140-4150-4160-4170-4180-4190-4200-4210-4220-4230-4240-4250-4260-4270-4280-4290-4300-4310-4320-4330-4340-4350-4360-4370-4380-4390-4400-4410-4420-4430-4440-4450-4460-4470-4480-4490-4500-4510-4520-4530-4540-4550-4560-4570-4580-4590-4600-4610-4620-4630-4640-4650-4660-4670-4680-4690-4700-4710-4720-4730-4740-4750-4760-4770-4780-4790-4800-4810-4820-4830-4840-4850-4860-4870-4880-4890-4900-4910-4920-4930-4940-4950-4960-4970-4980-4990-5000-5010-5020-5030-5040-5050-5060-5070-5080-5090-5100-5110-5120-5130-5140-5150-5160-5170-5180-5190-5200-5210-5220-5230-5240-5250-5260-5270-5280-5290-5300-5310-5320-5330-5340-5350-5360-5370-5380-5390-5400-5410-5420-5430-5440-5450-5460-5470-5480-5490-5500-5510-5520-5530-5540-5550-5560-5570-5580-5590-5600-5610-5620-5630-5640-5650-5660-5670-5680-5690-5700-5710-5720-5730-5740-5750-5760-5770-5780-5790-5800-5810-5820-5830-5840-5850-5860-5870-5880-5890-5900-5910-5920-5930-5940-5950-5960-5970-5980-5990-6000-6010-6020-6030-6040-6050-6060-6070-6080-6090-6100-6110-6120-6130-6140-6150-6160-6170-6180-6190-6200-6210-6220-6230-6240-6250-6260-6270-6280-6290-6300-6310-6320-6330-6340-6350-6360-6370-6380-6390-6400-6410-6420-6430-6440-6450-6460-6470-6480-6490-6500-6510-6520-6530-6540-6550-6560-6570-6580-6590-6600-6610-6620-6630-6640-6650-6660-6670-6680-6690-6700-6710-6720-6730-6740-6750-6760-6770-6780-6790-6800-6810-6820-6830-6840-6850-6860-6870-6880-6890-6900-6910-6920-6930-6940-6950-6960-6970-6980-6990-7000-7010-7020-7030-7040-7050-7060-7070-7080-7090-7100-7110-7120-7130-7140-7150-7160-7170-7180-7190-7200-7210-7220-7230-7240-7250-7260-7270-7280-7290-7300-7310-7320-7330-7340-7350-7360-7370-7380-7390-7400-7410-7420-7430-7440-7450-7460-7470-7480-7490-7500-7510-7520-7530-7540-7550-7560-7570-7580-7590-7600-7610-7620-7630-7640-7650-7660-7670-7680-7690-7700-7710-7720-7730-7740-7750-7760-7770-7780-7790-7800-7810-7820-7830-7840-7850-7860-7870-7880-7890-7900-7910-7920-7930-7940-7950-7960-7970-7980-7990-8000-8010-8020-8030-8040-8050-8060-8070-8080-8090-8100-8110-8120-8130-8140-8150-8160-8170-8180-8190-8200-8210-8220-8230-8240-8250-8260-8270-8280-8290-8300-8310-8320-8330-8340-8350-8360-8370-8380-8390-8400-8410-8420-8430-8440-8450-8460-8470-8480-8490-8500-8510-8520-8530-8540-8550-8560-8570-8580-8590-8600-8610-8620-8630-8640-8650-8660-8670-8680-8690-8700-8710-8720-8730-8740-8750-8760-8770-8780-8790-8800-8810-8820-8830-8840-8850-8860-8870-8880-8890-8900-8910-8920-8930-8940-8950-8960-8970-8980-8990-9000-9010-9020-9030-9040-9050-9060-9070-9080-9090-9100-9110-9120-9130-9140-9150-9160-9170-9180-9190-9200-9210-9220-9230-9240-9250-9260-9270-9280-9290-9300-9310-9320-9330-9340-9350-9360-9370-9380-9390-9400-9410-9420-9430-9440-9450-9460-9470-9480-9490-9500-9510-9520-9530-9540-9550-9560-9570-9580-9590-9600-9610-9620-9630-9640-9650-9660-9670-9680-9690-9700-9710-9720-9730-9740-9750-9760-9770-9780-9790-9800-9810-9820-9830-9840-9850-9860-9870-9880-9890-9900-9910-9920-9930-9940-9950-9960-9970-9980-9990-10000-10010-10020-10030-10040-10050-10060-10070-10080-10090-10100-10110-10120-10130-10140-10150-10160-10170-10180-10190-10200-10210-10220-10230-10240-10250-10260-10270-10280-10290-10300-10310-10320-10330-10340-10350-10360-10370-10380-10390-10400-10410-10420-10430-10440-10450-10460-10470-10480-10490-10500-10510-10520-10530-10540-10550-10560-10570-10580-10590-10600-10610-10620-10630-10640-10650-10660-10670-10680-10690-10700-10710-10720-10730-10740-10750-10760-10770-10780-10790-10800-10810-10820-10830-10840-10850-10860-10870-10880-10890-10900-10910-10920-10930-10940-10950-10960-10970-10980-10990-11000-11010-11020-11030-11040-11050-11060-11070-11080-11090-11100-11110-11120-11130-11140-11150-11160-11170-11180-11190-11200-11210-11220-11230-11240-11250-11260-11270-11280-11290-11300-11310-11320-11330-11340-11350-11360-11370-11380-11390-11400-11410-11420-11430-11440-11450-11460-11470-11480-11490-11500-11510-11520-11530-11540-11550-11560-11570-11580-11590-11600-11610-11620-11630-11640-11650-11660-11670-11680-11690-11700-11710-11720-11730-11740-11750-11760-11770-11780-11790-11800-11810-11820-11830-11840-11850-11860-11870-11880-11890-11900-11910-11920-11930-11940-11950-11960-11970-11980-11990-12000-12010-12020-12030-12040-12050-12060-12070-12080-12090-12100-12110-12120-12130-12140-12150-12160-12170-12180-12190-12200-12210-12220-12230-12240-12250-12260-12270-12280-12290-12300-12310-12320-12330-12340-12350-12360-12370-12380-12390-12400-12410-12420-12430-12440-12450-12460-12470-12480-12490-12500-12510-12520-12530-12540-12550-12560-12570-12580-12590-12600-12610-12620-12630-12640-12650-12660-12670-12680-12690-12700-12710-12720-12730-12740-12750-12760-12770-12780-12790-12800-12810-12820-12830-12840-12850-12860-12870-12880-12890-12900-12910-12920-12930-12940-12950-12960-12970-12980-12990-13000-13010-13020-13030-13040-13050-13060-13070-13080-13090-13100-13110-13120-13130-13140-13150-13160-13170-13180-13190-13200-13210-13220-13230-13240-13250-13260-13270-13280-13290-13300-13310-13320-13330-13340-13350-13360-13370-13380-13390-13400-13410-13420-13430-13440-13450-13460-13470-13480-13490-13500-13510-13520-13530-13540-13550-13560-13570-13580-13590-13600-13610-13620-13630-13640-13650-13660-13670-13680-13690-13700-13710-13720-13730-13740-13750-13760-13770-13780-13790-13800-13810-13820-13830-13840-13850-13860-13870-13880-13890-13900-13910-13920-13930-13940-13950-13960-13970-13980-13990-14000-14010-14020-14030-14040-14050-14060-14070-14080-14090-14100-14110-14120-14130-14140-14150-14160-14170-14180-14190-14200-14210-14220-14230-14240-14250-14260-14270-14280-14290-14300-14310-14320-14330-14340-14350-14360-14370-14380-14390-14400-14410-14420-14430-14440-14450-14460-14470-14480-14490-14500-14510-14520-14530-14540-14550-14560-14570-14580-14590-14600-14610-14620-14630-14640-14650-14660-14670-14680-14690-14700-14710-14720-14730-14740-14750-14760-14770-14780-14790-14800-14810-14820-14830-14840-14850-14860-14870-14880-14890-14900-14910-14920-14930-14940-14950-14960-14970-14980-14990-15000-15010-15020-15030-15040-15050-15060-15070-15080-15090-15100-15110-15120-15130-15140-15150-15160-15170-15180-15190-15200-15210-15220-15230-15240-15250-15260-15270-15280-15290-15300-15310-15320-15330-15340-15350-15360-15370-15380-15390-15400-15410-15420-15430-15440-15450-15460-15470-15480-15490-15500-15510-15520-15530-15540-15550-15560-15570-15580-15590-15600-15610-15620-15630-15640-15650-15660-15670-15680-15690-15700-15710-15720-15730-15740-15750-15760-15770-15780-15790-15800-15810-15820-15830-15840-15850-15860-15870-15880-15890-15900-15910-15920-15930-15940-15950-15960-15970-15980-15990-16000-16010-16020-16030-16040-16050-16060-16070-16080-16090-16100-16110-16120-16130-16140-16150-16160-16170-16180-16190-16200-16210-16220-16230-16240-16250-16260-16270-16280-16290-16300-16310-16320-16330-16340-16350-16360-16370-16380-16390-16400-16410-16420-16430-16440-16450-16460-16470-16480-16490-16500-16510-16520-16530-16540-16550-16560-16570-16580-16590-16600-16610-16620-16630-16640-16650-16660-16670-16680-16690-16700-16710-16720-16730-16740-16750-16760-16770-16780-16790-16800-16810-16820-16830-16840-16850-16860-16870-16880-16890-16900-16910-16920-16930-16940-16950-16960-16970-16980-16990-17000-17010-17020-17030-17040-17050-17060-17070-17080-17090-17100-17110-17120-17130-17140-17150-17160-17170-17180-17190-17200-17210-17220-17230-17240-17250-17260-17270-17280-17290-17300-17310-17320-17330-17340-17350-17360-17370-17380-17390-17400-17410-17420-17430-17440-17450-17460-17470-17480-17490-17500-17510-17520-17530-17540-17550-17560-17570-17580-17590-17600-17610-17620-17630-17640-17650-17660-17670-17680-17690-17700-17710-17720-17730-17740-17750-17760-17770-17780-17790-17800-17810-17820-17830-17840-17850-17860-17870-17880-17890-17900-17910-17920-17930-17940-17950-17960-17970-17980-17990-18000-18010-18020-18030-18040-18050-18060-18070-18080-18090-18100-18110-18120-18130-18140-18150-18160-18170-18180-18190-18200-18210-18220-18230-18240-18250-18260-18270-18280-18290-18300-18310-18320-18330-18340-18350-18360-18370-18380-18390-18400-18410-18420-18430-18440-18450-18460-18470-18480-18490-18500-18510-18520-18530-18540-18550-18560-18570-18580-18590-18600-18610-18620-18630-18640-18650-18660-18670-18680-18690-18700-18710-18720-18730-18740-18750-18760-18770-18780-18790-18800-18810-18820-18830-18840-18850-18860-18870-18880-18890-18900-18910-18920-18930-18940-18950-18960-18970-18980-18990-19000-19010-19020-19030-19040-19050-19060-19070-19080-19090-19100-19110-19120-19130-19140-19150-19160-19170-19180-19190-19200-19210-19220-19230-19240-19250-19260-19270-19280-19290-19300-19310-19320-19330-19340-19350-19360-19370-19380-19390-19400-19410-19420-19430-19440-19450-19460-19470-19480-19490-19500-19510-19520-19530-19540-19550-19560-19570-19580-19590-19600-19610-19620-19630-19640-19650-19660-19670-19680-19690-19700-19710-19720-19730-19740-19750-19760-19770-19780-19790-19800-19810-19820-19830-19840-19850-19860-19870-19880-19890-19900-19910-19920-19930-19940-1**

# A change de caque jour, votre chance rejoint des clients éventuels!

## AUTOMOBILES USAGÉES aubaines

Les annonces classées du Soleil vous aident à trouver rapidement un véhicule au meilleur prix.

**OLDSMOBILE 1958**, en bonne condition, à scier, voir, 625-5716, qu-6

**1965 CHRYSLER 200**, sedan, équipé 2000 cc, parfait état, cause auto, 627-9058, qu-7

**MERCURY 1963**, sedan, V-8, automatique, tout équipé, Demandez Roger, 827-3681, qu-7

**MERCURY 1961**, hard-top, 2 portes, V-8, automatique, radio, Pontiac, 627-5281, qu-10

**CAUSE DÉPART**, Peugeot 404, 1961, 1700 cc, 5500, 630-0316, qu-10

**FALCON 1962**, hard-top, 2 portes, 1964, 34.000 miles, 624-3515, qu-6

**MERCURY 1962**, Benz, 2000, 42.000 miles, très propre, 627-4066, qu-9

**FOURGOINTE Renault 1963**, seulement 6.000 miles, idéal pour livraison, prix d'occasion, Tél. 624-5641 ou 627-5272, qu-14

**COMET 1964**, sedan, V-8, automatique, radio, intérieur rouge, Demandez Renée, 627-5883, qu-7

**STATION-WAGON 1961**, 8 portes, à adresser à 333 de la Chapelle, qu-9

**FALCON 1962**, sedan, 6 cylindres, automatique, radio, Demandez Marie, 624-3681, qu-11

**OCCASION**, Chevrolet 1959, 6 cyl. automatique, parfait état, 625-6522, qu-7

**PONTIAC**, décapotable, 1964, Super sport, transmission automatique au plancher, servofrein, servo direction, Tél. 627-8762, qu-7

**OLDSMOBILE F 85**, 1962, décapotable, moteur 3.500, toutes garanties, du constructeur, Visible Garage B.P. 625, rue Cartier à Chemin Ste-Foy, qu-19

**CAMION** de livraison G.M.C. 1961, 2 tonnes, roues doubles arrière, boîte 1200, 1964, 23.000 miles, 627-2404, qu-19

**LINCOLN**, décapotable, Rambler, 1962, 1964, 6 cylindres, automatique, radio, 625-3388, qu-10

**PONTIAC**, Parisienne 1964, hard-top, 1962, 627-7413, qu-7

**PARTICULIER**, Consul Cortina 1962, 1963, 4 vitesses synchronisées, 681, 627-8762, qu-7

**CHEVROLET 1958**, Pontiac 1962, 6 cylindres, Pontiac station wagon 1962, 6 cylindres, 1960, 1961, 1962, 1963, 1964, 1965, 1966, 1967, 1968, 1969, 1970, 1971, 1972, 1973, 1974, 1975, 1976, 1977, 1978, 1979, 1980, 1981, 1982, 1983, 1984, 1985, 1986, 1987, 1988, 1989, 1990, 1991, 1992, 1993, 1994, 1995, 1996, 1997, 1998, 1999, 2000, 2001, 2002, 2003, 2004, 2005, 2006, 2007, 2008, 2009, 2010, 2011, 2012, 2013, 2014, 2015, 2016, 2017, 2018, 2019, 2020, 2021, 2022, 2023, 2024, 2025, 2026, 2027, 2028, 2029, 2030, 2031, 2032, 2033, 2034, 2035, 2036, 2037, 2038, 2039, 2040, 2041, 2042, 2043, 2044, 2045, 2046, 2047, 2048, 2049, 2050, 2051, 2052, 2053, 2054, 2055, 2056, 2057, 2058, 2059, 2060, 2061, 2062, 2063, 2064, 2065, 2066, 2067, 2068, 2069, 2070, 2071, 2072, 2073, 2074, 2075, 2076, 2077, 2078, 2079, 2080, 2081, 2082, 2083, 2084, 2085, 2086, 2087, 2088, 2089, 2090, 2091, 2092, 2093, 2094, 2095, 2096, 2097, 2098, 2099, 2100, 2101, 2102, 2103, 2104, 2105, 2106, 2107, 2108, 2109, 2110, 2111, 2112, 2113, 2114, 2115, 2116, 2117, 2118, 2119, 2120, 2121, 2122, 2123, 2124, 2125, 2126, 2127, 2128, 2129, 2130, 2131, 2132, 2133, 2134, 2135, 2136, 2137, 2138, 2139, 2140, 2141, 2142, 2143, 2144, 2145, 2146, 2147, 2148, 2149, 2150, 2151, 2152, 2153, 2154, 2155, 2156, 2157, 2158, 2159, 2160, 2161, 2162, 2163, 2164, 2165, 2166, 2167, 2168, 2169, 2170, 2171, 2172, 2173, 2174, 2175, 2176, 2177, 2178, 2179, 2180, 2181, 2182, 2183, 2184, 2185, 2186, 2187, 2188, 2189, 2190, 2191, 2192, 2193, 2194, 2195, 2196, 2197, 2198, 2199, 2200, 2201, 2202, 2203, 2204, 2205, 2206, 2207, 2208, 2209, 2210, 2211, 2212, 2213, 2214, 2215, 2216, 2217, 2218, 2219, 2220, 2221, 2222, 2223, 2224, 2225, 2226, 2227, 2228, 2229, 2230, 2231, 2232, 2233, 2234, 2235, 2236, 2237, 2238, 2239, 2240, 2241, 2242, 2243, 2244, 2245, 2246, 2247, 2248, 2249, 2250, 2251, 2252, 2253, 2254, 2255, 2256, 2257, 2258, 2259, 2260, 2261, 2262, 2263, 2264, 2265, 2266, 2267, 2268, 2269, 2270, 2271, 2272, 2273, 2274, 2275, 2276, 2277, 2278, 2279, 2280, 2281, 2282, 2283, 2284, 2285, 2286, 2287, 2288, 2289, 2290, 2291, 2292, 2293, 2294, 2295, 2296, 2297, 2298, 2299, 2300, 2301, 2302, 2303, 2304, 2305, 2306, 2307, 2308, 2309, 2310, 2311, 2312, 2313, 2314, 2315, 2316, 2317, 2318, 2319, 2320, 2321, 2322, 2323, 2324, 2325, 2326, 2327, 2328, 2329, 2330, 2331, 2332, 2333, 2334, 2335, 2336, 2337, 2338, 2339, 2340, 2341, 2342, 2343, 2344, 2345, 2346, 2347, 2348, 2349, 2350, 2351, 2352, 2353, 2354, 2355, 2356, 2357, 2358, 2359, 2360, 2361, 2362, 2363, 2364, 2365, 2366, 2367, 2368, 2369, 2370, 2371, 2372, 2373, 2374, 2375, 2376, 2377, 2378, 2379, 2380, 2381, 2382, 2383, 2384, 2385, 2386, 2387, 2388, 2389, 2390, 2391, 2392, 2393, 2394, 2395, 2396, 2397, 2398, 2399, 2400, 2401, 2402, 2403, 2404, 2405, 2406, 2407, 2408, 2409, 2410, 2411, 2412, 2413, 2414, 2415, 2416, 2417, 2418, 2419, 2420, 2421, 2422, 2423, 2424, 2425, 2426, 2427, 2428, 2429, 2430, 2431, 2432, 2433, 2434, 2435, 2436, 2437, 2438, 2439, 2440, 2441, 2442, 2443, 2444, 2445, 2446, 2447, 2448, 2449, 2450, 2451, 2452, 2453, 2454, 2455, 2456, 2457, 2458, 2459, 2460, 2461, 2462, 2463, 2464, 2465, 2466, 2467, 2468, 2469, 2470, 2471, 2472, 2473, 2474, 2475, 2476, 2477, 2478, 2479, 2480, 2481, 2482, 2483, 2484, 2485, 2486, 2487, 2488, 2489, 2490, 2491, 2492, 2493, 2494, 2495, 2496, 2497, 2498, 2499, 2500, 2501, 2502, 2503, 2504, 2505, 2506, 2507, 2508, 2509, 2510, 2511, 2512, 2513, 2514, 2515, 2516, 2517, 2518, 2519, 2520, 2521, 2522, 2523, 2524, 2525, 2526, 2527, 2528, 2529, 2530, 2531, 2532, 2533, 2534, 2535, 2536, 2537, 2538, 2539, 2540, 2541, 2542, 2543, 2544, 2545, 2546, 2547, 2548, 2549, 2550, 2551, 2552, 2553, 2554, 2555, 2556, 2557, 2558, 2559, 2560, 2561, 2562, 2563, 2564, 2565, 2566, 2567, 2568, 2569, 2570, 2571, 2572, 2573, 2574, 2575, 2576, 2577, 2578, 2579, 2580, 2581, 2582, 2583, 2584, 2585, 2586, 2587, 2588, 2589, 2590, 2591, 2592, 2593, 2594, 2595, 2596, 2597, 2598, 2599, 2600, 2601, 2602, 2603, 2604, 2605, 2606, 2607, 2608, 2609, 2610, 2611, 2612, 2613, 2614, 2615, 2616, 2617, 2618, 2619, 2620, 2621, 2622, 2623, 2624, 2625, 2626, 2627, 2628, 2629, 2630, 2631, 2632, 2633, 2634, 2635, 2636, 2637, 2638, 2639, 2640, 2641, 2642, 2643, 2644, 2645, 2646, 2647, 2648, 2649, 2650, 2651, 2652, 2653, 2654, 2655, 2656, 2657, 2658, 2659, 2660, 2661, 2662, 2663, 2664, 2665, 2666, 2667, 2668, 2669, 2670, 2671, 2672, 2673, 2674, 2675, 2676, 2677, 2678, 2679, 2680, 2681, 2682, 2683, 2684, 2685, 2686, 2687, 2688, 2689, 2690, 2691, 2692, 2693, 2694, 2695, 2696, 2697, 2698, 2699, 2700, 2701, 2702, 2703, 2704, 2705, 2706, 2707, 2708, 2709, 2710, 2711, 2712, 2713, 2714, 2715, 2716, 2717, 2718, 2719, 2720, 2721, 2722, 2723, 2724, 2725, 2726, 2727, 2728, 2729, 2730, 2731, 2732, 2733, 2734, 2735, 2736, 2737, 2738, 2739, 2740, 2741, 2742, 2743, 2744, 2745, 2746, 2747, 2748, 2749, 2750, 2751, 2752, 2753, 2754, 2755, 2756, 2757, 2758, 2759, 2760, 2761, 2762, 2763, 2764, 2765, 2766, 2767, 2768, 2769, 2770, 2771, 2772, 2773, 2774, 2775, 2776, 2777, 2778, 2779, 2780, 2781, 2782, 2783, 2784, 2785, 2786, 2787, 2788, 2789, 2790, 2791, 2792, 2793, 2794, 2795, 2796, 2797, 2798, 2799, 2800, 2801, 2802, 2803, 2804, 2805, 2806, 2807, 2808, 2809, 2810, 2811, 2812, 2813, 2814, 2815, 2816, 2817, 2818, 2819, 2820, 2821, 2822, 2823, 2824, 2825, 2826, 2827, 2828, 2829, 2830, 2831, 2832, 2833, 2834, 2835, 2836, 2837, 2838, 2839, 2840, 2841, 2842, 2843, 2844, 2845, 2846, 2847, 2848, 2849, 2850, 2851, 2852, 2853, 2854, 2855, 2856, 2857, 2858, 2859, 2860, 2861, 2862, 2863, 2864, 2865, 2866, 2867, 2868, 2869, 2870, 2871, 2872, 2873, 2874, 2875, 2876, 2877, 2878, 2879, 2880, 2881, 2882, 2883, 2884, 2885, 2886, 2887, 2888, 2889, 2890, 2891, 2892, 2893, 2894, 2895, 2896, 2897, 2898, 2899, 2900, 2901, 2902, 2903, 2904, 2905, 2906, 2907, 2908, 2909, 2910, 2911, 2912, 2913, 2914, 2915, 2916, 2917, 2918, 2919, 2920, 2921, 2922, 2923, 2924, 2925, 2926, 2927, 2928, 2929, 2930, 2931, 2932, 2933, 2934, 2935, 2936, 2937, 2938, 2939, 2940, 2941, 2942, 2943, 2944, 2945, 2946, 2947, 2948, 2949, 2950, 2951, 2952, 2953, 2954, 2955, 2956, 2957, 2958, 2959, 2960, 2961, 2962, 2963, 2964, 2965, 2966, 2967, 2968, 2969, 2970, 2971, 2972, 2973, 2974, 2975, 2976, 2977, 2978, 2979, 2980, 2981, 2982, 2983, 2984, 2985, 2986, 2987, 2988, 2989, 2990, 2991, 2992, 2993, 2994, 2995, 2996, 2997, 2998, 2999, 3000, 3001, 3002, 3003, 3004, 3005, 3006, 3007, 3008, 3009, 3010, 3011, 3012, 3013, 3014, 3015, 3016, 3017, 3018, 3019, 3020, 3021, 3022, 3023, 3024, 3025, 3026, 3027, 3028, 3029, 3030, 3031, 3032, 3033, 3034, 3035, 3036, 3037, 3038, 3039, 3040, 3041, 3042, 3043, 3044, 3045, 3046, 3047, 3048, 3049, 3050, 3051, 3052, 3053, 3054, 3055, 3056, 3057, 3058, 3059, 3060, 3061, 3062, 3063, 3064, 3065, 3066, 3067, 3068, 3069, 3070, 3071, 3072, 3073, 3074, 3075, 3076, 3077, 3078, 3079, 3080, 3081, 3082, 3083, 3084, 3085, 3086, 3087, 3088, 3089, 3090, 3091, 3092, 3093, 3094, 3095, 3096, 3097, 3098, 3099, 3100, 3101, 3102, 3103, 3104, 3105, 3106, 3107, 3108, 3109, 3110, 3111, 3112, 3113, 3114, 3115, 3116, 3117, 3118, 3119, 3120, 3121, 3122, 3123, 3124, 3125, 3126, 3127, 3128, 3129, 3130, 3131, 3132, 3133, 3134, 3135, 3136, 3137, 3138, 3139, 3140, 3141, 3142, 3143, 3144, 3145, 3146, 3147, 3148, 3149, 3150, 3151, 3152, 3153, 3154, 3155, 3156, 3157, 3158, 3159, 3160, 3161, 3162, 3163, 3164, 3165, 3166, 3167, 3168, 3169, 3170, 3171, 3172, 3173, 3174, 3175, 3176, 3177, 3178, 3179, 3180, 3181, 3182, 3183, 3184, 3185, 3186, 3187, 3188, 3189, 3190, 3191, 3192, 3193, 3194, 3195, 3196, 3197, 3198, 3199, 3200, 3201, 3202, 3203, 3204, 3205, 3206, 3207, 3208, 3209, 3210, 3211, 3212, 3213, 3214, 3215, 3216, 3217, 3218, 3219, 3220, 3221, 3222, 3223, 3224, 3225, 3226, 3227, 3228, 3229, 3230, 3231, 3232, 3233, 3234, 3235, 3236, 3237, 3238, 3239, 3240, 3241, 3242, 3243, 3244, 3245, 3246, 3247, 3248, 3249, 3250, 3251, 3252, 3253, 3254, 3255, 3256, 3257, 3258, 3259, 3260, 3261, 3262, 3263, 3264, 3265, 3266, 3267, 3268, 3269, 3270, 3271, 3272, 3273, 3274, 3275, 3276, 3277, 3278, 3279, 3280, 3281, 3282, 3283, 3284, 3285, 3286, 3287, 3288, 3289, 3290, 3291, 3292, 3293, 3294, 3295, 3296, 3297, 3298, 3299, 3300, 3301, 3302, 3303, 3304, 3305, 3306, 3307, 3308, 3309, 3310, 3311, 3312, 3313, 3314, 3315, 3316, 3317, 3318, 3319, 3320, 3321, 3322, 3323, 3324, 3325, 3326, 3327, 3328, 3329, 3330, 3331, 3332, 3333, 3334, 3335, 3336, 3337, 3338, 3339, 3340, 3341, 3342, 3343, 3344, 3345, 3346, 3347, 3348, 3349, 3350, 3351, 3352, 3353, 3354, 3355, 3356, 3357, 3358, 3359, 3360, 3361, 3362, 3363, 3364, 3365, 3366, 3367, 3368, 3369, 3370, 3371, 3372, 3373, 3374, 3375, 3376, 3377, 3378, 3379, 3380, 3381, 3382, 3383, 3384, 3385, 3386, 3387, 3388, 3389, 3390, 3391, 3392, 3393, 3394, 3395, 3396, 3397, 3398, 3399, 3400, 3401, 3402, 3403, 3404, 3405, 3406, 3407, 3408, 3409, 3410, 3411, 3412, 3413, 3414, 3415, 3416, 3417, 3418, 3419, 3420, 3421, 3422, 3423, 3424, 3425, 3426, 3427, 3428, 3429, 3430, 3431, 3432, 3433, 3434, 3435, 3436, 3437, 3438, 3439, 3440, 3441, 3442, 3443, 3444, 3445, 3446, 3447, 3448, 3449, 3450, 3451, 3452, 3453, 3454, 3455, 3456, 3457, 3458, 3459, 3460, 3461, 3462, 3463, 3464, 3465, 3466, 3467, 3468, 3469, 3470, 3471, 3472, 3473, 3474, 3475, 3476, 3477, 3478, 3479, 3480, 3481, 3482, 3483, 3484, 3485, 3486, 3487, 3488, 3489, 3490, 3491, 3492, 3493, 3494, 3495, 3496, 3497, 3498, 3499, 3500, 3501, 3502, 3503, 3504, 3505, 3506, 3507, 3508, 3509, 3510, 3511, 3512, 3513, 3514, 3515, 3516, 3517, 3518, 3519, 3520, 3521, 3522, 3523, 3524, 3525, 3526, 3527, 3528, 3529, 3530, 3531, 3532, 3533, 3534, 3535, 3536, 3537, 3538, 3539, 3540, 3541, 3542, 3543, 3544, 3545, 3546, 3547, 3548, 3549, 3550, 3551, 3552, 3553, 3554, 3555, 3556, 3557, 3558, 3559, 3560, 3561, 3562, 3563, 3564, 3565, 3566, 3567, 3568, 3569, 3570, 3571, 3572, 3573, 3574, 3575, 3576, 3577, 3578, 3579, 3580, 3581, 3582, 3583, 3584, 3585, 3586, 3587, 3588, 3589, 3590, 3591, 3592, 3593, 3594, 3595, 3596, 3597, 3598, 3599, 3600, 3601, 3602, 3603, 3604, 3605, 3606, 3607, 3608, 3609, 3610, 3611, 3612, 3613, 3614, 3615, 3616, 3617, 3618, 3619, 3620, 3621, 3622, 3623, 3624, 3625, 3626, 3627, 3628, 3629, 3630, 3631, 3632, 3633, 3634, 3635, 3636, 3637, 3638, 3639, 3640, 3641, 3642, 3643, 3644, 3645, 3646, 3647, 3648, 3649, 3650, 3651, 3652, 3653, 3654, 3655, 3656, 3657, 3658, 3659, 3660, 3661, 3662, 3663, 3664, 3665, 3666, 3667, 3668, 3669, 3670, 3671, 3672, 3673, 3674, 3675, 3676, 3677, 3678, 3679, 3680, 3681, 3682, 3683, 3684, 3685, 3686, 3687, 3688, 3689, 3690, 3691, 3692, 3693, 3694, 3695, 3696, 3697, 3698, 3699, 3700, 3701, 3702, 3703, 3704, 3705, 3706, 3707, 3708, 3709, 3710, 3711, 3712, 3713, 3714, 3715, 3716, 3717, 3718, 3719, 3720, 3721, 3722, 3723, 3724, 3725, 3726, 3727, 3728, 3729, 3730, 3731, 3732, 3733, 3734, 3735, 3736, 3737, 3738, 3739, 3740, 3741, 3742, 3743, 3744, 3745, 3746, 3747, 3748, 3749, 3750, 3751, 3752, 3753, 3754, 3755, 3756, 3757, 3758, 3759, 3760, 3761, 3762, 3763, 3764, 3765, 3766, 3767, 3768, 3769, 3770, 3771, 3772, 3773, 3774, 3775, 3776, 3777, 3778, 3779, 3780, 3781, 3782, 3783, 3784, 3785, 3786, 3787, 3788, 3789, 3790, 3791, 3792, 3793, 3794, 3795, 3796, 3797, 3798, 3799, 3800, 3801, 3802, 3803, 3804, 3805, 3806, 3807, 3808, 3809, 3810, 3811, 3812, 3813, 3814, 3815, 3816, 3817, 3818, 3819, 3820

Vous avez un téléviseur en trop? Venez-le avec une annonce classée!

64 DIVERS - A VENDRE 68 ENTREPOTS A VENDRE 88 HOMMES DEMANDENT EMPLOI 89 HOMMES DEMANDES 89 HOMMES DEMANDES 105 LOCAUX A LOUER 107 LOGEMENTS-APPARTEMENTS A LOUER 107 LOGEMENTS-APPARTEMENTS A LOUER

REFRIGERATEUR "Frigidaire", garantie, aussi serins 663-7062.
ALBAINE, guitare électrique, accordéon, 754-5214.

TECHNICIEN en télévision, expérience 1-2 ans demandé emploi. Tél.: 847-5728.
MONTREUR central, prendrait réparation, construction de maisons, 623-7007.

COMMISS demandé bilingue, 20 ans et plus, expérience. Jouant la guitare, 754-5214.
AIDE cuisinier demandé. Se présenter 17 rue St-Antoine, au Palais, Place d'Armes.

LOCAL 47 x 25, pour commerce ou bureau, coin de rues Canardière. Tél. 322-1435.
LOCAL 47 x 25, pour épicerie ou autres. Ou épicerie-boucherie, meubles, 2 adresses: 215 Franklin, 322-1435.

ANTIQUE, vaisselle, armées en cuivre, coffres, lanternes, vitraux, etc. Au Vieux Br, 9187 Ave du 500, Orsainville.
FACTUREUR pour multigrades, 1054-323-3928.

REPRESENTANTS demandés, avec automobile, salaire supérieur à la moyenne. Se présenter à 67 Biade, Québec.
VENDREUR pour publicité demandés, à Châteauguay et Jonquière. Prêt à voyager.

COMMISS demandé bilingue, carte 2e année, le plus tôt possible, coin Carrière, Chemin Ste-Foy, station 817.
STATION service, homme de service, 20 ans, connaissance mécanique et expérience en vente. Prêt à voyager.

800, 5 GRANDES-ALLES, 2225, 3 pièces, moderne, 1975 De Grandville, 663-8852.
STE-ODILE, logement 3 grandes pièces, 2 adresses: 329-1883, 329-1883.

REFRIGERATEUR 12 pds, cuisinière Westinghouse, 230, 4 feux, 543-63116.
SET cuisine chromé, prix raisonnable, gros "jacks" pour bâtiment ou maison, 524-5761.

JEUNE HOMME OCCASION unique, pour apprendre la profession de vendeur. Salaire de base, dépenses de voyage, bon sur service.
COMMIS-VOYAGEUR MARCHANDISES SECHES

VENDEURS DEMANDES OCCASION DANS LA VENTE DE PAPIER D'EMBALLAGE
Manufacturier canadien de produits d'emballage pour caudeux, de qualité supérieure, papiers, rubans, boucles, etc.

107 LOGEMENTS-APPARTEMENTS A LOUER QUARTIER LIMOULOU
3 1/2 PIÈCES, chauffé, gaie, 164-1320.
2 PIÈCES, chauffé, 2 grandes pièces, salle bains, 1725 Henri-Bourassa, Tél. 324-7176.

REFRIGERATEUR 12 pds, cuisinière Westinghouse, 230, 4 feux, 543-63116.
SET cuisine chromé, prix raisonnable, gros "jacks" pour bâtiment ou maison, 524-5761.

LA SOCIÉTÉ DE MONTAGE AUTOMOBILES A ST-BRUNO
offre des positions avantageuses à des débousoeurs (metal finishers).

VENDEUR INDUSTRIEL TERRITOIRE LOCAL EXCLUSIF
Merveilleuse occasion pour candidat sérieux et ambitieux de représenter un important et réputé fabricant de matériaux de transformation industrielle.

107 LOGEMENTS-APPARTEMENTS A LOUER QUARTIER LIMOULOU
1515 L'ASSISE, 4 pièces, chauffé, eau chaude, 522-4999 ou 527-7010.

66 ENSEIGNEMENT
BART School, Speedwriting, Cours commerciaux, conversation anglaise, dactylo, sténographie, Cours de charme et séduction, Nancy Taylor, 708-7088.

VENDEUR INDUSTRIEL TERRITOIRE LOCAL EXCLUSIF
Merveilleuse occasion pour candidat sérieux et ambitieux de représenter un important et réputé fabricant de matériaux de transformation industrielle.

VENDEUR INDUSTRIEL TERRITOIRE LOCAL EXCLUSIF
Merveilleuse occasion pour candidat sérieux et ambitieux de représenter un important et réputé fabricant de matériaux de transformation industrielle.

107 LOGEMENTS-APPARTEMENTS A LOUER QUARTIER LIMOULOU
1515 L'ASSISE, 4 pièces, chauffé, eau chaude, 522-4999 ou 527-7010.

CONVERSATION ANGLAISE
METHODE AUDIO-VOCALE
Cours du jour ou du soir 3 mois

VENDEUR INDUSTRIEL TERRITOIRE LOCAL EXCLUSIF
Merveilleuse occasion pour candidat sérieux et ambitieux de représenter un important et réputé fabricant de matériaux de transformation industrielle.

VENDEUR INDUSTRIEL TERRITOIRE LOCAL EXCLUSIF
Merveilleuse occasion pour candidat sérieux et ambitieux de représenter un important et réputé fabricant de matériaux de transformation industrielle.

107 LOGEMENTS-APPARTEMENTS A LOUER QUARTIER LIMOULOU
1515 L'ASSISE, 4 pièces, chauffé, eau chaude, 522-4999 ou 527-7010.

73 FEMMES-FILLES DESIRENT EMPLOI
(VOIR AUSSI RUBRIQUE 158 SERVICE DOMESTIQUE)
JEUNE fille demandée deux ans d'expérience, demande emploi sur plein ou à temps partiel. P.M. Téléphone: 837-8833.

MECANICIENS EXPERIMENTES
Pour machinerie lourde, aussi mécanicien pour pompe à l'eau, vibrateur, compacteur, moteurs électriques, à gazoline. S'adresser:
BLACKWOOD HODGE
1287 Ouest Boul. Charest, tél.: 681-6053

MECANICIENS EXPERIMENTES
Pour machinerie lourde, aussi mécanicien pour pompe à l'eau, vibrateur, compacteur, moteurs électriques, à gazoline. S'adresser:
BLACKWOOD HODGE
1287 Ouest Boul. Charest, tél.: 681-6053

107 LOGEMENTS-APPARTEMENTS A LOUER QUARTIER LIMOULOU
1515 L'ASSISE, 4 pièces, chauffé, eau chaude, 522-4999 ou 527-7010.

73 FEMMES-FILLES DESIRENT EMPLOI
(VOIR AUSSI RUBRIQUE 158 SERVICE DOMESTIQUE)
JEUNE fille demandée deux ans d'expérience, demande emploi sur plein ou à temps partiel. P.M. Téléphone: 837-8833.

MECANICIENS EXPERIMENTES
Pour machinerie lourde, aussi mécanicien pour pompe à l'eau, vibrateur, compacteur, moteurs électriques, à gazoline. S'adresser:
BLACKWOOD HODGE
1287 Ouest Boul. Charest, tél.: 681-6053

MECANICIENS EXPERIMENTES
Pour machinerie lourde, aussi mécanicien pour pompe à l'eau, vibrateur, compacteur, moteurs électriques, à gazoline. S'adresser:
BLACKWOOD HODGE
1287 Ouest Boul. Charest, tél.: 681-6053

107 LOGEMENTS-APPARTEMENTS A LOUER QUARTIER LIMOULOU
1515 L'ASSISE, 4 pièces, chauffé, eau chaude, 522-4999 ou 527-7010.

68 ENTREPOTS A VENDRE
ENTREPOT du Carnaval, 72 x 135, chauffé, condition 1966, 222-1333, 524-7680.

MECANICIENS EXPERIMENTES
Pour machinerie lourde, aussi mécanicien pour pompe à l'eau, vibrateur, compacteur, moteurs électriques, à gazoline. S'adresser:
BLACKWOOD HODGE
1287 Ouest Boul. Charest, tél.: 681-6053

MECANICIENS EXPERIMENTES
Pour machinerie lourde, aussi mécanicien pour pompe à l'eau, vibrateur, compacteur, moteurs électriques, à gazoline. S'adresser:
BLACKWOOD HODGE
1287 Ouest Boul. Charest, tél.: 681-6053

107 LOGEMENTS-APPARTEMENTS A LOUER QUARTIER LIMOULOU
1515 L'ASSISE, 4 pièces, chauffé, eau chaude, 522-4999 ou 527-7010.





**Automobiles russes au Canada**

# Des industriels discuteront du projet à Ottawa le 28 mai

MONTREAL (PC) — Melvin Deusch, propriétaire d'une compagnie de distribution d'automobiles usagées, a révélé, hier, qu'il rencontrera, à Ottawa, le 28 mai, des industriels russes au sujet de la compagnie canadienne de distribution de voitures russes qu'il est en train de mettre sur pied.

Les deux parties discuteront d'un contrat entre la Russie et une compagnie de Melvin Deusch, Langlois et Lalonde Automobile enregistrée. Si le contrat est accordé, la nouvelle compagnie sera incorporée au Canada.

Les négociations sont dans la phase finale, mais les Russes discutent présentement de la chose avec les gouvernements canadien et américain.

M. Deusch rencontrera samedi un membre du conseil de ville de Hamilton, avec qui il s'entendra de l'acquisition de l'ancienne usine Studebaker dont la production a été arrêtée il y a plusieurs semaines.

M. Deusch a révélé que la nouvelle compagnie assumera la distribution d'au moins une voiture russe, la Moskvich, au Canada et aux Etats-Unis.

La Moskvich se vendrait \$550, au détail.

Les négociations engagées depuis plusieurs mois, à Paris, entre le gouvernement soviétique et la Régie Renault ne sont pas interrompues et doivent se poursuivre normalement, a-t-on indiqué à la Régie nationale, après la signature de l'accord entre le gouvernement soviétique et Fiat.

Une importante mission de l'entreprise française doit quitter Paris à cette effet, à destination de Moscou le 23 mai prochain. La direction de Renault a reçu hier matin l'accord des autorités soviétiques pour l'envoi de cette mission.

Celle-ci a pour tâche de faire des propositions en vue du développement de l'industrie automobile soviétique. Ces propositions pourraient porter soit sur la construction d'une nouvelle usine, soit sur la fourniture de machines-outils.

## Possibilité d'un calendrier scolaire distinct pour chacun des niveaux

Parmi les principales recommandations faites au ministre de l'Éducation par le comité chargé d'étudier les problèmes de quelque 27.000 étudiants de l'enseignement spécialisé, à la suite de la grève qui a sévi en janvier dernier, on note:

- a) Que le Service de l'enseignement spécialisé étudie la possibilité d'un calendrier scolaire distinct pour chaque niveau, technique et métiers.
- (On se souvient que les 27.000 étudiants avaient déclenché la grève pour protester contre la prolongation de deux semaines de l'année scolaire et toutes les implications financières que cela pouvait sous-entendre).
- b) Que le Service de l'enseignement spécialisé étudie l'orientation des finissants des années précédentes.
- c) Que le Service de l'aide aux étudiants du gouvernement poursuive cette étude afin d'établir des politiques mieux adaptées aux besoins des étudiants de l'enseignement spécialisé.
- d) Que le comité chargé d'élaborer une politique permanente de placement approfondisse l'enquête et envisage certaines mesures à prendre dans l'immédiat.
- e) Que le Service de l'aide aux étudiants envisage la possibilité de mesures ad hoc dès septembre 1966.
- f) Que le Service de l'enseignement spécialisé étudie la possibilité et les moyens à prendre pour que les étudiants puissent profiter de stages dans l'industrie.
- g) Que la direction générale de la Planification se charge de la coordination des travaux de recherche et en poursuive à son compte s'il y a lieu.

## Quatre personnes blessées

Quatre personnes ont été blessées à Québec, hier soir, à la suite de deux accidents de la circulation. Elles ont été transportées à l'hôpital.

Le croisement dangereux que forment le boulevard Charest-Ouest avec la rue Saint-Vallier-Ouest a été la scène de l'une de ces collisions. Un "scooter" et une auto se sont heurtés. Les sœurs Louise et Ginette Boucher, 18 et 16 ans, du 588 rue Saint-Vallier-Est, étaient sur le scooter. L'ambulance Marceau les a dirigées vers l'Hôtel-Dieu. Louise aurait subi la fracture d'une jambe. Sa sœur s'en serait tirée avec des contusions.

L'autre collision a impliqué quatre autos. Elle a eu lieu au croisement de la 18e rue et de la 8e avenue. Une voiture circulait sur la 8e avenue et les trois autres, sur la 18e rue. Un des véhicules aurait brûlé un feu rouge.

M. Lucien Paquet, 59 ans, du 614 rue Sainte-Thérèse, et M. Benoît Nadeau, 23 ans, du 2836 Mgr Gosselin, ont été dirigés vers l'hôpital de l'Enfant-Jésus par l'ambulance Bouchard. Selon les policiers G. Saint-Hilaire et J.-M. Angers, deux des voitures sont une perte totale.

## L'injonction contre le SPEQ est levée

Le juge Toussaint McNicoll, à la demande des procureurs des parties en cause en ce qui concerne l'injonction émise contre les professeurs de l'enseignement spécialisé du Québec, met fin aux procédures d'injonction mais conserve les procédures pour "règle nisi" qui doivent suivre leur cours normal jusqu'à jugement final.

Cette requête, acceptée par les parties en cause, fait suite à la signature de la convention collective le 3 mai dernier, entre le gouvernement et le syndicat des professeurs de l'Etat du Québec.

Dans une déclaration conjointe, hier, les procureurs du gouvernement et ceux du SPEQ, reconnaissent que les professeurs sont maintenant au travail et qu'en conséquence, les parties, d'un commun accord, ont demandé au juge McNicoll de les mettre hors de cour sans frais pour ce qui concerne l'injonction principale. Le juge s'est rendu à la demande des parties mais en considérant le fait que la déclaration des parties a été faite sous réserve de leur droit et prétention respectives relativement aux procédures pour "règle nisi" et sans aucune admission quelconque pouvant affecter leur position sur ces procédures, lesquelles doivent se continuer jusqu'à jugement final.

L'émission d'une "règle nisi" oblige les intimés à comparaître devant la Cour supérieure et y donner les raisons pour lesquelles, selon eux, on ne peut les punir de n'avoir pas obtenu un ordre de la cour.

Les quelque 2.300 membres du SPEQ sont entrés en grève le 12 avril dernier et ont poursuivi la grève jusqu'au 30 avril, malgré l'émission le 13 avril, d'une injonction intérimaire pour les empêcher. Environ 30.000 étudiants de l'enseignement spécialisé au Québec se trouvaient touchés par cette grève.

Mercredi, trois juges de la Cour d'appel du Québec avaient accordé aux 13 membres de l'exécutif du syndicat des professeurs de l'Etat du Québec, et au syndicat lui-même, la permission d'en appeler de l'émission d'une "règle nisi" émise par le juge en chef Frédéric Dorion, de la Cour supérieure du Québec, le 22 avril dernier.

## Demands des instituteurs

### Négociations à compléter à la régionale Jean-Talon

Les commissaires de la régionale Jean-Talon ont décidé unanimement, hier soir, de provoquer la réunion aujourd'hui du délégué de la Fédération des commissaires régionaux, M. Rancourt, et du président de l'Association des instituteurs et institutrices du comté de Québec, M. Viateur Dupont, afin d'entreprendre des pourparlers sur certains points en litige de la convention collective qu'ils négocient actuellement.

Cette décision des commissaires est la réponse au télégramme de M. Dupont, mercredi, leur demandant de poursuivre les négociations "sur trois ou quatre points en litige".

De plus, il fut adopté que M. Asselin, le secrétaire de la régionale, soit autorisé à faire une étude de l'organisation scolaire de la régionale. Cette décision provient de certaines plaintes de commissaires sur les retards de la publication des différents rapports de comités pédagogiques. Le directeur général, M.

Lucien Barrette, a cependant souligné aux commissaires que ces comités n'avaient été formés qu'au début de cette année et qu'il était tôt pour leur demander le rapport de leurs activités.

Cependant, M. Bérubé ne pourra intervenir immédiatement dans le conflit, étant retenu actuellement à Montréal pour affaires.

## Elections chez les notaires

La Chambre des notaires (district de Québec) a élu hier son bureau de direction pour les trois prochaines années.

Quelque six notaires ont été choisis lors de ce scrutin qui a été déroulé au Palais de justice de Québec. Ce sont: Mes Louis Baillargeon, André Cossette, Louis Grenier, Bernard Samson, Jacques Taschereau ainsi que P.-E. Tremblay.

Environ 75 notaires assistaient à cette élection présidée par Me Raymond Cossette, président de la Chambre des notaires de la province de Québec. Celui-ci a fait remarquer que cette profession "était en bonne santé et bien vivante".

Parallèlement, des élections avaient lieu dans tous les districts de la province.

## A TRAVERS LE QUÉBEC

### McNamara à Montréal

MONTREAL (PC) — La prochaine visite à Montréal de M. Robert McNamara, secrétaire à la Défense des Etats-Unis, a été dénoncée hier soir comme faisant partie "d'une tentative désespérée pour gagner à sa cause l'opinion mondiale hostile à la guerre criminelle des Etats-Unis, au Vietnam".

M. McNamara doit prononcer une allocution le 18 mai lors d'un dîner au congrès annuel de la Société américaine des rédacteurs en chef de journaux.

**La vitamine "D" est dangereuse**  
MONTREAL (PC) — Le directeur du service de santé de la ville de Montréal, le Dr Roland Lamquin a lancé un avertissement aux adultes pour leur faire prendre conscience des dangers possibles de consommer en trop grande quantité du lait enrichi de vitamine "D". Il a exprimé l'opinion que ce lait devrait être réservé aux bébés et aux enfants.

Il a ajouté qu'une trop forte absorption de lait vitaminé peut causer le durcissement des artères.

## FAITS DIVERS

### Enquête du coroner sur la mort d'un ouvrier, à Lauzon

Le Dr Roger Roberge, coroner du comté de Lévis, a ouvert une enquête, hier après-midi, à la morgue de Québec, sur la mort de M. Joseph-Eugène Dionne, 39 ans, marié et père de trois enfants, de Sainte-Anne-de-Beaupré. Dans des circonstances encore indéterminées, M. Dionne a fait une chute d'une dizaine de pieds aux chantiers de la Davie Shipbuilding, à Lauzon. Transporté évanoui à l'Hôtel-Dieu de Lévis, il succomba quelques heures plus tard à la même institution.

Le Dr Richard Authier, médecin légiste, a pratiqué une autopsie sur le corps de M. Dionne, hier. D'autre part, un agent de la PP cherche à établir les circonstances de la chute de M. Dionne.

Dans l'accident, M. Dionne travaillait sur l'avant de l'unité "658". A la suite d'un étourdissement ou d'une fausse manœuvre, il trébucha et tomba tête première sur le sol.

### Menaces de mort contre sa dulcinée

L'amour n'a pas d'âge! Un amoureux éconduit a proféré des menaces de mort contre son "amie de coeur" et son nouveau prétendant, en fin de soirée hier, dans une maison de la rue Dollard, à Saint-Sauveur. En apercevant son ancienne compagnie avec un autre homme, l'individu de 40 ans perdit la tête, se rendit à son logis, s'empara d'une carabine de calibre 22 et vint proférer des menaces de mort. L'homme sera accusé, aujourd'hui, en vertu de l'article 366 du code criminel.

### La Wabush

SEPT-ILES — L'usine de concentration de la Mme Scully, propriété de Wabush Mines à Wabush, au Labrador, a repris ses opérations depuis quelques jours. On sait que cette usine a été considérablement endommagée par un incendie le 7 février dernier. Environ 800 personnes sont employées dans cette importante industrie de la Côte-Nord.

### Conflic dans la construction à Québec

#### Noël Bérubé est nommé conciliateur

C'est ce que déclarait, hier après-midi, M. Gérard Tremblay, sous-ministre au ministère du Travail, au cours d'une conversation téléphonique.

On se souvient que les négociations étaient parvenues dans une impasse après 10 heures de négociations qui n'ont réglé aucune clause de la convention. Les représentants du syndicat ont quitté la table de négociations vendredi après-midi, notant "le refus des propositions syndicales", de la part des délégués des patrons.

Le Conseil des métiers de la construction de Québec comprend 11 syndicats affiliés à la CSN et groupe près de 8.000 ouvriers de la construction dans la région.

Le décret du ministère du Travail, suivant la signature de la convention collective de travail des employés de la construction de Québec, s'applique à plus de 15.000 ouvriers dans la région.

### Ministère des Travaux publics du Canada

#### Demands de soumissions

DES SOUMISSIONS CACHÉES, adressées au Secrétaire, Ministère des Travaux publics du Canada, pièce B 326, édifice Sir Charles Tupper, promenade Riverside, Ottawa 8, et portant la mention "SOUMISSION POUR DRAGAGE D'ENVIRON 76.000 VERGES CUBES, MESSURE - PLACE, DEBLAIS DE CLASSE "B", RIMOUSKI (P.-Q.)", seront reçues jusqu'à 3 heures de l'après-midi (H.A.E.), le MERCREDI, 25 MAI 1966.

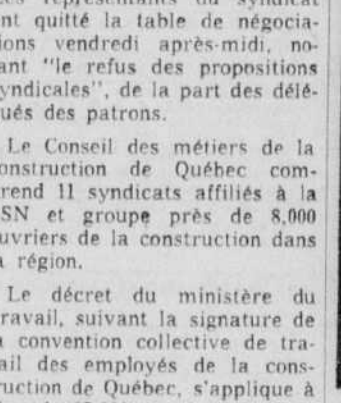
On peut se procurer les documents de soumission par l'entremise de: L'ingénieur en chef, pièce E-443, édifice Sir Charles Tupper, promenade Riverside, Ottawa (Ont.); l'ingénieur régional, case postale 260, édifice fédéral, 42, rue Cathédrale, Rimouski, (P.-Q.)

On ne tiendra compte que des soumissions qui seront présentées sur les formules fournies par le Ministère et qui seront accompagnées du dépôt spécifié dans les documents de soumission.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

**ROBERT FORTIER,**  
Secrétaire.

### Grande reconnaissance et remerciements à Jean XXIII pour faveur obtenue avec promesse de publier.



Mme Paquet

## Niveau record de l'indice des prix à la consommation

OTTAWA (PC) — Le Bureau fédéral de la statistique rapporte que l'indice des prix à la consommation a augmenté de huit-dixièmes d'un point à un niveau record de 143,2 au mois d'avril.

L'augmentation des prix des aliments et la hausse de la taxe de vente provinciale de l'Ontario de trois à cinq pour cent sont à l'origine de cet état de choses.

L'indice, qui est calculé sur la base de 100 pour l'année 1949, a atteint 141,2 en janvier, 142,1 en février et 142,4 en mars. L'indice du mois d'avril est de quatre pour cent supérieur à celui du mois correspondant de l'année précédente alors qu'il était de 137,7.

Il n'y a pas, à proprement parler l'indice des revenus. Ce pendant l'indice des salaires payés dans l'industrie et des traitements, qui est calculé sur la base de 100 pour l'année 1961 s'établissait à 116,9 au mois de décembre dernier.

Au cours du mois d'avril, l'alimentation a augmenté de 14,4 à 143,7.

Le Bureau déclare qu'on lui a signalé une hausse du prix des pommes de terre, des tomates, des carottes, des oeufs, des produits laitiers, de la graisse, des pâtisseries et céréales, des bananes, des fraises congelées, des légumes en conserves, du poulet et du café instantané.

Par contre, les prix du porc, de quelques parties de boeuf, de la laitue du céleri, des choux et des citrons ont baissé.

## Décision bientôt concernant les réalisateurs

OTTAWA (PC) — Le président de la Société Radio-Canada, M. Alphonse Ouimet, a déclaré ce matin devant le comité parlementaire de la radiodiffusion que le conseil d'administration de la société d'Etat décidera bientôt quelles mesures il adoptera à l'égard de réalisateurs et de superviseurs qui ont défilé la direction dans la dispute au sujet de l'émission "This Hour has Seven Days".

M. Ouimet a signalé que le superviseur général des affaires publiques, M. Reeves Haggan, "s'était placé lui-même dans une situation impossible" depuis qu'il s'est ouvertement dit sympathique à la cause des réalisateurs de "7 Days".

Le président a ajouté que M. Douglas Letterman, réalisateur de cette émission de télévision et l'un des animateurs M. Patrick Watson, avaient ouvertement défié les autorités de la société depuis la mi-avril. Il s'agit là d'un fait sans précédent, a noté M. Ouimet. Une démission précédée normalement toute attaque publique contre un employeur, a observé M. Ouimet.

## Le logement

L'indice du logement, fondé sur les charges de la propriété et sur les loyers a avancé de 143,3 à 143,8 par suite de la hausse des prix des meubles, des accessoires, des couvre-planchers, des textiles et des articles d'usage domestique.

L'habillement est monté de 124,7 à 125,3 en raison d'une hausse générale des prix.

L'indice des transports est passé de 150 à 150,7, la baisse des prix des automobiles dans l'Ouest du Canada étant totalement annulée par la taxe de vente ontarienne.

## DEMANDE DE SOUMISSIONS

La Cité de Sillery demande des soumissions pour la construction de bordure de rue en granit.

Pour être considérée, toute soumission devra être:

- a. Conformément au devis et faite sur des formules officielles, fournies par l'ingénieur de la Cité.
- b. Accompannée d'un chèque certifié pour un montant égal à 10 pour cent de la soumission, fait à l'ordre de la Cité de Sillery.
- c. Remise avant 8:30 heures p.m., lundi le 16 mai 1966, au bureau du soumissionnaire à 1445, Avenue Maguire.

Toutes les soumissions seront ouvertes publiquement à compter de 8:30 heures du soir, le 18 mai 1966, au cours d'une séance générale du Conseil de la Cité de Sillery tenue à l'Hôtel de Ville, 1445, Avenue Maguire, Sillery.

La Cité de Sillery ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Chaque soumissionnaire devra être détenteur d'une enveloppe cachetée portant la mention "Soumission pour construction de bordure de rue".

**GEORGE GRAVEL,**  
Greffier.

## 75 poursuites pour fraudes ont donné lieu à des condamnations en Abitibi

OTTAWA (PC) — L'auditeur général Maxwell Henderson a rapporté hier devant le comité parlementaire des comptes publics que 75 poursuites ont donné lieu à des condamnations pour fraudes dans des projets de travaux publics dans la région de l'Abitibi québécoise entre 1955 et 1960.

D'autres poursuites sont pendantes, a-t-il dit au comité, qui fait enquête au sujet de plaintes formulées dans son rapport au Parlement au sujet des dossiers du ministère des Travaux publics relativement aux montants des pertes encourues.

Son rapport disait que d'anciens employés à des travaux d'entretien, de nettoyage, de réparation et de construction dans la région de Malaric avaient rapporté que leurs salaires étaient considérablement inférieurs aux chiffres fournis par les employeurs au département de l'impôt sur le revenu.

Il a dit que \$13.803 avaient été recouvrés touchant 26 individus et compagnies.

En tout 96 accusations ont été portées par les enquêteurs de la Gendarmerie royale, qui travaillent encore à l'affaire.

## Maqueline Tress

LA MERVEILLEUSE FIBRE DYNEL



## Mademoiselle Tress

LA MERVEILLEUSE FIBRE DYNEL

Pour la fabrication de vos chignons postiches, si pratiques pour le jour et des plus élégants pour le soir! Nos experts se feront un plaisir de mélanger cette fibre miracle pour capter la teinte exacte de vos cheveux, qu'ils soient naturels ou teints.

CHIGNONS 19.99 29.99 39.99

PERRUQUES DE CHEVEUX HUMAINS  
Des plus nouvelles, ravissantes et pratiques. La perruque, en grande vogue pour le soir comme pour le jour, facile à porter et adoptant toutes les dernières coupes de la mode.

Rég. 225.00 169.88 Rég. 150.00 99.55  
Paquet, comptoir du chignon, rez-de-chaussée  
AUSSI A PLACE LAURIER



## L'art de contrôler les foules à la Police de Montréal

Face aux nombreuses manifestations de toutes sortes qui sont survenues ces dernières années dans notre province et surtout à Montréal, les policiers en sont venus à dégager un nouveau concept: le contrôle des foules, qui tend à substituer le dialogue à la violence. Cette semaine, dans Perspectives.

## L'art entre quatre murs

Paris a sa Cité internationale des Arts—un immense immeuble d'appartements où des artistes de toutes disciplines et de tous pays travaillent. Cette semaine, Perspectives vous présente quatre Canadiens — Renée Maheux, soprano; Claude Savard, pianiste; Marcelle Ferron, peintre, et Alain Gagnon, compositeur—qui vivent dans ce centre actif de création au coeur de la Ville lumière.

Toujours abondamment illustré, "Perspectives" est le magazine de toute la famille; DEMAIN, avec votre journal

## LE SOLEIL

LARRY BRANNON



LES AVENTURES DE PAULINE



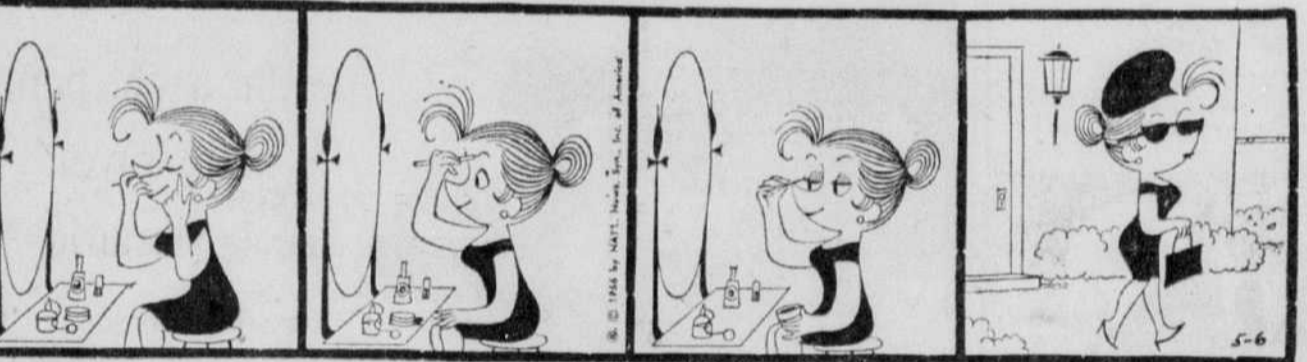
OOKPIK



Dr BEAUDOC



GERALDINE



RIP, LE DETECTIVE



MANDRAKE, LE MAGICIEN



MUTT et JEFF



GALOPIN



M. Arthur Nolin M. E. Dubois

M. Arthur Nolin, époux de feu Marie Louise Demers, est décédé le 5 mai, à l'Hôtel-Dieu de Lévis, à l'âge de 81 ans et 4 mois. Il demeurait à Saint-Jean Chrysostôme.

M. Edmond Dubois, rentier, époux de dame Amanda Crépeau, est décédé le 4 mai, à Québec, à l'âge de 92 ans. Il demeurait à Saint-Etienne de Lauzon, comté de Lévis.



M. L. Vézina

Est décédé à l'hôpital Saint-Joseph de Rimouski, M. Lawrence Vézina. M. Vézina était âgé de 51 ans et 4 mois et était

Rousseau, M. et Mme Léon Carrier (Germaine), M. le maire et Mme Gérard Nolin (Gabrielle Demers), M. et Mme Réal Nolin (Valérie Beaudoin), tous de Saint-Jean Chrysostôme, M. et Mme Edmond Nolin (Zélema Beaudoin), de Charny, M. et Mme Thérèse Nolin, de Repentigny, M. et Mme Jean-Marie Nolin (Claire Carrier), de Montréal, M. et Mme Marc André Nolin (Doris Laverture), de Montréal; ses frères, sœurs, beaux-frères, belles-sœurs; Mlle Marie Louise Nolin, de Lévis, M. et Mme Arsène Nolin (Alice Dumont), de Coaticouk, M. et Mme Henri Nolin (Louise Laflamme), de Pintendre, Mme Narcisse Nolin (Annie Labrie), de Lauzon, Mme Victor Demers (Lucienne Roberge), de Québec, M. Gérard Demers, de Charny, M. et Mme Rosaire Demers (Rose Cantin), de Saint-Jean Chrysostôme.

La dépouille mortelle est exposée à 96 rue de la Fabrique, Saint-Romuald. Les funérailles auront lieu samedi 4 hres en l'église de Saint-Jean Chrysostôme et l'inhumation au cimetière paroissial.

La direction des funérailles a été confiée à la maison Claude Marcoux Liée, de Saint-Romuald. Le salon sera ouvert de 10 heures a.m. à 10 heures p.m.

Mme E. Joncas

Dame Marie Desroches, épouse de feu Ernest Joncas, est décédée le 5 mai à l'Hôtel Dieu de Lévis, à l'âge de 96 ans et 7 mois. Elle demeurait au 1102-1-2, rue Commerciale, à Saint-Romuald.

Elle laisse dans le deuil: son frère: M. Alphonse Desroches, de Saint-Romuald et plusieurs neveux et nièces.

Les funérailles auront lieu lundi en l'église de Saint-Romuald, et l'inhumation suivra au cimetière paroissial.

La dépouille sera exposée au 96 rue de la Fabrique, à Saint-Romuald. La direction des funérailles: Claude Marcoux Liée, de Saint-Romuald.

Le salon sera ouvert de 10 heures a.m. à 10 heures p.m.

La direction des funérailles a été confiée à la maison Claude Marcoux Liée, de Saint-Romuald.

Fusion de huit églises protestantes américaines

DALLAS (UPI) — Les dirigeants de huit dénominations protestantes ont approuvé à l'unanimité hier un document de 15,000 mots décrivant les principes de base pour l'établissement d'une Eglise unie.

La nouvelle Eglise, qui pourrait prendre forme dans les années 70, serait la plus importante communauté protestante du monde, avec 24 millions de fidèles.

Décès

ANCIEN — A Saint-Roch, des Ancestrales, le 3 mai 1966, à l'âge de 82 ans, est décédé M. Jean-Marie Lacroix, époux de M. Marie Lacroix, demeurant à 1102-1-2, rue Commerciale, à Saint-Romuald.

RENAUD — A Québec, le 6 mai 1966, à l'âge de 78 ans et 2 mois, est décédé M. Ernest Renaud, époux de dame Léonie Girard, demeurant 129, est, Ste Rose, boulevard de l'Est, à Québec. Les funérailles auront lieu samedi, à 10 heures.

BOILEAU — A Québec, le 6 mai 1966, à l'âge de 78 ans et 2 mois, est décédé M. Ernest Boileau, époux de dame Léonie Girard, demeurant 129, est, Ste Rose, boulevard de l'Est, à Québec. Les funérailles auront lieu samedi, à 10 heures.

BOILEAU — A Québec, le 6 mai 1966, à l'âge de 78 ans et 2 mois, est décédé M. Ernest Boileau, époux de dame Léonie Girard, demeurant 129, est, Ste Rose, boulevard de l'Est, à Québec. Les funérailles auront lieu samedi, à 10 heures.

BOILEAU — A Québec, le 6 mai 1966, à l'âge de 78 ans et 2 mois, est décédé M. Ernest Boileau, époux de dame Léonie Girard, demeurant 129, est, Ste Rose, boulevard de l'Est, à Québec. Les funérailles auront lieu samedi, à 10 heures.

BOILEAU — A Québec, le 6 mai 1966, à l'âge de 78 ans et 2 mois, est décédé M. Ernest Boileau, époux de dame Léonie Girard, demeurant 129, est, Ste Rose, boulevard de l'Est, à Québec. Les funérailles auront lieu samedi, à 10 heures.

BOILEAU — A Québec, le 6 mai 1966, à l'âge de 78 ans et 2 mois, est décédé M. Ernest Boileau, époux de dame Léonie Girard, demeurant 129, est, Ste Rose, boulevard de l'Est, à Québec. Les funérailles auront lieu samedi, à 10 heures.

BOILEAU — A Québec, le 6 mai 1966, à l'âge de 78 ans et 2 mois, est décédé M. Ernest Boileau, époux de dame Léonie Girard, demeurant 129, est, Ste Rose, boulevard de l'Est, à Québec. Les funérailles auront lieu samedi, à 10 heures.

BOILEAU — A Québec, le 6 mai 1966, à l'âge de 78 ans et 2 mois, est décédé M. Ernest Boileau, époux de dame Léonie Girard, demeurant 129, est, Ste Rose, boulevard de l'Est, à Québec. Les funérailles auront lieu samedi, à 10 heures.

BOILEAU — A Québec, le 6 mai 1966, à l'âge de 78 ans et 2 mois, est décédé M. Ernest Boileau, époux de dame Léonie Girard, demeurant 129, est, Ste Rose, boulevard de l'Est, à Québec. Les funérailles auront lieu samedi, à 10 heures.

BOILEAU — A Québec, le 6 mai 1966, à l'âge de 78 ans et 2 mois, est décédé M. Ernest Boileau, époux de dame Léonie Girard, demeurant 129, est, Ste Rose, boulevard de l'Est, à Québec. Les funérailles auront lieu samedi, à 10 heures.

BOILEAU — A Québec, le 6 mai 1966, à l'âge de 78 ans et 2 mois, est décédé M. Ernest Boileau, époux de dame Léonie Girard, demeurant 129, est, Ste Rose, boulevard de l'Est, à Québec. Les funérailles auront lieu samedi, à 10 heures.

BOILEAU — A Québec, le 6 mai 1966, à l'âge de 78 ans et 2 mois, est décédé M. Ernest Boileau, époux de dame Léonie Girard, demeurant 129, est, Ste Rose, boulevard de l'Est, à Québec. Les funérailles auront lieu samedi, à 10 heures.

BOILEAU — A Québec, le 6 mai 1966, à l'âge de 78 ans et 2 mois, est décédé M. Ernest Boileau, époux de dame Léonie Girard, demeurant 129, est, Ste Rose, boulevard de l'Est, à Québec. Les funérailles auront lieu samedi, à 10 heures.

BOILEAU — A Québec, le 6 mai 1966, à l'âge de 78 ans et 2 mois, est décédé M. Ernest Boileau, époux de dame Léonie Girard, demeurant 129, est, Ste Rose, boulevard de l'Est, à Québec. Les funérailles auront lieu samedi, à 10 heures.

BOILEAU — A Québec, le 6 mai 1966, à l'âge de 78 ans et 2 mois, est décédé M. Ernest Boileau, époux de dame Léonie Girard, demeurant 129, est, Ste Rose, boulevard de l'Est, à Québec. Les funérailles auront lieu samedi, à 10 heures.

BOILEAU — A Québec, le 6 mai 1966, à l'âge de 78 ans et 2 mois, est décédé M. Ernest Boileau, époux de dame Léonie Girard, demeurant 129, est, Ste Rose, boulevard de l'Est, à Québec. Les funérailles auront lieu samedi, à 10 heures.

BOILEAU — A Québec, le 6 mai 1966, à l'âge de 78 ans et 2 mois, est décédé M. Ernest Boileau, époux de dame Léonie Girard, demeurant 129, est, Ste Rose, boulevard de l'Est, à Québec. Les funérailles auront lieu samedi, à 10 heures.

BOILEAU — A Québec, le 6 mai 1966, à l'âge de 78 ans et 2 mois, est décédé M. Ernest Boileau, époux de dame Léonie Girard, demeurant 129, est, Ste Rose, boulevard de l'Est, à Québec. Les funérailles auront lieu samedi, à 10 heures.

BOILEAU — A Québec, le 6 mai 1966, à l'âge de 78 ans et 2 mois, est décédé M. Ernest Boileau, époux de dame Léonie Girard, demeurant 129, est, Ste Rose, boulevard de l'Est, à Québec. Les funérailles auront lieu samedi, à 10 heures.

BOILEAU — A Québec, le 6 mai 1966, à l'âge de 78 ans et 2 mois, est décédé M. Ernest Boileau, époux de dame Léonie Girard, demeurant 129, est, Ste Rose, boulevard de l'Est, à Québec. Les funérailles auront lieu samedi, à 10 heures.

BOILEAU — A Québec, le 6 mai 1966, à l'âge de 78 ans et 2 mois, est décédé M. Ernest Boileau, époux de dame Léonie Girard, demeurant 129, est, Ste Rose, boulevard de l'Est, à Québec. Les funérailles auront lieu samedi, à 10 heures.

BOILEAU — A Québec, le 6 mai 1966, à l'âge de 78 ans et 2 mois, est décédé M. Ernest Boileau, époux de dame Léonie Girard, demeurant 129, est, Ste Rose, boulevard de l'Est, à Québec. Les funérailles auront lieu samedi, à 10 heures.

BOILEAU — A Québec, le 6 mai 1966, à l'âge de 78 ans et 2 mois, est décédé M. Ernest Boileau, époux de dame Léonie Girard, demeurant 129, est, Ste Rose, boulevard de l'Est, à Québec. Les funérailles auront lieu samedi, à 10 heures.

BOILEAU — A Québec, le 6 mai 1966, à l'âge de 78 ans et 2 mois, est décédé M. Ernest Boileau, époux de dame Léonie Girard, demeurant 129, est, Ste Rose, boulevard de l'Est, à Québec. Les funérailles auront lieu samedi, à 10 heures.

BOILEAU — A Québec, le 6 mai 1966, à l'âge de 78 ans et 2 mois, est décédé M. Ernest Boileau, époux de dame Léonie Girard, demeurant 129, est, Ste Rose, boulevard de l'Est, à Québec. Les funérailles auront lieu samedi, à 10 heures.

BOILEAU — A Québec, le 6 mai 1966, à l'âge de 78 ans et 2 mois, est décédé M. Ernest Boileau, époux de dame Léonie Girard, demeurant 129, est, Ste Rose, boulevard de l'Est, à Québec. Les funérailles auront lieu samedi, à 10 heures.

BOILEAU — A Québec, le 6 mai 1966, à l'âge de 78 ans et 2 mois, est décédé M. Ernest Boileau, époux de dame Léonie Girard, demeurant 129, est, Ste Rose, boulevard de l'Est, à Québec. Les funérailles auront lieu samedi, à 10 heures.

BOILEAU — A Québec, le 6 mai 1966, à l'âge de 78 ans et 2 mois, est décédé M. Ernest Boileau, époux de dame Léonie Girard, demeurant 129, est, Ste Rose, boulevard de l'Est, à Québec. Les funérailles auront lieu samedi, à 10 heures.

BOILEAU — A Québec, le 6 mai 1966, à l'âge de 78 ans et 2 mois, est décédé M. Ernest Boileau, époux de dame Léonie Girard, demeurant 129, est, Ste Rose, boulevard de l'Est, à Québec. Les funérailles auront lieu samedi, à 10 heures.

Le juge Wells

La sécurité est plus importante que la publicité

VANCOUVER (PC)—Le juge Dalton Wells chargé de mener l'enquête royale sur l'affaire Victor Spencer, a déclaré hier que la sécurité du pays est plus importante que la publicité entourant les audiences de la commission.

Le juge Wells de la Cour suprême de l'Ontario a fait cette remarque en rejetant une requête du procureur de la succession Spencer demandant que ceux qui ont donné des renseignements à la gendarmerie royale soient convoqués devant la commission.

L'a répété au cours d'un débat avec l'avocat Harry Rankin au sujet de la valeur des témoignages entendus à Ottawa au cours d'audiences précédentes, dont la transcription a été rendue publique mercredi soir.

Le débat a eu lieu peu après que la commission Wells eut commencé ses audiences à Vancouver.

Les témoignages rendus publics comprennent une déclaration de M. Spencer, ancien commis des postes mis à pied à la suite d'allégations selon lesquelles il aurait fait de l'espionnage pour les Soviétiques et des déclarations du commissaire adjoint de la GRC, M. W. H. Kelly, qui est également directeur des services de renseignements et d'espionnage de ce corps policier.

Spencer y admet avoir exécuté certaines assignations pour l'ambassade soviétique à Ottawa. Il y dit également avoir soupçonné à un certain moment avoir "peut-être" été utilisé comme agent d'espionnage.

Le commissaire Kelly disait dans ses déclarations qu'il estimait que les tâches confiées à Spencer entraient fort bien dans un programme d'espionnage.

M. Rankin a objecté que le témoignage de M. Kelly contient un grand nombre d'allégations contre Spencer. Le juge Wells a convenu qu'il y avait du oui-dire, ajoutant que ses attributions lui permettent de considérer un témoignage de ce genre.

M. Rankin a dit qu'il ne serait pas satisfait tant que les témoins ne comparaitraient pas qui ont fourni à la GRC les renseignements contenus dans le rapport du commissaire adjoint.

Le juge a rétorqué qu'il faudrait pour cela dévoiler les méthodes des services de renseignement du pays et a répété son observation au sujet de la publicité.

L'objet spécifique de l'enquête royale est de faire la lumière à savoir si Spencer avait été renvoyé injustement de son poste de commis aux Postes à la suite des allégations faites à son sujet.

La campagne électorale

Candidat de l'UN dans Duplessis

M. André Haince, de Sept-Îles a été choisi pour représenter l'Union nationale dans le comté de Duplessis. Le congrès de nomination s'est tenu successivement à Havre-Saint-Pierre, à Schefferville et à Sept-Îles. Il y avait deux autres aspirants sur les rangs, soit MM. Maurice Plante et Marc Sirois.

Représentant du RN dans Limoilou

M. Roland Perron a été le choix unanime comme candidat du Regroupement national au cours d'une mise en nomination qui a eu lieu récemment dans le comté de Limoilou. Ce dernier remplace, nominalement, le comté de Québec-Est, dont Me Ernest Godbout, ex-membre du contentieux municipal de la ville de Québec, est député libéral depuis les élections générales de 1962.

Adversaire de Jean-Noël Lavoie

M. Pierre Renaud, directeur national et trésorier du Rassemblement pour l'indépendance nationale, a été choisi candidat officiel du RIN dans le comté de Laval, à un congrès tenu au début de la semaine. M. Renaud fera la lutte à M. Jean-Noël Lavoie, député libéral sortant. On se souvient que ce dernier a été défait aux dernières élections à la mairie de la ville de Laval.

La campagne dans Montmagny

Le candidat du parti libéral dans le comté de Montmagny, M. Julien Côté, ouvrira sa campagne, dimanche, à Cap-Saint-Ignace, avec le ministre Pierre Laporte comme principal orateur.

Candidat UN dans Abitibi-Est

M. Raymond Bégin, travailleur social professionnel, d'Amos, et ex-secrétaire général de Caritas-Abitibi, a été choisi officiellement candidat de l'Union nationale dans le comté d'Abitibi-Est, lors d'un congrès de nomination, tenu à Amos. M. Bégin était seul sur les rangs. Depuis 1966, la circonscription d'Abitibi-Est est représentée par Lucien Cliché, ministre des Terres et Forêts.

Activités libérales et unionistes

Le ministre de la Voirie, M. Bernard Pinard, ouvrira sa campagne électorale samedi dans le comté de Drummond.

Congrès libéral dans Portneuf

Le congrès de mise en nomination du parti libéral pour le comté de Portneuf aura lieu à 2 h. p.m., en la salle paroissiale de Donnacona, dimanche le 8 mai.

Le choix est presque complété

Il ne reste plus que cinq candidats à choisir pour l'Union nationale dans le district de Québec, qui compte 43 comtés: Bonaventure, Îles-de-la-Madeleine, Jean-Talon, Louis-Hébert et Rimouki. Par contre sur le total des comtés soit 108, il reste encore 31 candidats à trouver pour l'Union nationale. L'organisation de l'Union nationale est confiante de d'ici une semaine tous les candidats seront trouvés. C'est surtout dans l'île de Montréal que le choix est peu avancé. Au Lac Saint-Jean et dans la région du Nord-Ouest québécois, le choix est terminé.

Pas de candidat italien

Tout comme le parti libéral qui a choisi Johnny Rougeau à sa convention dans le comté de Dorion, l'Union nationale n'a pas, elle non plus, choisi un candidat d'origine italienne, même si la moitié des électeurs appartiennent à ce groupe ethnique. Le candidat choisi est M. Maurice Casteau, une figure bien connue du régime duplessiste et qui fut battu dans Jeanne-Mance, en 1962.

La tournée de Pierre Bourgault

M. Pierre Bourgault, président national du Rassemblement pour l'indépendance nationale et candidat de ce parti dans le comté de Duplessis, sera à Mont-Laurier dimanche, à Valleyfield le lendemain, à 8 h. p.m., et à l'Île Jésus le lendemain. L'assemblée aura lieu à 8 h. 30 p.m., à Laval des Rapides.

En éducation physique

Les professeurs doivent opter pour l'évolution (J. Brunelle)

Explosion à Montréal

Un jeune messenger aurait apporté la bombe qui a tué Mme T. Morin

MONTREAL (PC)—La Sûreté montréalaise recherche aujourd'hui un jeune messenger qui aurait transporté un colis chez H.B. LaGrenade Liée, hier, peu avant l'explosion qui a ravagé la manufacture de chaussures, tuant une personne et en blessant huit autres.

Hier, les limiers municipaux avaient appréhendé six hommes en rapport avec l'attentat. Quatre d'entre eux avaient été arrêtés dans une taverne du voisinage, peu après l'explosion.

Tous les six avaient déjà fait du piquetage devant la manufacture dont plus de 100 employés sont en grève depuis un an.

La police a fait savoir que le messageur était entré dans l'édifice deux minutes avant l'éclatement de l'engin destructeur. Il aurait placé la bombe sur le pupitre de Mme Thérèse Morin, 63 ans, secrétaire de l'entreprise, qui a été tuée.

Des témoins ont révélé aux policiers que le garçon avait eu à peine le temps de sortir avant la détonation qui a ébranlé fortement le bureau d'administration de la société.

Selon la Sûreté, la bombe avait la force de plus de quatre bâtons de dynamite, mais on ne possède encore aucune certitude quant à la nature de l'explosif employé. Une pile électrique de 1 volt et 1,2 ainsi qu'un petit réveil de voyage ont amorcé l'engin. Le tout était dans une boîte de souliers.

Mme Morin, dont les restes ont été trouvés dans les débris causés par l'explosion, était employée chez LaGrenade depuis une quarantaine d'années.

M. Henri B. LaGrenade, 51 ans, vice-président de l'entreprise, M. André LaGrenade, 57 ans, son frère, et Mlle Thérèse Sirois, 23 ans, une employée, ont été gravement blessés. Cinq autres personnes ont subi de légères blessures ou un choc nerveux.

L'explosion est survenue à 12h45 de l'après-midi, à l'heure du lunch.

Droit de grève

VANCOUVER (PC) — Le ministre fédéral des Postes, M. Jean-Pierre Côté, a exprimé l'avis hier que les employés des Postes devraient avoir le droit de grève lorsqu'ils viennent en conflit avec le gouvernement au sujet de leurs conventions collectives.

Le projet de loi, soumis à la Chambre des Communes en avril, dit que le gouvernement est prêt à permettre les grèves dans les services publics, sauf dans ceux qui sont jugés essentiels à la protection et à la sécurité publiques.

"A mon avis, a déclaré le ministre, je ne vois pas comment les employés postaux peuvent être classés dans ces deux catégories."

Le professeur de Laval, qui participait à la journée d'études des professeurs de la faculté des Sciences de l'Éducation, voit en la biologie, la psychologie, la sociologie et l'éducation un champ d'investigation de l'homme qui devient de plus en plus valable et croit que ces connaissances, à base d'expérimentation et de recherche, représentent un ensemble de données objectives sur lesquelles on peut s'appuyer pour orienter son action.

Selon lui, le professeur d'éducation physique, qui a opté pour une tendance scientifique, cherche à développer la valeur physique et à contribuer à l'épanouissement psycho-sociologique de l'élève.

La dimension physique de l'individu est assurée grâce au développement des qualités musculaires, organiques, et psychomotrices et grâce également au développement des habiletés fonctionnelles, spécifiques et créatrices.

Deux options s'offrent, actuellement, au professeur d'éducation physique: l'option traditionnelle et empirique ou l'option moderne et scientifique.

Se déclarant peu en faveur de l'option traditionnelle "qui subordonne l'éducateur à des moyens qui ne permettent pas toujours d'atteindre des objectifs correspondants aux besoins", M. Jean Brunelle, professeur au département d'Éducation physique, faculté des Sciences de l'Éducation de l'université Laval pose les questions suivantes:

"Peut-on justifier la tendance actuelle de favoriser l'option traditionnelle? Peut-on justifier les millions de dollars investis chaque année pour l'éducation physique scolaire?"

Sans mépriser le passé, M. Brunelle avoue opter pour une conception scientifique.

"Nous devons, dit-il nous pencher sur les besoins de notre civilisation, essayer de trouver les solutions aux problèmes actuels et transmettre notre engagement dans une pensée pédagogique correspondant aux aspirations de la jeunesse. Pour ce faire, il ne faut pas être esclave d'une méthodologie et d'une didactique qui prennent de plus en plus une valeur uniquement historique."

Le professeur de Laval, qui participait à la journée d'études des professeurs de la faculté des Sciences de l'Éducation, voit en la biologie, la psychologie, la sociologie et l'éducation un champ d'investigation de l'homme qui devient de plus en plus valable et croit que ces connaissances, à base d'expérimentation et de recherche, représentent un ensemble de données objectives sur lesquelles on peut s'appuyer pour orienter son action.

Selon lui, le professeur d'éducation physique, qui a opté pour une tendance scientifique, cherche à développer la valeur physique et à contribuer à l'épanouissement psycho-sociologique de l'élève.

La dimension physique de l'individu est assurée grâce au développement des qualités musculaires, organiques, et psychomotrices et grâce également au développement des habiletés fonctionnelles, spécifiques et créatrices.

LA FABRIQUE STE-MARIA GORETTI a une maison à vendre 10 pièces, plus 2 salles de bain, sous-sol fini, grand terrain. \$28.000. Conditions faciles. Livraison, 1er août. Visible entre 7 et 9h. p.m. 7180 Boul. Cloutier, Charlesbourg.

Résolution pour ratifier l'accord sur l'automobile

OTTAWA (PC)—Le gouvernement a introduit hier une résolution en vue de faire ratifier par la Chambre des communes l'accord intervenu entre le gouvernement canadien et celui des États-Unis concernant les produits de l'industrie automobile et signé le 16 janvier 1965.

En présentant la résolution, le ministre de l'Industrie, M. Charles-M. Drury a dit que l'entente était l'une des dispositions les plus importantes et de nature à stimuler le commerce industriel entre les deux pays.

Le ministre estime que le succès de cette mesure a été plus qu'amplement démontré par les nouveaux investissements, l'emploi accru, la production également accrue, une efficacité plus grande, des exportations massives et une différence réduite entre les prix canadiens et américains des automobiles.

En vertu de cette entente, on permet la libre entrée aux États-Unis des véhicules manufacturés au Canada de même que la libre entrée des pièces détachées.

Les manufacturiers canadiens, de leur côté, peuvent importer des États-Unis des automobiles et des pièces sous certaines considérations.

L'appel de M. Drury en faveur de la ratification de l'accord devait toutefois être suivi de commentaires, moins favorables, de l'opposition.

Plus tôt, la Chambre avait adopté deux mesures législatives, la première concernant les coalitions dans l'industrie de la pêche en Colombie-Britannique et la seconde modifiant la loi sur le Conseil de recherches.

En vertu de la première mesure, pour les besoins de la négociation collective, on ne pourra poursuivre les pêcheurs de la Colombie-Britannique sous l'empire de la loi contre les coalitions.

Veston sport en velours côtelé IMPORTE DE HOLLANDE De toute première qualité. De coupe parfaite et superbe. Nouveaux modèles à trois boutons et épaules naturelles. Devant garni de lapelles bordées d'un cordonnet de cuir. Côtelé moyen très facile d'entretien et lavable. Dans le brun, marine et charbon. 6 à 14 ans. Rég. 17.99 11.88 34 à 37 j. homme Rég. 24.99 15.88 Paquet, complets pour garçons, rez-de-chaussée. HEURES D'AFFAIRES A ST-ROCH: TOUTS LES JOURS DE 9H A 5H30 P.M. EXCEPTE LES JEUDIS ET VENDREDIS SOIR JUSQU'A 9H30 P.M.

Daquet SAMEDI 7 MAI Venez rencontrer GILLES VIGNEAULT de 2h. à 4h. p.m. à notre rayon de la librairie rez-de-chaussée. Le chansonnier Canadien de haute réputation. Il sera heureux d'autographier vos disques et livres et se fera un plaisir de répondre à vos questions. Gilles Vigneault, auteur de livres et disques, poésies canadiennes. Signés Gilles Vigneault de l'édition de l'Arc Quand les bateaux s'en vont 2.50 Une soirée de chansons 1.50 Avec les vieux mots 2.00 Contes sur le pointe des pieds 2.50 Etraves 2.50 Balises 2.50 Et le tout dernier livre Contes du coin de l'oeil 2.50 Valeurs spéciales: Disques de Gilles Vigneault FL 292 Volume 1- La danse à St-Dilon, Jack Monoloy, etc. ... FL 298 Volume 2- Si les bateaux, Tam ti Delam, etc. ... FL 312 Volume 3- Ti't'oeil, Larguez les amarres, etc. ... FL 332 Volume 4- la comédie Canadienne: Mon Pays, les menteries. Rég. 4.20 3.34 chacun Paquet, Librairie et disques, rez-de-chaussée. Commandez par la poste ou par téléphone. 529-4501